REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

E. POTTIER ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

CINQUIÈME SÉRIE. — TOME XIII

AVRIL-JUIN 1921

PARIS

ÉDITIONS ERNEST LEROUX

28, RUE BONAPARTE (VI^e^)

1921

Tous droits réservés

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

Pages

Les fouilles de Curtea de Argesh (Roumanie), par G.-I. Brătianu (Planche VI) 1
Le thiase d'Ombos, par Henri Sottas 24
Quelque aspects archéologiques du Languedoc méditerranéen (*suite*), par André Joubin 37
Les pétroglyphes d'Irlande, par H. Breuil 75
Le bélier de Baal Hammon, par E. Vassel 78

Variétés :

Les traits caractéristiques du gaulois d'après un livre récent, par J. Loth. 108
M. Ed. Naville et la linguistique égyptienne, par S. de Ricci 121
L'école américaine de Jérusalem, par Denyse Le Lasseur 123
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions 132

Nouvelles archéologiques et correspondance : Robert de Lasteyrie. — Max van Berchem. — N. G. Politis. — Max Dvorak. — Joseph Offord. — Geoffroy d'Ault-Dumesnil. — Les origines de l'art. — Cumes, Paestum et Pompéi. — Une nouvelle hypothèse sur le trône Ludovisi. — Le cinquantenaire de l'Association des Etudes grecques. — Encore les ports de Carthage. — Les monnaies grecques de la collection Pozzi. — Les monnaies grecques de sir Hermann Weber. — Les églises souterraines de la Cappadoce. — Un Pluton phrygien. — Découverte d'une tombe d'évêque martyr dans la cathédrale de Reims. — M. C. Enlart et M. Kingsley Porter (art gothique et art lombard). — Le cinquantenaire du Musée de Boston (1870-1920). — Question aux archéologues italiens. — Vente d'antiquités. — Voleurs volés. — Denègue oublié. — Le journal de voyage de William Greene (1778). — M. André Michel à l'Université de Rome. — Opinions téméraires 147

Bibliographie : Marcellin Boule. — British Museum. — Raoul Montandon. — Fr. Poulsen. — D. Baud-Bovy et F. Boissonnas. — Salvatore Mirone. — F. G. Welter. — A. Mayr. — Morris Jastrow. — A. van Gennep. — Augusta Hure. — J.-C. Formigé et J. Formigé. — Charles Durand. — Léonce Bidault de Gresigny. — Robert Knorr. — Percy Gardner. — C. Nordman. — Isabella Errera. — Auguste Longnon. — G. Poisson. — Marcel Aubert. — Louis Léger. — Louis Réau. — B. A. Mystakidès. — Eugène Pittard — George Groslier. 170

PLANCHE

VI. — Objets découverts à Curtea de Argesh (Roumanie).

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

Pour Paris. Un an..... 50 fr. | Pour les départements. Un an.. 52 fr
Un numéro mensuel..... 5 fr. | Pour l'Etranger. Un an..... 55 fr.

On s'abonne également chez tous les Libraires des Départements et de l'Étranger.

LES FOUILLES DE CURTEA DE ARGESH (ROUMANIE)

(Planche VI.)[1]

L'ancienne capitale de la Valachie n'était guère connue, jusqu'à ces dernières années, que par la somptueuse église bâtie au commencement du XVI^e^ siècle par le prince Neagoe Basarab et restaurée par Lecomte du Nouy. Reluisante de bleu et d'or, parée comme une châsse, elle laissait dans l'ombre l'église princière de Saint-Nicolas (Domnesc), que la tradition indiquait pourtant comme la plus ancienne du pays. Épargnée par les restaurateurs, celle-ci avait pu conserver ses murs, aux rangées alternées de pierres et de briques, et la simplicité sobre et harmonieuse de son architecture. M. Diehl y avait reconnu « un édifice de style purement byzantin, par son plan en forme de croix et son parement[2] ». L'intérieur, toutefois, ne présentait qu'un intérêt secondaire, les murs étant couverts d'une peinture assez grossière du XVIII^e^ siècle.

Des travaux, exécutés en 1915-16, sous la direction de M. Cerkez, la mirent tout-à-coup en vedette. On découvrit, sous la première couche de peinture, plusieurs autres, qui masquaient la plus ancienne et la plus intéressante : une remarquable série de fresques byzantines, du meilleur style, d'un dessin précis et original, accompagnées de légendes en grec. Au-dessus de la porte intérieure, on mit au jour le Christ et deux saints ; devant ceux-ci s'agenouillait humblement un personnage vêtu de rouge, dans lequel on crut reconnaître le portrait du fondateur. Sur une colonne en face de l'autel, dans la partie gauche de la nef, on vit apparaître un guerrier, en armure, tenant une lance en main, mais dont la tête était

1. Cliché Draghiceanu ; droits de reproduction réservés. — *Réd.*
2. *Manuel d'art byzantin*, p. 709.

effacée. On ne pouvait l'identifier faute d'inscription. M. Tafrali, professeur à l'Université de Jassy, crut pourtant en découvrir une sur le mur de gauche, tout contre l'autel; dans un motif de broderie qui courait sur une écharpe, il put lire, en lettres grecques, la date du 12 novembre 1262.

Cette reconstitution sembla pourtant un peu trop hardie; aussi, la Commission des Monuments historiques, représentée par MM. Iorga, Onciul et Bogdan, ne voulut pas admettre ces conclusions, et déclara qu'elle ne voyait dans ces signes mystérieux qu'une arabesque sans importance[1]. Une polémique assez aigre s'ensuivit, à laquelle l'entrée en guerre de la Roumanie mit brusquement fin, en août 1916.

Les monuments de Curtea de Argesh ne souffrirent pas de l'occupation allemande. Le respect que les envahisseurs témoignaient par intérêt politique à la tombe du roi Carol, s'étendait aussi aux autres églises de la petite bourgade. Quand les troupes roumaines la réoccupèrent après l'armistice, elles les retrouvèrent intactes. On se remit au travail et on continua à déblayer la première couche de peinture. M. Onciul avait signalé la ressemblance de cette décoration avec celle de Kahrié-Djami à Constantinople[2], qui, comme on le sait, « fut exécutée entre 1310 et 1320, sur l'ordre d'un ministre de l'empereur Andronic II, le grand logothète Théodore Métochite[3] ». Les adversaires de M. Tafrali en conclurent que Saint-Nicolas datait du XIV^e^ siècle.

Les choses en étaient là, quand M. Draghiceanu, secrétaire de la Commission des Monuments, qui s'était déjà distingué par des recherches heureuses, entreprit de faire des fouilles sous le pavé de l'église. Les travaux, commencés cet été, aboutirent à la découverte de quatorze tombeaux, dans lesquels on trouva quinze squelettes, des bijoux, des fragments de costumes. Saint-Nicolas se révélait comme une véritable nécropole princière;

1. *Buletinul Comis. Monum. Ist.*, VIII (1915), p. 141-3.
2. *Ibid.*, IX (1916), p. 54-9.
3. Diehl, *o. c.*, p. 736.

c'était le Saint-Denis des premiers voïvodes de Valachie. En attendant la description détaillée, avec photographies et dessins à l'appui, que la Commission des Monuments ne manquera pas d'en donner, il n'est peut-être pas inutile de résumer brièvement les résultats de ces fouilles et d'en indiquer d'une façon sommaire les traits essentiels.

II

Les tombes, dispersées sur toute l'étendue de la nef, peuvent néanmoins se partager en deux groupes : celui de droite et celui de gauche, si l'on a soin de se placer en face de l'autel, en entrant dans l'église. Deux tombes, au milieu, relient entre eux ces deux groupements. Celui de droite est certainement le plus important : il comprend six tombeaux, échelonnés de l'iconostase aux colonnes qui encadrent l'entrée du narthex. C'est entre les deux colonnes de droite, que l'on a trouvé, sous une dalle sans inscription, étendu dans une sorte de sarcophage aux parois de pierre, le squelette d'un prince qui occupe évidemment la place d'honneur et qui pourrait être le fondateur de l'église.

Le mort semble avoir été d'une taille un peu au-dessous de la moyenne; les ossements sont en bon état, excepté le crâne qui est brisé au-dessus du front. Faut-il y voir une trace de blessure? Sous le menton, dans la poussière et les débris d'étoffe, on a retrouvé des cheveux et des poils de barbe, dont la couleur brune s'est conservée à travers les siècles. Jusqu'à mi-corps, le costume en drap rouge foncé ne s'est pas effrité, et permet de reconstituer un habillement assez semblable à celui du voïvode inconnu peint au-dessus de la porte d'entrée. Celui-ci est représenté comme un homme maigre, brun, de petite taille; le visage est encadré par une barbe épaisse et de longs cheveux très foncés. Le pourpoint ajusté du mort est pourvu de manches étroites, garnies de petites perles, et d'une riche ceinture brodée d'or. Joignons-y les pantalons col-

lants et les bottes pointues, de cuir jaune, du personnage de la fresque, nous aurons un ensemble d'allure tout à fait occidentale. C'est dans des vêtements de la même coupe que Charobert et Louis Le Grand d'Anjou sont figurés dans les chroniques hongroises. Cette façon de s'habiller est d'ailleurs spéciale au XIVe siècle. « Le trait saillant de la mode nouvelle qui apparaît vers 1340, fut, pour les hommes, l'adoption subite de vêtements extrêmement courts, non plus flottants, mais ajustés, et qui, par conséquent, durent être fendus du haut en bas, ou tout au moins de l'encolure à la taille, et boutonnés ou lacés[1] ». C'est bien là le pourpoint, qui ne faisait pas un pli, qui, « dessinait une poitrine bombée et une fine taille », dont « les manches étroitement ajustées étaient toujours boutonnées sur l'avant-bras[2] ». Tout aussi caractéristique est l'habitude de porter la ceinture sur ce vêtement de dessus, mais de la placer un peu au-dessous de la taille. C'est ce que nous trouvons à Argesh, où l'on suivait fidèlement, à ce qu'il semble, la mode occidentale, « des 2e et 3e quarts du XIVe siècle[3] ». C'est aussi à cette époque que l'on porta les ceintures les plus luxueuses. N'oublions pas de mentionner la petite couronne, le « chapel » du mort, au-dessus duquel un léger tissu de fils d'or recouvre la tête. Sur ses doigts, on a retrouvé quatre bagues finement travaillées, en or, serties de pierreries. Deux portent, en lettres gothiques, des formules latines de prière, invoquant la Vierge et le Christ: « AVE MARIA GRACIA PLENA DOMINUS TECUM » et « IESUS HRISTUS AUTEM TRANSIENS PER MEDI[UM] ». Celle-ci, sur laquelle est enchâssé un beau camée antique, au profil de femme, porte aussi des initiales : ALM, qui seraient peut-être celles de l'orfèvre[4].

1. Enlart, *Manuel d'archéologie française*, t. III, *Le Costume*, p. 71.
2. *Ibid.*, p. 74.
3. *Ibid.*, p. 80.
4. M. Enlart a bien voulu nous indiquer que ces initiales pourraient être $\overset{G}{A}LA$ et avoir une signification magique. L'inscription elle-même a un pouvoir cabalistique, et la bague porte aussi, au-dessus des initiales, l'étoile à six pointes, le « signe de Salomon ».

Les boutons qui ferment le devant de la tunique ne sont pas moins intéressants; on y retrouve, gravé sur leur surface plate, l'écusson « au premier parti fascé d'argent et de gueules de huit pièces » qui est celui des rois de Hongrie. Ce symbole de suzeraineté se retrouve aussi sur les premières monnaies des princes valaques de cette époque[1].

Ce qui donne à la découverte de ce tombeau une importance capitale, c'est le joyau en or massif qui reluit au-dessus de la ceinture et qui lui sert de fermail. Était-ce en même temps un reliquaire? On a pu le supposer en remarquant deux petites vis qui retenaient un couvercle; mais l'intérieur était vide. D'ailleurs, les motifs de l'ornementation n'ont rien de religieux : ce n'est pas une chapelle, c'est un château-fort en miniature. De chaque côté se dresse une grosse tour crénelée à meurtrières; des arcs-boutants à galeries montent vers une sorte de petit donjon qui couronne l'édifice. Au centre, sous la balustrade étagée qui le supporte, une grande fenêtre en ogive s'ouvre entre deux tourelles terminées par de petits pavillons. Deux personnages minuscules y montent la garde : l'un, tête nue, aux tresses ramenées sur les tempes; l'autre, coiffé d'une chape qui ne laisse voir que l'ovale du visage. Au milieu de cette fenêtre se dresse en relief, sur une plaque de bronze aux reflets d'émail bleuâtre, la silhouette étrange d'un cygne à tête de femme : il n'y a pas à se méprendre sur la nature des longues boucles frisées, retombant régulièrement de chaque côté de la figure. Que signifie cet énigmatique symbole? On n'en a pas encore trouvé le sens.

Au-dessous de la fenêtre, trois petites ouvertures rondes laissent voir à jour un trèfle et deux fleurs de lys. Dans l'ensemble, cette belle pièce d'orfèvrerie, qui pèse environ 300 gr., présente quelque ressemblance avec le blason de Louis le Grand d'Anjou, roi de Hongrie, qui fait partie du trésor de la chapelle hongroise fondée par ce souverain à Aix-la-Chapelle, en

1. Hasdeu, *Etymologicum Magnum Romaniae*, t. III, *verbo* Ban, pl. A.

l'honneur des Saints Patrons de la Hongrie[1]. C'est le même enchevêtrement de tours, de tourelles, de niches à personnages, d'ailleurs assez caractéristique de l'orfèvrerie allemande de l'époque « qui procède directement de l'architecture »[2]. Il n'est pas non plus sans intérêt de constater que le blason de la chapelle hongroise est attribué à des orfèvres transylvains. Il y avait alors à Cluj (Kolosvar) une école célèbre d'orfèvrerie, qui avait produit des maîtres illustres. Deux d'entre eux, des Saxons, Georges et Martin « de Klussberch », fils du peintre Nicolas, étaient arrivés à une grande réputation. Ils furent chargés par l'empereur Charles IV de décorer la fontaine de Saint-Georges, dans la cour intérieure du Hradschin de Prague. On leur attribue aussi plusieurs pièces du trésor d'Aix-la-Chapelle. Dès 1370, ils travaillaient pour l'évêque Démètre d'Oradéa (Grosswardein). Il ne serait pas impossible que le fermail d'Argesh, avec son architecture compliquée et un peu surchargée, fût de la même provenance[3]. En tout cas la Transylvanie, connue depuis des siècles pour la richesse de ses mines d'or, était certainement un centre important d'orfèvrerie[4]; et la Valachie a été, de tout temps, un débouché naturel pour les produits de l'industrie transylvaine. Le tombeau ne contenait pas d'autres bijoux. Il faut enfin remarquer que le squelette semble avoir été enveloppé dans une espèce de linceul : on a retrouvé des morceaux d'étoffe rouge brodée de croix aux bras tordus. Un réseau de lames de cuir incrustées de petites perles retenait les mains.

A ses pieds, dans une autre excavation, un squelette d'enfant; quatre boutons gravés portant les initiales R, O, I,

1. Reprod. dans Pulsky, Radisics et Molinier, *Chefs-d'œuvre d'orfèvrerie ayant figuré à l'exposition de Budapest*, 1884, t. II, p. 94.

2. Barbier de Montault, *Le trésor du dôme d'Aix-la-Chapelle*, Bulletin Monumental, 5e série, t. V, 1877, p. 406.

3. Dans une récente communication à l'Académie des Inscriptions (séance du 21 janvier 1921), M. Iorga a cru toutefois y reconnaître un travail français.

4. V. J. Hampel, *Die Metallwerke der ungarischen Kapelle im Aachener Münsterschatze*, Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins, XIV, 1892, p. 63 sq.

en lettres gothiques et un aigle. Une troisième tombe, à côté, avait été profanée. Devant l'autel, dans le coin de droite, une grande dalle très effacée montre encore un écu triangulaire, dont on ne peut plus reconnaître les armoiries. L'inscription slavonne, en marge, a été complétée par M. Draghiceanu : « Voislav, fils du défunt Voïvode, Io Alexandre, est mort au mois de janvier[1] ».

Dans ce groupe de trois tombeaux, contre le côté Sud de l'église, on a ramassé une aigrette en fils d'argent, des boutons, un diadème de lames d'or et une bague.

Les deux tombes du milieu ne présentent pas un bien grand intérêt. L'une avait été profanée; mais l'on y avait oublié, parmi les ossements, une belle bague portant une améthyste. Celle de gauche contenait une boucle d'oreille en or, une agrafe de manteau représentant une femme en robe à longues manches[2], et quelques écailles de cuivre. Il reste des fragments de la dalle funéraire; avec quatre lettres cyrilliques : l, a, i, s, M. Draghiceanu croit pouvoir reconstituer (*V*)*la*(*d*)*is*(*lav*). Un bracelet d'or porte deux lions très finement gravés, et une lettre stylisée — un S couché.

Entre les deux colonnes de gauche, sur la même ligne que ce dernier groupe, est enterré le squelette d'un homme encore jeune, qui avait deux superbes bagues en or : l'une a deux lions affrontés et l'inscription allemande « Hilf Ghot », en caractères gothiques. L'autre, plus massive, porte une intaille antique, en pierre rouge; on y voit deux personnages, dont l'un tient un caducée. Une inscription slavonne fait le tour de l'anneau : † ... udobą prĭste(nĭ)[3] ». C'est très probablement un anneau

1. *Rev. Istorica*, VI, p. 178, Bucarest 1920.

2. La robe à taille, décolletée, et les longues manches à coudières appartiennent aussi à la 2e moitié du XIVe siècle (Enlart, *op. cit.*, p. 94).

3. L'ornement et la forme des lettres rappellent des bagues bulgares du XIVe siècle publiées par M. J Ivanov dans le *Bulletin de la Société archéologique bulgare* (t. II, fasc. 1, 1911, p. 1-14). Nous remercions MM. Al. Bélić, J. Ivana et G. Millet qui ont bien voulu examiner notre photographie et nous aider de leurs conseils.

sigillaire à la mode d'Occident, où l'on utilisait beaucoup les camées et les pierres gravées de l'antiquité.

Au pied de la colonne qui fait face à l'autel et sur laquelle est peint le guerrier sans tête, on a trouvé des ossements de gens très jeunes, entre quinze et vingt ans. Le costume a disparu; il ne reste que des ornements métalliques, qui étaient cousus ou appliqués sur l'étoffe. Leur forme est curieuse et rappelle assez bien celle des fleurs de lys. Une petite figurine en or représente un jeune homme assis, les jambes croisées, accoudé sur le genou droit. La nature de l'objet et le costume du personnage indiquent un travail occidental : les chaussures longues et pointues, les pantalons et les manches collantes, le large manteau flottant et les cheveux bouclés, s'arrondissant au-dessus de la nuque. C'est probablement une de ces « enseignes civiles » que la mode du temps obligeait à porter sur les vêtements.

Si l'on examine de plus près le guerrier peint sur la colonne, on s'aperçoit qu'il porte, par dessus une longue tunique rouge, une armure en écailles de métal; il a une épée au côté et tient une lance en main. Au-dessous de lui, l'écu qui portait ses armes est presque complètement effacé; on distingue aussi le casque, sans visière, à la longue crinière rouge, pas très différent de celui qui figure sur les monnaies valaques de la fin du XIV^e^ siècle. Détail d'une grande importance : sur la manche droite, des fleurs de lys se détachent très nettement en jaune sur fond vert. Sur les écailles de l'armure, un signe ressemblant à un E renversé rappelle des ornements de même forme, retrouvés au-dessous, dans le tombeau, pêle-mêle avec les lys dorés.

Une statue de chevalier luttant avec un lion, dans l'église Saint-Jean de Troyes, du XIV^e^ siècle, nous montre un accoutrement assez semblable[1]; ce qui confirme une fois de plus le caractère nettement occidental de l'armure, transition

1. Vitry et Brière, *Doc. de sculpture française du moyen âge*, pl. LXXXIX, 9.

entre la cotte de mailles d'autrefois et le « harnois plain » d'acier poli qui sera adopté dans toute l'Europe au XV^e siècle[1].

Les deux derniers tombeaux du groupe de gauche ne contiennent rien d'intéressant.

Ce résumé, trop bref et superficiel, permet pourtant de dégager un des traits essentiels de cette découverte : l'aspect occidental — féodal et catholique — de ces morts enterrés dans une église byzantine et orthodoxe. L'écusson hongrois et les fleurs de lys indiquent des rapports de vassalité envers les Angevins de Hongrie, qui gouvernèrent le royaume de Saint-Étienne, sous Charles-Robert et Louis le Grand, de 1308 à 1382. D'ailleurs, la nature même de certains objets et les costumes semblaient bien indiquer le XIV^e siècle. Il manquait toutefois la confirmation d'un témoignage précis, d'une date. C'est à M. Norocea que revient le mérite de l'avoir trouvée. Il découvrit, sur le côté Nord de la nef, une inscription slavonne antérieure à la première peinture de l'église, qu'il put déchiffrer ainsi : « Le grand Voïvode Basarab est mort à Câmpu-lung l'année (de la création du monde) 6860=1352. »

III

Il convient d'ajouter à ces découvertes récentes une pierre sculptée connue depuis longtemps sous le nom de « Statue de Radu Negru », le fondateur légendaire de la principauté valaque, auquel on attribuait aussi la construction de Saint-Nicolas.

Cette pierre, qui se trouve aujourd'hui au Musée National des Antiquités de Bucarest, était d'abord reléguée dans un coin de Saint-Nicolas Domnesc de Argesh. Une vieille chronique l'y signalait déjà[2]. Un voyageur français, Bellanger, déclare avoir

1. Enlart, *o. c.*, p. 503-4.
2. Sincai, *Cronica Romănilor*, ed. 1886, t. I, p. 394.

examiné « sous le portique de l'église paroissiale, la statue en pierre du premier Prince de la Valachie Raddo Negro, dont nous pûmes encore, malgré les dégradations du temps, admirer l'étrange costume, bizarre accoutrement, mi-partie de cuir et de fer...[1] » A-t-il vu ce « bizarre accoutrement » dans une marqueterie recouvrant la pierre, ou a-t-il cru le deviner dans la sculpture? L'état déplorable de celle-ci, brisée en plusieurs endroits et en grande partie effacée, rend les recherches bien difficiles. En l'examinant avec attention on peut toutefois distinguer ce qui suit[2].

La « statue » est évidemment une pierre tombale, portant en relief, sur sa face supérieure, l'effigie d'un homme couché, les mains ramenées sur la poitrine. A sa droite, une bordure festonnée fait le tour de la pierre, laissant voir dans un coin, au-dessus de la tête, les caractères slavons GERG et un ornement qui pourrait être une fleur de lys[3]. Le mort portait la barbe; de longues boucles de cheveux descendent de chaque côté sur les épaules. Il est coiffé d'un haut bonnet cylindrique; une longue robe descend jusqu'à ses pieds. Par dessus ce vêtement, une petite pèlerine courte s'arrondit sur sa poitrine, remontant en franges sur les épaules. La main droite, repliée sur le corps, laisse voir une manche étroite et ajustée jusqu'au coude. De là descend, vers le bas de la pierre, une ligne très indistincte, qui pourrait représenter la manche coupée du manteau. Entre la main droite et le bord de la pèlerine, une branche en relief, avec des feuilles, semble être un motif de broderie. La main gauche, ramenée sur le ventre, sort d'une manche large et flottante. La partie inférieure de la pierre est tellement effacée qu'on n'y peut rien distinguer.

Ce n'est pas assurément le seul tombeau roumain sur lequel figure une effigie funéraire. Il y en a plusieurs exemples en Valachie, du XVI[e] et même des premières années du XVII[e] siècle,

1. *Le Kéroutza*, Paris 1846, t. II p. 430.
2. Reprod. dans Marienescu, *Negru-Voda*, An. Ac. Rom. S. hist., t. XXXI.
3. Onciul, *Originile Principatelor Române*, p. 221.

à Argesh dans l'église du monastère, à Vierosh, à Staneshti. Mais les princes, ou les hommes de guerre, qui y sont enterrés, se sont fait représenter à cheval, la masse d'armes ou l'épée au poing. En Moldavie, comme nous le fait observer M. Iorga, on avait adopté l'habitude byzantine de broder l'effigie du mort sur l'étoffe qui recouvrait la pierre. Mais sculpter en relief, sur la dalle du tombeau, une figure couchée, « un gisant », n'est pas dans les traditions orthodoxes; il y a là encore quelque chose d'occidental.

Cette habitude, en Occident, n'était pas très ancienne. « C'est dans les dernières années du XII^e^ siècle, suivant toutes les vraisemblances, que l'on vit pour la première fois une statue couchée sur un tombeau[1] ». A la fin du XIV^e^ siècle, les statues à genoux deviennent plus nombreuses. Contrairement à la Renaissance, qui recherchait le nu jusque dans les effigies tombales, le moyen âge représentait ses morts avec tout le faste et l'éclat dont ils avaient joui sur terre; c'est aussi pourquoi le costume, à cette époque, a une importance considérable. Il n'est pas trop difficile de reconnaître celui du « gisant » inconnu et d'en préciser l'époque.

Ce large manteau à pélerine qui recouvre des vêtements ajustés, c'est la « houppelande », qui apparaît vers 1370. « C'est une ample robe analogue à la housse, mais ouverte par devant de haut en bas, et pourvue de très amples manches, évasées, souvent longues et tailladées[2] ». La pèlerine à franges, parfois rattachée à un chaperon, parfois indépendante, c'est le « collet » que l'on porte assez fréquemment à partir de 1340[3]. Le haut bonnet se retrouve sur une gargouille de Troyes[4]; il vient d'ailleurs d'Orient et fournit au XV^e^ siècle « les chapeaux à la façon de Turquie[5] ». De sorte que, malgré la grossièreté de la

1. Mâle, *L'Art religieux à la fin du moyen âge en France*, p 429.
2. Enlart, *ibid.*, p. 79.
3. *Ibid.*, p. 153.
4. Vitry et Brière, *o. c.*, pl. LXXXIX, n° 1.
5. Enlart, *ibid.*, p. 149.

sculpture et les outrages du temps, c'est bien le costume d'un grand personnage habillé à la mode d'Occident que l'on peut reconnaître sur la plus ancienne des pierres tombales roumaines. Il suffit pour s'en convaincre de regarder les miniatures du commencement du XV^e^ siècle qui illustrent un manuscrit du « Livre de la Chasse » de Gaston Phoebus, comte de Foix[1].

On pourrait objecter que ceci ne suffit pas pour établir l'époque. « Il ne faut pas s'étonner, dit M. Mâle, de voir d'anciens tombeaux refaits après un siècle ou deux et décorés alors de statues. Les moines, qui avaient le culte des souvenirs, ont souvent, au XIII^e^ ou au XIV^e^ siècle, donné aux fondateurs de leurs abbayes des tombeaux dignes d'eux[2]. » On voit des morts du XI^e^ siècle représentés dans le costume que leurs descendants portaient deux cents ans plus tard. Ainsi le voulait la piété naïve du temps. Mais il n'est guère probable que ce soit le cas à Argesh. Le XIV^e^ siècle y a si bien imprimé sa marque, dans l'inscription retrouvée sur le mur de l'église, dans les bijoux et l'habillement des morts, qu'il n'y a pas lieu d'assigner une autre date à la pierre de Radu Negru[3]. D'après une tradition recueillie par Tocilescu[4], sa place aurait été d'abord « près de l'ancienne entrée de l'église, là où se trouvent les sièges princiers ». C'était là que la légende voyait le tombeau du fondateur; c'est là aussi, entre les deux colonnes de droite, que l'on a déterré le Voïvode à la riche ceinture et au pourpoint brodé. Cette pierre serait-elle la sienne? Cela ne serait pas impossible.

Signalons encore la photographie d'une terre cuite ramassée dans la cour de Saint-Nicolas, et représentant un personnage à cheval, avec un large manteau flottant. L'original se trouve à Râmnicu Vâlcea.

1. Bibl. Nat. Ms. fr. 616, reprod. des 87 miniat. avec notice de G. Coudere, Paris, s. d.
2. *O. c.*, p. 429 sq.
3. Cf. Onciul, *Bulet. Comis. Mon. Ist.*, IX, p. 63, n. 1.
4. *An. Acad. Rom.*, 2^e^ série, S. Hist., t. VIII, 1887, p. 161.

Enfin, on a ramassé, plus récemment, dans les fondations mêmes de l'église, sous l'autel, une petite pièce d'argent ayant 15 mm. de diamètre et pesant 0,65 gr. Elle porte dans un cercle une belette entre deux étoiles et l'inscription † MONETA REGIS P (*ro*) SCLAVONIA; au revers la croix hongroise à deux branches, cantonnée d'une étoile, d'un croissant et de deux têtes couronnées et affrontées. On y a reconnu sans peine un denier du Ban hongrois de Slavonie[1]. Les initiales R, L (Rex Ladislaus) indiquent le règne de Ladislas le Coman, roi de Hongrie de 1272 à 1290; le fait que cette monnaie a certainement été perdue pendant que l'on travaillait à la construction de l'église fait supposer à M. Moisil, directeur de la *Chronique numismatique*, que l'édifice ne saurait être antérieur à 1272, date de l'avènement du roi Ladislas[2].

IV

On a essayé d'identifier les squelettes, de mettre un nom sur chacun de ces morts anonymes. La tradition indiquait le grand tombeau de droite comme étant celui de Radu Negru, de Radu le Noir, celui auquel la légende recueillie par les plus anciennes chroniques attribuait à la fois la fondation de la ville et de la principauté. C'était l'ancêtre mythique de la dynastie, qui serait descendu des montagnes de Transylvanie à la fin du XIII^e^ siècle et aurait fait surgir du néant l'Etat valaque, « la seigneurie du pays roumain ». M Onciul a démontré que ce conquérant légendaire, dont la tradition monastique avait conservé le souvenir, n'était autre que le prince Radu Basarab, qui régna vers 1380. Sa piété et de riches donations au couvent de Tismana lui avaient valu la reconnaissance des moines et de

1. Cf. Rupp, *Numi Hungariae*, I, p. 97 sq.
2. *Cronica Numismatica*, I, (Buc. 1920), p. 40-1.

leurs chroniqueurs[1]. On pourrait alors se demander si ce n'est pas lui qui occupe, dans l'église d'Argesh, la place d'honneur que lui reconnaît l'historiographie.

Ce n'est pas l'avis de M. Iorga ; pour lui le voïvode inconnu ne peut être que celui sous lequel la bâtisse a été commencée, et dont le nom et la date de mort sont inscrits sur le mur de l'église : Basarab le Grand, avec lequel la principauté de Valachie entre dans l'histoire[2].

Pour bien se rendre compte de l'importance de cette date de 1352 et des modifications qu'elle apporte à la chronologie des premiers princes roumains, il faut rappeler brièvement les origines et le développement de l'état valaque et de cette dynastie des Basarab dont la fortune se confondit pendant deux siècles avec celle de leur pays[3].

Depuis que le royaume apostolique de Hongrie avait acquis le pays « au-delà des forêts », la forteresse naturelle des Carpathes transylvaines, il y avait favorisé la colonisation saxonne et flamande ; il avait été amené ainsi, par la force des choses, à élever des prétentions sur les territoires situés entre les montagnes et le Danube, où les pâtres valaques gardaient leurs troupeaux. Il y avait vu passer, au XII^e^ siècle, les armées byzantines de Manuel Comnène ; plus tard le nouvel empire bulgare, fondé par des chefs d'origine valaque, y avait contrebalancé son influence. Le peuple sauvage des Comans, allié des tzars assanides, occupait ces régions et n'en sortait que pour aller piller les contrées voisines et surtout la frontière hongroise. C'est pour mettre un terme à ce pillage continuel qu'André II appela, en 1211, les chevaliers de l'Ordre Teutonique et leur concéda la « Terra Byrsae » (Burzenland), le coin Sud-Est du

1. *Originele Principatelor Române*, p. 61-5. M. Onciul avait cru reconnaître ce prince dans le personnage sans tête de la colonne de gauche, de même que le Voïvode au-dessus de la porte du narthex était pour lui Alexandre Basarab, père de Radu, mort en 1364 (*Buletinul Comis. Mon. Ist. Ibid.*).

2. V. *Rev. Istorica*, VI, Sept. 1920, p. 179.

3. V. Iorga, *Gesch. des Rum. Volkes*, Gotha, 1905, t. I, pp. 120-47, 248-80, et *Hist. des Roumains et de leur Civilisation*, Paris, 1920, pp. 52-71.

plateau transylvain, et ce qu'ils pourraient conquérir au-delà des monts. L'ordre y fit de rapides progrès; la colonisation allemande s'établit à Câmpu-Lung et en fit un centre de propagande catholique. Des châteaux-forts jalonnaient l'avance et contenaient les vaincus. Les Teutoniques auraient certainement réalisé entre le Danube et les Carpathes ce qu'ils achevèrent plus tard en Prusse Orientale, s'ils n'avaient pas éveillé l'attention et l'envie du roi de Hongrie. En deux expéditions, son fils Béla substitua l'autorité directe de la couronne à celle des chevaliers de l'Ordre. En 1233, le premier Ban hongrois s'établissait à Severin, aux Portes de Fer, menaçant la province bulgare de Vidin. Le Pape songeait à nommer un nouvel évêque pour hâter la conversion des Valaques schismatiques, soumis jusque-là aux Comans. La domination hongroise se consolidait rapidement dans ce pays « transalpin ».

Soudain l'invasion mongole se répandit sur l'Europe comme un raz de marée. Devant la formidable organisation des armées de Souboutaï, les contingents féodaux de Pologne et de Hongrie se dispersèrent, « comme les feuilles d'automne ». Pendant deux ans, les préfets et les commandants d'étapes mongols firent peser sur le pays conquis tout le poids des réquisitions brutales et de la tracasserie administrative. Le royaume de Saint-Étienne semblait avoir sombré dans la tourmente.

Il devait pourtant se relever assez vite. Cinq ans après la retraite des cavaliers tatares, le roi Béla IV appelait, en 1247, les chevaliers de Saint-Jean pour assurer la défense de ses frontières. Il leur concédait, en y réservant ses droits, « la terre de Severin et toute la Comanie depuis l'Olt et les montagnes ultransylvaines ». Mais ils devaient laisser les Valaques en possession de la seigneurie de Litovoi (ou Lytuon), et, sur la rive gauche de l'Olt, respecter les limites « de la terre de Seneslav, voïvode des Valaques ». Les Hospitaliers ne semblent pas avoir persévéré longtemps dans cette entreprise. Il n'en reste pas moins vrai que nous avons là la première mention d'États roumains *organisés* dans ces régions. On a pu retrouver

dès le XI[e] siècle, du côté de la Dobrogea, des traces assez vagues de petites seigneuries ; mais c'est bien dans ce diplôme que l'on précise pour la première fois des limites et une situation internationale.

Le voïvodat d'Olténie se montra d'abord plus entreprenant. Profitant des troubles de Hongrie, il s'empara de territoires de la Couronne et refusa de reconnaître la suzeraineté magyare. Mais le voïvode fut tué dans un combat vers 1279, et son frère Barbat, fait prisonnier, dut payer une forte rançon et prêter hommage.

Qu'advint-il pendant ce temps de l'autre principauté, celle de Seneslav, sur la rive gauche de l'Olt ? Comment cet Etat put-il vivre, se développer et tirer profit des guerres entre Hongrois et Bulgares et de la révolte des Comans ? Il y a là un effort tenace et persévérant d'un demi-siècle, dont aucun document précis n'a conservé la trace. Il est pourtant certain que les princes qui résidaient dans cette région — peut-être même à Argesh — étendirent peu à peu leur autorité sur l'Olténie, sur la colonie allemande de Câmpu-Lung, à l'Est, sur les plaines danubiennes, à l'Ouest, jusqu'à Severin. Profitant des terribles guerres civiles qui divisèrent la Hongrie, après l'extinction de la race d'Arpad, et qui opposèrent pendant de longues années Othon de Bavière à Charles-Robert d'Anjou, la nouvelle principauté se détacha de tout lien de vassalité. Et c'est ainsi qu'en 1330 le nouvel état valaque, la « Seigneurie de toute la Terre Roumaine », entre toute armée dans l'histoire, au fracas des batailles.

Un contingent valaque, qui combattait dans l'armée du tzar bulgare Michel contre les Serbes, fut entraîné dans la défaite de Velbuzd. Ces troupes, le voïvode Basarab, fils d'Ivanko ou Tychomir, les avait envoyées comme allié, et aussi comme parent : sa fille avait épousé le neveu du souverain bulgare. C'était en même temps prendre une part active à la politique balkanique. Il n'eut pas le temps de méditer longtemps sur les causes de cet échec ; un danger beaucoup plus grave menaçait la Valachie.

Ayant réussi, après de longues luttes, à rétablir partout son autorité contestée, Charles-Robert de Hongrie s'avançait vers le Sud à la tête d'une grande armée. Il s'empara rapidement de Severin et envahit le pays de Basarab. Celui-ci lui fit dire par des envoyés qu'il était prêt à céder Severin, à payer un fort tribut et même à faire élever son fils, comme otage, à la cour hongroise; mais qu'il y aurait danger si le Roi s'aventurait plus loin. L'Angevin orgueilleux et hautain répondit « qu'il le tirerait par la barbe de son repaire ». Bientôt les colonnes d'invasion, égarées dans le dédale des vallées étroites et boisées, ne surent plus comment s'en aller. Une trêve fut conclue que le « perfide schismatique » s'empressa de rompre : l'armée royale, surprise dans un défilé, y subit un horrible désastre. « Et ils étaient comme des poissons pris dans les rêts. » C'est à grand'peine que le Roi put s'échapper, grâce au dévouement de quelques fidèles. Il ne devait plus essayer de soumettre les Valaques[1].

Il est donc assez curieux de constater que lorsque son successeur, le roi Louis, vint en Transylvanie dans l'été de 1343[2], il y reçut l'hommage « d'un certain Prince ou Baron très puissant, Alexandre Voïvode Transalpin, qui s'était révolté au temps du roi Charles son père[3] ». C'est probablement le même qui figure sous le nom d'Alexandre « Bassarati » dans une lettre de 1345 du pape Clément VI au Roi de Hongrie, dans laquelle on énumère un certain nombre de seigneurs « Olahi Romani », Valaques Romains, favorables à la propagande catholique[4]. Mais, chose remarquable, il n'est désigné dans ce document que comme un « nobilis vir », noble homme, dont le seul privilège est d'être placé en tête de la liste. Ce qui faisait

1. Chron. de Thurocz, Schwandtner, *Scriptores Rerum Hungaricarum*, Vienne 1746, t. I, pp. 163-5.
2. Huber, *König Ludwig I von Ungarn u. die ungarischen Vasallenländer*, Archiv. für oesterr. Geschichte, LXVI (1885), pp. 7-10.
3. *Chron.* de Jean de Kükülló, Schwandtner, *o. c.*, p. 174.
4. Hurmuzaki, *Doc.* I, 1 n° DLI, pp. 697-8, facsim. 152-3.

supposer à Huber[1] que c'était le fils du vainqueur de 1330.

On a retrouvé, en effet, à Campu-Lung la pierre tombale de « Nicolas Alexandre Voïvode, fils du Grand Voïvode Basarab, mort le 16 novembre 1364 ». On pouvait donc supposer que son père était mort avant la réconciliation avec le roi de Hongrie.

Mais cette hypothèse ne peut plus se soutenir devant l'affirmation nette et précise du graffite de Curtea d'Argesh, qui prolonge de dix ans, jusqu'en 1352, le règne du « Grand Basarab ». M. Onciul avait donc raison de supposer qu'Alexandre n'avait qu'un rôle de subordonné, et qu'il avait tout au plus été associé au trône du vivant de son père. Cette mesure était très fréquente au moyen âge : chez les Capétiens ce fut une tradition jusqu'à Philippe-Auguste. Elle était d'autant plus explicable dans ces pays où la succession au trône était encore mal assurée, que nous voyons en 1359 le roi Louis récompenser des nobles qui s'étaient enfuis de Valachie pour ne pas suivre le Voïvode dans sa rébellion. Cette présence de feudataires turbulents sur leur frontière pourrait avoir été une des causes qui décidèrent le vieux Basarab et son fils à se réconcilier avec leur suzerain (Huber, *ibid.*, p. 9). Peut-être l'expansion rapide de l'empire serbe d'Etienne Douchan y fut-elle aussi pour quelque chose.

Le nouveau prince se montra d'abord très favorable à l'influence occidentale. Sa seconde femme, Claire de Doboka, issue d'une grande famille transylvaine, était catholique, et devait mériter plus tard les éloges du Pape pour son zèle de propagande. Ses filles firent de très beaux mariages : l'une épousa Strashimir, l'empereur bulgare de Vidin, une autre, Ancha, devint reine de Serbie. Une troisième fut mariée en 1356 à Ladislas, duc d'Oppeln en Silésie; on a retrouvé récemment sa tombe dans l'église Sainte-Elisabeth d'Oradea (Grosswardein)[2]. Par les mariages comme par les guerres, la

1. *Ibid.*, p. 8.
2. Iorga, *Rev. Ist.*, ibid.

Valachie devenait le trait d'union entre l'Orient balkanique et l'Occident latin.

Les bons rapports avec la Hongrie se gâtèrent à la fin du règne : le 5 janvier 1365, le roi Louis ordonne un rassemblement de troupes et parle avec indignation du Voïvode défunt qui aurait cessé de reconnaître sa suzeraineté; son fils Ladislas ou Vlayko, bien plus coupable encore, avait offensé la Majesté royale en se proclamant lui-même prince de Valachie. Cette insolence devait être sévèrement châtiée.

Quelques années auparavant, un autre rebelle, Bogdan de Maramuresh, s'était taillé une principauté dans le Nord, et avait réussi à se maintenir entre les vallées de la Moldova et du Sereth, malgré les efforts des gens du Roi. Ainsi, en plein territoire de colonisation magyare et allemande au-delà des Carpathes, surgissait un nouvel état roumain, la Moldavie, qui devait peu à peu s'étendre vers le Dniestr et la Mer Noire et ouvrir au commerce oriental de nouvelles voies de communication. L'expédition contre Vlayko de Valachie visait peut-être aussi cette région.

Les événements de Bulgarie vinrent fort à propos modifier la situation. La mort du tzar Alexandre laissait le pays divisé entre Strashimir de Vidin et Shishman de Tirnovo. Les rois de Hongrie avaient de tout temps désiré la conquête de Vidin qui leur assurait la domination du Danube; Louis d'Anjou reprit ces projets à son compte. Il voyait grand : la prise de la forteresse devait être le commencement de la grande campagne contre les Turcs. Un souffle de croisade agitait l'Europe : le Pape prêchait, Pierre de Lusignan attaquait l'Égypte et débarquait à Alexandrie. Le Roi de France proposait généreusement d'envoyer contre les Infidèles les grandes compagnies de routiers que la paix avec l'Angleterre rendait disponibles; c'était le meilleur moyen de débarrasser son pays de ces brigands. Arnoul d'Audrehem alla conférer à ce sujet avec le Roi de Hongrie; le plan reçut même un commencement d'exécution, mais échoua devant la résistance de Strasbourg

et de Bâle qui ne voulaient pas permettre le passage des mercenaires[1]. Cela se réduisit finalement à l'équipée d'Amédée de Savoie et à la prise de Vidin, avec l'aide de Vlayko de Valachie, qui était rentré en grâce. La nouvelle conquête fut érigée en Banat hongrois de Bulgarie; le Voïvode valaque, déjà pourvu du Banat de Severin, reçut encore en fief le duché de Fagarash, ce qui devait le rattacher davantage à la Couronne. Trois ans plus tard, en bon vassal, il aidait son suzerain à repousser la contre-attaque de Shishman, qui se rapprochait de plus en plus des Turcs. Ce fut pour la politique orientale de Louis d'Anjou l'apogée : en même temps que l'expansion militaire et diplomatique, la propagande religieuse des Franciscains faisait de rapides progrès. En Bosnie ils convertissaient un grand nombre de Pauliciens; en Valachie un évêque catholique (« episcopus Severini nec non partium transalpinarum ») venait s'installer à Argesh; une chapelle latine, dont la fondation est attribuée à la princesse Claire, s'élevait sur une hauteur en face de Saint-Nicolas, ayant d'ailleurs le même patron que l'église orthodoxe. Le métropolite grec, pour lequel Alexandre Basarab avait obtenu en 1359 la confirmation du Patriarche de Constantinople, trouvait là une dangereuse concurrence.

Ce fut encore le voïvode Vlayko qui rompit ces bonnes relations, en s'emparant de Vidin. C'était une déclaration de guerre; dans l'été de 1369 deux armées hongroises s'ébranlaient contre la Valachie. La première, conduite par le Roi, réussit à s'emparer de Severin; la seconde, aux ordres de Nicolas Voïvode de Transylvanie et formée surtout des contingents de cette contrée, s'aventura au-delà des montagnes et réussit d'abord à forcer le passage de la Ialomitza. Mais, entourée par les Valaques revenus en force, elle fut surprise et taillée en pièces : le Voïvode royal et son lieutenant étaient parmi les morts. Ce nouveau désastre décida du sort de la

1. V. Delachenal, *Hist. de Charles V.* Paris 1916, t. III, p. 221-24, 229-33, et Jorga, *Philippe de Mézières*, Paris, 1896, pp. 267-71.

guerre. Vidin fut rendu à Strashimir, beau-frère de Vlayko, qui en avait été dépossédé quelques années auparavant. Quant au prince de Valachie, dès le 25 novembre de la même année, il pouvait de nouveau signer ses actes : « par la grâce de Dieu et du Roi de Hongrie Voïvode Transalpin, ban de Severin et aussi Duc de Fagarash [1] ». En somme, en échange d'un hommage qui tendait de plus en plus à devenir une pure forme, le roi abandonnait Vidin et Severin, les deux clefs du Danube ; il reculait pour ne plus revenir.

En effet, en 1370, la mort de Casimir de Pologne lui laissait la couronne de ce pays, charge plus grande encore que l'honneur. Toute son activité allait désormais se tourner de ce côté ; l'offensive magyare vers le Sud-Est était enrayée.

La propagande catholique continua encore quelque temps à enregistrer des succès. Pour marquer sa réconciliation avec Louis de Hongrie, Vlayko avait reçu à Argesh l'évêque latin Grégoire, suffragant de celui de Transylvanie. Par une lettre du 8 avril 1370, le pape Urbain V l'invitait à se convertir lui-même et à suivre le bon exemple de sa belle-mère, la princesse Claire. La même année, le voïvode Latzko de Moldavie avait aussi demandé la création d'un évêché de Sereth. Mais des circonstances inconnues amenaient bientôt sur le trône de ce pays le Lithuanien Jurii Koriatowicz. En Valachie le moine Nicodème, venu de Serbie, fondait le monastère de Voditza, premier de toute une série de couvents qui devaient être autant de citadelles de l'orthodoxie gréco-slave. D'ailleurs, à partir de 1378, le Grand Schisme, qui devait diviser pour un demi-siècle l'église d'Occident, opposait Clément VII à Urbain VI. Même dans ces contrées éloignées, cette terrible querelle dut avoir sa répercussion. Le fait est qu'à partir de ce moment le catholicisme décline dans les régions carpathiques et danubiennes.

Le roi de Hongrie, occupé ailleurs, se tenait sur la défensive : il fortifiait le château de Törzburg, au sud de Brashov,

1. *Apud* Huber, p. 32.

en y amenant des brigands « hommes d'armes à pied et arbalétriers anglais[1] ». C'étaient peut-être des débris des grandes compagnies de la guerre de France ; peut-être aussi étaient-ils venus par l'Italie avec les bandes de Hawkwood. Le Valaque négociait avec les Turcs, devenus très puissants depuis qu'ils avaient écrasé sur la Maritza, en 1371, les Serbes du roi Vlkashin. Ceci lui attira une dernière fois le courroux de Louis le Grand ; le roi nomma en 1376 un ban hongrois de Severin. S'il y eut expédition, le résultat en fut nul ; car la Hongrie n'y gagna rien. En 1378, Twartko le Ban de Bosnie se proclamait Roi indépendant « de Serbie, Bosnie et Primorje ». C'était le recul de la domination hongroise en Orient ; elle ne devait y reprendre pied que sous l'empereur Sigismond, près de vingt ans plus tard.

On ne sait pas exactement quand Vlayko mourut. Dès 1377, un document hongrois[2] mentionne un frère de Vladislas, Radu. Celui-ci semble lui avoir succédé. Marié à une princesse au nom grec, Kallinikia, il fut un prince très orthodoxe et sut faire de grandes donations aux couvents de Nicodème. La Hongrie, après la mort de Louis le Grand en 1382, était retombée dans l'anarchie et la guerre civile ; elle ne devait rétablir son autorité éphémère sur le pays roumain qu'en 1394-5, au temps de Sigismond de Luxembourg et du Voïvode Mircea. Alors que les princes moldaves gravitaient vers la Pologne des Jagellons, l'état valaque put ainsi, pendant quelques années, mener une existence quasi-indépendante, et attendre de pied ferme l'invasion turque qui montait rapidement vers le Danube.

On peut donc limiter, de 1340 environ à 1375, la période de grande pénétration hongroise et catholique en Valachie au XIV^e^ siècle. Cette influence occidentale, que l'on ne faisait qu'entrevoir dans le récit des événements politiques et les formules des documents, était une réalité vivante : les fouilles de

1. *Chron.* de Jean de Küküllö, Schwandtner, *ibid.*, p. 193.
2. Karascsony, *Századok*, 1910, *apud* Iorga, *Rev. Ist.*, ibid.

I

II

III

IV

OBJETS DÉCOUVERTS A CURTEA DE ARGESH
(ROUMANIE)

Curtea de Argesh en sont la meilleure preuve. L'État roumain avait pu emprunter à l'Orient byzantin — soit directement, soit par l'intermédiaire de l'Empire bulgare — les titres des grands dignitaires, les formules de chancellerie, les premiers éléments d'organisation ecclésiastique, législative et financière. Il n'en est pas moins vrai que, dans les 2e et 3e quarts du XIVe siècle, ces souverains orthodoxes encourageaient la propagande catholique et s'adaptaient aux mœurs occidentales. Leur cour, bien plus fastueuse qu'on ne pouvait le supposer, s'habillait à la mode de Hongrie et arborait les fleurs de lys françaises que les suzerains angevins avaient apportées dans leurs nouveaux domaines. La richesse des costumes et l'éclat des bijoux semblent révéler plus clairement l'existence d'une classe noble, vivant de la grande vie internationale de la féodalité européenne; jusqu'ici on la distinguait mal dans quelques textes confus. Au-dessus des paysans vêtus de peaux de moutons, profondément enracinés dans leurs traditions séculaires, la civilisation d'Occident avait créé cette superstructure brillante et un peu artificielle. Comme dans les principautés franques de Morée et du Levant, les éléments latins se mêlaient aux formes byzantines.

Les fouilles continuent et finiront bien par nous révéler le secret que les morts ont si soigneusement caché dans l'anonymat de leurs tombes. Mais on peut dès à présent considérer l'église de Saint-Nicolas comme un tableau synthétique de l'évolution de l'État roumain. Il y a là dans ce rapprochement de bagues aux prières latines, d'inscriptions slavonnes et de peintures grecques, un symbole des influences diverses qui ont déterminé la vie politique et culturelle de ce peuple. Né sur les grands chemins des invasions, au croisement des routes de l'orthodoxie et du catholicisme, aux confins des civilisations latines et gréco-slaves, il a su maintenir, sous les couches de peinture étrangère, l'instinct de sa race et de sa langue, l'architecture robuste de sa vie nationale.

G. I. Bratianu.

LE THIASE D'OMBOS

L'ex-prince impérial Joachim de Prusse avait acquis en 1913 à Assouan un certain nombre d'*ostraca* inscrits en grec ou en égyptien et en avait fait don à l'Université de Strasbourg. Ceux d'entre eux qui se rapportent à un même sujet ont été publiés en 1914 par Fr Preisigke et W. Spiegelberg dans le 19e cahier de la collection de la *Wissenschaftliche Gesellschaft* de Strasbourg sous le titre : *Die Prinz-Joachim Ostraka. Griechische und demotische Beisetzungsurkunden für Ibis- und Falkenmumien aus Ombos*[1].

C'est sur les 22 documents en langue grecque que je vais présenter quelques observations. Les 7 en langue égyptienne et écriture démotique, bien que se rapportant aussi aux enterrements d'ibis et de faucons, ont une teneur un peu différente et ne peuvent guère servir à établir une comparaison dans le détail.

Le texte des pièces grecques, très succinct, se compose de trois parties : 1° une date, qui varie de 79 à 53 avant Jésus-Christ, si l'on adopte les conclusions de Preisigke à ce sujet ; 2° l'énumération des principales personnalités, membres du thiase local, qui ont participé à l'enterrement et aux autres soins rendus aux ibis et faucons sacrés ; 3° le nombre des animaux inhumés durant une période donnée qui semble être, *en moyenne*, d'une année.

1. J'ai eu connaissance du titre de l'ouvrage par la bibliographie du *Journal of Egyptian Archaeology*, t. II (1915) et de son contenu par une épreuve du compte-rendu de J. Lesquier dans la *Revue égyptologique*, nouvelle série, t. I (1919-1920), p. 275. J'ai appris seulement depuis que, paru dans les premiers mois de 1914, le livre était accessible en France pendant la guerre.

L'ordre de ces trois éléments n'est pas invariable, et certaines pièces ne présentent qu'un ou deux d'entre eux.

Dans l'interprétation que l'éditeur a donnée de ces textes, deux choses m'ont frappé et même un peu choqué.

1° Les corrections apportées aux textes sont nombreuses. Certes, il ne saurait être question de purisme et les scribes paraissent en fort mauvaise intelligence avec les déclinaisons. L'orthographe est d'une variété admirable. Néanmoins il est certaines erreurs dont la répétition, à plusieurs années de distance, que ce soit ou non sous le calame du même individu, ne saurait s'expliquer ni par une connaissance insuffisante de la langue grecque, ni par l'inattention de l'écrivain.

2° Dans ce thiase, dont une des raisons d'être est d'assurer l'entretien et la sépulture des ibis et faucons sacrés, il n'y aurait pas du tout de prêtres (*Abschnitt* 16). Bien mieux, M. Preisigke semble mettre quelque acharnement systématique à enlever tout caractère sacerdotal à des titres comme προστάτης τοῦ Ἑρμοῦ (*Abschnitt* 14) et ἐπιστάτης τοῦ ἱεροῦ (*Abschnitt* 15).

En vue d'éliminer, si possible, ces deux difficultés, choisissons un type simple, par exemple le n° 15.

Ἔτους κβ, Φαμενὼθ ζ. Ταφῆς ἰβίων καὶ ἱεράκων, ἐπὶ Ἑρμίου, ⟨καὶ⟩ Πορθώτου, καὶ Καλλίου τοῦ Μενάνδρου, ⟨καὶ Καλλίου⟩ Πουερενπβῆκις, Πελαίου τοῦ στρατηγοῦ ἐπεκαθέσταται ἱερὰ ζῶα, ἀριθμῶν ς/ϛ.

Les corrections de l'éditeur se réduisent à deux; mais un coup d'œil sur l'ensemble des documents laisse apercevoir que c'est généralement aux environs des mots Πορθώτου, Πουερνπβῆκις ou de leurs variantes, que les prétendues irrégularités se produisent. Ainsi, aux n^{os} 3, 4, 5, 16, comme au n° 15, il faut substituer ⟨Καλλίου⟩ devant Πορενβῆκις. Une forte dose de bonne volonté est nécessaire pour accepter que l'écrivain ait omis à cinq reprises, non pas un patronymique, ce qui s'expliquerait, mais le nom même de l'individu en cause.

De même, au n° 2, on corrige δι' Ἑρμίου τοῦ Καλλίου, Πορθώτης καὶ ἐπὶ τῶν προσόδων en δι' Ἑρμίου τοῦ Καλλίου καὶ Πορθώτου τῶν ἐπὶ

τῶν προσόδων. Au n° 3, Ἑρμίου τοῦ ἐπὶ τῶν προσόδων καὶ Πορθώ(του) devient Ἑρμίου καὶ Πορθώτου τῶν ἐπὶ τῶν προσόδων. Au n° 13, Ἑρμίου τῶν ἐπὶ τῶν προσόδων καὶ οἰκονόμου, καὶ Πορθώτης se change en Ἑρμίου τοῦ Καλλίου καὶ Πορθώτου τῶν ἐπὶ τῶν προσόδων καὶ οἰκονόμων[1]. Au n° 18, métamorphose de ἐφ' Ἑρμίου Καλλίου ἐπὶ τῶν προσόδ(ω)ν καὶ βασιλικῶν γραμματέων καὶ χιρισμοῦ, καὶ Πορθώτην en ἐφ' Ἑρμίου Καλλίου καὶ Πορθώτου τῶν ἐπὶ τῶν προσόδων καὶ βασιλικῶν γραμματέων καὶ ἐπὶ τοῦ χειρισμοῦ.

Je laisse de côté d'autres cas moins nets. Mais ces déplacements réitérés ne comportent-ils pas quelque arbitraire? On est un peu déconcerté quand Preisigke déclare avec sérénité (p. 45) que la correction jugée nécessaire dans un cas est valable pour les autres passages similaires[2].

Il est pourtant un moyen d'arracher aux textes leur signification sans employer la torture. Il consiste à voir dans Πορθώτης et Πορενβῆκις, au lieu de noms propres, des titres, ceux des prêtres attachés respectivement aux deux espèces animales. Aussi bien entre-t-il dans leur composition les éléments Thot et ḥs, « le faucon ». Nous les rendrons, en attendant mieux, par « prêtre de Thot » et « prêtre du faucon ».

Si cette solution ne se présente pas d'emblée et n'a pas jailli du choc des idées de l'helléniste et de l'égyptologue, jadis de Strasbourg, du moins, quand il s'agit de passer à la vérification, ne manque-t-on point d'éléments. Car, pour deux inconnues, nous disposons d'un système d'une dizaine d'équations. C'est ainsi que le n° 5, par exemple, énumère, sans aucune adjonction parasite, les noms et les titres variés de trois personnages :

1. Les mots que précèdent ce passage : καὶ Πόρτης τοῦ ont été rectifiés de la main de P. Jouguet, dans l'exemplaire qu'il m'a prêté, en καὶ στρατηγοῦ. L'amélioration, justifiée par la photographie, est notable.

2. La correction au n° 4 de ἑκεσαγίως en ἑξακοσίας me laisse rêveur, étant donné que le nombre est écrit correctement quelques lignes plus haut, et de la même main. D'ailleurs, comme les deux dates sont identiques, quelque barbarisme adverbial satisferait davantage le bon sens. Il y a aussi la solution partielle σκε = 225, à laquelle M. Haussoullier me fait penser. En combinant nos deux idées, j'arrive à : σκ ἑξαγίως ?? « 220, sans honneurs divins » ??.

1° ἐπεὶ Πελαίου συγγενοῦ καὶ στρατήγου καὶ νομ(άρχου) τοῦ Ὀμβίτου.
2° ἐφ' Ἑρμίου τοῦ Καλλίου οἰκονόμου καὶ πορθώτου.
3° Καλλίου τοῦ Ἑρμίου τοπογραμματέως καὶ πορενβῆκις.

On remarquera qu'avec cet arrangement le titre de πορθώτης se trouve accolé au nom du même personnage dans les nos 2, 3, 5, 8, 18, et celui de πορενβῆκις à celui d'un autre dans les nos 3, 4, 5, pour ne citer que les cas où il y a d'emblée certitude. Mais la meilleure preuve de ma thèse est peut-être fournie par le n° 22. Il se tient modestement à la dernière place, que lui a value son contenu d'apparence insignifiante : Πετεαρσενοῦφις Πετεαρσήριος πορθώτης. Nom au nominatif, patronymique au génitif, titre au nominatif, voilà l'un de nos scribes raccommodé avec la grammaire. Il y aurait quelque cruauté à imaginer l'oubli d'un second patronymique. Οὐδὲν ἄγαν.

***

L'hypothèse hasardée, sans grand risque, en partant du grec seul, demeurerait néanmoins en l'air si l'égyptologie refusait son concours. Il n'en est rien, bien au contraire.

Si la langue égyptienne a, dès les premiers temps de l'occupation macédonienne, fait d'assez larges emprunts au grec, en retour la langue des conquérants s'est enrichie de quelques termes spéciaux. Le plus intéressant à mentionner ici est φεννῆσις où Revillout a reconnu le titre égyptien « prophète d'Isis ». Preisigke le cite incidemment (p. 59), sans en tirer un rapprochement qui eût été fécond[1].

Les deux emprunts analogues proposés se présentent sous des formes variées, dont quelques-unes abrégées. Le second notamment n'a pas deux fois la même orthographe :

1. D'après Spiegelberg (*A. Z.*, LIV, p. 116, n. 2), il y a un article consacré à φεννῆσις dans Preisigke, *Fachwörter des öffentlichen Verwaltungsdienstes Agyptens der ptolomäisch-römischen Zeit*, ouvrage paru en 1915 à Göttingen et qui m'est actuellement inaccessible.

πορθώτης, πορθώ, πορθώτου, πορθώτη, πορθώτην, πορθωίτης.

πορενβῆκ, πορεμβαίκι, πορεμβῆκος, πορενβῆκις, πορεβήκει, πουερνπβῆκις, πουερπεβήκι, πορεμβήκι.

Les Grecs, selon leur habitude et pour les besoins de leur syntaxe, ont ajouté une terminaison susceptible de se décliner tant bien que mal, ici plutôt mal que bien. A part le dernier exemple qui est au nominatif, tous les spécimens cités sont au génitif, du moins en principe.

Parmi ces graphies, il en est deux qui fournissent immédiatement l'étymologie : πουερνπβῆκις et πουερπεβήκι, soit ⲡⲟⲩⲏⲣ (ⲙ)ⲡⲉϩⲏⲕ, littéralement « le grand du faucon ». Ce mot ⲟⲩⲏⲣ, qu'ici je rendrai par « supérieur » pour lui conserver son allure religieuse, entre, on le sait depuis longtemps, comme premier élément dans un certain nombre de titres sacerdotaux anciens, notamment dans plusieurs de ceux des grands prêtres ou grandes prêtresses des nomes. Ils viennent précisément de faire l'objet d'un article de M. Sethe[1]. Mais aucun de ces titres n'est exactement comparable aux nôtres, en ce que la deuxième partie n'en est pas un nom de divinité. « Supérieur des astronomes » (Héliopolis); « supérieur des médecins » (Bubaste); « supérieur des maîtres-ouvriers » (Memphis), « supérieur des cinq » (Hermopolis); « supérieure des musiciennes » (Héliopolis), et, hors série, « supérieur des dix de la Haute-Égypte »; « supérieure des pallacides d'Amon »[2]. J'y ajouterai, provenant de la liste des grands-prêtres, la « supérieure » (Sais) et les « deux supérieures » (Pithom), vocables qui permettent de saisir le procès sémantique. Si l'interprétation de *wr* proposée par Sethe, *primus inter pares*, est correcte, on trouve ce sens déjà affaibli dans les titres où le mot apparaît isolément. Rien de plus naturel ensuite que de distinguer le « supérieur » ou la « supérieure » de tel ou tel dieu en faisant suivre le nom divin au génitif.

1. *Ä. Z.*, LV, p. 65 sqq.
2. Cf. encore le « supérieur du sceau de l'offrande divine » dans la stèle publiée par M. Burchardt et G. Röder (*ibid*, p. 54).

Des titres de cette forme existent-ils réellement en égyptien? Peut-être en découvrirait-on sur quelque monument publié où ils auraient été mal interprétés, ou bien auraient passé inaperçus. Quoiqu'il en soit, j'en puis fournir des exemples tirés des papyrus démotiques trouvés au Fayoum par Pierre Jouguet et dont l'édition, qu'il a bien voulu me confier, est en cours d'impression. L'un d'entre eux, le n° 29, contient les statuts, pour l'année 223 av. J.-C., d'une association religieuse ayant pour patron, non pas Souchos, comme dans les documents similaires postérieurs du Musée du Caire, mais Horus Béhoudti, cette forme d'Horus que l'on savait déjà n'être pas localisée uniquement à Apollinopolis Magna (Edfou)[1]. On y voit figurer *p wr bk* dans les clauses relatives aux processions et aux enterrements d'animaux sacrés, ainsi qu'aux offenses commises contre ou par le personnage ainsi dénommé, sensiblement comme au Caire et à Berlin, où toutefois le titre du prêtre est différent. A côté de *p wr bk*, il est parlé de *p sp wr n p ʿy*, ou de *wr n p ʿy*, soit du « reste des supérieurs faisant partie de la confrérie » ou d' « un supérieur faisant partie de la confrérie. »

L'autre papyrus, le n° 31, est une liste de prêtresses désignées par leur nom et leur qualité, auxquels est accolée l'indication d'une somme d'argent représentant soit leurs émoluments, soit leur cotisation, probablement pour un mois. D'après l'écriture et les grandes marges, on peut situer cette pièce entre Alexandre et Ptolémée Soter inclus. Elle débute par cette mention générale : « les supérieures », puis énumère la supérieure de Bast, la supérieure d'Harmachis, la supérieure d'Amon, et, ce qui nous intéresse encore davantage, la supérieure de Thot et la supérieure du faucon, tout cela mêlé à d'autres titres qui s'ajoutent à ceux que nous connaissions déjà, de prêtresses affectées au service de dieux mâles[2].

1. Cf. mon compte-rendu du tome XVII des *Annales du Service des Antiquités de l'Egypte*, dans la *Revue Egyptologique*, nouvelle série, I, p. 263.

2. Cf. ἱέρεια, προφῆτις, χοαχυτίδες, *ap.* Otto, *Priester und Tempel*, I, p. 92 sq. et 103. Il y a aussi ἡ μελεδωνὸς τῶν θηρίων (Hérodote, II, 65).

Cet usage assez courant des appellations *p wr*, *t wr*[1], appliquées à des prêtres ou prêtresses, explique le déterminatif divin qui a fini par se glisser à la suite de l'adjectif, quel que soit son emploi[2].

Le côté phonétique de la question ne comporte pas de difficulté sérieuse. Comme dernier élément de nom propre, *wr* est rendu par -ογρ-[3] dans Ἀροῆρις, Ὀσοροῆρις, Ψενποῆρις, Σενποῆρις, etc., c'est-à-dire sous la forme pleine accentuée ογηρ. Aux autres places, au contraire, c'est bien -ορ- la forme correcte, ainsi qu'il appert des noms propres Πορεγέβθις et Πέρτις[4], ce dernier n'étant autre chose que le titre du grand prêtre d'Hermopolis dont il a été parlé plus haut, devenu un nom d'homme. Quant à πουερ-, un léger doute subsiste. Le génitif en *u* employé dans πουερνπβῆγις justifierait dans une certaine mesure l'emploi de l'état absolu ογηρ et l'on pourrait citer en témoignage le copte de transition ecoγepe, en face de Ἐσουῆρις. Mais πουερπεβῆκι, comparé au vieux copte πογερτειογ, πογρτιγ, autorise aussi l'hypothèse de l'état construit. En tout cas, -ορ- est la forme décolorée de ογηρ, par suite du report de l'accent sur le mot suivant, selon la règle bien connue[5].

La présence de l'article ne comporte pas de justification, puisqu'on le retrouve dans πόρτις, πλεσώνης, φεννῆσις. On observera cependant que dès le néo-égyptien un titre de fonction est régulièrement précédé de son article quand il est placé après le nom propre.

On se demandera peut-être pourquoi l'un des titres est composé avec le nom du dieu et l'autre avec celui de l'animal sacré. Faut-il en voir la raison dans le fait que l'ibis était

1. Le *t* du féminin, qui ne se prononçait plus, reste ici, en outre, inexprimé dans l'écriture, contrairement à l'usage démotique.
2. Cf. Griffith, *Demotic papyrus Rylands*, III, p. 342.
3. Cf. notamment G. Maspero, *Recueil de Travaux*, XXV, p. 28 sqq.
4. Cf. Griffith et Thompson, *Magical demotic papyrus*, I, p. 30 sq.; Griffith, *Demotic papyrus Rylands*, III, p. 283.
5. Mais non entièrement généralisée dans les noms propres ou simplement composés, ni à cette époque ni même plus tard. Cf. Spiegelberg, *Demotische Studien*, I, p. 8 sqq.

consacré à Thot seul, tandis que le faucon et les espèces similaires répondaient à plusieurs formes d'Horus? L'identité entre le dieu et l'animal n'étant pas absolue, on aurait eu, par exemple, le supérieur d'Haroëris à Ombos et le supérieur d'Horus Béhoudti à Edfou et au Fayoum. L'explication peut naturellement être tout autre. Thot est aussi le dieu cynocéphale.

Le πορθώτης ne figure pas dans le n° 17, mais cet ostracon mentionne un προστάτης τοῦ Ἑρμοῦ. On pourrait être tenté de voir dans cette appellation la traduction du mot composé simplement transcrit dans πορθώτης. Mais ce προστάτης est un nommé Καλλίας Ἑρμίου, tandis que dans les n^{os} 16 et 18, qui encadrent chronologiquement le n° 17, c'est Ἑρμίας Καλλίου qui est πορθώτης. Or ce personnage existe dans 17, sans titre sacerdotal. En outre, empêchement beaucoup plus grave, dans le titre bien connu προστάτης Ἴσιδος, l'équivalent démotique est *rd* et non pas *wr*. Il n'y a donc pas lieu de s'arrêter à une supposition au premier abord séduisante.

***

Replaçons à présent nos deux titres dans leur cadre et tentons de rectifier quelques-unes des conclusions de Preisigke, que sa méprise initiale a entachées d'erreur. Pour ne pas s'avancer à découvert, il faut tenir compte de deux faits : d'abord l'homonymie, cette plaie dont souffrent les historiens de l'époque hellénistique et d'ailleurs aussi les égyptologues; ensuite quelque incertitude touchant la chronologie des textes qui n'est pas établie de façon absolue, bien que je ne voie rien de sérieux à reprendre, sur ce point, aux déductions de Preisigke. Ces motifs imposent une certaine réserve.

Dressons un tableau où nous ferons entrer les noms des personnages qui ont été supérieurs de Thot ou du faucon, avec tous leurs titres. Afin de nous prémunir contre l'homonymie et de ne rien préjuger, nous désignerons par les lettres :

A Hermias, fils de Kallias.
B Hermias.
C Hermias, fils d'Hermias.
D Kallias, fils d'Hermias.
E Kallias.
F Kallias, fils de Ménandre.

	79	78	77	75	74	74	73	72	72	68	68	68	65	65	59	58	54	53
πορθώτης	»	A	B	A	A	»	»	A	»	»	»	»	B	»	B	B	»	A
οἰκονόμος	B	»	»	»	A	C	B	A	»	»	»	»	B	»	»	»	»	»
ἐπὶ τῶν προσόδων	»	A	B	A	»	»	»	»	»	A	»	»	B	»	»	»	A	A
ἐπὶ τῆς βασιλικῆς γραμματείας	»	A	»	A	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	A
ἐπὶ τοῦ χειρισμοῦ	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	A
πορεμβῆκις	»	E	D	D	D	»	»	E	»	»	»	»	»	»	F	F	E	»
ἀρχιθιασίτης	»	D	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
τοπογραμματεύς	»	»	»	D	D	»	E	»	»	»	»	»	D	»	»	»	»	»
κωμογραμματεύς	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	D	»	»	»	»	D
προστάτης τοῦ Ἑρμοῦ	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	D	»
Sans titre	»	»	»	D	»	»	»	»	»	»	»	D	B	D	»	»	»	»

Ce résumé synoptique permet tout d'abord de constater qu'à moins d'imaginer une périodicité s'étendant aux fonctions de nature diverse, on ne doit voir dans A et B qu'une seule et même personne. Il est cependant possible que B, économe en 79, et mentionné sans titre en 65, soit identique à C. En tout cas, un nommé Hermias, fils de Kallias, a revêtu, de 78 à 53, simultanément, les fonctions de οἰκονόμος, ἐπὶ τῶν προσόδων, ἐπὶ τῆς βασιλικῆς γραμματείας, πορθώτης. Peut-être n'est-il devenu économe qu'entre 79 et 74. On ne sait à quelle date antérieure à 53 il aurait ajouté à ses titres celui de ἐπὶ τοῦ χειρισμοῦ.

Comme supérieur du faucon, nous trouvons D, soit Kallias, fils d'Hermias, certainement de 77 à 74; puis F, soit Kallias, fils de Ménandre, en 59, 58 et probablement 54. Il est difficile de dire si E de 72 est à rapporter à D ou à F. Ce n'est pas le décès de D qui a causé la mutation, puisque D vit encore en 53. Il y a eu, soit démission, soit avancement, soit renouvellement statutaire. D était comogrammate au moins de 65 à 53. Quant à F, il ne paraît pas cumuler. On ne peut déduire des faits

s'il y a eu une relation obligée entre les titres civils et religieux.

En 78, D apparaît comme ἀρχιθιασίτης. C'est l'unique mention de ce titre, qui est peut-être accessoire, malgré l'apparence, surtout si, cette année-là, D et E sont le même Kallias. Il est visible que le stratège était de droit président du thiase, au moins président d'honneur. Nous retrouvons encore D 24 ans après, comme προστάτης τοῦ Ἑρμοῦ. Sauf le cas d'homonymie, le même individu aurait exercé, au moins successivement, trois emplois sacerdotaux. D'un certain Παχῆβκις nous savons aussi qu'il a été ἐπιστάτης τοῦ ἱεροῦ en 78 et 53. Rien n'empêche d'admettre, avec Preisigke, qu'il ait conservé ce titre dans l'intervalle.

D'après les mentions : καὶ τῶν ἄλλων θιασιτῶν (1 et 7); καὶ τῶν θιασιτῶν πάντων (18); καὶ πάντων (3); καὶ τοὺς ἐκ τοῦ Ἑρμαίου συνόδου πάντας (2) on voit que les faits relatés intéressent l'ensemble du thiase. Mais on ne désignait nommément que les personnages notables, avec, le cas échéant, les titres des fonctions qu'ils exerçaient, soit dans le thiase, soit dans l'administration civile, le plus souvent dans les deux. Ce cumul ne causera aucune surprise à l'helléniste et pas davantage à l'égyptologue, habitué à voir, dans les titulatures des tombes nobles de toute époque, les pouvoirs civils, militaires, judiciaires et religieux réunis sur une même tête.

Ainsi qu'il a été dit plus haut, les sept *ostraca* démotiques publiés par Spiegelberg ne sont pas tout à fait du même type que les grecs. Le caractère officiel en est peut-être moins accentué. Il y est surtout question de l'entretien de l'atelier des embaumeurs. Dans le plus intéressant, le n° 25, l'enterrement de 500 oiseaux est assuré par le commogrammate d'Ombos, ⲡⲧⲏ-..... ⲡⲥⲁϩ ϫⲁⲡϯⲙⲉ ⲡⲉⲙϧⲱ. Au n° 26, mention d'un Kallias.

En 1917, Spiegelberg[1] a attiré l'attention sur une stèle démo-

1. *A. Z.*, LIII, p. 118 sq.

tique, jadis publiée par Mariette[1] et qui relate l'inhumation d'un faucon. D'autre part les règlements d'association religieuse déjà mentionnés contiennent une clause relative aux enterrements d'animaux sacrés et fournissent des renseignements sur la composition des thiases; mais les titres civils en sont généralement exclus. En définitive, le monument égyptien qui, à ma connaissance, se laisse le mieux rapprocher des tessons grecs d'Ombos, est la stèle démotique du Caire n° 31130[2] que j'avais été amené à étudier pour la préparation de mon édition des papyrus démotiques de Lille. La version nouvelle que j'en proposais, avant de connaître les *Joachim-ostraca* se trouve cadrer le mieux du monde avec leur rédaction, également rectifiée. Il ne s'agit pas, comme l'a imaginé Spiegelberg, de la création d'un thiase, mais d'une fondation faite par un thiase déjà constitué.

Traduction[3] : « Le grand thiase d'Hathor dédie[4] *le*[5] dromos à Horus Béhoudti, le grand dieu, seigneur du ciel, de la part de Ptolémée, fils de Panas, stratège, prophète d'Horus, prophète d'Hathor et (de la part) du « faucon »[6] Psenisis, fils de

1. *Catalogue des monuments d'Abydos*, n° 1326.

2. Catalogue général, *Die demotischen Inschriften*, p. 51 et pl. XIII.

3. Les passages dont le sens n'est pas certain sont en italiques. Voici le rendu de Spiegelberg : « Die grosse Genossenschaft (?) der Hathor, welche *errichtet ist* im Vorhof des Horus von Edfu, des grossen Gottes, des Herrn des Himmels, durch Ptolemaios, den Sohn des Panas, den Strategen, den Priester des Horus, den Priester der Hathor und den (zum) Falken (gewordenen) Psenisis, den Sohn des Psenosiris. Der Dorfschreiber hat mit den Leuten der Genossenschaft (?) *verhandelt* (?) im [Jahre X] am 18. Epiphi (?) ». L'auteur considère son interprétation comme douteuse et fait allusion à une autre possibilité qui est non moins erronée.

4. Le verbe ⲥⲙⲛⲉ a bien dans le Papyrus démotique 3113 de Berlin le sens « fonder » une association, que lui attribue ici Spiegelberg, mais c'est aussi le terme employé dans les stèles de fondation pour marquer que l'on « dédie », que l'on « consacre » quelque chose à une divinité.

5. Si c'est *n* que l'on doit lire devant « dromos », on peut entendre : « dédie ceci, un terrain) comme dromos ». Si on admettait, avec Spiegelberg, la leçon « im Vorhof », on comprendrait « dédie (ceci, la stèle) dans le dromos ». Mais l'absence d'article serait suspecte.

6. Cette appellation est l'origine du nom de Pachôme, si répandu dans l'Égypte chrétienne.

Psenosiris, *prêtre*[1], comogrammate, ainsi que de tous les membres du thiase. L'an ?, le 18 *Epiphi* ».

Dans cette inscription, qui remonte au début de l'époque impériale, les notabilités introduites se réduisent à deux, le stratège du nome tentyrite et le comogrammate, le premier nanti, cette fois, de titres sacerdotaux peu équivoques.

Je me suis borné à l'étude des deux titres égyptiens conservés par les *ostraca*. Il y aurait aussi à reprendre aux développements que Preisigke a consacrés, quelquefois un peu imprudemment, aux titres purement grecs. Mais cela sort de ma compétence et j'abandonne cette tâche à qui voudra s'en charger.

Octobre 1920. Henri SOTTAS

Post-scriptum. J'avais, plus haut, envisagé comme possible l'existence des titres πορθώτης et πορεμβῆκις dans des textes démotiques déjà publiés. Je ne me trompais pas. Par contre, je n'aurais pas été les chercher de préférence dans des publications du collaborateur de Preisigke, pensant que la méprise eût été évitée si les mêmes personnes avaient eu l'occasion de comparer les faits grecs et égyptiens. La logique se trouve en défaut une fois de plus, car les exemples désirés se rencontrent précisément dans les inscriptions copiées et étudiées par Spiegelberg dans le *Report on some excavations in the Theban necropolis* qu'il a publié en 1908 avec le Marquis de Northampton et Percy E. Newberry (p. 18-23 et pl. 26-30). Ces 32 inscriptions, qui semblent remonter au 2me siècle avant Jésus-Christ, ont été relevées sur les parois de plusieurs tombes de Drah Abu'l Negga ayant servi momentanément de sépultures aux faucons et ibis sacrés. Nous sommes donc dans le même cadre qu'à Ombos. Le titre πορθώτης figure certainement dans les nos 1, 3, 6, 8, 11, 20 et 21.

1) Je lis [π]ογηνῆ. On voudrait pouvoir conserver la leçon ϣⲓⲙⲉ de Spiegelberg et lire [πλα]ϣⲁⲙⲉ, car ce prêtre joue un rôle de premier plan dans les statuts des thiases, mais la lacune à la fin de la ligne 4 est trop exiguë.

Spiegelberg l'interprète comme un nom propre composé de п-ооϱ-Θωογτ. Cette identification est due à ce que la graphie du deuxième élément est sensiblement commune à ооϱ et à оγнр, tandis que Thot est en effet le dieu-lune. Mais, sans tenir compte des *ostraca* d'Ombos, on peut voir par quelques exemples combien le titre s'accorde mieux qu'un nom propre avec le contexte.

N° 1. — Πορθώτης vient immédiatement après une lacune, mais en parallélisme exact avec le titre « chef de la nécropole ». Spiegelberg fait fausse route en supposant que ce dernier titre peut être considéré ici comme un nom propre.

N° 6. — (*in-extenso*) : « Le beau nom de A, fils de B, πορθώτης, demeure ici éternellement ».

N° 11. — (*in-extenso*) : (1) Le beau nom du personnel *des* dieux devant Osiris l'ibis, (2) Osiris le faucon et les dieux du cimetière d'ibis. (3) Leurs noms : (4) A, fils de B, πορθώτης (5) C, fils de D, πορεμβῆκις (6) E, fils de F, λεσῶνις de Thot. (7) Le personnel *oiseleur* : (8) G, fils de H (9) I, fils de J (10) K, fils de L (11) M, fils de N (12) O, fils de P.

Spiegelberg ne transcrit pas πορεμ-. On voit combien, dans l'ensemble, le rapprochement était indiqué avec les documents grecs d'Ombos. Dans ces conditions, la responsabilité de l'erreur commise incombe au moins autant à Spiegelberg qu'à Preisigke.

Février 1921.

H. Sottas.

QUELQUES ASPECTS ARCHÉOLOGIQUES

DU LANGUEDOC MÉDITERRANÉEN

(*Suite.*)

MAGUELONE.

BIBLIOGRAPHIE. — E. Bonnet, *Antiquités et monuments de l'Hérault*, p. 440, n. 2, donne la bibliographie ancienne. Ajouter : F. Fabrège, *Histoire de Maguelone*, 3 vol.; J. Berthelé, *La vieille chronique de Maguelone*, dans les *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, 1908, p. 95; Rouquette et Villemagne, *Le bullaire de l'Église de Maguelone*, t. 1, 1911; les mêmes, *Le cartulaire de l'Église de Maguelone*, en cours de publication.

Maguelone est une petite île de tuf volcanique, d'une superficie de 30 hectares environ, qui émerge au-dessus de la surface de l'étang de l'Arnel. Elle est séparée de la mer par le cordon littoral[1], auquel elle est aujourd'hui reliée par une levée de terre récemment établie; elle se rattache, depuis le XI^e^ siècle, au continent par une jetée qui traverse l'étang.

Cette situation exceptionnelle, favorisée encore par l'existence d'un grau qui s'ouvrait juste en face de l'île au sud, a dû de bonne heure attirer l'attention des navigateurs. Sans vouloir remonter jusqu'aux plus anciennes marines de la Méditerranée, dont on n'a jusqu'ici retrouvé nulle trace à Maguelone, on peut du moins remarquer que cet îlot, abrité derrière le cordon

1. Les cordons littoraux sont essentiellement mobiles et se déplacent sous des influences diverses, comme on le voit à Aigues-Mortes. Il n'est pas certain que le cordon littoral actuel se trouve à la même place que celui du moyen âge ou de l'antiquité. Il est probable qu'autrefois il s'avançait plus loin en mer. On a pu supposer même que le banc de sable que l'on rencontre à 3 kilomètres au large est un reste de ce cordon — bien loin d'être, comme on l'a dit, un cordon en formation. La mer gagne sur la terre et non pas la terre sur la mer. Dans tous les cas, les variations du cordon littoral et de l'ouverture des Graus dans l'antiquité et au moyen âge ne nous sont plus connues.

littoral, à proximité de la côte, présente quelques-uns des avantages que les navigateurs phéniciens et grecs recherchaient pour leurs mouillages. Le nom même de Maguelone semble bien dériver de deux mots grecs, μεγάλη νῆσος, la grande île.

Dans cette île s'établit, sans qu'il soit possible d'en fixer la date[1], un des premiers centres du christianisme dans la Gaule méditerranéenne. De très-bonne heure, dès le v^e^ siècle, Maguelone devint le siège d'un évêché qui dura jusqu'au xvi^e^ siècle.

Ce sont là des faits qui nous reportent à un état de civilisation si différent du nôtre, que, pour nous en faire une idée, nous devons imaginer entre les centres humains de notre région un rapport exactement inverse de celui qui existe actuellement. Aujourd'hui, Montpellier se dresse sur les premières pentes des Cévennes et domine, de loin, une vaste lagune quasi déserte. Autrefois, jusqu'au xii^e^ siècle, Montpellier n'existait qu'à l'état de village et les eaux de la lagune, mortes à présent, étaient sillonnées de bateaux qui naviguaient en toute sécurité derrière le cordon littoral. L'étang formait alors un tronçon de la grande route lagunaire qui reliait le Rhône à l'Aude, Arles à Narbonne. De petits ports animaient ses rives : Vic, Villeneuve, Lattes, Mauguio en constituent les lointaines survivances. En face d'eux, l'îlot de Maguelone offrait au siège épiscopal la protection des eaux qui l'entouraient.

Cette fortification naturelle devait éveiller des convoitises. Le maître de Maguelone était aussi le maître de la lagune, c'est-à-dire de la navigation, du commerce et de la richesse. Aussi, lorsque les Sarrazins, maîtres de l'Espagne, menacent la Gaule, ils font de Maguelone, située en face des Baléares et de l'Afrique musulmane, une place redoutable d'où ils dominèrent le bas pays. Il fallut, pour les en déloger, l'expédition de Charles Martel, qui, en 737, rasa toutes les fortifications de l'île.

Trois cents ans s'écoulèrent avant que les évêques de Mague-

1. La plus ancienne inscription chrétienne découverte dans l'île paraît remonter au iii^e^ siècle.

lone, réfugiés à Substantion d'abord, puis à Villeneuve, osassent s'aventurer à nouveau dans l'île et relever leur cathédrale détruite. Encore commencèrent-ils par fermer le grau qui s'ouvrait en face de l'île et par construire une longue jetée entrecoupée de ponts[1] qui reliait Maguelone à Villeneuve (milieu du XI^e siècle). Réédifiée au XI^e et au XII^e siècle, complétée au XIII^e, la cathédrale, avec ses annexes, présentait l'aspect d'une forteresse massive et farouche, qui se dressait dans la lagune. Entre temps, Maguelone était devenue fief du Saint-Siège, par la donation de Pierre, comte de Melgueil, à Grégoire VII en 1085, et pouvait, nouvelle barque de saint Pierre, servir de refuge à la papauté.

En face d'elle, sur le continent, se développa, à partir du XII^e siècle, la puissante commune de Montpellier, grand entrepôt commercial, qui, grâce à la lagune, s'élève au rang de port méditerranéen. L'île, terre papale, au devant du continent que se disputaient les souverains temporels, offrait un abri sûr d'où les évêques, qui avaient aussi des droits sur Montpellier, observaient les agitations de la politique. *Suave mari magno.* Aussi, malgré les chanoines qui trouvaient parfois le séjour de l'île un peu austère, Maguelone demeura, pendant tout le moyen âge, ville épiscopale. C'est en 1536 seulement, au temps de l'évêque Guillaume Pélicier, ami de François I^er, que l'évêché fut transféré à Montpellier.

On était à la veille des guerres de religion. Maguelone subit le contre-coup des troubles qui éprouvèrent particulièrement le Languedoc. Prise et reprise par les partis opposés, la cathédrale-forteresse servait de repaire aux révoltés. Comme Charles Martel, 900 ans plus tôt, Louis XIII, en 1633, après le soulèvement du Languedoc, ordonna de raser toutes les fortifications de l'île, ne laissant subsister que l'église démantelée. La destruction ne s'arrêta pas là. Les ruines elles-mêmes

1. Les piles de ce pont se voyaient encore, aux basses eaux, jusqu'en 1900, époque où la route actuelle, qui recouvre exactement la jetée du XI^e siècle, a été refaite.

servirent de carrière aux ingénieurs chargés de la construction du canal des étangs en 1708. Elles se dressent aujourd'hui, pieusement réparées, au milieu d'un parc où le zèle archéologique de Frédéric Fabrège les a sauvées pour longtemps. C'est à lui que nous devons de pouvoir à notre tour les étudier et les interroger.

De toutes les constructions dont l'île était couverte au moyen âge — édifices religieux, civils et militaires, groupés derrière une haute muraille et destinés à une population de trois ou quatre cents personnes — il ne reste plus aujourd'hui que la cathédrale démantelée avec son annexe du palais épiscopal, des traces des bâtiments capitulaires et du mur d'enceinte, et la petite église Saint-Blaise restaurée et transformée en bibliothèque.

La cathédrale se dresse sur le point culminant de l'île. Dans son état actuel, elle présente l'aspect d'un monument complexe, formé de parties d'époques différentes. Elle est, dans son ensemble, conforme au type des églises fortifiées, nombreuses dans le pays — les Saintes-Maries, Vic, Agde, etc. Extérieurement, on reconnaît d'abord un puissant massif de maçonnerie rectangulaire, où font saillie une abside pentagonale et des tours. Le tout est surmonté de mâchicoulis que supportaient de grands axes plein-cintre bandés entre les contreforts. Tours, mâchicoulis et créneaux ont disparu en tout ou en partie, mais il est possible d'en déterminer l'emplacement et d'en reconstituer l'aspect. La porte principale, décorée de sculptures, s'ouvre à l'Ouest. On observera qu'elle n'est pas percée dans l'axe de la construction.

La porte franchie, une vaste tribune qui s'étend sur trois travées, dissimule à la vue la disposition de l'ensemble. Il faut s'avancer jusqu'à la croisée pour voir que l'église présente la forme d'une croix latine et qu'elle comprend une nef unique, très large, voûtée en berceau légèrement brisé. Elle est divisée en quatre travées, séparées par de hautes colonnes engagées, à chapiteau corinthien, qui supportent les retombées de triples

arcs doubleaux. Une corniche, d'un style très pur avec des moulures très sobres, réunit les chapiteaux entre eux, égayant de ses jeux d'ombre et de lumière la belle voûte de pierres dorées par le temps.

Dans la troisième travée à droite (sud) s'ouvre une petite chapelle carrée dédiée à saint Augustin. Dans la quatrième travée à gauche (nord) est percée une porte qui donne accès : 1° au cloître; 2° à un escalier, construit dans l'épaisseur du mur, et conduisant, d'une part à la tribune, de l'autre, au cloître supérieur et aux parties hautes de l'église. La tribune, spacieuse, s'étendait sur toute la partie antérieure de la nef et servait de chœur aux chanoines. La nef n'a point de fenêtres au nord et a de simples meurtrières au sud.

Le chevet se compose d'une abside et d'un transept. La croisée est voûtée en berceau plein-cintre[1]. L'abside en cul-de-four est éclairée par trois fenêtres à colonnettes et ornée d'une série de petites arcatures. Sous l'arc triomphal se dresse l'autel, celui même qui fut consacré par le pape Alexandre III en 1163. Sur chaque croisillon s'ouvre une absidiole très peu profonde, ne faisant point saillie à l'extérieur et orientée comme l'abside principale. Chacun des croisillons est voûté sur croisées d'ogives d'un caractère primitif. Les nervures retombent, du côté de la nef, sur des colonnes engagées à chapiteaux corinthiens (en partie refaits). Le croisillon nord est surmonté d'une chapelle, dédiée à saint Pancrace, voûtée sur croisée d'ogives archaïques. On y accédait par un escalier extérieur, aujourd'hui détruit, qui s'appuyait sur les voûtes du cloître supérieur.

Tel est l'état actuel et l'aspect d'ensemble de l'édifice. Du

1. Les monuments funéraires qui décorent le transept, transformé en un petit Musée lapidaire, sont en majorité (quelques-uns ont été apportés du dehors) les tombes des évêques de Maguelone, qui, jusqu'au XVII[e] siècle, y ont été ensevelis. On remarquera principalement les pierres tombales de Jean de Bonail († 1487), d'Yzarn de Barrière († 1498), d'Antoine Subject († 1590), de Guitard de Ratte († 1602), et dans le croisillon nord les restes du tombeau gothique du cardinal Raymond de Canillac († 1373), originaire de Mende, rival malheureux d'Urbain V à la papauté. On a ainsi sous les yeux les divers aspects de la sculpture funéraire française du XIV[e] au XVII[e] siècle.

premier coup d'œil un archéologue exercé constate qu'il n'a pas été construit d'un seul jet. Des différences dans l'appareil et dans les voûtes, des décrochements, des irrégularités dans le plan témoignent de remaniements successifs. De là, beaucoup d'obscurités qu'il est difficile pour le moment d'éclaircir. Voici quelques indications provisoires que l'on peut dégager des documents publiés.

Pour nous orienter dans l'étude du monument, il nous faut recourir aux textes. Le cartulaire de Maguelone, conservé aux Archives départementales de l'Hérault, constitue un recueil de documents réunis au XIVe siècle en six volumes in-folio par l'évêque Arnaud de Verdale et ses successeurs, et dont les abbés Rouquette et Villemagne ont entrepris la publication. Parmi les pièces les plus anciennes de ce recueil se trouve un texte précieux, connu sous le nom de « la Vieille Chronique de Maguelone ». Rédigé dans la deuxième moitié du XIIe siècle, il nous a été conservé sous forme de copie insérée vers 1368 dans le t. II du Cartulaire de Maguelone, d'après une transcription faite en 1343 par les soins de l'évêque Arnaud de Verdale. Ce document, récemment réédité et commenté par M. J. Berthelé, publié depuis dans le Cartulaire de Maguelone, fournit des renseignements précis sur les travaux exécutés à la cathédrale par les évêques qui se sont succédé du 2e quart du XIe siècle au troisième quart du XIIe: Arnaud Ier (1030-1060) Bertrand (1060-1080), Godefroy (1080-1104),Galtier (1104-1129?), Raymond Ier (1129-1158),Jean de Montlaur (1158-1190). De l'examen de ce texte il résulte que l'église primitive, gallo-romaine ou mérovingienne, détruite par Charles Martel en 737, fut remplacée vers le milieu du XIe siècle par la cathédrale reconstruite par Arnaud Ier; — que cette église, rapidement délabrée, fit place à une autre, dont le chevet fut commencé par Galtier (*caput ecclesiae, tres choros et turrim S. Sepulcri a fundamentis aedificavit*), et achevé par son successeur Raymond Ier (*a muris superius consummavit*); — qu'enfin la nef qui menaçait ruine fut démolie et reconstruite par Jean de Montlaur (*ecclesia*

vetus demolita est et nova ex majori parte constructa). Ainsi, quatre monuments ou parties de monuments se seraient succédé sur le même emplacement : 1° l'église primitive, construite à une date inconnue, détruite en 737 ; — 2° la cathédrale d'Arnaud, dédiée en 1054 ; — 3° le chevet de Galtier et de Raymond (1re moitié du XIIe siècle) ; — 4° la nef de Jean de Montlaur (2e moitié du XIIe siècle).

Que subsiste-t-il et que peut-on reconnaître de ces quatre monuments successifs ? De l'église primitive, gallo-romaine ou mérovingienne, il ne reste rien d'apparent. Au cours des fouilles exécutées en 1879 dans l'intérieur de l'édifice, Fabrège a retrouvé les substructions d'une abside demi-circulaire, contrebutée par trois contreforts qui auraient appartenu à l'église primitive. La disposition en est indiquée au moyen d'un pavage de couleur. Il s'agissait, on le voit, d'un édifice de très petites dimensions. Les mêmes fouilles ont permis de déterminer avec précision la seconde église, celle d'Arnaud Ier. Le chœur occupait la 4e travée du vaisseau actuel ; en avant du maître-autel on a découvert les fondations d'une abside, et l'on a constaté que l'appareil et le mortier étaient identiques à ceux de la chapelle Saint-Augustin, qui a été conservée et qui formait par conséquent le transept méridional de l'église d'Arnaud Ier. C'est le chevet de cette église qui fut remplacé par le chevet actuel, construit par Galtier et Raymond. Si, comme le dit le texte de la chronique, Galtier a commencé le chevet et si Raymond en a terminé la partie supérieure, on pourrait alors attribuer à Raymond (1129-1158) la construction de la chapelle Saint-Pancrace, située au-dessus du croisillon nord ; et comme les croisées de cette chapelle sont identiques à celles des deux bras du transept, on pourrait considérer celles-ci comme contemporaines des premières. On observera, du reste, que les croisées d'ogives ne paraissent pas avoir été prévues lors de la construction du transept et ont dû être ajoutées après coup. Nous posséderions ainsi une date assez précise pour les croisées d'ogives de Maguelone, 1129-1158.

Quant à la nef, certains indices: décrochement de l'appareil à la jonction de la nef et du transept, différences dans les voûtes (arc brisé dans la nef au lieu du plein-cintre à la croisée), permettent de l'attribuer à une époque plus récente que le transept, c'est-à-dire en définitive à l'épiscopat de Montlaur. On constate ainsi d'étroites concordances entre le texte et le monument.

A l'extérieur, on observe les mêmes différences d'appareil; d'abord, au milieu de la façade méridionale, une tour en petit appareil; c'est la partie la plus ancienne de l'édifice, le reste de l'ancien transept du XI^e^ siècle (chapelle Saint-Augustin); — puis le chevet, en plus grand appareil, encore irrégulier (1^re^ moitié du XII^e^ siècle); — enfin, la nef proprement dite en bel appareil régulier (2^e^ moitié du XII^e^ siècle).

De toutes les parties de la construction c'est la façade (ouest) qui présente le plus de traces de remaniements. D'abord, dans la moitié méridionale de cette façade, on note une différence de matériaux (calcaire grossier au lieu de calcaire dur) et d'appareil. On constate aussi, au niveau de la tribune intérieure, la présence d'une porte qui s'ouvre directement sur le vide. Ces particularités s'expliquent par l'existence d'une tour, — aujourd'hui disparue, — qui flanquait la partie méridionale de la façade et masquait le mur construit en matériaux grossiers. C'était la tour appelée « tour des onze mille vierges » dans les textes. Elle était divisée en plusieurs étages, comme le montre la porte percée à hauteur du premier étage. C'est au rez-de-chaussée qu'il convient sans doute de placer la chapelle Saint-Jean, mentionnée dans les textes et où fut enseveli Jean de Montlaur[1], l'auteur de la nef de la cathédrale.

Ainsi, en avant de la porte d'entrée, se dressait, à droite, une tour en saillie, qui a disparu aujourd'hui. A gauche, nous voyons maintenant une tour de grandes dimensions qui s'ap-

1. La dalle funéraire de Jean de Montlaur a été découverte récemment dans l'île et transportée dans la tribune de l'église.

plique sur la partie septentrionale de la façade. Du premier coup d'œil, on reconnaît là une addition postérieure. L'appareil à bossages, analogue à celui des murailles d'Aigues-Mortes, ne peut être antérieur à la fin du XIII[e] siècle. Cette tour a été reconstruite sur l'emplacement de l'ancien palatium épiscopal, contigu à la cathédrale. Elle aussi comportait plusieurs étages. Au rez-de-chaussée, la sacristie nouvelle, mentionnée par les textes; au premier étage, la chambre de l'évêque, communiquant par une porte avec le cloître supérieur, et par là, avec la tribune de l'église. Extérieurement, on constate la présence de trous destinés à des hourds, permettant l'établissement d'une galerie de défense en bois.

Entre les deux tours, celle des onze mille vierges et celle du palatium, était ménagé un étroit couloir qui conduisait à la porte de l'église. Ce couloir était précédé d'un porche cintré dont on voit encore les amorces sur la tour de gauche; le porche était fermé par une porte. Le couloir devait être couvert, sinon voûté, à hauteur du premier étage et formait ainsi une sorte de gimel, réservé, comme à Saint-Guilhem-le-Désert, aux pénitents. La couverture de ce gimel était interrompue, avant d'arriver à la porte de l'église, laissant, pour les besoins de la défense, un espace vide que dominaient les mâchicoulis du couronnement de la construction. Ainsi, dans tous ses détails, la cathédrale Saint-Pierre présentait l'aspect d'un donjon.

Reste la porte principale. On n'y observe pas moins de traces de remaniements que sur la façade elle-même. Le tableau de la porte est surmonté d'un linteau sculpté, ancienne borne milliaire de la Voie Domitienne remployée à de nouveaux usages. Il sert de support à un tympan en arc brisé, encadré de plaques de marbres de couleur. Dans chacun des piédroits viennent s'enchâsser deux fragments d'un tympan primitif où sont figurés les apôtres saint Pierre et saint Paul. Enfin, du côté du tableau, en haut de chacun des jambages, font saillie deux modillons décorés de têtes barbues qui se font

face. Le linteau porte une inscription, une signature et une date. L'inscription, en vers léonins, se lit :

Ad portum vitae sitientes quique venite,
Has intrando fores vestros componite mores;
Hinc intrans ora; tua semper crimina plora;
Quicquid peccatur lacrimarum fonte lavatur.

La signature et la date accompagnent ce texte :

Bernardus (de) Treviis fecit hoc, anno incarnationis Domini MCLXXVIII.

La signature est celle de Bernard de Tréviers, le troubadour connu, l'auteur du roman de Pierre de Provence et la belle Maguelone, et il n'est pas douteux que le *hoc* dont il réclame la paternité, s'applique à la poésie, et non pas, comme on l'a proposé, à la sculpture du linteau, voire même à la construction de l'église[1]. La date de 1871 qui est celle de la poésie, convient aussi parfaitement au linteau, apparenté à celui de Saint-Trophime d'Arles; elle est acceptable, à la rigueur, pour les deux modillons et pour les deux figures d'apôtres qui seraient des fragments du tympan primitif. Elle marquerait alors la fin des travaux achevés sous l'épiscopat de Montlaur. Quant au tympan actuel, médiocre et commune composition, où figure le Christ en gloire entre les symboles des quatre Évangélistes, il appartient au gothique avancé. L'emploi des marbres de couleur qui forment l'encadrement ferait songer à un travail italien. Si l'on se rappelle que la construction de la tour de gauche date des environs de 1300, et qu'elle modifiait singulièrement l'aspect de la façade, on peut supposer qu'à cette occasion la porte d'entrée a pu être aussi remaniée.

Telles sont les dispositions essentielles de la cathédrale Saint-Pierre. Mais ce que nous en voyons debout ne peut nous donner qu'une bien faible idée de l'ensemble des constructions de Ma-

1. Cette hypothèse, proposée par M. Berthelé, ne paraît pas devoir se vérifier. Le maître d'œuvre nous est connu par les textes ; ce n'est pas Bernard de Tréviers, qui devra se contenter de sa réputation de bon poète.

guelone. L'église n'en était qu'une partie, la plus importante, il est vrai, mais à côté d'elle il faut restituer tout un ensemble qui constituait comme la survivance de la « domus ecclesiae » des premiers siècles chrétiens. « La domus ecclesiae, dit Mgr Duchesne[1], était quelque chose d'assez compliqué, à la fois église, réfectoire, dispensaire, hospice » A Maguelone, près de l'église on trouvait le logement de l'évêque, des chanoines et de leurs serviteurs, des soldats chargés de les défendre, des étrangers qui venaient là de toutes les parties de la chrétienté; il fallait aussi des salles pour conserver les archives, les livres saints et les vases sacrés, des magasins pour les provisions; enfin, pour protéger toute cette agglomération, une ceinture de hautes murailles.

Nous ne pouvons plus, aujourd'hui, ressusciter cet ensemble disparu qu'au moyen des textes. Le compte-rendu d'une visite pastorale faite en 1611, avant la destruction ordonnée par Richelieu, montre que jusqu'à cette date Maguelone avait conservé l'aspect qu'elle présentait au moyen âge.

Les textes, quelques coups de pioche supplémentaires permettraient de dessiner d'un trait sûr les dispositions de l'ensemble. On en saisit déjà le plan avec une suffisante clarté. Sur le flanc Nord de l'église, s'appuyait un des côtés d'un cloître rectangulaire à deux étages, dont on aperçoit encore des traces. Sur les trois autres côtés du rectangle s'alignaient les bâtiments de l'évêque et des chanoines — palais épiscopal à l'Ouest, réfectoire, dortoir, cuisines au Nord et à l'Est. En avant de la façade occidentale constituée par le « palatium » épiscopal, une haute tour carrée faisait saillie, reliée par un étroit passage au reste de la construction : c'était le fort. Ajoutez encore une hôtellerie pour les étrangers, située en dehors des bâtiments capitulaires, du côté de l'étang — une collégiale, destinée aux jeunes clercs, du côté de la mer, sur l'emplacement où s'élèvent aujourd'hui les caves de la propriété — une infirmerie — la

1. *Origines du culte chrétien*, I, p. 385.

chapelle Saint-Blaise, destinée au personnel subalterne, restaurée aujourd'hui et transformée en bibliothèque. Imaginez enfin toutes ces constructions entourées d'une haute muraille d'enceinte percée de portes qui établissaient la communication avec le monde extérieur, l'une, la principale, au Nord, qui s'ouvrait sur le pont conduisant à Villeneuve à travers l'étang, l'autre, au Sud, qui donnait accès au chemin de la plage — et vous aurez restitué à peu près cet ensemble qui devait donner l'impression d'une forteresse redoutable, close de toutes parts, émergeant au-dessus des eaux, comme un vaisseau de guerre mouillé dans la lagune.

Lorsque cette formidable construction fut rasée par ordre de Richelieu, elle avait depuis longtemps cessé de jouer le rôle auquel elle avait été destinée. Tout au plus, pouvait-elle servir de repaire aux brigands et aux pirates, après avoir abrité pendant dix siècles les destinées de l'Église dans le Bas-Languedoc. En somme, elle n'avait de raison d'être qu'à une époque où la navigation de la lagune était florissante, où la route de mer était plus sûre que la route de terre, où Maguelone servait de lien entre les petites communautés chrétiennes dispersées entre le Rhône et l'Aude. Ce rôle, elle le joua jusqu'au XII^e^ siècle, et le XII^e^ siècle principalement fut la grande époque de Maguelone. Mais quand, à partir du XII^e^ siècle, deux villages du continent se muèrent en une grande ville, entrepôt commercial du Bas-Languedoc, puissante commune constituée sur le modèle des républiques italiennes, Maguelone devait disparaître devant Montpellier. L'attraction de la grande ville était trop forte, et en attendant le transfert inévitable du siège épiscopal à Montpellier en 1536, la petite troupe de chanoines échoués à Maguelone ne donne plus guère que le spectacle de méridionaux ingouvernables, pareils à des grenouilles qui ne savent pas se donner un roi. Depuis le XIII^e^ siècle, Maguelone n'apparaît plus que comme une survivance archéologique.

Villeneuve-lès-Maguelone[1].

Un pont construit par l'évêque Arnaud Ier rattachait Maguelone à la terre ferme. Un tablier de bois long de près d'un kilomètre reposait sur 19 piles cylindriques en pierre, restées visibles jusqu'en 1900, avant qu'elles ne fussent recouvertes par la chaussée qui relie Villeneuve à Maguelone.

Villeneuve se dresse à 1.500 mètres environ de l'étang avec lequel elle communiquait par un canal qui conduisait l'eau dans le fossé de la ville. C'était une de ces nombreuses petites cités qui, comme Mauguio, Vic, Frontignan, s'était formée sur le bord de la lagune et vivait de la navigation lagunaire. Elle existait au temps de Charles Martel, puisqu'elle servit de refuge aux habitants de Maguelone, puis de résidence aux évêques. Des actes successifs des rois de France depuis le IXe siècle (charte de Louis le Débonnaire en 819, confirmée par un diplôme de Louis VII en 1155, un accord de 1163 et des lettres de 1179) font de Villeneuve un fief royal administré par l'évêque.

La ville se développe surtout au XIIe siècle, comme Maguelone qui en était la raison d'être. Elle était ceinte de murailles aux portes bastionnées, et entourée d'un fossé. Ces remparts, mentionnés dans un texte de 1154, furent sans doute rebâtis ou complétés vers la fin du XIIe siècle[2]. La ville présentait l'aspect d'une forteresse où les évêques de Maguelone pouvaient se réfugier en cas d'attaque.

On aperçoit encore des restes de remparts sur le côté sud de la ville qui regarde l'étang. Les textes signalent des monuments, maison épiscopale, hôpital, hôtellerie. Seule, l'église, dédiée à saint Etienne, subsiste aujourd'hui. Elle a été défigurée par des reconstructions et des restaurations; mais elle contient des parties, telles que la nef, probablement antérieure à la

1. Cf. Germain, *Mémoires de la Soc. arch. de Montpellier*, Ire série, t. III, p. 273.

2. Texte d'Arnaud de Verdale, à l'année 1190.

deuxième église de Maguelone, celle d'Arnaud Ier, et remontant ainsi à la première moitié du XIe siècle. Elle comportait une seule nef, voûtée en berceau, divisée en quatre travées par des arcs doubleaux. L'abside et les absidioles paraissent avoir été reconstruites au XIIe siècle, comme l'indiquent l'appareil et la décoration extérieure faite d'arcatures surmontées d'une frise en dents d'engrenage.

Villeneuve servait surtout à garder la tête du pont qui reliait Maguelone au continent. C'était un petit Aigues-Mortes qui mirait ses murailles dans l'eau croupie de ses fossés. Son rôle cesse le jour où le siège épiscopal fut transféré de Maguelone à Montpellier, et l'ancienne place forte aujourd'hui démantelée a fait place à un petit centre agricole empesté par la fièvre et les moustiques.

Les stations de la route du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle.

C'est aux récentes études de M. C. Jullian et à celles de M. J. Bédier sur l'Épopée française au moyen âge que nous devons la notion du rôle qu'ont joué les abbayes dans la formation des poèmes épiques, et de l'importance qu'ont eues les routes de pèlerinage sur le développement des abbayes et, par suite, des légendes épiques. Pendant tout le moyen âge, particulièrement à l'époque des croisades, du XIe au XIIIe siècle, les routes de notre pays étaient parcourues par les troupes de pèlerins qui se rendaient en masse vers les sanctuaires offerts à leur vénération. Sur ces routes se dressaient, comme des gîtes d'étapes, des abbayes. Dans ces abbayes on avait recueilli des reliques destinées à attirer et à retenir les pèlerins, si bien que la route du grand pèlerinage était jalonnée de pèlerinages secondaires. C'est là, dans ce milieu de moines, de pèlerins et de légendes pieuses, que se sont formés ces récits poétiques d'où est sortie l'épopée française du XIe et du XIIe siècle.

Si l'étude de ces routes de pèlerinage est intéressante pour

l'histoire littéraire, elle l'est aussi pour l'archéologie, puisque nous retrouvons encore les monuments contemporains qui se sont élevés sur ces routes, villes, abbayes, églises, hospices, etc.

Des trois grands pèlerinages du moyen âge à Rome, Jérusalem, Saint-Jacques-de-Compostelle, celui-là seul nous intéresse, puisqu'une des routes qui y conduisaient traversait notre pays de Bas-Languedoc.

Les origines n'en sont pas très anciennes. On racontait que le corps de saint Jacques, frère de saint Jean, avait été transporté en Galice, que son tombeau avait été découvert par des paysans et était devenu l'objet d'un culte à Saint-Jacques-de-Compostelle, dans le premier tiers du IXe siècle. De toute cette légende un seul fait subsiste, c'est la réalité du culte galicien. Ce fut d'abord un culte purement local. Puis, dès le Xe siècle, il attire des pèlerins de France. Le plus ancien qu'on connaisse est un évêque du Puy, Gottescalc, qui fit le voyage en 951. Les routes n'étaient pas sûres ; les Musulmans occupaient le pays. Deux fois en 988 et en 994, Almanzor prit Compostelle et rasa l'église. Au XIe siècle, les pèlerins se font plus nombreux. Au commencement du XIIe siècle le pèlerinage bat son plein. C'est de cette époque que date la magnifique église. L'abbé de Saint-Jacques est un puissant personnage qui exerce une véritable primauté en Espagne, qui attire les regards de la chrétienté tout entière et qui semble même éclipser le pape de Rome. Ce qui lui donne sa puissance, c'est l'armée des pèlerins qui sillonnent les routes pour venir vénérer les reliques de saint Jacques. On y venait surtout de France. Au temps des croisades, lorsque tous les regards semblaient tournés vers la Terre Sainte, un flot de pèlerins se dirigeait vers le sanctuaire galicien.

Si tous les chemins mènent à Rome, tous les chemins ne conduisent pas à Saint-Jacques. En France, s'étaient constituées des routes avec leurs gîtes d'étape que suivaient de préférence les pèlerins. Ces routes nous sont connues par un livre qui servait

de guide aux pieux voyageurs, le *Liber de miraculis*. Ce guide contenait toutes sortes de renseignements hagiographiques, historiques, géographiques, décrivait les routes principales qui conduisaient à Saint-Jacques et énumérait en même temps les abbayes, les curiosités qui se trouvaient sur ces routes et méritaient de retenir les pèlerins. C'est, en somme, un guide de « Syndicat d'initiative » qui lie la fortune de vingt sanctuaires secondaires à celle du fameux Saint-Jacques : œuvre collective et concertée qui paraît avoir été compilée à Cluny vers le milieu du XII^e^ siècle.

Le *Liber de miraculis* décrit quatre routes principales :

1° Arles, Saint-Gilles, Montpellier, Toulouse, le Somport;

2° Le Puy, Conques, Moissac, Ostabat;

3° Vézelay, Saint-Léonard, Saint-Front de Périgueux, Ostabat;

4° Tours, Poitiers, Saint-Jean-d'Angély, Saintes, Bordeaux, Ostabat. Les trois dernières routes se réunissent à Ostabat, franchissent le col de Roncevaux et rejoignent la première route à Puente la Reina, au sud de Pampelune. A partir de là, il n'y a plus qu'une seule route jusqu'à Compostelle, par Burgos, Léon, etc.

La première de ces routes, la route Languedocienne, suit exactement le tracé de la Voie Domitienne, d'Arles à Narbonne. Le *Liber de miraculis* décrit les villes, les abbayes, les monuments que l'on y rencontre. Nous aurions voulu suivre à notre tour cet itinéraire et ressusciter les monuments que les pèlerins rencontraient à travers le Bas-Languedoc en se rendant à Saint-Jacques-de-Compostelle. Nous nous bornerons pour le moment à l'étude d'une de ces stations, celle de Saint-Guilhem-le-Désert.

Saint-Guilhem-le-Désert.

Es grans deserz ou il ot sa meson :
De Montpellier trois lieues i conte on.
(*Enfances Guillaume*)

Bibliographie. — E. Bonnet donne une bibliographie complète à la fin du travail intitulé : *l'Église abbatiale de Saint-Guilhem-le-Désert*, in *Compte-rendu du*

73e Congrès archéologique de France tenu en 1906 à Carcassonne et à Perpignan (p. 55 du tirage à part).

Les ouvrages essentiels à consulter sont :

Cartulaire de l'abbaye de Gellone (804-1236) publié par la *Société archéologique de Montpellier* en 1898; J. Renouvier, *Anciennes églises du département de l'Hérault*, (*Mémoires de la Soc. arch. de Montpellier*, 1re Série, t. I, p. 97) ; *Histoire, antiquités et architectonique de l'abbaye de Saint-Guilhem-le-Désert*, in *Monuments de quelques anciens diocèses du Bas-Languedoc*, Montpellier 1837 ; L. Vinas, *Visite rétrospective à Saint-Guilhem-le-Désert*, Montpellier, 1875 ; Revoil, *Architecture romane du Midi de la France*, t. I, pl. 38 à 43; t. III, pl. 52, 56, 57, Paris, 1873; C. Révillout, *Étude historique sur l'ouvrage latin intitulé : Vie de saint Guillaume*, in *Mémoires de la Soc. arch. de Montpellier*, Ire série, t. VI, p. 495 ; E. Bonnet, *Antiquités et monuments du département de l'Hérault*, 1905, p. 427, 453, 461 ; J. Bédier, *Les légendes épiques*, t. I, p. 92, Paris, 1908 ; W. Pückert, *Aniane und Gellone*, Leipzig, 1899.

La voie Toulousaine, la grande route du pèlerinage de Compostelle, franchissait l'Hérault sur le vieux pont romain, conservé encore en partie, de Saint-Thibéry. Avant d'atteindre le fleuve, les pèlerins étaient sollicités par leurs guides de faire un léger détour vers le Nord pour aller visiter l'abbaye de Saint-Guilhem-le-Désert. « *Igitur ab his qui per Viam Tolosanam ad Sonctum Jacobum tendunt, beati confessoris Guilhelmi corpus est visitandum.* » (*Liber de miraculis Sancti Jacobi*, lib. X.)

Sur leur route, à une trentaine de kilomètres au Nord de la Voie Toulousaine, ils rencontraient d'abord le monastère d'Aniane, au fond de la fertile plaine qui commence à l'endroit où l'Hérault sort de ses gorges sauvages. C'était un glorieux monastère. Il avait été fondé en 782 par un Goth, nommé Witiza, fils du comte de Maguelone, qui s'était retiré du siècle. Ce grand personnage changea son nom goth de Witiza pour prendre, en l'honneur de saint Benoît de Nursie, celui de Benoît. Il devint le grand réformateur de l'ordre Bénédictin, que l'église révère sous le nom de saint Benoît d'Aniane.

Malgré cette illustre origine, le monastère retenait peu les pèlerins. Ils continuaient à se diriger vers le Nord, et bientôt, à trois kilomètres de là, ils franchissaient l'Hérault sur un pont. Là, changement de décor subit. On quittait la riche plaine, les

vignes et les olivettes et on pénétrait dans les gorges d'où l'Hérault s'échappe avec fracas. La vallée, très étroite, se développe au pied des escarpements formidables du causse de Larzac. Les rochers gigantesques qui brillent au soleil, les sources vives, les eaux écumantes du torrent, ce paysage sévère et éclatant qui rappelle celui de Delphes, accroché au flanc du Parnasse, ce spectacle grandiose avait frappé les poètes du moyen âge qui en ont célébré la beauté. Aux abords de Saint-Guilhem

Une fontaine i a lès un rocier.

C'est la source de la Clamouse qui se précipite en cascade dans l'Hérault.

L'aighe i tornoie entor et environ.
Grans est la fosse, nus n'i peut prendre fons.
Maint pelerin le voient qui la vont.
Caillous et pierres getent el plus parfont.

Bientôt enfin — 7 kilomètres seulement le séparent d'Aniane — on atteignait le monastère de Saint-Guilhem. Il se dressait au confluent de l'Hérault et d'un petit ruisseau, appelé le Verdus et barrait l'étroit passage qui précède l'immense conque où se développe le cours supérieur du Verdus, au pied des murailles à pic du Larzac.

Or est Guillelmes el deserl bien parfont,
En l'abitacle ou la fontaine sort;
Arbres i ot et herbes a foison.
Un castelet ot fermé sur le mont.
(*Moniage Guillaume*).

Le personnage qui sanctifia ces lieux, le fondateur de l'abbaye, le « *genius loci* » s'appelait Guillaume, comte de Toulouse. Il vivait au temps de Charlemagne. Les textes de l'époque carolingienne qui font mention de lui, sont brefs. Voici ce qu'ils nous apprennent: Guillaume était le fils d'un franc, le comte Thierry, et d'Aude, fille de Charles Martel — et par là cousin-germain de Charlemagne. Cet homme du Nord fut envoyé dans le Midi et nommé par l'empereur comte de Toulouse pour com-

battre les Sarrazins d'Espagne. Après une longue vie consacrée à guerroyer contre les infidèles, il se retira du siècle, se fit moine à Aniane et se fixa bientôt dans la solitude voisine de Gellone où il fonda un monastère. Il y mourut peu après. L'Église le révère sous le nom de saint Guillaume.

Ces faits se placent entre l'année 790 et l'année 815. Personnage et monastère, Guillaume et Gellone, auraient depuis longtemps disparu du souvenir des hommes, si, au XI^e^ et au XII^e^ siècles, des moines et des poètes n'avaient ressuscité le saint et l'abbaye. De cette union de la piété et de la poésie, l'obscur comte carolingien sortit transformé. L'image confuse de Guillaume de Toulouse se mua en une des plus éclatantes figures du moyen âge, en un saint-héros où se combinaient les traits du saint Guillaume de l'Église et du Guillaume d'Orange des trouvères. Comment et pourquoi s'opéra cette transformation ?

L'histoire de la vocation de Guillaume de Toulouse, de son séjour à Aniane près de Benoît, de la fondation du monastère de Gellone où il mourut, nous est contée par un moine nommé Ardon, disciple de Benoît d'Aniane : ce pieux personnage écrivit en 823, peu après la mort du saint, une vie de son maître. Dans ce récit authentique et contemporain, on voit très nettement établie la filiation qui unit Aniane et Gellone, l'abbaye-mère à l'abbaye-fille. Deux cents ans plus tard, au XI^e^ et au XII^e^ siècles, une grande querelle divise les deux abbayes. Gellone prétend être indépendante d'Aniane ; Aniane soutient sa suprématie sur Gellone. Chacun défend ses positions et dans l'ardeur de la lutte chacun fabrique des documents faux, testaments, actes de donation, qui sont soumis au jugement de Rome. Les papes, à plusieurs reprises, condamnèrent Aniane. Les prétentions de Gellone triomphèrent.

Quelle était la cause de la querelle entre Aniane et Gellone? Pourquoi cette haine acharnée entre la mère et la fille? Pourquoi tous ces documents faux que les deux abbayes s'opposaient sans vergogne dans l'interminable procès qu'elles avaient engagé devant la cour de Rome? Était-ce un effet de je ne sais

quel patriotisme monastique qui poussait chaque abbaye à revendiquer pour elle la gloire de saint Guillaume? Sans doute. Mais à la rivalité qui divisait les deux monastères on trouverait aussi des raisons « économiques. » Et je ne veux pas dire que ce soient les principales. L'abbaye de Gellone possédait des reliques d'une importance capitale : d'abord le tombeau du Saint, puis des ossements, en particulier le bras, que l'on montrait dans un reliquaire, le bras du fameux Guillaume Fierabras de l'épopée, et surtout un fragment de la Vraie Croix, qui, d'après la tradition, avait été donné à Guillaume par Charlemagne. Quel attrait pour des pèlerins, quelle source abondante de biens temporels pour ceux qui sauraient les attirer et les retenir! De fait, à partir du XI^e^ siècle les donations affluent à Gellone. On considère comme un insigne honneur de se faire ensevelir près du tombeau du Saint. Bientôt, les possessions de l'abbaye s'étendent dans les diocèses voisins — Lodève, Maguelone, Béziers, Agde, Nîmes, Rodez, Gap, jusqu'en Espagne et en Portugal. Que Gellone désirât conserver ces bénéfices, et qu'Aniane, l'abbaye-mère, prétendit à y participer, quoi de plus naturel? Et comment ces questions d'argent n'auraient-elles pas engendré des querelles?

C'est au cours de cette lutte singulière que l'on voit se former la légende de saint Guilhem. Du fondateur du monastère on ne savait plus rien au XII^e^ siècle. Il fallait lui reconstituer un état civil et une biographie complète, pour la raconter aux pèlerins. On en avait fait autant pour saint Gilles. C'est la tâche qu'entreprirent les moines de Gellone. « La Vie de saint Guillaume, » composée entre 1122 et 1130, présentait la figure du personnage complètement constituée. M. C. Révillout, qui a le premier analysé ce texte, en a fort ingénieusement dégagé les sources. La vie du saint comprenait deux phases distinctes : — dans le siècle, — dans le cloître. L'épisode de la conversion de Guillaume, de sa vie à Aniane et de sa mort à Aniane, conté par Ardon dans sa vie de saint Benoît, fournissait le thème de la période monacale. Il suffisait d'amplifier le récit un peu

sec du vieux moine carolingien et d'imaginer quelques pieux épisodes suivant les règles de la littérature hagiographique. Pour la vie mondaine du personnage, on était plus embarrassé parce qu'on manquait de documents historiques. On se tira d'affaire en inventant des histoires, surtout en s'inspirant des poèmes qui constituent le cycle de Guillaume d'Orange.

C'était l'époque — les beaux travaux de M. J. Bédier nous l'ont enseigné — où l'épopée française se constituait, à une longue distance des événements qu'elle retrace et qu'elle n'a point la prétention de raconter. Les hommes du moyen âge ne recherchaient point, dans les chansons de gestes, de l'histoire, mais de belles histoires, de la poésie et du roman, disons de l'histoire romancée. Les poètes leur offraient, à propos de grands noms, comme les moines à propos de leurs saints, des récits imaginaires. Ainsi, le comte Guillaume de Toulouse a bien, de l'avis unanime, servi de prototype au Guillaume d'Orange de l'épopée, sans préjudice de traits empruntés à d'autres Guillaume plus ou moins bien déterminés. Mais, de l'historicité du Guillaume épique, il ne reste en définitive que deux faits essentiels : c'est qu'il fut un grand pourfendeur de Sarrazins et qu'il termina sa vie dans un cloître où il mourut en odeur de sainteté. Tout le reste, tous les épisodes variés des 24 poèmes, des 150.000 vers du cycle de Guillaume d'Orange, sont dus à l'imagination des jongleurs.

C'était là une source parfaitement appropriée aux besoins des moines de Gellone, occupés à composer la légende de saint Guilhem. Les poèmes présentaient même sur le récit, peu répandu, du moine Ardon, cette supériorité qu'ils racontaient des épisodes familiers aux hommes du moyen âge. Voilà comment le saint de Gellone finit par se confondre avec le personnage de l'épopée, Saint Guillaume avec Guillaume d'Orange, d'autant mieux que, par un singulier phénomène de choc en retour, les jongleurs, de leur côté, empruntaient aux pieuses légendes du monastère quelques-uns des traits de la physionomie de leur héros. De cette collaboration se dégageait dans

le récit hagiographique et dans l'épopée une figure idéale, celle du chevalier chrétien, défenseur de la foi contre les Sarrazins, du héros tel que pouvait le concevoir le siècle des Croisades. Saint Guilhem, c'était le noble seigneur qui avait consacré toutes ses forces à la guerre contre les infidèles, qui, au soir de sa vie, s'était réfugié dans le sein de Dieu. Saint Guilhem, c'était le héros, le fameux Guillaume d'Orange, dont les poètes chantaient les exploits en d'innombrables vers. Ainsi le saint de Gellone apparaissait comme le plus vivant, le plus actuel des saints. Il avait été fait à l'image des hommes de la Croisade. Faut-il s'étonner qu'ils se soient reconnus en lui et qu'ils l'aient particulièrement honoré? Voilà le chef-d'œuvre qu'avaient réalisé les moines de Gellone. Qui songerait à leur reprocher d'avoir un peu triché afin de le garder tout entier pour eux ?

La légende de saint Guilhem s'est formée au XI^e^ et au XII^e^ siècle, en même temps que se développait le sanctuaire. Le lieu de pèlerinage dut certainement son succès et son importance à l'excellence de sa situation, à proximité de la Voie Toulousaine et à la bifurcation des routes qui conduisaient vers les sanctuaires mineurs de Conques et de Rocamadour. Cet emplacement favorable, à un croisement de routes, avait été amélioré encore par de grands travaux publics qui rattachaient l'abbaye au réseau routier de la région.

A l'origine, le monastère de Gellone était situé dans un véritable désert. « Ce lieu est si retiré — écrit au IX^e^ siècle Ardon, dans la vie de saint Benoît d'Aniane[1] — que celui qui l'habite n'a pas à désirer la solitude. Il est entouré, en effet, de toutes parts de montagnes chargées de nuages et il n'est accessible à personne à moins d'y être conduit par le désir de prier. » Gellone se trouvait ainsi isolée et ne communiquait avec le reste du monde que par des sentiers de chèvres. Plus tard, au XI^e^ siècle, lorsque le culte de saint Guillaume se fut développé et que le

1. Ch. IX.

pèlerinage se fut établi, deux routes conduisaient à l'abbaye : l'une venait du Sud et suivait le cours de l'Hérault, depuis la sortie des gorges ; l'autre venait de l'Ouest et descendait du causse de Larzac par la vallée du Verdus. La première était de beaucoup la plus importante : elle reliait l'abbaye à la maison-mère d'Aniane, à la riche plaine du Languedoc, à la grande voie internationale qui la traversait ; c'était la route principale d'accès au sanctuaire. Pour en faciliter l'usage, on construisit entre 1036 et 1048, aux frais des monastères d'Aniane et de Gellone, un pont sur l'Hérault, immédiatement à la sortie des gorges : c'est le fameux pont du Diable, d'où, suivant la légende, saint Guillaume avait précipité le démon au fond du torrent :

Ains le diable puis ne s'en remua ;
Tous tans i gist et tous tans i girra.
L'aighe i tornoie, ja coie ne sera ;
Grans est la fosse et noire contreval.

(*Moniage Guillaume*).

Le pont du XI^e^ siècle subsiste encore et sert toujours à la circulation : il était de bonne construction. Il se compose de quatre arches d'inégale ouverture, reposant sur le roc vif, et construites en petits moellons bien appareillés. La superstructure, avec les parapets, est seule moderne. Le reste n'a pas bronché depuis plus de mille ans. De même, la route actuelle qui conduit à Saint-Guilhem, en suivant la rive droite de l'Hérault, s'est exactement superposée à la route du moyen âge, passe devant la Clamouse retentissante et aboutit à l'entrée de l'abbaye.

L'autre route, celle de l'Ouest, était moins fréquentée. Au sortir de l'abbaye, elle remontait sur un parcours de quelques centaines de mètres le cours du Verdus ; puis une chaussée, parfaitement conservée encore, grimpait hardiment par une série de lacets, sur le flanc des escarpements du causse et atteignait le Larzac. De là, les pèlerins qui suivaient cette route,

se dirigeaient par Millau vers les sanctuaires réputés de Conques et de Rocamadour :

Par la iront Rochemadoul oier
A Nostre Dame qui en la roche siet.
(*Moniage Guillaume*).

La route du Sud reliait Gellone à la grande voie du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle. La route de l'Ouest conduisait aux pèlerinages secondaires du Rouergue et du Quercy. L'abbaye de saint Guillaume se rattachait ainsi à la circulation générale des pèlerins du moyen âge : elle devint elle-même le centre d'un des plus importants pèlerinages du midi.

Au point de jonction des deux routes, dans l'étranglement de la vallée du Verdus avant son confluent, apparaissait le monastère, derrière ses remparts. L'aspect n'en a pas beaucoup changé depuis le moyen âge. Le village actuel, avec ses rues sinueuses et fortement déclives, bordées de petites maisons basses et sombres remontant à l'époque romane, avec, au centre, la masse imposante de son église, conserve encore son caractère monastique. Il ne manque plus que les remparts qui enveloppaient l'abbaye et ses dépendances, et qui furent détruits seulement au temps de la Révolution. Ils dataient du XIII^e^ siècle, du temps où les richesses du monastère pouvaient exciter la convoitise des pillards et des routiers. Ils comprenaient seulement deux lignes de murailles qui barraient en deux endroits, d'une montagne à l'autre, l'étroite gorge du Verdus, et qui se rejoignaient à un château-fort — le château du Géant — construit au sommet de la colline qui domine Saint-Guilhem au Nord. Au-dessous de ce château se dresse encore une tour où s'ouvrait la porte basse de ce donjon. Les deux barrages fortifiés, combinés avec les escarpements de la montagne, formaient une enceinte imprenable. Deux portes seulement y étaient percées, l'une à l'Ouest vers la haute vallée du Verdus, l'autre à l'Est, du côté de l'Hérault. Près de cette porte, la principale, on voit encore les restes d'une tour

d'enceinte demi-circulaire, décorée d'une arcature à sa partie supérieure : c'est l'abside de l'église Saint-Laurent — l'une des deux paroisses de Saint-Guilhem — qui était incorporée aux remparts et concourait avec eux à la défense du monastère.

De l'ancienne abbaye il ne reste plus aujourd'hui que l'église et une partie du cloître. Les autres bâtiments, respectés par la Révolution, sont de date relativement récente et ne présentent point d'intérêt.

L'église est une construction compliquée où se combinent des parties d'époques différentes. L'analyse en est rendue très facile par un mémoire récent de M. E. Bonnet. Une nef principale, précédée d'un narthex et terminée par une abside, deux collatéraux très étroits et un transept flanqué de deux absidioles: voilà les éléments essentiels du plan, assez rare dans la région où les églises romanes à trois nefs sont l'exception.

De la construction primitive du IXe siècle, contemporaine de Saint-Guilhem, il ne reste, bien entendu, absolument rien. C'est le cas de tous ou presque tous les monuments carolingiens du Midi. Du reste, l'église ne devait être, à l'origine, qu'une bâtisse très rudimentaire, une chapelle rurale, comme il convenait dans un désert. A Aniane même, la maison-mère élevée par saint Benoît, on n'avait, au dire de l'hagiographe Ardon [1], employé que des matériaux grossiers, et même du chaume pour la couverture, « *stramine vilique materia* [1] ». L'ermitage de Saint-Guilhem — détruit par un incendie ou tout autre cause — fut remplacé dans le cours du XIe siècle, lorsque le pèlerinage commença à prospérer. La construction du pont du Diable entre 1036 et 1048 a dû probablement coïncider avec les travaux d'agrandissement de l'abbaye: le pont devait servir à la fois au passage des pèlerins et au transport des matériaux. D'autre part, la date de 1076 fixée, dans le martyrologe de Gellone, pour la dédicace d'une église de Saint-Guilhem, paraît, sans aucun doute, se rapporter à notre église, comme l'a fait observer le premier M. E. Bonnet. Dans ces conditions, la

1. Vita. Ch. III.

partie la plus ancienne de l'église daterait du troisième quart du XI^e^ siècle. Cette partie se reconnaît facilement: elle comprend la nef principale et les collatéraux, car le transept avec ses trois absides disproportionnées constitue manifestement une addition postérieure. Le plan de l'église du XI^e^ siècle se laisse donc reconstituer sans difficulté : il suffit de remplacer le chevet actuel par une abside de petites dimensions qui ferme la nef principale, et de supprimer les bras saillants du transept. On obtient ainsi une construction rectangulaire, avec une seule abside en saillie sur un des petits côtés, les absidioles étant ménagées dans l'intérieur du mur.

Les trois nefs de l'église étaient voûtées en berceau plein cintre: elles comportaient quatre travées, séparées par des doubleaux très simples, dont les retombées reposent sur des piliers cruciformes. La première travée était occupée, comme à Maguelone, par une vaste tribune qui communiquait directement avec l'étage supérieur du cloître et qui servait de chœur aux moines. L'éclairage de la nef principale est donné par des fenêtres qui s'ouvrent, dans chaque travée, au-dessus des grandes arcades. Le collatéral du Nord est seul percé d'étroites meurtrières. La décoration est réduite à sa plus simple expression: ni peinture, ni sculpture ; seulement, de chaque côté de la nef majeure, une imposte chanfreinée formant corniche à hauteur du sommet des piliers, et puis la beauté de l'appareillage, dissimulé aujourd'hui sous un affreux badigeon.

Le chevet, avec le transept et les trois absides, ne se raccorde en aucune façon à la partie antérieure de l'église. Il était destiné à un édifice beaucoup plus important qui devait remplacer le premier devenu sans doute insuffisant. Pourquoi les travaux n'ont-ils pas été poussés plus loin et pourquoi les nefs du XI^e^ siècle ont-elles été conservées? Nous n'en savons rien ou plutôt nous nous en doutons. A quelle date le chevet a-t-il été reconstruit? Nous l'ignorons aussi. Mais si les textes restent muets, le caractère de la construction et du décor annonce le style roman complètement développé, tel qu'il paraît dans notre

région en la première moitié du XII[e] siècle : c'est à cette époque qu'il convient d'attribuer le chevet de Saint-Guilhem.

Le transept forme saillie sur les murs extérieurs de l'église. On s'est contenté, pour établir la communication avec la nef, de percer les murs de la dernière travée : le transept actuel n'est ainsi qu'une combinaison provisoire — restée définitive — d'une travée de l'ancienne église du XI[e] siècle avec les croisillons nouveaux du XII[e]. Sur chacun des croisillons s'ouvre une chapelle[1] demi-circulaire, précédée d'une travée de chœur et orientée comme l'abside principale. Précédée de l'arc triomphal, l'abside, en cul de four, est percée de trois fenêtres. Le décor, très sobre à l'intérieur, présente, à l'extérieur, une grande richesse ; dans la galerie d'arcatures aveugles de l'abside et dans les fenêtres, l'architecte a utilisé toutes les ressources de l'arc en plein cintre supporté par des colonnettes à chapiteaux sculptés.

Le narthex ou « gimel » qui précède l'église forme la partie la plus récente de la construction. Il comprend une salle à peu près carrée de 5 mètres de côté, plus étroite que la nef principale de l'église. Il est voûté sur croisées d'ogives : les nervures, formées d'un gros tore saillant et réunies par une clef commune, présentent un caractère très archaïque. Un texte[2] nous apprend que le narthex fut construit à la suite du concile tenu à Albi en 1165 contre les Albigeois, pour recevoir les hérétiques pénitents.

1. Dans la chapelle du croisillon Nord transformée en Musée lapidaire, on a recueilli des fragments de sculptures provenant de l'abbaye : 1° un sarcophage chrétien du type du Sud-Ouest (VI[e]-VII[e] siècle), avec le Christ et les 12 Apôtres, Adam et Eve, les jeunes Hébreux, où, d'après la tradition, étaient ensevelies les sœurs de saint Guilhem, Albane et Bertane. — 2° fragments de marbre décorés d'entrelacs, probablement les restes d'un chevet de l'époque carolingienne. — 3° l'autel de Saint-Guilhem, consacré en 1138, un des plus beaux autels romans connus, décoré de trois panneaux de marbre blanc avec des sujets (Christ en croix, Christ en gloire) gravés en faible relief et rehaussés par des incrustations en pâte de verre. — 4° la pierre tombale de Bernard de Mèze, abbé de Saint-Guilhem de 1170 à 1189, et celle de l'abbé de Bonneval (1303-1317). — 5° enfin un fragment important de bas-relief qui faisait partie de la décoration supérieure du cloître, et où l'on voit représentés deux apôtres (fin XII[e] — commencement XIII[e] siècle).

2. *Chronologia abbatum S[i] Guilhelmi*, p. 184.

Enfin, le clocher construit sur le narthex date seulement du XV^e^ siècle. Des modifications tardives furent encore apportées du XII^e^ au XVIII^e^ siècle dans les croisillons, où furent établies des tribunes à balustres.

Tels sont les éléments essentiels de l'église. On y retrouve comme un reflet des destinées du pèlerinage : l'essor du XI^e^ siècle voit la construction de l'édifice ; la grande prospérité du XII^e^ permet d'entreprendre l'agrandissement et l'embellissement du sanctuaire ; la médiocrité du narthex coïncide avec la croisade des Albigeois ; enfin la désolation du pays au XIII^e^ siècle marque sans doute l'interruption, puis l'abandon définitif des grands projets.

Autour de l'église se dressaient les constructions monastiques. Mais des divers bâtiments de l'abbaye, seuls ont été conservés des morceaux du cloître. Il formait un quadrilatère de 13^m^,50 sur 15m. dont un des côtés s'appuyait sur le flanc méridional de l'église. Suivant l'usage, sur les trois autres côtés s'ouvraient au sud les appartements de l'abbé, à l'Est la salle capitulaire, à l'Ouest le réfectoire. Le cloître comportait deux étages superposés ; la galerie du rez-de-chaussée était bordée, du côté du préau, par des arcades à baies géminées séparées par une colonnette. M. E. Bonnet signale avec juste raison l'analogie de ces colonnettes et de leurs chapiteaux avec celles de l'arcature aveugle de l'abside et considère le cloître comme contemporain du chevet, c'est-à-dire de la première moitié du XII^e^ siècle. Les galeries paraissent avoir été couvertes de voûtes d'arêtes ; mais la plus grande partie de ces voûtes a été détruite et celles qui ont été conservées ont été refaites ou remaniées. De l'étage supérieur on ne voit plus aujourd'hui que des traces. Mais d'après les débris de sculptures et surtout les chapiteaux qui en ont été conservés[1], on voit que la décoration

1. Quelques-uns ont été recueillis dans la chapelle du croisillon nord de l'abside ; d'autres au Musée de la Société archéologique de Montpellier ; d'autres enfin (publiés par J. Renouvier, *Histoire ... de saint Guilhem*, pl. XIII, XIV, XV, et par Revoil, *Arch. romane*, III, pl. 55, 56), qui appartenaient à M. Vernière, juge de paix à Aniane, ont été transportés en Amérique.

en était très riche. Ces monuments doivent être rapprochés des sculptures de la région toulousaine que l'on s'accorde à attribuer à la fin du XII^e^ et au commencement du XIII^e^ siècle. Cette date s'appliquerait donc en même temps aux chapiteaux et à la galerie supérieure du cloître, plus récente par conséquent que la galerie inférieure.

Voilà tout ce qui reste de l'abbaye de Saint-Guilhem. L'église et son cloître ruiné, les remparts et le château-fort, le village aux vieilles maisons romanes serrées autour du monastère, le site surtout, un des plus grandioses du midi, avec ses roches étincelantes et ses eaux vives, tout cela nous permet d'évoquer le sanctuaire fameux où s'épanouit au XII^e^ siècle la légende de Saint-Guilhem, une des fleurs les plus rares de la poésie du moyen âge.

Saint-Martin-de-Londres[1].

Le village de Saint-Martin-de-Londres est situé au Nord du Pic Saint-Loup, à l'angle Sud-Ouest de la petite plaine humide qui occupe le fond d'un ancien lac tertiaire. Des habitations se sont construites à l'endroit où les terres sont le plus fertiles, à une époque qu'il n'est pas possible de déterminer.

Au XI^e^ siècle la seigneurie de Saint-Martin était aux mains de la famille Guilhem de Montarnaud. Le premier texte qui en fasse mention est un acte daté de 1088, en vertu duquel Adhémar Guilhem donne l'église de Saint-Martin à l'abbaye de Gellone (Saint-Guilhem-le-Désert). Immédiatement après fut constitué le prieuré de Saint-Martin, dont le prieur était toujours choisi parmi les moines de Saint-Guilhem. Vers 1250, Bertrand Guilhem, seigneur de Saint-Martin, vendit le fief de Saint-Martin au prieur qui devint ainsi seigneur de Saint-Martin. Mais, dès ce moment, se constituait, en face du pouvoir seigneurial, un pouvoir nouveau, la commune de Saint-Martin,

1. E. Bonnet, *Antiquités et monuments du département de l'Hérault*, p. 433 et passim. — L'abbé Bougette, *Histoire de Saint-Martin-de-Londres*, 1909.

dont les syndics (consuls) rendaient la justice concurremment avec le seigneur.

Le village, avec ses ruelles étroites qui n'ont guère changé depuis cinq siècles, s'étage à flanc de coteau. Dans la partie haute, sur une petite place — l'ancien cimetière — entourée de hautes murailles contre lesquelles s'appuient de très vieilles maisons, s'élève l'église, un des édifices romans les plus intéressants de la région.

Elle se compose d'une nef à deux travées[1] et de trois absides demi-circulaires, disposées l'une en prolongement de la nef principale et les deux autres aux extrémités des bras du transept. Le plan en forme de trèfle, ainsi obtenu, rare en France, fréquent dans l'architecture lombarde, témoigne des influences qui se sont exercée sur les constructions romanes de ce pays. L'abside principale est précédée d'une petite travée qui lui donne plus de profondeur et qui joue le rôle de chœur.

La nef est couverte, suivant la règle, d'une voûte en berceau, avec doubleaux reposant sur des demi-colonnes engagées. La croisée du transept forme un carré recouvert d'une coupole ovoïde sur trompes, dont les irrégularités témoignent de l'inexpérience du constructeur « à racheter le carré ».

Trois fenêtres dans chaque abside assurent l'éclairage de l'église.

La décoration, très sobre, comprend seulement quelques chapiteaux ornés de hachures, une corniche où sont, par endroits, disposés des damiers, enfin, dans l'abside principale, cinq arcatures reposant sur quatre colonnettes à deux pilastres.

La porte de l'église s'ouvre sur le côté méridional, qui présentait un abri contre le vent du Nord. Elle est précédée d'un porche ou *Gimel*, de construction plus récente que l'église

1. La nef a été prolongée récemment de deux travées dont la construction a amené la disparition d'une tribune qui se trouvait dans le bas de l'église. Sur le mur du fond a été appliqué un autel roman, l'autel primitif de l'église. Seule la face antérieure est visible. Elle se compose de trois arcatures reposant sur quatre colonnes torses.

elle-même, comme le prouve la voûte sur croisée d'ogives qui la recouvre.

L'extérieur de l'église offre un ensemble harmonieux. Les trois absides sont surmontées d'une coupole octogonale que couronne un lanternon carré à fenêtres romanes. La décoration, plus riche qu'à l'intérieur, consiste essentiellement en une rangée de petites arcatures, dites lombardes, disposées trois par trois, à la partie supérieure des absides, sous la corniche, entre des pilastres peu saillants, et surmontées d'une frise continue en dents d'engrenage; le même motif est répété sur les huit faces de la coupole. Enfin, les pierres bien appareillées, ornées de tailles en forme d'arêtes, complètent la beauté sobre de l'édifice.

Aucun texte ne nous renseigne sur la date de la construction. Pourtant, il est permis de penser que l'église n'a pu être élevée qu'après la cession faite par Guilhem de Montarnaud à l'abbaye de Gellone en 1088. D'autre part, on découvre entre les absides de Saint-Martin-de-Londres et celles de Saint-Guilhem des analogies si étroites, principalement dans la décoration, qu'on peut les considérer comme à peu près contemporaines (vers 1100). L'église de Saint-Martin plus simple, plus sobre que l'église ou plutôt que le chevet de Saint-Guilhem, plus riche, mais non plus parfait, est-elle antérieure à celui-ci? C'est ce qu'il ne paraît pas possible de décider.

Le porche, avec ses croisées d'ogives de type archaïque, en forme de boudins, peut être, lui aussi, rapproché de celui de Saint-Guilhem et attribué, comme lui, à la deuxième moitié du XII^e^ siècle.

Les remparts. — Au moyen âge, Saint-Martin-de-Londres était entouré de remparts. Un texte de 1162 nous renseigne sur l'aspect du village, qui se composait alors de « l'enclos » et de « la ville ». L'enclos comprenait l'église, la maison seigneuriale, une tour, la maison du prieur et des clercs, le cimetière et quelques maisons. L'acte ne mentionne pas d'autres fortifications qu'une tour dont on pourrait reconnaître les substruc-

tions à l'O. de l'église, dans les gros blocs de pierre irréguliers simplement épannelés et joints sans mortier.

La muraille qui entoure l'enclos, en grande partie conservée, avec des traces de remaniements, aurait donc été construite après 1162, à une époque où les difficultés entre le seigneur et les habitants l'obligèrent à se protéger. Un portail en plein cintre, surmonté d'une tour carrée, faisait communiquer la ville et l'enclos.

Jusque-là, l'enclos seul était fortifié. Au XIVe siècle, il fallut se défendre contre les Grandes Compagnies qui désolaient le Languedoc. On construisit alors une seconde enceinte qui enveloppait la ville tout entière, et dans laquelle l'enclos formait comme un réduit séparé. Trois portes fortifiées s'ouvraient sur trois des faces de la muraille, et deux tours circulaires se dressaient aux angles du front. Une de ces deux tours subsiste encore; la plus grande partie de la fortification a été démolie au cours du XIXe siècle.

AIGUES-MORTES.

La désolation fameuse des Marais d'Aigues-Mortes (*M. Barrès*).

BIBLIOGRAPHIE. — Lenthéric, *Les villes mortes du golfe du Lion*, 1876 (lire avec précaution); — Pagézy, *Mémoires sur le port d'Aigues-Mortes*, 1879 et 1886; — Duponchel, *Les atterrissements du Rhône dans la région d'Aigues-Mortes*, dans *Bulletin de la Société Languedocienne de géographie*, 1894; — Labande, *Guide du congrès d'Avignon*, 1904.

Une visite à Aigues-Mortes est pleine d'enseignement: on y voit le spectacle de l'énergie française dans le présent et dans le passé. Les agriculteurs qui aujourd'hui s'emparent de terrains à peine émergés, les conquièrent à la culture, les couvrent de plantations de vignes, construisent des celliers gigantesques — modernes cathédrales — sur un sol fixé d'hier, sont les dignes successeurs des Français du XIIIe siècle, qui, au temps de saint Louis, s'installèrent dans ces marécages et

firent surgir au milieu de la lagune une ville ceinte de remparts et de tours encore debout. Aigues-Mortes fut le premier port français en Méditerranée, la première étape de la conquête de notre littoral méditerranéen, le point de départ de notre politique méditerranéenne. Aigues-Mortes mérite donc une visite. Mais cette visite, pour être profitable, doit être accompagnée — tant un passé, pourtant si récent, s'est obscurci — d'un commentaire historique, géographique et archéologique.

Ce fut la nécessité de posséder en propre sur le littoral méditerranéen un « point d'appui » où il pût organiser en sécurité son expédition pour la Croisade, qui conduisit saint Louis dans le marais d'Aigues-Mortes. Il n'y avait en effet de disponible que cette lagune; la Provence se rattachait alors au Saint-Empire romain germanique; les ports du Bas-Languedoc relevaient du roi d'Aragon ou des comtes de Toulouse. La lagune d'Aigues-Mortes, où se trouvait un petit port de pêche, appartenait à l'abbaye de Psalmody. En l'acquérant en 1248, pour y installer un camp qui devint plus tard une ville fortifiée, saint Louis s'ouvrait une fenêtre sur la Méditerranée. Ce choix qui nous surprend aujourd'hui, où nous sommes habitués aux ports en eau profonde, présentait néanmoins des avantages. Le port d'Aigues-Mortes communiquait par un canal (le Bourgidou actuel) avec le Rhône, la grande voie d'accès vers le Nord et les États du roi de France, — et par un autre canal (la Radelle actuelle) avec le chapelet d'étangs derrière lesquels s'abritaient les grandes villes de Montpellier et de Narbonne. Aigues-Mortes était destinée à devenir le port de guerre et le port de commerce du roi de France.

Mais où se trouvait le port d'Aigues-Mortes? La réponse à cette question est moins simple qu'il ne paraît au premier abord. Le problème, dont la solution n'est pas évidente, s'est obscurci à mesure qu'on cherchait à l'éclaircir et a fini par se transformer en une véritable énigme. C'est à M. l'ingénieur Duponchel qu'on doit d'avoir définitivement résolu la question.

Toute la difficulté est venue des transformations produites

dans le site par les atterrissements du Rhône. Ces transformations, qui se produisent encore sous nos yeux, personne ne songe à les nier. Il fallait seulement les interpréter scientifiquement et expliquer dans quelle mesure elles ont modifié la situation du port d'Aigues-Mortes.

Le géologue Émilien Dumas, de Sommières, a démontré le premier, vers le milieu du siècle dernier, que la bordure maritime de la Camargue était constituée par quatre cordons littoraux successifs, en retrait les uns sur les autres. Chacun d'eux a représenté, à un moment donné, la limite de la mer. Ils marquent donc quatre étapes des atterrissements du Rhône. Aigues-Mortes est construite sur le deuxième cordon (à compter à partir de la terre ferme). Une première ligne d'étangs la sépare du troisième cordon et, pour arriver à la mer, il faut encore franchir une seconde ligne d'étangs et un quatrième cordon. Un canal d'environ cinq kilomètres et demi réunit presque en ligne droite Aigues-Mortes à la mer.

Tel est l'état actuel. S'est-il modifié depuis le temps de saint Louis? A n'en pas douter, oui. On peut se dispenser d'exposer les diverses hypothèses, aujourd'hui périmées, qu'on imagina pour expliquer la situation d'Aigues-Mortes dans la lagune et la navigation entre ce port et la mer. Une observation de fait permet de rejeter la plupart d'entre elles, d'établir avec certitude la réalité des atterrissements du Rhône depuis l'époque de saint Louis et d'en mesurer avec précision l'étendue : c'est l'existence de la digue de *la Peyrade*.

La Peyrade est un puissant massif de maçonnerie, long encore d'environ 800 mètres, orienté de l'Est à l'Ouest, enraciné en quelque sorte dans le troisième cordon littoral, à une distance de deux kilomètres d'Aigues-Mortes, au Sud. Les enrochements, conservés en partie, montrent qu'il s'agit d'un ouvrage à la mer, d'un môle. La taille des pierres, analogue à celle des remparts, une borne, aujourd'hui disparue, portant les fleurs de lys royales, prouvent que cet ouvrage date du XIII^e^ siècle. De là résulte que la Peyrade était le môle qui protégeait alors l'entrée

du canal d'Aigues-Mortes, comme aujourd'hui le môle du Grau du Roi — que, par conséquent, au XIII^e siècle, la mer s'étendait jusqu'au troisième cordon littoral — et qu'enfin la formation du quatrième cordon littoral, où se trouve aujourd'hui le Grau du Roi, est postérieure au temps de saint Louis.

Les textes confirment cette interprétation, qui peut être considérée comme certaine. Voici donc l'idée qu'il convient de se faire du port d'Aigues-Mortes au moyen âge. La Peyrade était la digue placée à l'entrée du port, avec quais d'accostage pour les navires que leur tonnage empêchait de pénétrer dans le port intérieur. A la Peyrade aboutissait donc un canal qui conduisait au port intérieur. Ce port n'était pas constitué par la nappe d'eau indéfinie des étangs, mais par des parties de la lagune spécialement aménagées pour la navigation, sans doute dans le voisinage immédiat des murs qui étaient entourés d'un fossé. Peut-être ce fossé, élargi sur la face Ouest, où se trouve la tour de Constance, et sur la face Sud, par où entra Charles Quint, représentait-il justement le port, avec quais de débarquement. En sorte que le port d'Aigues-Mortes, situé près des remparts, avec son canal débouchant dans la mer à la Peyrade, ne différait pas sensiblement du port actuel, avec cette seule différence que la Peyrade a été reportée à quatre kilomètres plus au Sud, au Grau du Roi : et cet espace représente précisément les atterrissements du Rhône depuis cette époque.

Le port d'Aigues-Mortes fonctionna ainsi pendant trois siècles ; il est possible même de déterminer exactement l'époque à laquelle la Peyrade se trouva isolée de la mer par la constitution du quatrième cordon littoral. D'une enquête ouverte en 1592 à l'effet de remédier à l'ensablement du port d'Aigues-Mortes, il résulte que pendant tout le moyen âge le petit Rhône débouchait dans la mer, au grau de la Chèvre, à deux kilomètres au Sud de la Peyrade ; que, dans le courant du XVI^e siècle, cette embouchure se déplaça vers l'Est au grau actuel d'Orgon. Ce déplacement, provoqué par des travaux des habitants des Saintes-Maries, eut pour conséquence le développement très

rapide de la flèche de sable de l'Espiguette et la formation du quatrième cordon littoral, qui donnait naissance aux étangs du Repau et du Repausset. Aigues-Mortes ne communiquait plus avec la mer que par des graus temporaires et intermittents, — comme le Grau Louis ou le Grau de la Croisette, aujourd'hui fermés — jusqu'au jour où la Grande Roubine, établie en 1727 entre Aigues-Mortes et le Grau du Roi, remit les choses en l'état — en l'état où elles étaient au XIII^e^ siècle.

Tels sont les changements survenus dans le golfe d'Aigues-Mortes depuis l'époque de saint Louis. Ils ont affecté le port d'Aigues-Mortes assez tard pour que son rôle historique et économique ait duré près de trois siècles. Premier point d'appui des flottes françaises dans la Méditerranée, il a rendu possible la participation du roi de France aux deux dernières Croisades. Mais surtout cette enclave française devenait comme un centre d'attraction qui devait absorber les régions voisines et étendre le domaine méditerranéen de la France. Ce fut d'abord Montpellier, la plus grande ville maritime du Languedoc, dont le commerce devint tributaire d'Aigues-Mortes, en attendant l'incorporation au domaine royal en 1349. Dès lors, le mouvement commercial d'Aigues-Mortes s'élève à une somme équivalant à 150 millions de notre monnaie. Aigues-Mortes resta pendant tout le XIII^e^ siècle le grand port français du Languedoc. Il fallut, pour arrêter cette prospérité, l'annexion de la Provence au royaume de France au XV^e^ siècle. L'activité économique de la France se déplaçait naturellement vers Marseille. De ce jour, le rôle historique d'Aigues-Mortes était terminé.

Les Remparts. — L'arrêt du développement et l'abandon d'Aigues-Mortes ont sauvé les remparts d'Aigues-Mortes de la destruction. Ils offrent aujourd'hui le spécimen le plus complet que nous ayons conservé d'une fortification du XIII^e^ siècle, presque tout entière sans retouches ni restaurations.

La ville fut fondée par saint Louis; mais les remparts ne furent construits que sous son successeur, à la suite d'une convention passée en 1272 à Marmande entre Philippe le Hardi

et le Gênois Guillaume Boccanegra. D'une enquête faite en 1289, il résulte qu'à cette date les fortifications n'étaient pas encore terminées.

Les murailles forment un quadrilatère à peu près parfait. Elles s'infléchissent à l'angle N.-O. pour laisser en dehors la tour de Constance. Aux trois autres angles, elles sont flanquées de trois tours rondes. Chaque côté du quadrilatère est formé d'une muraille en courtine, renforcée de distance en distance par des tours, simples ou jumelées. Courtines et tours sont construites en moellons taillés en bossages et couverts de marques de tâcherons. Elles sont couronnées d'un parapet, percé alternativement de créneaux et d'archères. Extérieurement sont ménagés des trous au-dessous des créneaux pour l'installation des hourds. Derrière le parapet circule un chemin de ronde desservant les courtines et les tours.

Des portes, percées entre les tours jumelles et sous certaines tours simples, correspondent aux rues de la ville. Pour en défendre l'accès, chaque tour ou groupe de tours constitue une véritable forteresse à deux étages surmontés d'une plate-forme.

La tour de Constance — ainsi appelée du nom de la femme de Raymond V de Toulouse, fille de Louis le Gros — se dresse en dehors des remparts auxquels elle est reliée aujourd'hui par un pont crénelé. On en attribue généralement la construction à saint Louis, qui l'aurait rebâtie sur l'emplacement d'une tour plus ancienne, la tour Matafère. M. Labande fait observer avec juste raison que la décoration de la tour paraît bien plutôt dater du XIV^e^ siècle que du XIII^e^. L'attribution à saint Louis de la construction est donc pour le moins douteuse.

La tour, parfaitement ronde — haute de 29 mètres, large de 22 — a des murs de 6 mètres d'épaisseur. L'étage inférieur, où l'on descendait par une ouverture circulaire, pratiquée au sommet de la voûte, servait de magasins de provisions. Le premier étage se compose d'une vaste salle circulaire voûtée sur branches d'ogives. La voûte est percée au centre. Un couloir

circulaire, avec jours sur cette salle, établi à la naissance de la voûte, servait à la défense intérieure de la tour. Les assiégés pouvaient, de là encore, accabler l'ennemi maître du rez-de-chaussée.

Un escalier tournant, établi dans l'épaisseur du mur, conduisait à cette galerie et de là à l'étage supérieur. Une salle en rotonde, semblable à celle du premier étage, est précédée d'un petit vestibule rectangulaire, voûté sur croisée d'ogives ; il est désigné sous le nom d'oratoire de saint Louis, mais le style de l'architecture présente tous les caractères de l'art du XIVe siècle.

L'escalier continue jusqu'à la plate-forme supérieure (parapet moderne), sur laquelle se dresse une tour de guet, haute de de 11 mètres, surmontée d'une lanterne de phare en fer (du XVIe siècle). De là on embrasse un immense panorama [1] : à vos pieds, entre la bordure des Cévennes bleuissantes et l'azur profond de la Méditerranée, s'étend la plaine du Bas-Languedoc et de la Camargue ; des étangs, des canaux, les bras du Rhône, beaucoup d'eau dans un peu de terre, voilà tout le système circulatoire qui répandait la vie dans les grandes villes du passé que furent Arles, Saint-Gilles, Aigues-Mortes, Lunel et Montpellier.

1. Au premier plan, à 3 kilomètres au N.-O., on distingue la tour Carbonière, contemporaine des remparts d'Aigues-Mortes. Elle se dresse sur la route étroite qui traversait les marais, pour défendre cet unique accès de la ville du côté de la terre ferme.

André JOUBIN.

LES PÉTROGLYPHES D'IRLANDE

NOTES DE VOYAGE

Sous la conduite de M. le professeur Macalister, de Dublin, j'ai pu étudier, en avril-mai 1920, une bonne partie des monuments sculptés d'Irlande, et visiter personnellement le groupe de Loughcrew, les grands tumuli de Dowth et New Grange, le menhir et la chambre de Sesskillgreen, celles de Knockmany, de Cloverhill, le grand groupe de dolmens et alignements de Carrowmore, les mégalithes de Deerpark et la roche gravée de Cloonfinlough. J'ai pu également compulser, chez M. Macalister, les documents relatifs à ces monuments et à plusieurs autres d'Irlande et d'Écosse. De ces visites et de ces publications, j'ai tiré la conviction de la grande complexité de l'art préhistorique irlandais, et de la nécessité d'y faire un certain nombre de coupures. Je pense, en collaboration avec mon aimable guide, rendre compte d'une manière détaillée des résultats de notre enquête, mais il me semble utile d'en exposer d'abord quelque chose aux lecteurs français de la *Revue archéologique*.

Tant à Loughcrew qu'à New Grange et Dowth, il est visible qu'une partie des pierres ornées de gravures sont antérieures à la construction des monuments actuels, au même titre que des chapiteaux romains utilisés dans des édifices plus récents : un certain nombre de figures sont en effet cachées par l'appareil des constructions; en plusieurs points, à Dowth et à New Grange, on peut noter que les surfaces primitives des blocs assemblés ont été repiquées, de nouvelles décorations entamant les premières, et que, parmi les plus récentes, plusieurs ont respecté soigneusement ou entamé au contraire d'autres

groupes de style différent. En observant ces faits, et en les rapprochant les uns des autres, j'ai abouti à un essai de groupement que je soumets à la discussion des spécialistes.

1. — Plusieurs roches gravées et un dolmen présentant des figures *incisées*, très simples, soit linéaires, croix simples ou doubles, traits rectilignes diversement combinés, dents de loup, etc., soit cercles inscrivant des traits croisés ou rayonnant. Plusieurs de ces derniers, exécutés par incision avec un instrument coupant, se remarquent également à Dowth et à New Grange, tantôt entamés par des figures piquetées plus récentes, tantôt respectés et laissés en relief par les auteurs de ce piquetage.
2. — La roche unique de Cloonfinlough, à figures humaines en Φ semblables à celles des pétroglyphes d'Espagne, et qui présente aussi un certain nombre de pieds sculptés en creux, est à part des autres monuments; le trait large et profond paraît avoir été piqueté et ensuite régularisé par raclage ou frottement. On pourra peut-être établir la liaison entre les figures en Φ et celles des pétroglyphes à cercles concentriques et rigole axiale émanant d'une cupule centrale. Les unes et les autres sont en marge des figures rencontrées dans les monuments.
3. — L'immense majorité des figures de Loughcrew sont exécutées par piquetage; on voit de ces figures à tracé linéaire grêle, très variées comme motifs, également à Dowth et New Grange, souvent antérieures à la construction des chambres actuelles.
4. — Des figures piquetées, mais à trait large et profond, fréquemment régularisé par frottement, semblent en dériver; les motifs en sont plus compliqués et moins variés; le cercle concentrique et la spirale y dominent; la figure n'est pas constituée encore en relief, mais par le tracé en creux. Une partie importante de celles de Loughcrew, Dowth, New Grange, Sesskilgreen, Knockmany, s'y rapporte.

5. — Les sculptures en haut relief du pourtour de New-Grange, à motifs curvilignes, paraissent en être un dérivé ; la figure n'y est plus constituée par le trait gravé, mais par la surface respectée et mise en champ levé.

6. — Respectant les figures précédentes en certain cas, et se déformant pour ne pas les entamer, ou bien au contraire les « rognant » sur les bords, viennent d'autres figures, à style rectiligne, losanges ou triangles groupés et alternés, à larges surfaces repiquées plus ou moins profondément, et laissant entre eux un relief de bandes formant des chevrons et des dents de loup. Ce groupe est surtout représenté à New-Grange, tant à l'intérieur de la galerie que sur les pierres périphériques. Il existe aussi à Dowth, où je l'ai reconnu le premier, en superposition très claire sur le groupe n° 1.

7. — De la même technique que 4, mais représentant des motifs curvilignes asymétriques, sont les figures de Cloverhill et l'une de celles de Knockmany qui tranche sur d'autres du groupe 4. Si l'analogie de leurs motifs avec ceux de l'art de la Tène n'est pas accidentelle et de pure convergence, on pourrait les séparer du groupe 4, et y voir la première influence de l'art du second âge du fer. On sait, en effet, que la civilisation de l'âge du Bronze s'est maintenue très tardivement en Irlande, et que ce n'est qu'à l'époque de la Tène III qu'elle y a été remplacée par cette dernière, à laquelle doivent être attribués clairement certains bétyles sculptés publiés par Coffey.

Plusieurs questions se posent sur la parenté de l'art pétroglyphique irlandais avec d'autres régions. Sauf un fond néolithique général, il évolue par des voies entièrement distinctes de celui de la Scandinavie. Au contraire, sa parenté est étroite, soit avec l'Écosse, plus pauvre, soit avec la Bretagne et la Galice. Il est impossible, pour qui a visité les monuments irlandais, de ne pas songer à Gavr'innis, et de ne pas voir dans

ce dernier, et peut-être aussi dans la Table des Marchands, l'œuvre d'artistes irlandais.

L'analogie avec la Galice est surtout notable pour les roches incisées de cercles concentriques. Il faut aussi reconnaître l'identité des hommes en Φ de Cloonfinlough avec ceux de l'art énéolithique espagnol. Une parenté doit aussi se remarquer entre le fond général de schémas primitifs de la série 3 et l'art rupestre d'Espagne.

Pour la série 1, son analogie avec les pétroglyphes de Seine-et-Oise étudiés par M. Courty est trop grande pour être purement accidentelle.

Quant aux origines méditerranéennes de l'art préhistorique irlandais, soutenues et développées par M. Coffey, je m'associe de tout cœur aux réserves sagaces de M. Macalister à ce sujet[1], qui me semblent faire justice de ce nouveau mirage oriental. Il conclut que l'architecture et l'art irlandais sont comme ceux de Crète, un produit local de la civilisation générale de l'Europe à l'époque du Bronze; leurs rapports sont dus à une parenté de fraternité, et non de descendance. L'absence totale d'objets importés de l'un à l'autre de ces pays suffit à ruiner l'idée de toute influence directe. Au contraire, l'existence de lunules d'or de type irlandais en Galice[2] et en Bretagne permet d'envisager des influences directes entre ces régions, qui ont tant d'autres points de contact, et me semblent former la province occidentale avancée de l'archéologie préhistorique récente européenne.

1. R. A. S. Macalister, *Temair Breg, a study of the remains and traditions of Tara* (*Proceedings of the Royal Irish Academy*, XXXIV, section c, n° 10, 1919, p. 383 et sq.).

2. Torques découvert dans un dolmen, près de Allariz, figuré par M. Ramon Barros Sivélo, *Antiguedades de Galicia*, 1875, planche hors texte, face à p. 110.

H. Breuil

LE BÉLIER DE BAAL-HAMMON

§ 1. — Les animaux symboles

« C'est sans doute, dit Philippe Berger, un attribut ou un symbole de Baal qu'il faut voir dans le bélier, l'une des figures qui reviennent le plus fréquemment sur les ex-voto de Carthage.

«Souvent il est très grossièrement dessiné, à tel point qu'on serait tenté de le prendre pour un chien ou pour un cheval; mais sa signification symbolique n'en ressort que mieux : ce n'est pas l'image d'une offrande particulière, c'est un thème religieux, comme la main, le caducée et le croissant. » Et plus loin : « Le bélier est le plus souvent de pure convention, il n'est là que comme symbole[2] ».

Fig. 1. — Stèle punique à bélier grossièrement dessiné[1].

Cet animal, représenté sur plusieurs centaines de stèles votives à Tanit et Baal-Hammon[3], s'y associe en effet à des symboles divins avérés, tels que la main levée, le *séma*[4], le caducée,

1. Musée Alaoui du Bardo; cliché de la Direction des Antiquités. — Vassel, *Etudes puniques*, IX, § 2, n° 10, dans *Revue Tunisienne*, t. XXVI, 1919, p. 180-181 [7-8].

2. Ph. Berger, Les ex-voto du temple de Tanit, à Carthage (extrait de *Gazette archéologique*, 1876-1877), Paris, 1878, p. 10, 17.

3. J.-B. Chabot, Les inscriptions puniques de la collection Marchant, dans *Comptes-rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1916, p. 34 [18], note 2.

4. *Séma* est le nom conventionnel que j'ai proposé pour la figure improprement appelée *symbole de Tanit* et *symbole triangulaire* (*Etudes puniques*, IX, p. 177 [4]).

le croissant renversé sur le disque, et *il change de place avec eux*, d'où l'on doit logiquement conclure qu'il a même fonction.

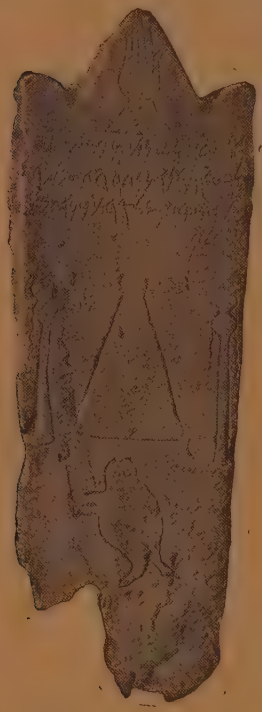

Fig. 2.
Stèle à bélier informe[1].

A la vérité, de savants orientalistes — je citerai notamment MM. l'abbé Chabot, le R. P. Lagrange et Dussaud — ne voient dans les figures animales des stèles africaines que la commémoration de sacrifices accomplis[2]; M. Salomon Reinach lui-même semble partager cette opinion[3], alors que l'autre s'harmoniserait mieux avec ce qu'il écrit si justement à propos des Phéniciens : « A l'époque où les textes commencent à nous éclairer, le culte des animaux, comme celui des arbres et des pierres, n'est plus qu'une survivance. Toutefois, nous pouvons encore en mesurer l'importance à celle des animaux sacrés, attributs des dieux, tels que le taureau, le lion, le sanglier, l'aigle et la colombe... Les *Baalim*, après avoir été des animaux, sont devenus des dieux solaires; les déesses ont été identifiées à l'étoile du matin et à la lune. » En Chanaan, le taureau était « le symbole, c'est-à-dire l'incarnation d'un Baal »[4].

1. Musée Alaoui ; cliché de la Direction des Antiquités. — *Études puniques*, IX, § 2, n° 5, p. 176-177 [3-4].

2. Chabot, Les inscriptions puniques de la collection Marchant, p. 33-34 [17-18] ; M.-J. Lagrange, *Etudes sur les religions sémitiques*, 2e éd., Paris, 1905, p. 203 ; René Dussaud, *Introduction à l'histoire des religions*, Paris, 1914, p. 194.

3. S. Reinach, Le cheval à Carthage, dans *Revue archéologique*, 5e série, t. VII, 1918, p. 314.

4. S. Reinach, *Orpheus*, Paris, 1914, p. 59, 268.

A mon avis, l'interprétation des maîtres que je viens de nommer est parfaitement exacte, *en général*, pour la période néopunique; elle l'est en particulier pour toutes les stèles à inscription latine dédiées à Baal (*Saturno Augusto*) par ses prêtres; les dieux sont bien encore ceux de l'ancien fonds, mais le rituel montre un changement plus marqué que celui qui s'était produit au IV^e^ siècle av. J.-C. sous l'influence grecque. Quant aux ex-voto puniques de Carthage, cette explication ne saurait leur convenir, par une raison bien simple : si nous trouvons sur ces monuments des animaux qui ont pu servir de victimes, comme le taureau, le bélier, la colombe, le cygne, le coq, nous en voyons un plus grand nombre que les Carthaginois ne sacrifiaient certainement pas : panthère, éléphant, ours (?), hippopotame, cheval, zèbre (?), singe (?), lièvre, souris, aigle (?), dauphin et poissons de différentes espèces, naja. Autres preuves : le taureau, considéré à Carthage comme la victime par excellence, puisqu'il y vient en tête du tarif des sacrifices[2], n'est figuré *que trois fois*, alors que les images du bélier se comptent par centaines[3]; celui-ci, je l'ai dit, permute avec les symboles divins reconnus (c'est d'ailleurs aussi le cas des autres animaux); assez souvent, il porte collier, la colombe également[4], et sur une jolie stèle du Musée Alaoui décrite sommairement par M. Dussaud[5], *deux dauphins ont aussi cette parure*, qui a été très anciennement un des attributs de la divinité; enfin, l'œil du bélier sur deux ex-voto, la corne et l'œil sur un autre sont

Fig. 3. — Bélier entre deux symboles divins[1].

1. Musée Alaoui ; cliché de la Direction des Antiquités. — *Etudes puniques*, IX, § 2, n° 9, p. 180 [7].
2. *CIS.* I, 165.
3. Chabot, Les inscriptions puniques de la collection Marchant, p. 34 [18] et note 2.
4. *Etudes puniques*, IX, § 3, p. 187-188 [14-15], X, § 2, dans *Revue Tunisienne*, 1919, p. 311 [13].
5. R. Dussaud, dans *Bulletin archéologique du Comité*, 1914, p. CLIII, n° 2.

indiqués sous la forme du croissant et du disque[1], confirmation très nette du rôle symbolique du dessin (figure 4).

Quoi d'étonnant, du reste, à ce que tous ces animaux aient été symboles dans la religion grossière des Carthaginois, qui avait tant emprunté à l'Égypte[2], alors que le poisson l'était autrefois, que l'agneau et la colombe le sont encore aujourd'hui dans notre religion spiritualiste? Plus j'étudie l'imagerie des stèles de Carthage, et plus se fortifie en moi la conviction qu'elle est essentiellement symbolique[4]. Entendons-nous : les fidèles du IVe siècle av. J.-C. n'avaient certainement plus toujours la notion exacte de ce qu'ont signifié à l'origine les images qu'ils traçaient; ainsi, ils semblent avoir attribué parfois à Baal-Hammon, peut-être même à la triade le séma[5], qui n'était primitivement autre chose que le schéma de la pierre conique d'Astarté *coiffée, par assimilation avec Hathor, du disque solaire entre deux cornes de vache, assez souvent remplacées par celles du croissant lunaire*, et symbolisait par conséquent la divinité féminine[6] (figure 5); mais ils n'ignoraient point que ces

Fig. 4. — Bélier dont l'œil est remplacé par le croissant renversé sur le disque[1].

1. Musée Alaoui ; cliché de la Direction des Antiquités. — *Études puniques*, IX, § 2, n° 13.

2. *Études puniques*, IX, § 2, nos 1, 13 et 18, p. 175, 182-183, 184 [2, 9-10, 11] et fig. 9.

3. E. Vassel, Le Panthéon d'Hannibal, dans *Revue Tunisienne*, t. XX, 1913, p. 35-36 [26-27].

4. Cf. *Études puniques*, II, dans J. Renault, *Cahiers d'archéologie tunisienne*, nouvelle série, t. II, Tunis, 1914, p. 208 [38].

5. Le Panthéon d'Hannibal, p. 33 [24] : R. Dussaud, dans *Revue de l'histoire des religions*, t. LXIX, 1914, p. 424; Ernest Babelon, *Carthage*, Paris, 1896, p. 70.

6. E. Vassel, *La littérature populaire des Israélites tunisiens*, Paris, 1904-1907, p. 171 note 4 et fig. p. 168; Vassel, Cinq stèles puniques, dans *Bulletin de la Société archéologique de Sousse*, t. IV, 1906 (Sousse, 1907), p. 183-184 [10-11] et fig. 2 ; Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art*, t. I, Paris, 1882, fig. 571,

figures étaient des symboles et ils s'en servaient en guise de phylactères, ainsi que le fait voir le mobilier de leurs sépultures [2].

« La valeur d'un signe symbolique, affirme Déchelette, s'oblitère en raison de sa diffusion et sa banalité le condamne à descendre graduellement au rang d'un simple motif d'ornement »; mais cette dégradation est lente d'habitude et « l'art purement décoratif est le produit d'une culture avancée » [3]. Tout démontre que les dédicants de Carthage n'en étaient par encore à ce stade final.

Fig. 5.
Astarté portant la coiffure d'Isis-Hathor [1].

§ 2. — En Chaldée et en Judée

Essayons de déterminer la provenance du symbole du bélier chez les Carthaginois. Tâche ardue, car, dès avant la fondation de Cambé, les Phéniciens avaient greffé sur la religion chananéenne primitive quantité d'éléments égéens, chaldéens, égyptiens, auxquels Carthage

p. 837; Lagrange, *Etudes sur les religions sémitiques*, p. 127, note 1; G. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, t. I, Paris, 1895, fig. p. 132, 155 et 175; Paul Pierret, article « Hathor », dans *Grande Encyclopédie*, t. XIX, p. 911; Ed. Meyer, art. « Astarte », dans W. H. Roscher, *Ausführliches Lexicon der griechischen und römischen Mythologie*, t. I, Leipzig, 1884-1890, col. 652, l. 23-64 et figure.

1. Applique de bronze trouvée en Syrie : Ch. Clermont-Ganneau, Rapports sur une mission en Palestine et en Phénicie entreprise en 1881, Cinquième Rapport, n° 106, dans *Archives des Missions*, 3e série, t. XI, 1885, p. 232-233 et fig. et pl. VI, C; Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. III, Paris. 1885. fig. 26, p. 77.

2. Cf. *Etudes puniques*, IX, § 4, p. 189-191 [16-18], X, § 3, p. 312-313 [14-15].

3. J. Déchelette, Le culte du Soleil aux temps préhistoriques, dans *Revue archéologique*, série IV, t. XIII, 1909, p. 306; t. XIV, 1909, p. 102 [2, 62].

en ajouta de nouveaux, principalement libyques et grecs. Je m'excuse de mon ignorance, qui ne me permet qu'un bien petit nombre de rapprochements.

Si j'interprète sainement un passage un peu ambigu, le bélier était déjà un des douze signes du zodiaque dans l'ancienne Chaldée[1]. C'était un des animaux qu'on gravait sur les cachets ninivites[2], aux attaches religieuses manifestes.

En Judée, il avait certainement un rôle mystique : voir le sacrifice d'Abraham[3], les conditions et les cas dans lesquels l'animal était immolé comme victime[4] et les lois de la manducation de l'agneau pascal[5].

Dans une vision narrée par le prophète Daniel, un bélier aux longues et fortes cornes représente symboliquement la Médie et la Perse[6].

Mais dans tout cela, rien qui paraisse topique.

§ 3. — En Égypte

On ne tuait pas le mouton dans le nome de Thèbes, il y était *tabou*; cependant, on y sacrifiait un bélier le jour de la fête d'Amon, divinité solaire comme nous savons que l'était Baal-Hammon, et on revêtait de la peau de la bête la statue du dieu, qui avait un sanctuaire à Karnak dès le règne d'Ousirtasen Ier,

1. Alfred Jeremias, *Das alte Testament im Lichte des alten Orients*, Leipzig, 1904, p. 21.

2. J. Menant, Rapport sur les empreintes des pierres gravées assyro-chaldéennes du Musée Britannique, dans *Archives des Missions*, 3e série, t. IX, 1882, p. 302.

3. Genèse, XXII, 1-18.

4. Genèse, XV, 9; Exode, XXIX, 15 suiv.; Lévitique, V, 15, 16, 18, 25 (Vulgate, VI, 6), VI, 1 suiv., VIII, 18 suiv., IX, 2, 4, 18-21, XVI, 3, 5, XIX, 21; Nombres, V, 8, VI, 14, 17, 19, 20, VII, 15 suiv., XV, 6, 7, XXIII, 2 suiv. XXIV, 1, XXVIII, 11 suiv., XXIX, 2 suiv.; II Chroniques, XXIX, 21 suiv.; Esdras, X, 19; Psaumes, LXVI, 15; Isaïe, I, 11, XXIV, 6; Ezéchiel, XLV, 23-25; Michée, VI, 9.

5. Exode, XII, 3-13; Nombres, IX, 10-12.

6. Daniel, VIII, 20.

second pharaon de la XII[e] dynastie (fin du 4[e] millénaire ou première moitié du 3[e] av. J.-C.), et qui était souvent représenté sous la forme d'un homme à tête de bélier ou à cornes de bélier tombantes et recourbées en avant sur une tête humaine; on accédait aux temples de ce dieu par une allée de béliers; un bélier qu'on nourrissait à Thèbes était censé son incarnation[1].

De ce que nous venons de voir, nous devons inférer que ce ruminant avait été autrefois ou même était encore le totem d'une des tribus sauvages qui occupèrent l'Égypte quelque dix ou douze mille ans avant l'ère chrétienne. D'après Maspero et Naville, elles appartenaient à la souche libyque[2]; et cette opinion, qui est également celle des ethnographes et des naturalistes, est d'autant plus probable que l'égyptien et l'éthiopien sont, ainsi que le libyen, des langues chamitiques[3]; elle est importante pour ce que j'ai à dire plus loin.

« Le totémisme, comme religion, dit Frazer (qui définit l'Égypte *un nid de totems*), tend à se transformer en une adoration d'abord d'animaux divinisés et ensuite de dieux anthropomorphiques à attributs animaux... Il a existé certainement chez les Égyptiens et très probablement chez les Sémites, les Grecs

1. Hérodote, II, 42, IV, 181, éd. Müller-Didot, Paris, 1877, p. 86, 233-234; Diodore, III, LXVIII, 2, LXXIII, 1-2, éd. Müller-Didot, t. I, Paris, 1842, p. 179, 183; Plutarque, De Iside et Osiride, dans P., *Scripta moralia*, éd. Didot, t. I, Paris, 1868, p. 431, 464; Hygin, *Astronomicon poeticum*, II, 20 (citation de C. Müller, dans *Fragmenta historicorum graecorum*, éd. Müller-Didot, t. II, Paris, 1848, p. 332 *b*, note 6); S. Reinisch, art. « Ammon », dans Pauly-Teuffel, *Real-Encyclopädie der classischen Alterthumswissenschaft*, t. I, partie I, 2[e] éd., Stuttgart, 1864, p. 864-865; G. Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient classique*, t. II, Paris, 1897, p. 300, 302, 308, fig. p. 301 et 307; Victor Loret, art. « Ammon (Oasis) » et « Amon » dans *Grande Encyclopédie*, t. II, p. 768-770, 790; art. « Ammon », dans *Nouveau Larousse illustré*, t. I, p. 256 *c*; Edouard Naville, *La religion des anciens Egyptiens*, Paris, 1906, p. 117-127; Eduard Meyer, art. « Ammon », dans Roscher, *Lexicon*, t. I, colonne 284, lignes 25-50 et figure; Pietschmann, art. « Ammon », dans Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopädie*, t. I, 1894, col. 1855, l. 11-23; François Lenormant, *Les premières civilisations*, Paris, 1874, t. I, p. 327.

2. Maspero, *Histoire ancienne*, t. I, p. 44, 45-46; Naville, *La religion des anc. Egyptiens*, p. 2-3, 6.

3. Abel Hovelacque, *La Linguistique*, Paris, 1877, p. 244.

et les Latins[1]. » Mac Lennan, Sayce, Lang en voient une survivance dans le culte des animaux en Égypte[2].

Si, comme toujours, il a été fait quelque abus de la thèse totémique, elle ne mérite certes pas le dédain qu'il devient assez de mode de professer à son égard; particulièrement en ce qui concerne l'Égypte, je ne vois pas jusqu'ici par quoi elle pourrait être remplacée.

Mais Amon n'était pas le seul dieu bélier. Khnoumou, le Chnouphis ou Chnoubis des Grecs, proprement dieu Nil, *mais souvent assimilé au précédent*, avait à l'origine, sans doute par la fusion de deux cultes, tantôt la forme d'un bélier, tantôt celle d'un bouc; par la suite il devint anthropomorphe avec la tête de l'un ou de l'autre de ces animaux et fut symbolisé par un criosphinx; mais ses cornes, au lieu de retomber, divergent d'habitude horizontalement, caractère qu'on trouve d'ailleurs parfois chez Amon, probablement à cause de l'assimilation dont j'ai parlé. Son nom figure déjà dans les cartouches de Chéops, au début du 4e millénaire; c'est, du moins, l'époque spécifiée par François Lenormant et Maspero, mais l'Allemand Meyer, qui a bâti des calculs excessivement minutieux sur des données passablement contradictoires, ne fait remonter l'avènement de ce roi que vers l'an 2816[3]. L'égyptologie n'en est pas encore, pour ces temps lointains, à un millier d'années près; il est vrai qu'en géologie, c'est par millions de siècles que vont les divergences; espérons que tout cela, pour

1. J.-G. Frazer, *Le totémisme*, trad. A. Dirr et A. van Gennep, Paris, 1898, p. 18, 128, 134. — Cf. Jean Capart, Bulletin critique des religions de l'Égypte (*Maspero*), dans *R. H. R.*, t. LXVII, 1913, p. 3.

2. A. Lang, *Mythes, cultes et religions*, trad. Léon Marillier, Paris, 1896, p. 415-416.

3. P. Pierret, art. « Khnoum », dans *Grande Encycl.*, t. XXI, p. 515 *b*; Maspero, *Histoire ancienne*, t. I, fig. p. 157 et 239; Maspero, art. « Chéops », « Chnouphis » et « Criocéphale »; dans *Nouveau Larousse illustré*, t. II, p. 258 *a*, 806 *a-b*, t. III, p. 403 *a*; Fr. Lenormant, *Les premières civilisations*, t. I, p. 327; Alexandre Moret, *Catalogue du Musée Guimet, Galerie égyptienne*, Paris, 1909, p. 104, C. 51, p. 122, B. 2, pl. XLVI et LVI; Eduard Meyer *Chronologie égyptienne*, trad. Al. Moret, Paris, 1912, p. 200, 253; Ed. Meyer, art. « Ammon », col. 284, l. 30-45; S. Reinisch, art. « Ammon », p. 864.

employer une ingénieuse locution populaire, se tassera à la longue.

Par bonheur, on est beaucoup mieux renseigné sur les faits; ainsi, nous savons qu'Osiris était bélier à Mendès, Harshafitou ou Hershéfi à Héracléopolis. Cependant, Maspero déduit du récit d'Hérodote que les Grecs auraient pris le bélier de Mendès pour un bouc : cela semble bien bizarre; ne faut-il pas plutôt supposer qu'à l'instar de Khnoumou, Osiris était à la fois bouc et bélier[1]?

Une stèle du Musée Guimet, d'époque gréco-romaine, présente sur un autel le dieu Shou en bélier enveloppé du linceul osirien[2].

§ 4. — A Siouah.

Dans l'oasis de Siouah, Amon avait aussi la tête du bélier. On admet que son culte y avait été inauguré par les Thébains[3]. C'était la version des prêtres de Thèbes, mais nous savons que le clergé d'Égypte avait l'imagination féconde et que ses dires ne répondaient pas souvent aux faits; aussi la tradition rapportée par Diodore de Sicile, laquelle attribue le peuplement de Siouah et l'établissement du culte d'Amon dans cette oasis à Dionysos, fils du roi *libyen* Ammon[4], me paraît-elle très digne d'attention, si on la dépouille de son évhémérisme pour l'interpréter au point de vue purement mythologique. Une autre légende dans le même esprit, présentée par Léon de Pella dans un ouvrage perdu sur les divinités égyptiennes et reproduite dans un écrit attribué à Hygin, affranchi d'Auguste, donne également à Amon une origine libyenne. A l'époque où

1. Hygin, *l. l.*; Hérodote, II, 46, p. 87-88; Maspero, *Histoire ancienne*, t. I, p. 119, 131, fig. p. 132 et 181; Lang, *Mythes*, etc., p. 411; Naville, *La religion des anc. Egypt.*, p. 126, 127.

2. Moret, *Galerie égyptienne*, p. 102, C. 49, pl. XLIV.

3. Hérodote, II, 42, 54, 55, IV, 181, p. 86, 90, 233-234; Stéphane Gsell, *Hérodote*, Alger, 1915, p. 186.

4. Diodore, III, 68-74, t. I, p. 178-185; L. Bertholon, Essai sur la religion des Libyens, dans *Revue Tunisienne*, t. XVII, 1910, p. 143-144 [66].

Liber (c'est-à-dire Osiris) régnait sur l'Égypte, un nommé Hammon serait venu *d'Afrique* amenant au roi d'énormes troupeaux. Liber, en reconnaissance, lui aurait donné un terrain en face de Thèbes[1].

Ce qui paraît certain, c'est que les Libyens, s'ils s'établirent en Thébaïde au 10e ou 12e millénaire, durent y apporter une religion rudimentaire ; et pour quelle raison ne l'auraient-ils pas gardée, tout en la laissant évoluer ? Ils habitaient seuls la contrée, n'ayant pas manqué, suivant la coutume de « l'âge d'or », d'en supprimer la population primitive, clairsemée et de race inférieure, nègre sans doute.

Il est vrai que des égyptologues distingués présument une seconde invasion de l'Égypte, à l'aube des temps proto-historiques, par des hordes de l'Arabie méridionale[2] ; mais le culte du bélier peut-il avoir été introduit par ces conquérants problématiques ? En a-t-on jamais trouvé la trace dans le sud de l'Arabie ? Je n'en ai pas connaissance.

D'ailleurs, on ne conçoit pas bien que les Égyptiens, à qui les terrains cultivables ne manquaient pas, que rien n'empêchait de s'étendre au Sud dans des plaines fertiles, soient allés, sans un motif d'ordre sentimental, chercher, pour y établir à grands frais une colonie et y construire des temples magnifiques, un îlot de moins de dix kilomètres de large, habité par une poignée de bédouins, perdu au milieu des sables à trente journées de Thèbes, à dix de l'Égypte (et non à dix de Thèbes comme le dit Hérodote)[3]. Il ne semble donc pas absurde de se demander si le culte et l'oracle d'Amon n'existaient pas dans l'oasis avant même la fondation de Thèbes et si les Pharaons du Moyen et du Nouvel Empire ne regardaient pas le désert libyque comme le berceau de leur dieu et de leur race[4].

1. Hygin, *l. l.* ; F.-C. Movers, *Das phönizische Alterthum*, partie II, Berlin 1850, p. 385, note 93 *a*.

2. Naville, *La religion des anciens Égyptiens*, p. 8-9.

3. Loret, art. « Ammon (Oasis) », p. 768-770 ; Gsell, *Hérodote*, p. 186.

4. Le culte d'Amon sous l'Ancien Empire n'est pas prouvé d'une façon certaine (Pieper, art. « Hammon = Amon », dans Pauly-Wissowa, t. VII, Stuttgart, 1912, col. 2311 *a*, l. 67-68).

Je m'attends à une objection : dans sa première *Histoire ancienne*, la petite, Maspero disait, sur la foi de Brugsch, que la brebis ne figure pas sur les monuments des plus anciennes dynasties [1]. Mais il a supprimé cette assertion dans sa grande *Histoire*, et François Lenormant affirme au contraire, dans son étude sur les animaux domestiques des Égyptiens, que des troupeaux de moutons sont représentés dans presque toutes les tombes de l'Ancien Empire [2]. On a vu au § 3 que le nom de Khnoumou, dieu bélier, se lit dans les hiéroglyphes de Chéops, deuxième Pharaon de la quatrième dynastie.

Fig. 6.
Bélier à queue très grosse [4].

Philippe Berger fait remarquer que sur les stèles de Carthage le bélier « a presque toujours la queue longue et grasse *comme sur les monuments d'Égypte* » [3] (figure 6). Cette race, appelée *barbarine à grosse queue* (*Ouis laticaudata*, Linné), était encore, au témoignage des indigènes, la seule qu'on élevât en Tunisie au moment de l'occupation française; assez variable de formes, elle est toujours nettement caractérisée par sa queue large et adipeuse; toutefois, cet appendice n'a jamais dans la Régence les dimensions monstrueuses que la sélection lui a fait atteindre en Palestine [5].

Quoi qu'en dise Müller, c'est bien le mouton à grosse queue qui figure sur les monnaies de la Cyrénaïque, ainsi que l'avaient reconnu Pellerin, Sestini et Cavedoni [6] (figure 7.)

1. Musée Alaoui; cliché de la Direction des Antiquités. — *Etudes puniques*, IX, § 2, n° 12, p. 181-182 [8-9].
2. G. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, Paris, 1875, p. 9.
3. Fr. Lenormant, *Les premières civilisations*, t. I, p. 324-325.
4. Ph. Berger, Les ex-voto, p. 17.
5. S. Munk, *Palestine*, Paris, 1845, p. 30 et pl. III.
6. L. Müller, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, t. I, Copenhague, 1860, n°s 343, 377, 422, 423, 430, p. 97, 141, 161, 163 note 8, 166. — C'est aussi le mouton à grosse queue qui est chevauché par Hermès sur deux intailles paraissant gravées en Afrique et sur des lampes romaines également découvertes dans la Régence (Louis Poinssot, Pierres gravées trouvées en Tunisie, dans

La corne, dans les images puniques et égyptiennes, est parfois enroulée en spirale comme celle dont l'ammonite tire son nom[1]. Cette forme se rencontre effectivement chez le bélier barbarin, quoiqu'elle n'y soit pas commune; mais cet animal a tout au moins la corne retombante et recourbée en avant.

L'origine du mouton barbarin n'est pas connue; on l'avait supposée asiatique parce qu'on croyait faussement les premiers Égyptiens venus d'Asie; mais rien ne s'oppose à ce qu'elle soit libyenne. Homère, au IXe siècle, exalte la Libye, « où les agneaux naissent avec des cornes, où les brebis mettent bas trois fois dans le cours d'une année. Là, ni le maître, ni le berger ne manquent jamais ni de fromage, ni de viande, ni d'un lait délectable; les brebis y fournissent toute l'année du lait à traire. » Pindare qualifie cette contrée de *riche en moutons* (πολύμηλος); elle est appelée *nourricière de moutons* (μηλοτρόφος) dans un oracle qu'Hérodote attribue à la Pythie et qui remonterait au VIIe siècle av. J.-C.[3].

Fig. 7.
Bélier au revers d'une monnaie figurant au droit Zeus Ammon[2].

Il est à noter que la langue parlée aujourd'hui à Siouah est un dialecte berbère, c'est-à dire un dérivé du libyen, non de l'égyptien[4].

Mém. de la Soc. nat. des Ant. de France, t. LXIX, 1910, p. 200-202 et fig. 3, 4) et que porte un Bon Pasteur des Catacombes de Sousse (Mgr Leynaud, Fouilles des Catacombes d'Hadrumète, dans *CR. de l'Acad. des Inscr.*, 1905, p. 116; Leynaud, Les Catacombes africaines, Sousse-Hadrumète, Sousse, 1910, p. 51 et fig. 14, p. 52; Leynaud, Les catacombes d'Hadrumète, dans *Revue Tunisienne*, t. XVIII, 1911, fig. 7, p. 159).

1. Cf. figure 4.

2. Cyrénaïque; bronze: Müller, *l. l.*, n° 343, p. 97.

3. Homère, *Odyssée*, IV, 85-89, éd. Didot, Paris, 1837, p. 322; trad. Emile Pessonneaux, Paris, 1862, p. 54; Pindare, *Pythiques*, IX, 5-9, éd. Fix-Sommer, Paris, 1847, p. 82; Hérodote, IV, 155, p. 227, l. 7-8.

4. René Basset, *Le dialecte de Syouah*, Paris, 1890 (citation de Gsell, *Hérodote*, p. 144).

§ 5. — En Libye.

On ne s'étonnera pas que chez les nomades libyens, dont les troupeaux étaient toute la ressource, le bélier ait eté l'objet d'un culte à l'âge de la pierre. Nous en trouvons la marque à une époque assez reculée dans les gravures rupestres du sud de l'Algérie, où cet animal est assez souvent représenté ; il y est quelquefois paré d'un collier, ce qui interdit de songer à la magie cynégétique ; bien plus, il a dans plusieurs de ces dessins la tête surmontée d'un disque radié entre deux appendices qui rappellent vaguement des serpents, mais peuvent être tout autre chose. Parfois, c'est un bouc qui est couronné du disque, circonstance à rapprocher des cas de Khnoumou et d'Osiris. On date ces monuments du 2e millénaire[1].

1. V. Reboud, Excursion dans la Maouna et ses contreforts, dans *Recueil des not. et mém. de la Soc. arch. du départ. de Constantine*, t. XXII, 1882 (Constantine, 1883), p. 61-63 ; G.-B.-M. Flamand, dans *CR. de l'Acad. des Inscr.*, 1899, p. 437-438 ; Flamand, Les pierres écrites du Nord de l'Afrique, dans *L'Anthropologie*, t. XII, 1901, p. 535-538 ; Flamand, Deux stations nouvelles de pierres écrites (gravures rupestres) découvertes dans le cercle de Djelfa, *ibidem*, t. XXV, 1914, p. 444-447 et fig. 12, 13 ; Stéphane Gsell, Notes d'archéologie algérienne, dans *Bull. arch. du Comité*, 1899, p. 440-441 ; Gsell, Chronique archéologique africaine, 5e rapport, dans *Ec. franç. de Rome, Mél. d'arch. et d'hist.*, t. XV, 1900, p. 83 84 ; Gsell, Les cultes égyptiens dans le Nord-Ouest de l'Afrique sous l'Empire romain, dans *R. H. R.*, t. IX, 1909, p. 158-159 ; Gsell, *Les monuments antiques de l'Algérie*, Paris, 1901, t. I, p. 45-54 et fig. 12 et 13 ; Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, t. I, Paris, 1913, p. 225-227, 245, 250-253 ; Gsell, *Hérodote*, p. 135 ; L. Bertholon, L'année anthropologique nord-africaine, dans *Revue Tunisienne*, t. IX, 1902, p. 319 ; Bertholon, L'annee anthropologique nord-africaine, 1904-1905, *ibidem*, t. XII, 1905, p. 350 ; Bertholon, Essai sur la religion des Libyens, *ibidem*, t. XVII, 1910, p. 141-142 [64-65] ; L. Carton, Chronique d'archéologie nord-africaine, *ibidem*, t. X, 1903, p. 73 ; Carton, Dixième chronique archéologique nord-africaine (année 1911-1912), *ibidem*, t. XX, 1913, p. 117-118 (15) ; E.-F. Gautier, Gravures rupestres sud-oranaises et sahariennes, dans *L'Anthropologie*, t. XV, 1904, p. 498-502, fig. 1, p. 499, fig. 2, p. 503 (bouc) ; Gautier, Nouvelles stations de gravures rupestres, *ibidem*, t. XXVII, 1916, p. 40-43 ; Gautier, *Le Sahara algérien*, p. 90-91 (citation de Bertholon, dans *Revue Tunisienne*, 1910, p. 141 [64]) ; Paul Pallary, Revue de préhistoire nord-africaine, 1904-1906, dans *Revue africaine*, t. LI, 1907, p 65 ; René Basset, Recherches sur la religion des Berbères, dans *R. H. R.*, t. LXI, 1910, p. 302 ; Joseph Bosco et Marcel Solignac, Notice sur les vestiges préhistoriques de la com-

« Il n'est guère douteux, dit M. Gsell, que ce ne soient des images du dieu de Thèbes Ammon-Râ, c'est-à-dire Ammon-Soleil. Le culte de ce dieu s'était donc répandu de bonne heure à travers les peuplades de l'Afrique du Nord; il se maintint dans cette contrée, non sans subir des modifications. On peut se demander si le soleil, adoré par tous les Libyens, au dire de notre auteur [Hérodote], n'était pas Ammon[1]. »

Cependant, il ne semble guère possible qu'à l'époque indiquée l'influence de l'Égypte se soit exercée aussi puissamment jusque dans le *Sud oranais*; abstraction faite des scarabées importés beaucoup plus tard par les Carthaginois, on n'a jamais, à ma connaissance, trouvé trace d'inscription hiéroglyphique, ni là, ni dans le reste de la Berbérie, sauf à Siouah; puis, il serait étrange que le grand dieu thébain, *qui de temps immémorial était toujours anthropomorphe sauf éventuellement la tête*, eût pris en Libye la forme d'un animal. A mes yeux, il est plus vraisemblable que la divinité rupestre était autochtone. J'ajouterai que les arguments invoqués par l'historien si autorisé de l'Afrique du Nord pour établir l'action de l'Égypte sur la Libye à une époque très ancienne peuvent se retourner et servir à confirmer l'établissement préhistorique des Libyens en Égypte.

Dans la première moitié du IVe siècle, saint Athanase le Grand dit que les Libyens tiennent le mouton pour dieu[2]; aussi peut-on se demander si ce ne sont pas ses compatriotes de la Province que vise Minucius, quand il accuse les païens

mune du Khroub, dans *Recueil de Constantine*, t. XLV, 1911 (1912), p. 341-345, pl. IV et V; Jean Capart, Bulletin critique des religions de l'Égypte, dans *R. H. R.*, t. LXVII, 1913, p. 4-5; Marcel Solignac, Cupules en rapport avec des gravures rupestres du département de Constantine, dans *Soc. de géogr. et d'arch. de la prov. d'Oran*, t. XXXVII, 1917, p. 127-128; L. Joleaud, Les origines de la ville de Constantine, dans *Bull. de la Soc. de géog. d'Alger et de l'Afrique du Nord*, t. XXIII, 1918, p. 5. — Une partie de ces documents m'ont été signalés par M. Alfred Merlin, dont l'obligeance n'a d'égale que l'érudition.

1. Gsell, *Hérodote*, p. 1-5.

2. Saint Athanase, *Contra gentes*, 24 (citation de Gsell, *Histoire ancienne*, t. I, p. 252, note 2).

d'adorer les têtes des bœufs et des béliers qu'ils ont sacrifiés[1]. Il est vrai que l'identification de la victime avec la divinité se retrouve chez les peuples les plus séparés[2] ; c'est ce qu'il convient d'appeler avec M. Clermont-Ganneau un *anthropisme*, c'est-à-dire une idée née indépendamment dans divers groupes humains[3]. Mais El-Bekri nous apprend que de son temps, au XI^e^ siècle ap. J.-C., le culte du bélier subsistait encore dans le sud du Maroc[4] ; cette survivance tardive d'un concept religieux aussi primitif n'est-elle point l'indice que le culte en question avait ses racines dans un passé des plus lointains ?

Pour ma part, je vois bien avec M. Gsell un personnage unique dans le dieu Soleil des Libyens et la divinité égyptienne qui, intronisée d'abord à Thèbes, a connu sous les traits d'Amon-Râ une si éclatante fortune à dater du Nouvel Empire ; mais mon impression — partagée, semble-t-il, par mon excellent ami le docteur Carton et par M. Gautier[5] — est que ses débuts ont eu lieu en Libye, où le totem doit avoir été promu dieu dès le premier rudiment de civilisation néolithique. Les données philologiques suivantes, dont il ne faut pas exagérer l'importance, mais qui ne sont pas non plus à dédaigner complètement, viennent chez moi à l'appui de ce sentiment et en font une quasi-conviction. Saint Athanase et un peu plus tard Servius affirment que les Libyens appellent le bélier *ammon*[6], et voici qui ajoute à l'autorité de ces témoignagnes concordants : d'après Macrobe, Africain et proconsul à Carthage en

1. Minucius Félix, *Octavius*, 27, dans J.-A.-C. Buchon, *Choix de monuments primitifs de l'Eglise française* (*sic*), Paris, 1875, p. 371 *b*.

2. S. Reinach, *Orpheus*, p. 231 ; Lang, *Mythes*, etc., p. 518, 534, 537.

3. Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéologie orientale*, t. VII, Paris, 1906, p. 83.

4. El-Bekri, *Description de l'Afrique septentrionale*, trad. Mac Guckin de Slane, Paris, 1860, p. 355.

5. Carton, Chronique d'archéologie nord-africaine, dans *Revue Tunisienne*, t. IX, 1903, p. 73 ; E.-F. Gautier, *Le Sahara algérien*, p. 90-91 (citation de Bertholon, dans *Revue Tunisienne*, 1910, p. 141-142) ; Gautier, Gravures rupestres, etc., dans *L'Anthropologie*, t. XV, 1904, p. 502.

6. Saint Athanase, *l. l.* ; *Ad Aeneida*, IV, 186 citation de Gsell, *Histoire ancienne*, t. I, p. 252, note 2).

l'an 409, le dieu Ammon était identifié par les Libyens avec le soleil couchant[1]; or, les Guanches, qui étaient des Berbères[2], donnaient au soleil les noms de *magec* et d'*aman* et chez les Touareg Aoulimmiden, Berbères aussi, *Amanai* signifie Dieu[3].

On a fabriqué sur Amon et ses variantes nombre d'étymologies dont aucune ne s'impose; il serait assez tentant de conclure de ce qui précède qu'il ne faut pas chercher aussi loin et qu'Amon, ou Ammon, ou Hammon, ou Hammân, était tout simplement le dieu *Bélier*, de même qu'Horus était le dieu *Faucon*[4].

§ 6. — Ḥammanîm

De toute la série d'étymologies dont je viens de parler, une seule, celle qu'adopte M. Franz Cumont et qui tire Hammon de l'hébreu *Ḥammânîm* חמנים, auquel elle prête le sens de *colonnes*[5], m'avait semblé au premier abord mériter considération, pour une raison qui n'a peut-être pas été invoquée ; la colonne ionique surmontée d'une grenade est un symbole divin assez fréquent sur les stèles de Carthage, et je compte établir que la colonne de cet ordre dérive du menhir anthropoïde et était par conséquent à l'origine une idole (probablement phallique). La Bible décrit des monuments tout à fait analogues, bien que plus compliqués, les colonnes *Jakin* et *Boaz* que le Tyrien Hiram coule pour être érigées, suivant l'usage de son pays, devant le temple quelque peu païen de Salomon[6]. Mais il est certain que ni Amon, ni Zeus Ammon n'ont jamais été représentés sous la forme de colonnes, et le premier est sans doute antérieur à la colonne ionique. De plus, nous voyons

1. Macrobe, *Saturnales*, I, xxi, éd. Nisard-Didot, Paris, 1883, p. 213.
2. Paul Topinard, *L'Anthropologie*, Paris, 1877, p. 475.
3. René Basset, Recherches sur la religion des Berbères, dans *R. H. R.* t. LXI, 1910, p. 302.
4. Naville, *La relig. des anc. Egyptiens*, p. 16.
5. Cumont, art. « Hammo », dans Pauly-Wissowa, VII, col. 2310, l. 50-62.
6. I Rois, vii, 15-22,

que les objets désignés par le mot hébreu *se plaçaient sur les autels*[1], chose difficile dans l'hypothèse de M. Cumont.

J'ignore d'ailleurs sur quoi l'on s'est fondé pour attribuer au mot *Ḥammânîm* une signification que Gesenius ne connaît pas[2]. En hébreu, colonne se dit *'ammûd* עמוד (en arabe, *'imâd* عِمَاد ou *'amûd* عَمُود, عَمُود en langue vulgaire) : c'est cette expression que l'Écriture emploie exclusivement partout où le sens de colonne est bien établi : pour les colonnes libres d'Hiram comme pour les colonnes chargées de la maison de campagne de Salomon[3], pour celles que Samson renverse à la fête de Dagon, le dieu poisson des Philistins[4], et même, au figuré, pour les piliers des cieux et ceux de la terre[5], pour la colonne de nuée et celle de feu qui se relayent et indiquent le chemin aux Beni-Israël[6].

Il est clair que ni les soixante-douze Septante (acceptons ce nombre traditionnel) au IIe siècle, ni saint Jérôme à la fin du IVe ne comprenaient *même approximativement* le mot *Ḥammânîm*, preuve *qu'il n'est pas de racine hébraïque*. Pour huit fois en tout que la Bible en fait usage, *Lévitique*, XXVI, 30, *Isaïe*, XVII, 8, XXVII, 9, *Ezéchiel*, VI, 4, 6, *II Chroniques*, XIV, 4, XXXIV, 4, 7, la version grecque fournit six traductions différentes : ξύλινα χειροποίητα (*objets fabriqués en bois*)[7], βδελύγματα (*abominations*)[8], εἴδωλα ἐκκεκομμένα (*images taillées*)[9], τεμένη (*enceintes sacrées*)[10], εἴδωλα (*images* sans épithète)[11], ὑψηλὰ (*hauts lieux*)[12]; la Vulgate,

1. II Chroniques, XXXIV, 4.
2. Gesenius, *Scripturae linguaeque*, etc., p. 170 172; Gesenius, *Lexicon manuale*, éd. Hoffmann, Leipzig, 1847, p. 318 *b*.
3. I Rois, VII, 2, 3, 6, 15-22, 41, 42.
4. Juges, XVI, 25, 26, 29.
5. Job, IX, 6, XXVI, 11.
6. Exode, XIII, 21, 22; XIV, 19, 20, 24; XXXIII, 9, 10.
7. Lévitique, XXVI, 30.
8. Isaïe, XVII, 8.
9. Ibid., XXVII, 9.
10. Ezéchiel, VI, 4.
11. Ibid., VI, 6; II Chroniques, XIV, 1 (Septante, XIV, 5).
12. II Chroniques, XXXIV, 4, 7.

de son côté, traduit *simulacra*,[1] *delubra*[2], *fana*[3]; l'embarras des interprètes est surtout flagrant aux chapitres VI d'*Ezéchiel* (verset 4, τεμένη et *simulacra*; verset 6, εἴδωλα et *delubra*) et XXXIV de *II Chroniques* (verset 4, *simulacra*; verset 7, *delubra*).

Je ferai aussi remarquer : 1° que la vocalisation des Massorètes ne saurait faire foi, ayant été créée au plus tôt au Vᵉ siècle, c'est-à-dire arbitrairement selon toute apparence, de sorte que la prononciation *Ḥammónim* n'est point exclue[4]; 2° que, d'après l'exégèse la plus sérieuse, la rédaction définitive d'aucun des quatre écrits bibliques où le mot se rencontre ne remonte plus haut que le IVᵉ siècle av. J.-C.[5].

Carthage était à cette époque dans toute sa splendeur; Baal-Hammon possédait indubitablement des autels à Tyr comme Melquart en avait dans tous les comptoirs puniques; l'image du premier a été retrouvée à Antaradus[6]. Les Juifs, dont les relations avec la Phénicie étaient continuelles[7], qui adoraient ses divinités, qui épousaient des Phéniciennes et donnaient leurs filles à des Phéniciens[8], n'ignoraient certainement pas le grand dieu des Carthaginois; il devait même trouver de l'encens en Judée, ou les Enfants d'Israël n'auraient plus été les Enfants d'Israël; les zélateurs de ce temps, en compilant les Livres saints, ne pouvaient faire moins que de le comprendre dans leur colère contre les faux dieux qui supplantaient journellement Jahveh. חמנים est employé dans la Bible exactement

1. Lévitique, XXVI, 30; Ezéchiel, VI, 4; II Chroniques, XXXIV, 4.
2. Isaïe, XVII, 8, XXVII, 9; Ezéchiel, VI, 6; II Chroniques, XXXIV, 7.
3. II Chroniques, XIV, 4 (Vulgate, XIV, 5).
4. Gesenius, *Scripturae*, etc., p. 172.
5. Maurice Vernes, articles « Bible », « Canon de l'Ancien Testament », « Chronique IV », « Ezéchiel », « Isaïe », « Pentateuque », dans *Grande Encycl.*, t. VI, p. 589 *a*-591 *b*; IX, p. 67 *a*; XI, p. 299 *a*; XVI, p. 1012 *b*; XX, p. 984 *a*; XXVI, p. 317 *b*.
6. Voir au § 10.
7. S. Munk, *Palestine*, p. 354 *b*-355 *a*, 393 *a*-395 *a*, 404.
8. I Rois, VII, 13-14.

de la même façon que בעלים[1], אשרים (ou אשרות)[2], עשתרות[3] et en association avec eux, on s'accorde à reconnaître qu'il désigne comme chacun des trois autres mots une catégorie d'idoles, et l'Écriture fait voir clairement que, chez les Israélites, *ces idoles se substituaient à Baal, autrement dit à Melqart, sur ses propres autels* : ויגתצו לפניו את מזבחות הבעלים והחמנים אשר־אלמעלה מעליהם גדע, *On détruisit devant lui les autels des Baals et il brisa les* Ḥammônîm *qui* [*étaient*] *dessus*[4]; c'est donc bien de Tyr qu'elles étaient venues, et leur identité est ainsi révélée. Il faut par conséquent, à mon avis, traduire *les Hammons*, comme on traduit *les Baals*, *les Ashéras*, *les Astartés*[5].

§ 7. — En Cyrénaïque

Reprenons l'exposé interrompu par la digression utile du § 6.

C'est toujours l'ancien totem libyen, modifié, comme à Siouah, par la répercussion de son représentant égyptien plus évolué, que je vois dans le Ζεὺς Ἄμμων de la Cyrénaïque; Battos et ses Théréens, au VII[e] siècle av. J.-C., durent le trouver installé de longue date chez les Libyens Asbystes[6] ; ce prétendu Zeus, qui n'est pas grec, ne peut avoir été apporté par les premiers. Il était, lui aussi, criocéphale à l'origine, mais les artistes grecs, à qui ces monstruosités répugnaient, ne lui conservèrent que les cornes recourbées en avant; on voit celles-ci, notamment, sur une tête de la Glyptothèque de Munich et sur

1. Juges, II, 11 ; III, 7; VIII, 33 ; X, 6, 10 ; I Samuel, VII, 4 ; XII, 10 ; I Rois, XVIII, 18 ; II Chroniques, XVII, 3; XXIV, 7; XXVIII, 2 ; XXXIII, 3; XXXIV, 4, etc.
2. Exode, XXXIV, 13; Deutéronome, XII, 3 ; Juges, III, 7 ; I Rois, XIV, 23 ; II Rois, XVII, 10, XXIII, 14; Isaïe, XVII, 8 ; II Chroniques, XXXI, 1, XXXIII, 3, XXXIV, 3, 4.
3. Juges, II, 13; X, 6 ; I Samuel, VII, 3, 4; XII, 18 ; XXXI, 10.
4. Chroniques, XXXIV, 4.
5. Le Panthéon d'Hannibal, dans *Revue Tunisienne*, t. XIX, 1912, p. 339 [13].
6. Hérodote, IV, 157-159, p. 227-228.

les monnaies de la colonie grecque de Cyrène (figure 8), dont certaines ont, en outre, un bélier au droit ou au revers[1]; sur d'autres, le dieu est en pied et accosté d'un bélier[2].

Fig. 9.
Le Dionysos libyen[4].

Fig. 8.
Zeus Ammon[3].

Fig. 10. — Ptolémée Soter (305 à 284)[5].

Les cornes divines étaient également accordées au Dionysos libyen, fils de Zeus Ammon (figure 9), à Alexandre le Grand, reconnu fils d'Amon par l'oracle de Siouah, et quelquefois aux Ptolémées, en tant que successeurs d'Alexandre (figure 10)[6].

§ 8. — En Grèce

En Grèce, Apollon Karnéios paraît avoir tiré son surnom de Κάρνος, *bélier*, et on lui sacrifiait cet animal[7]; le bélier était aussi consacré à Hermès, qui était souvent criophore et avait

1. Maxime Collignon, *Mythologie figurée de la Grèce*, Paris, 1883, p. 44-45 et fig. 15; Pietschmann, art. « Ammon », col. 1856, l. 30-35; Gsell, *Herodote*, p. 187; *CIS.*, I, t. I, p. 288 *b*; Müller, *Numismatique*, t. I, p. 22-28, 38, etc., 99-104, nos 330, 343, 377, 422, 423, 430, pp. 82, 88, 97, 141, 161, 163 note 8, 166, 167; Ernest Babelon, *Traité des monnaies grecques et romaines*, 2e partie, t. I, Paris, 1907, nos 2016, 2017, 2018, 2020, 2022, p. 1359-1362. — Cf. figure 7.

2. Müller, *Numismatique*, t. I, n° 194, p. 50; *Supplément*, Copenhague, 1874, n° 193 *b*, p. 10.

3. Monnaie d'argent de Cyrène : Müller, *Numismatique*, t. I, n° 127, p. 44.

4. Monnaie d'argent de Cyrène : Müller, *Numismatique*, t. I, n° 148, p. 45.

5. Cyrénaïque : Müller, *l. l.*, n° 364, p. 140.

6. Müller, *l. l.*, nos 47-51, 65-75, 82-85, 142-175, 216-220, 224, 228-230, 325-328, 364, p. 24-27, 45-47, 52-54, 82, 101-102, 104, 140.

7. H.-W. Stoll, art. « Apollo », dans Pauly-Teuffel, *Real-Encyclopädie*, t. I, partie II, 2e éd., Stuttgart, 1866, p. 1263; Lang, *Mythes*, etc., p. 507.

été lui-même bélier[1]; à Samos, la brebis était consacrée à Héra[2]. Mais ce n'est pas du côté grec qu'il faut chercher la provenance de notre symbole.

§ 9. — A Carthage

Les Phéniciens servaient volontiers les divinités du pays où ils séjournaient; au contact de la Grèce, ils laissaient tomber l'usage certainement religieux de la circoncision, qu'ils tenaient de l'Égypte[3], et dans les noms théophores de ceux d'Eléphantine au v[e] siècle av. J.-C., nous notons trente-six fois des dieux égyptiens contre douze fois des dieux sémitiques[4]; du reste, l'infidélité à la religion nationale n'était pas rare non plus chez les Grecs; mais cette race avisée sut concilier les choses en prêtant aux divinités étrangères les noms des siennes. La facilité à se plier au culte local tenait à plusieurs causes : à la conviction que les dieux du voisin étaient aussi des dieux de bon aloi[5], à l'idée confuse que hors de ses États personnels le dieu, comme le despote sur lequel on le modelait, cessait d'être le haut et puissant seigneur dont il y avait tout profit à se faire l'homme lige, surtout à la cohabitation avec la femme indigène, à laquelle on avait coutume de s'unir. A Carthage, il existe la preuve matérielle de ce mélange : le docteur Bertholon, qui a pu mensurer 103 crânes recueillis dans

1. Preller, art. « Mercurius », dans Pauly-Walz-Teuffel, *Real-Encycl.*, t. IV, Stuttgart, 1846, p. 1847, 1856; Pausanias, II, III, 4, V. XXVII, 8, éd. Dindorf-Didot, Paris, 1845, p. 71, 272; Collignon, *Mythologie figurée*, p. 118 et fig. 44, p. 120.

2. Elien, *De natura animalium*, XII, 40, éd. Hercher-Didot, Paris, 1858, p. 215.

3. Hérodote, II, 104, p. 103-104.

4. Mark Lidzbarski, Phönizische und aramäische Krugaufschriften aus Elephantine (extrait de l'appendice aux *Phil.-hist. Abhandlungen* de l'Académie prussienne des Sciences), Berlin, 1912, p. 20.

5. Le Panthéon d'Hannibal, dans *Revue Tunisienne*, t. XIX, 1912, p. 333-334 [7-8].

les sépultures puniques du IVe siècle av. J.-C., a constaté que le type phénicien n'y apparaissait plus que sporadiquement[1]; par un phénomène bien connu des anthropologistes comme des zootechniciens, la masse ambiante s'était rapidement assimilé, du moins au physique, l'infime fraction des immigrés.

Ces considérations autorisent à présumer que les Carthaginois ont emprunté sur place aux aborigènes Hammon et Tanit (la même peut-être que Neîth ou Nît, considérée par Maspero comme probablement libyenne d'origine[2]), c'est-à-dire le dieu Soleil et la déesse Lune auxquels sacrifiaient tous les Libyens, qui aux yeux d'Hérodote étaient Hélios et Séléné[3], et dont le premier était vraisemblablement le bélier divin des gravures rupestres. Peut-être les immigrants identifièrent-ils au début les deux divinités libyennes avec celles de la métropole, qui plus tard en redevinrent distinctes; tout au moins durent-ils prêter aux premières certains traits des secondes; il suffirait

1. L. Bertholon, Étude comparée sur des crânes de Carthaginois d'il y a 2.000 ans et de Tunisois contemporains, dans *Revue Tunisienne*, t. XVIII, 1911, p. 165 [7]; Bertholon, Les populations de la Berbérie orientale, *ibidem*, t. XX, 1913, p. 569; L. Bertholon et E. Chantre, *Recherches anthropologiques dans la Berbérie orientale*, t. I, Lyon, 1913, p. 273-282.

2. Gesenius, *Scripturae*, etc., p. 117-118, 171-172; J.-L -L. Bargès, *Recherches archéologiques sur les colonies phéniciennes établies sur le littoral de la Celtoligurie*, Paris, 1878, p. 131, note 1; Bertholon, Origines néolithique et mycénienne des tatouages des indigènes de l'Afrique du Nord (extrait d'*Archives d'anthropologie criminelle*), 1904, p. 26-31; Bertholon, Essai sur la religion des Libyens, dans *Revue Tunisienne*, t. XV, 1908, p. 485-487 [8-10]; Bertholon et Chantre, *Recherches anthropologiques*, t. I, p. 618; Le Panthéon d'Hannibal, dans *Revue Tunisienne*, t. XX, 1913, p. 457 [62]; De Rougé, cité par Renan, *Mission de Phénicie*, p. 545; G. Maspero, art. « Neîth », dans *Nouveau Larousse illustré*, t. VI, p. 338 *c*. — C'est à tort que dans *Études puniques*, VIII (*Revue Tunisienne*, t. XXV, 1918, p. 185 [3]) j'ai attribué à l'abbé Bargès la paternité de la thèse qui fait du nom de Tanit celui de la déesse Neîth précédé de l'article égyptien et libyen *ta* (adjonction usuelle en Egypte); elle remonte à Akerblad, et Bargès l'avait sans doute empruntée à Gesenius. Quant à mon regretté ami Bertholon, qui a exprimé la même idée, je suis persuadé qu'il n'avait lu aucun de ces trois auteurs et qu'elle lui était propre.

3. Hérodote, IV, 188, p. 235. — Il se peut que la prétendue Athéna du lac Tritonis ait été un doublet de la divinité lunaire ; Tanit, à Carthage, avait des attributions multiples, guerrières entre autres. Cf. cependant Gsell, *Hérodote*, p. 187-190, et Gsell, *Histoire ancienne*, t. I, p. 250.

d'un reliquat des conceptions indigènes pour expliquer le contraste frappant de la civilisation avancée de Carthage au IIe siècle av. J.-C. et de la férocité tout archaïque de son culte.

Ce ne peuvent être là, naturellement, que des conjectures; si l'on démontrait qu'elles sont erronées et que Baal-Hammon est venu de Phénicie avec les émigrés tyriens, j'en conclurais simplement qu'au lieu d'être pris à la Libye sans intermédiaire, il est dû au contact de l'Égypte et je n'en serais pas moins convaincu de l'identité originelle du Baal carthaginois, appelé avec raison par M. Babelon « le grand dieu de toute la Libye » et par Perrot « le grand dieu libyen, le dieu suprême de l'Egypte », avec l'Ammon de Cyrénaïque et l'Amon de Thèbes. J'ai établi précédemment qu'il n'y a pas à tenir compte des divergences d'orthographe du nom. Suivant beaucoup d'auteurs dont Renan, Baal-Hammon et Zeus Ammon ne font qu'un; d'autre part, les égyptologues identifient le second avec Amon[1]; n'est-ce point le cas d'invoquer l'axiome qui reconnaît égales entre elles deux quantités égales à une troisième?

Les amulettes en forme de bélier, nombreuses dans les nécropoles puniques de Carthage, y sont toujours de style égyptisant, si même elles ne sont pas de fabrication égyptienne, et l'on pourrait être tenté d'en induire que les Carthaginois identifiaient eux-mêmes leur Baal avec Amon; mais l'argument serait fragile, attendu que ce style est également celui de presque toutes les autres amulettes et de presque tous les rasoirs rituels de bronze en forme de hachette[2]. Toutefois, ces faits sont bons à rappeler à titre de symptômes de l'action considérable exercée par l'Égypte sur le culte de Carthage.

1. Cf. Babelon, *Carthage*, p. 70; Babelon, art. « Carthage », dans *Grande Encycl.*, t. IX, p. 605 *b*; Gesenius, *Scripturae*, etc., p. 171-172; Renan, dans *CIS.* I, t. I, p. 288 *b*-289 *a*; Ph. Berger, Les ex-voto, p. 10; Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art*, t. III, p. 76; Cumont, art. « Hammo », dans Pauly-Wissowa, t. VII, col. 2310, l. 63-68, col. 2311, l. 1-21; Le Panthéon d'Hannibal, dans *Revue Tunisienne*, t. XX, 1913, p. 42-44 [33-35].

2. *Études puniques*, IX, § 4; Le Panthéon d'Hannibal, dans *Revue Tunisienne*, t. XX, 1913, p. 35-37 [26-28].

§ 10. — Baal-Hammon

Comment les Carthaginois représentaient-ils Baal-Hammon? Lui donnaient-ils ces cornes de bélier qui caractérisaient ses congénères? On ne peut répondre à ces questions avec une certitude absolue; en effet, les nécropoles puniques, qui nous ont fourni un certain nombre de statuettes de Tanit et plusieurs d'un « dieu à la hache » qui est peut-être Eshmun, n'en ont pas livré que je sache du Baal sinistre, trop redouté sans doute pour qu'on eût chez soi son effigie[1]. Les auteurs sont muets, ou peu s'en faut; Diodore, il est vrai, parle d'une statue d'airain du dieu, mais il n'en dépeint pas le visage[2]; un passage de saint Augustin dénote que c'était celui d'un vieillard[3], et je ne vois rien d'autre. Mais c'est à Baal-Hammon que Perrot et M. Babelon rapportent avec vraisemblance deux figurines de terre cuite fort connues aujourd'hui; l'une, malheureusement de provenance incertaine, mais supposée recueillie en Cyrénaïque, faisait partie de l'ancienne collection Barre; l'autre, trouvée en Phénicie, près de Tortose (*Antaradus*) et d'un type fréquent à Cypre, est conservée au Musée du Louvre. Ces contrées étaient en relations suivies avec Carthage[4]. Les deux statuettes nous montrent le dieu sous l'aspect d'un vieillard à cornes de bélier recourbées, assis sur un trône entre deux de ces animaux; mais dans la seconde, fort grossière et de cachet primitif, il semble nu et ses parties sexuelles sont apparentes [5].

1. Cf. saint Augustin, *De consensu Euangelistarum*, I, 36, dans *Collectio selecta SS. Ecclesiae Patrum*, éd. Caillau et Guillon, t. CXX, 1837, p. 376. — Remarquons cependant que nous, catholiques, ne possédons jamais l'image de Dieu le Père, rare d'ailleurs même dans nos églises, et que celle de la Vierge est beaucoup plus répandue que celle du Christ.
2. Diodore, XX, XIV, 6, t. II, p. 357.
3. Saint Augustin, *l. l.*
4. Babelon, dans *CR. de l'Acad. des Inscr.*, 1899, p. 552.
5. Léon Heuzey, *Les figurines antiques de terre cuite du musée du Louvre*, Paris, 1883, p. 5 et pl. V, fig. 4; Perrot et Chipiez, t. III, p. 72-73 et fig. 25, p. 199 et fig. 140; Pietschmann, art. « Ammon », col. 1856, l. 36-59; Babelon,

Le R. P. Delattre décrit en ces termes une monnaie de bronze recueillie à Carthage dans une sépulture de la nécropole des Rabs ou de Sainte-Monique : « Monnaie épaisse de 0m,005; diamètre de 0m,022. *Face* : Tête de Baal-Hammon aux cornes de bélier, de profil, tournée à droite. *Revers* : Palmier court, aux larges palmes et à double régime[1]. » Cette médaille serait du plus haut intérêt s'il était prouvé qu'elle appartienne effectivement à Carthage, mais Baal-Hammon ne figure dans Müller sur aucune des monnaies de cette ville; il est plus que probable que celle du P. Delattre venait de la Cyrénaïque et que la tête est celle de Zeus Ammon. Toutefois, la présence de cet objet dans un tombeau punique semblerait indiquer que le Carthaginois qui l'y a déposée *avait pu prendre l'effigie pour celle de son propre dieu*.

Le docteur Carton a trouvé à El-Kénissia, près de Sousse, dans les dépendances d'un temple de Tanit, un curieux lampadaire en terre cuite de la fin du IIe siècle, qui représente Baal-Hammon coiffé d'une paire de cornes de bélier entre lesquelles se dresse un brûle-parfums en forme de modius. Coiffé est le mot, car les cornes paraissent bien ne pas appartenir au dieu, mais faire partie d'une sorte de diadème. Deux tiges recourbées (regardées par Bertholon, à tort selon moi, comme des cornes de taureau) partent de l'emplacement des oreilles et supportent chacune une lampe romaine[2]. Le Baal est ici contaminé à la fois par l'évhémérisme et par le culte de Sérapis,

Carthage, p. 70-71 et figure. — D'après Renan (*CIS.* I, t. I, p. 288 *b*-289 *a*), le second type aurait été trouvé en Espagne, à Tartessos, ancienne colonie phénicienne : n'y a-t-il pas confusion entre Tartessos et Tortose ?

1. A.-L. Delattre, Fouilles exécutées dans la nécropole punique voisine de Sainte-Monique, à Carthage, dans *CR. de l'Acad. des Inscr.*, 1901, p. 599 [17], B.

2. Carton, Le sanctuaire de Tanit à El-Kénissia (extrait des *Mémoires présentés par divers savants*, t. XII, 1re partie), Paris, 1906, p. 130-133 et pl. VI fig. 3; Carton, Notice sur les ruines d'El Kenissia (près Sousse), dans *Bulletin de la Société archéologique de Sousse*, t. V, 1907 (Sousse, 1908), p. 85 et fig. 7, n° 3, p. 84; Bertholon, Essai sur la religion des Libyens, dans *Revue Tunisienne*, t. XVII, 1910, p. 143 [65].

alors florissant à Carthage comme dans tout l'Empire romain[1]; mais les circonstances de la découverte montrent qu'il s'agit bien de Baal-Hammon et les cornes postiches sont manifestement la survivance de cornes véritables.

Une idole des plus grossières, en pierre calcaire, simple fût supportant une tête humaine à cornes de bélier, a été exhumée au Vieil Arzew, sur le littoral oranais. M. Doublet y reconnaît « Baal-Hammon, *figuré sous les traits bien connus de Jupiter Ammon* »[2]. Mais pourquoi ne serait-ce pas *Baal-Hammon sous ses propres traits*?

Uue plaque de plomb trouvée à Cherchell dans les Thermes de Juba II, roi de Maurétanie (25 av. J.-C. à 18 ap. J.-C.) présente quatre fois la tête d'un dieu à cornes en spirale[3]; mais comme ce prince avait épousé la fille de Cléopâtre et d'Antoine, nommée reine de Cyrénaïque par son père, et fait de *Caesarea* un brillant centre de culture hellénistique, il est à présumer que c'est Zeus Ammon fusionné avec l'Amon égyptien qui est représenté sur l'objet en question[4]. Par contre, le dieu à cornes de bélier de la plaque d'argent de *Cirta*, aujourd'hui perdue, était très probablement soit Baal-Hammon, *soit Ammon identifié avec celui-ci*, puisqu'il était associé à une déesse que, d'après Renan, ses attributs désignaient comme *Caelestis*, c'est-à-dire Tanit[5].

Notons cependant que sur des monnaies de *Tingis* (Tanger) et de *Maqom-Šemeš* מקם שמש (*Localité du Soleil*), ville de Maurétanie occidentale dont la situation est incertaine, un dieu appelé Baal par Müller et M. Babelon est sans cornes; mais ces médailles, à gravure grossière et légende néopunique, sont sûrement de très basse époque et j'estime qu'on

1. Franz Cumont, *Les religions orientales dans le paganisme romain*, Paris, 1906, p. 102-103.

2. Georges Doublet, *Musée d'Alger*, Paris, 1890, p. 68 et pl. IV, fig. 6.

3. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art.*, t. III, p. 815 et fig. 568; *CIS.* I, t. I, p. 289 *a*.

4. Müller, *Numismatique*, t. III, Copenhague, 1862, p. 120.

5. *CIS.* I, t. I, p. 289 *a*.

y a pris modèle sur un Zeus grec importé sans doute par Juba II[1].

Divers textes latins parlent d'*Ammon* ou *Hammon* en des termes applicables indifféremment au dieu de Carthage ou à celui de Cyrène. Ainsi, dans les *Punica* de Silius (seconde moitié du premier siècle), nous voyons d'abord Annibal consulter l'oracle d'*Hammon*, qualifié de *corniger*, et plus loin, nous trouvons au nombre des dieux qui défendent Carthage le *patrius flexis per tempora cornibus Hammon*; il est donc évident qu'aux yeux du poète, Jupiter Ammon et Baal-Hammon se confondaient[2].

Il semble que les Africains Minucius Felix au commencement du IIIe siècle, Macrobe au début du Ve, Corippe au VIe doivent songer plutôt à Baal-Hammon qu'à Jupiter Ammon ou plus probablement les considérer comme une seule et même divinité, lorsque le premier de ces écrivains affirme que Jupiter a des cornes s'il s'appelle *Hammon*, le second, que les Libyens représentent Ammon avec des cornes de bélier; lorsque le dernier, à l'exemple de Silius, mais dans un autre esprit, traite ce dieu de *corniger*[3].

Dans la précieuse inscription métrique d'*Auzia* (Aumale), dédiée en l'an CCVII de la Province, c'est-à-dire en 246 de notre ère, on lit :

Panthea cornigeri sacris adiuncta Topantis
quae libycis maurisque simul uenerabilis oris
his etiam colitur terris, quam Iuppiter Hammon
inter utrumque latus mediam cum Dite seuero
dexter sede tegit, etc.[4]

1. Müller, *Numismatique*, t. III, nos 216-222, p. 144-145, 165-169; E. Babelon, Numismatique, dans *Recherche des antiquités dans le Nord de l'Afrique*, Paris, 1890, p. 184 et fig. 84, 85, 88, p. 102.

2. Silius Italicus, III, 10; IX, 298, éd. Panckoucke, t. I, Paris, 1837, p. 154, t. II, Paris, 1838, p. 206.

3. Minucius Félix, *Octauius*, 6, à la suite de Lactance, éd. Périsse, Paris, 1845, p. 460 *b*; Macrobe, *Saturnalia*, I, 21, p. 213; Corippe, *Johannide*, II, 110, éd. Joseph Partsch, Berlin, 1879, p. 19.

4. *CIL.*, VIII, 9018, p. 770.

La Panthée associée au *corniger Tonans* et à une divinité chthonienne (*Dis*) qui est sans doute Sérapis ou Mèn[1], ne peut être que Caelestis; ici donc, la fusion entre Jupiter Ammon et Baal-Hammon est manifeste.

D'autres inscriptions latines identifient Chnoubis à Baal-Hammon et l'associent à *Juno Regina*[2]; on se rappelle que le premier, en Égypte, était assimilé à Amon[3]. Aussi n'est-il pas rare de trouver dans les sépultures puniques de Carthage des amulettes égyptisantes représentant Chnoubis à tête de bélier[4].

Il est, en somme, absolument probable que Baal Hammon et Zeus Ammon ont été généralement assimilés et représentés sous les mêmes traits jusqu'à l'époque où le premier a été déguisé en Saturne par les Romains, et que cette assimilation s'est maintenue très tard dans les milieux indigènes.

En tout cas, on ne peut guère douter qu'à Carthage, l'image du bélier ne se rapportât au culte de Baal-Hammon, bien qu'elle y ait peut-être été, comme d'autres symboles personnels, appliquée quelquefois à une basse époque à la divinité en général.

Si cette thèse est juste, nous devons rencontrer sur les ex-voto la colombe et le dauphin, consacrés à Astarté et à Aphrodite, par conséquent sans doute à Tanit : or, c'est effectivement ce qui a lieu; bien plus, ces deux animaux sont, après le bélier, ceux qui ont été représentés le plus fréquemment, et dans mes documents, malheureusement restreints, les stèles où ils figurent dépassent ensemble en nombre celles à la bête ovine.

1. Franz Cumont, *Les religions orientales dans le paganisme romain*, Paris, 1906 (1907 sur la couverture), p. 75, 102.
2. Cumont, art. *Hammo*, col. 2311, l. 36-39.
3. Cf. § 3.
4. Cf. *Études puniques*, IX, § 4, p. 189 [16].

§ 11. — Conclusions

Les faits présentés dans cette étude autorisent, je crois, les conclusions suivantes :

1° Les animaux des stèles puniques de Carthage sont indubitablement des attributs divins montés au rang de symboles.

2° Le bélier est à Carthage l'attribut et le symbole de Baal-Hammon, comme de Zeus Ammon en Cyrénaïque et d'Amon à Thèbes.

3° Les trois types divins se sont souvent confondus et découlent d'une source commune, de nature totémique.

4° Cette source doit être cherchée en Libye ou en Égypte.

5° Les probabilités paraissent en faveur de la Libye.

Eusèbe Vassel,
Auxiliaire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

VARIÉTÉS

Les traits caractéristiques du gaulois d'après un livre récent[1].

M. G. Dottin s'est proposé de réunir tout ce que l'on sait de la langue des Gaulois, en entendant par *Gaulois* uniquement les habitants de la Gaule.

Dans la première partie, il passe en revue tout les matériaux utilisables pour l'étude qu'il s'est proposée : mots transmis par les écrivains grecs et latins, inscriptions latines, inscriptions gauloises de toute espèce, votives, funéraires, signatures de potiers, monnaies, inscriptions populaires, tablettes magiques, calendriers. Après une consciencieuse étude des différents alphabets, après avoir relevé la valeur des lettres, et quelques digressions sur les variantes des manuscrits et des inscriptions, sur l'histoire du celtique en Gaule, sur les traces du celtique dans les langues romanes, G. Dottin expose la phonétique du gaulois, sa grammaire (composition, dérivation, déclinaison, conjugaison). Suit un exposé des différences entre le gaulois et les autres langues celtiques, puis une étude sur les rapports du gaulois avec les autres langues indo-européennes, et une histoire de la philologie gauloise.

La deuxième partie donne les inscriptions classées d'après leur provenance géographique.

Un glossaire gaulois forme la troisième partie. Il comprend trois catégories de mots : 1° les mots donnés comme gaulois par les anciens et les mots contenus dans les inscriptions gauloises; 2° les éléments des noms des Gaulois dont la nationalité est nettement établie; 3° les mots celtiques qui expliquent les noms propres supposés gaulois de personnes ou de lieux et les mots d'origine gauloise conservés par le gallo-roman.

Un index alphabétique permet de retrouver les détails que la table générale ou les titres courants n'indiquent pas avec assez de précision.

Le nouveau livre de G. Dottin constitue un répertoire précieux où l'on trouve condensée, avec méthode, une foule de renseignements nécessitant de fastidieuses recherches. La reproduction des inscriptions paraît également irréprochable.

---

1. G. Dottin, *La langue gauloise*. Paris, Klincksieck, 1920 (tome II, de la *Collection pour l'étude des Antiquités nationales*).

Une des tâches principales de l'auteur, et on en retrouve la préoccupation un peu partout dans son travail, a été de dégager du celtique général, et en particulier du celtique insulaire, le celtique de la Gaule. Il s'y essaie plus particulièrement dans le chapitre portant le titre de : *Comparaison du Gaulois et du vieux-celtique insulaire* (pp. 79-123).

Il est plus heureux quand il expose les rapports intimes qui unissent les deux groupes que lorsqu'il s'ingénie à chercher les différences qui peuvent les séparer.

Le vocalisme est identique : il le constate. A ce propos, il avance à tort, p. 67, que l'irlandais confond *ŭ* et *ŏ* et *ĭ* et *ĕ* indo-européens. C'est soutenable pour le vieil irlandais, c'est-à-dire pour la période qui part du VIII^e^ s. après Jésus-Christ. Mais ces voyelles sont encore, en général, distinctes dans les inscriptions oghamiques du V^e^ et du VI^e^ siècle de notre ère[1]... Le vieux brittonique distingue ces voyelles aussi nettement que le gaulois. Le gallois, à aucune époque, ne les confond. Même accord entre les deux groupes du celtique insulaire et du gaulois pour les voyelles longues.

Il y aurait, d'après l'auteur, des différences dans le traitement des diphtongues : elles seraient conservées en gaulois, tandis qu'elles ont une tendance à se réduire en voyelles longues en gaëlique et en brittonique.

Les exemples donnés par l'auteur lui-même apportent à cette assertion de sérieux correctifs et prouvent que la même tendance existait en gaulois. C'est ainsi que pour *ei*, il nous cite *dēvo* à côté de *deivo*; *rēda* (*reidā*). Il aurait pu ajouter d'autres exemples de la réduction de *ei* à *ē* (*verē tus*, *Rē tones*, *Rēnus* etc.).

ai et *oi* sont conservées en gaëlique non seulement dans les inscriptions oghamiques, mais même en vieil irlandais, où elles sont susceptibles de se modifier en *ae*, *oe*, pour arriver dans la suite à se confondre.

Les exemples de *oi*, en gaulois, sont fort rares et plusieurs me paraissent douteux : par exemple *Doiderus* à cause du doublet *Doviderus* Doiros pourrait bien être pour *Doviros* : cf. *Doverus*. Il est fort possible que *Vindo-roici* soit pour *Vindo-rovici* : cf. *Roveca Rovica* (Holder, *Altcelt. Spr.*).

Peut-être même *oi*, en gaulois, a-t-il évolué finalement, comme en brittonique, c'est-à-dire est arrivé par *ō* à *ii*. *Brocaria*, qui a donné *bruyère*, est dérivé de *broica*; or, on est disposé à croire que *broica* est pour *vroica* qui serait identique, moins le genre, au celtique insulaire *vroico*, qu'on trouve comme nom propre dans les inscriptions oghamiques (*Vroici*); vieil-irl. nominatif *Froech*, génital *Froich*, *Fraich*; cf. *brigantes* pour *vrigantes*.

Eu, *ou* est également réduit à *ō* et même *ū* : *Teutatis*, mais *Totatis Tūtati*.

---

1. Les effets différents produits par *i*, *e*, *o*, *u* en syllabe finale sur la voyelle de la syllabe précédente, suffisent à prouver que ces voyelles étaient nettement distinctes avant leur chute, c'est-à-dire au V^e^-VI^e^ siècle de notre ère.

Les différences qu'a relevées G. Dottin dans le traitement des diphtongues se réduisent à une question de date : un simple coup d'œil jeté sur les noms de lieux insulaires, qui nous ont été conservés par les écrivains de l'antiquité, suffit à le démontrer :

au : Ἀλαύνου ποτ. ἐκβολαί (Ptolémée); la sincérité de cette forme est assurée par le nom de la rivière du nord-Galles, *Alun* (*au*, *eu*, *ou* ont donné en gallois, cornique et breton, *ii* après avoir passé par *ō* fermé).

Ἀυσόβα, fleuve d'Irlande (Ptol.). Ἄυτεροι, peuple d'Irl. (ibid.).

eu : *Leuca*, *Leucaro*, *Leucomago* (Anonyme de Ravenne).

ou : *Boudicca* (Tacite);

Κώουνος νῆσος (Ptol.).

ai : Ἀλαίνου ποτ., (ibid.),

Dans le consonnantisme, c'est surtout l'accord entre les deux groupes qui est frappant. Les divergences signalées sont dues à une différence d'époque. Quand l'auteur nous dit (p. 161), que les consonnes finales sont mieux conservées en gaulois qu'en gaëlique et brittonique, il s'appuie, pour le celtique insulaire, sur des textes qui remontent tout au plus à la fin du VII^e^ et au VIII^e^ s. de notre ère.

Lorsqu'il oppose l'irlandais au nominatif *rī* au gaulois *rix*, l'irlandais *mār*, breton *meur*, au gaulois *māro-s*, il sait parfaitement qu'à une époque contemporaine du gaulois, on aurait en vieux-gaélique et vieux-brittonique *rix* et *māro-s*, mais un lecteur peu versé dans des études celtiques pourrait s'y tromper. Ici, d'ailleurs, point n'est besoin de reconstitution ; les *Inscriptiones Britanniae latinæ* de Hübner donnent les deux noms propres : *Tanco-rix* et *Dago-marus*. Une inscription oghamique du pays de Galles nous a conservé le génitif de — *rix* sous la forme — *rig-as* pour *rig-os* : *Voteco-rigas*, latinisé en *Voteporigiz*.

La comparaison (p. 103) des groupes de consonnes à l'initiale, en gaulois et en celtique insulaire, appelle des remarques analogues. Les groupes *chw-*, *gwl-*, *gwr*, que le brittonique aurait de plus que le gaulois à l'initiale, ne sont pas anciens. En breton, *w-* est encore conservé à l'initiale au IX^e^ siècle. Les groupes brittoniques *vl-*, *vr-* sont identiques aux groupes gaulois *vl-* *vr-* que l'auteur ne cite pas : *Vlatos* (monnaie), *Vlatucni*, *Vroici* (Holder, *Altcelt. Spr.*) : cf. oghamique *Vlatiami*, *Vroicci*.

De même, le gaélique aurait de moins que le gaulois *nc*, *nt*. Il est vrai que *nc* est réduit à *g*, *nt* à *d* déjà dans des inscriptions oghamiques, mais c'est là un changement relativement récent. En tout cas, *nc*, *nt-* sont parfaitement conservés en brittonique, et même en vieux-breton.

Page 100, nous lisons que les consonnes simples ne semblent pas sujettes, en gaulois, aux multiples modifications que l'on constate en gaélique et en brittonique, tant à l'intérieur du mot qu'à l'initiale après certaines proclitiques.

Encore ici, c'est une question d'époque, et dans une certaine mesure d'orthographe. Les modifications auxquelles fait allusion l'auteur, on les chercherait en vain dans les inscriptions oghamiques et dans les inscriptions chrétiennes de Grande-Bretagne, et à plus forte raison à une époque antérieure. Si elles ne se montrent pas dans l'intérieur du mot, il est évident qu'elles ne se fussent pas montrées à l'initiale. Fréquemment, à une époque postérieure, ces modifications ne paraissent pas dans l'écriture, ce qui ne veut pas dire qu'elles n'existaient pas dans la prononciation, du moins dans une certaine mesure, et cela peut-être même en gaulois. Il est, par exemple, bien difficile de nier que *g* intervocalique ne fût déjà spirant ainsi que *b*.

La question de la place de l'accent tonique en gaulois est loin d'être résolue : ses effets se croisent, dans beaucoup de cas, avec ceux de l'accent latin. On constate sa présence sur l'initiale de certains noms de lieux et sur la finale du premier terme de certains noms composés. Il apparaît aussi sur la pénultième brève d'autres noms: Devona, *Divona*, la Divonne, ce qui rappelle l'accentuation brittonique. L'auteur commet, en effet, une grave et surprenante erreur, en donnant comme règle pour le celtique insulaire, que l'accent principal serait sur l'initiale. C'est soutenable pour le gaélique, quoique nous ne puissions pas le constater avant les inscriptions oghamiques. Quant au brittonique, il résulte très clairement de l'étude des nombreux mots latins empruntés par les Brittons au cours de l'occupation romaine, comme je l'ai démontré dans mon travail sur *Les mots latins dans les langues brittoniques*, que l'accent dès l'époque romaine, s'était fixé sur la pénultième alors existante, brève ou longue. A l'époque de l'unité celtique, il y a traces d'un accent plus mobile. La plus nette est le traitement de *ĭ* bref indo-européen, en gaulois comme en brittonique, dans les particules *ande- are- ate-* et *ambi*. Dans *ambi*, *i* est conservé parce qu'il portait l'accent en indo-européen, tandis que dans *ande-*, *are- ate*, l'accent était sur l'initiale : sanskrit :*ádhi*, *pári*, *áti*, mais *abhí*, grec, πέρι, ἔτι, mais ἀμφί.

Dans la comparaison de la déclinaison gauloise et celtique insulaire, nous nous heurtons encore au même fâcheux procédé qui consiste à mettre en face des formes gauloises des formes néo-celtiques postérieures d'au moins cinq à six siècles. Il est très vrai que les anciennes désinences dans la déclinaison gaélique ne se révèlent, en général, que par l'influence qu'elles ont eue par l'intermédiaire de la consonne sur la voyelle de la syllabe précédente ; mais l'auteur oublie que les inscriptions oghamiques nous ont conservé à peu près intacts tous les thèmes nominaux qu'il signale en gaulois : thèmes en *o-io-*; *ā*, *iā- i* et *u*; thèmes consonnantiques. La construction se faisant au génitif, nous y trouvons les divers génitifs singuliers que l'on reconstruit en vieil-irlandais. Les différences signalées par l'auteur entre les deux groupes sont insignifiantes : elles se réduiraient au fait que le gaélique ne posséderait pas de thèmes masculins en *ā* long et qu'il confondrait en

partie au génitif singulier les thèmes en *ā* et en *ī*, *iā*. En supposant que ces faits fussent établis, ce qui n'est pas, comme nous allons le voir, l'auteur en tire une conclusion vraiment disproportionnée, lorsqu'il avance que là où on ne peut mettre de désinences gauloises attestées en face des désinences restituées (il eût fallu ajouter : et existantes) du gaëlique, les formes gauloises devaient être plus voisines du latin que du gaëlique! On trouve d'ailleurs chez les Celtes insulaires des thèmes masculins en *ā*. Sans parler des Belges insulaires, nous trouvons chez Ptolémée les noms de peuples Κάνται, Μέρται, et celui plus décisif encore, Δημῆται. Il s'agit d'un peuple habitant le sud du Pays de Galles. Le génitif dans l'Epistola de Gildas est *Demetarum* § 31. Aldhelm à la fin du VII^e^ siècle a également *Demetarum* (ap. Holder, *Alt. Spr.*). Le nom gallois actuel *Dyfed* (y se prononce comme *e* français dans petit; f = *v*) suppose *Demeta* et non *Demetia* qui eut donné *Dyfaid*. Il y a même en irlandais des noms *masculins* qui suivent la déclinaison en *ā* féminin et peuvent très bien avoir été à l'origine des noms masculins en *ā* : irl. *techt*, messager ; de même *cennad*, gallois.

Quant à la confusion en irlandais entre les thèmes en *ā* long et les thèmes en *ī*, *ă*, au génitif singulier, elle ne remonte vraisemblablement pas à l'unité celtique insulaire, car on trouve encore un génitif régulier de thèmes en *ā* dans deux mots irlandais : *ben*, femme, a fait au génitif *mnā* = *mnās* pour *bnās*; le génitif féminin singulier de l'article *inna*, suit aussi l'ancienne déclinaison.

Il est incontestable, comme le dit G. Dottin (pp. 118-119), qu'il n'existe ni en gaëlique ni en brittonique aucune formation semblable au gaulois *bratude* qui serait un ancien instrumental faisant fonction d'ablatif, régi par la préposition *de*, ni à Ταρανοου, ancien locatif en fonction de datif. Mais il ne faut pas oublier qu'on ne trouve guère dans les inscriptions oghamiques, qui ne remontent d'ailleurs pas plus haut que le V^e^ siècle, que des génitifs singuliers (peut-être un génitif pluriel) et quelques rares nominatifs. Nous n'avons aucun renseignement sur les autres cas avant la fin du VII^e^ et surtout du VIII-IX^e^ siècle ; à plus forte raison en est-il de même en brittonique, dont les textes suivis sont notablement moins anciens et dont les terminaisons ont été plus atteintes. S'il n'y a pas d'exemple de postposition de la préposition après le substantif qu'elle régit, on trouve fréquemment, surtout en gallois et en breton, la préposition placée après le pronom interrogatif qui en dépend.

Pour la conjugaison, toute comparaison entre les deux groupes est impossible. En face de la conjugaison si riche et si touffue des langues insulaires, surtout de l'irlandais, on n'a à mettre en parallèle du côté gaulois, comme le dit très justement l'auteur, que de misérables restes épars dans un certain nombre d'inscriptions.

G. Dottin termine sa comparaison du celtique insulaire et du gaulois en relevant les traits les plus originaux ou caractéristiques du celtique d'Irlande et de Bretagne, qui ne se retrouveraient pas en gaulois, ou plutôt, suivant son

expression dont on ne saurait trop louer la prudence, *que rien n'autorise jusqu'ici à croire que le gaulois ait eu en commun avec le gaëlique et le brittonique.*

J'écarte d'abord parmi ces traits ceux qui proviennent très vraisemblablement de lacunes en gaulois, par exemple l'absence du futur en *b*, du passif et et déponent en *-r*. En brittoniqne non plus, il n'y a aucune trace certaine de l'existence d'un futur en *b*. Quant à l'absence du passif et du déponent en *-r*, elle est évidemment imputable à la pauvreté de la conjugaison en gaulois, car ces formations sont communes au celtique insulaire et au latin.

Il n'y a pas davantage à s'arrêter à ce qui n'est qu'une question de date, comme les différentes formes des pronoms. Les termes de comparaison manquent en gaulois : *la déclinaison pronominale nous est inconnue*, reconnaît l'auteur, p. 116. Il cite comme caractéristique, p. 124, la construction galloise avec pronom infixe : *neu-m-goruc*, il m'a fait : *neu* particule affirmative, *-m-* reste du pronom complément. C'est là un fait de composition impropre, bien connu en vieil irlandais : en métrique, le préfixe ne compte pas comme syllabe du verbe composé. Quant à la place du pronom, c'est un fait indo-européen qui sûrement a existé en gaulois : les pronoms et particules enclitiques tendent à se placer après le premier mot de la phrase (Pedersen, *Vergl. Grammatik der Kelt. Spr.* I, 137 ; II, p. 242 ; cf. Delbrück, *Syntax*, dans le *Grundriss* de Brugmann, tome V, 3e part. § 21).

De même, il est impossible d'attacher la moindre importance au fait que le verbe gaëlique présente des terminaisons différentes suivant qu'il est simple ou composé, plus courtes en cas de composition, tandis qu'en gaulois cette particularité ne se rencontre pas : comme nous l'avons vu, la conjugaison gauloise n'existe pour ainsi dire point ; on n'en a, suivant l'expression de l'auteur, que de misérables restes. Comme il y en a des traces en gallois, il est possible que cette construction remonte à l'époque de l'unité celtique insulaire, auquel cas il serait bien invraisemblable qu'elle n'eût pas existé en gaulois.

Moins significative encore, si c'est possible, est *l'expression du pluriel par le collectif et la transformation de ce collectif en singulatif au moyen d'un suffixe si fréquent en brittonique* (p. 124) : gall. *gwydd*, des arbres, *gwydd-en*, un arbre, de même en breton : le développement de ce genre de collectif en brittonique est uniquement dû à la perte des désinences casuelles, qui n'a guère eu lieu avant le VIe siècle de notre ère. Il en est tout autrement en irlandais qui a conservé la flexion casuelle (Pedersen, *Vergl. Gr*, II, 68).

Question de date aussi que l'infection vocalique, c'est-à-dire la modification des voyelles par des consonnes qui les suivent, consonnes dont l'articulation dépend de la voyelle suivante ou qui la suivait : irl. *marc*, cheval ; plur. *mairc* ; gall. *march*. plur. *meirch* : *marc* = *marco-s* ; *mairc*, *meirch* = **marcoi*, *marcī*. C'est un phénomène relativement récent et dont il n'y a pas de trace dans l'écriture avant l'époque des premiers manuscrits irlandais (fin du VIIe siècle

VIII[e] siècle), par exemple dans les inscriptions oghamiques : génitif *Broci* : vieil-irl. *Bruicc* ; *Dovatuci* : vieil-irl. *Dubthaig* ; *maqi*, fils : irl. *maicc*, etc.

L'auteur a raison de signaler comme un trait caractéristique du celtique insulaire les mutations consonnantiques, c'est-à-dire, suivant sa définition, qui eût gagné à être plus précise et plus développée, les modifications des consonnes initiales après les mots qui se lient étroitement au mot suivant par le sens (article, adjectif et pronoms possessifs, certaines prépositions, conjonctions et particules verbales[1]). Mais ces modifications sont, en principe, les mêmes que celles qui atteignent les consonnes à l'intérieur du mot. Or, on ne trouve de ces dernières aucune trace dans les inscriptions oghamiques du V-VI[e] siècle (le groupe *nc*, *nt* excepté), ni dans les inscriptions chrétiennes de Bretagne de la même époque : à plus forte raison devait-il en être de même à l'initiale. Ce qui ne veut pas dire qu'elles n'eussent pas commencé avant que l'écriture en donnât trace. Comme les modifications de la consonne initiale dépendent de la terminaison du mot précédent, il est clair qu'elles se sont produites avant la chute des voyelles en consonnes finales, c'est-à-dire vraisemblablement au plus tard vers le VI[e] siècle de notre ère. Longtemps après, au IX-X[e] siècle, dans l'écriture, les occlusives sourdes *p t c* intervocaliques sont intactes en général en gallois, cornique ou breton. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs que si l'on a, pendant des siècles, maintenu l'orthographe traditionnelle, les modifications en question ont dû commencer par des nuances insensibles, parfois peu perceptibles à l'oreille. Il n'y a pas à s'étonner que les textes gaulois n'en présentent pas trace, en exceptant toutefois le *g* et le *b* intervocaliques[2].

---

1. Par exemple, *b* initial dans un nom féminin deviendra *v* ou *w*, suivant que la voyelle est palatale ou d'arrière, si ce nom est précédé de l'article : *b* devenu *v*, *w* est écrit *b* pointé ou *bh* : *bó* vache, *an bhó* : l'article vieux-celt. s'accordant avec le nom féminin était terminé par *d* ; précédé de *a* pronom masculin, de même : *a bho*, sa vache à lui ; mais *a bó*, sa vache à elle : en vieux-celt. le pronom possessif masc. était terminé par une voyelle, le féminin par *s*. Précédé du possessif pluriel, *bó* devient *mó*, écrit *a mbó*, leurs vaches : le possessif était terminé par *n* en vieux-celt. : *n* devenu *m* devant *b*, l'assimile. En brittonique, il y a tout un système de mutations analogues.

2. Page 126, G. Dottin considère comme admissible que les mutations consonnantiques soient postérieures à la séparation des langues celtiques insulaires d'avec le celtique continental. Il en signale l'existence dans un dialecte roman de Sardaigne. Il eût dû ajouter qu'on l'a signalée aussi à Florence, et dans un dialecte du vieux-haut-allemand (Notker). En vieux haut-all. cette particularité disparut vite. En Italie, elle ne se montre que dans quelques dialectes en somme et là même rarement. En tout cas, cela paraît démontrer que ce phénomène ne relève nullement de l'ethnologie. De plus l'unité la plus simple chez les Indo-européens étant non le mot mais la phrase courte, on peut se demander, avec Zimmer, si en cela les Celtes n'auraient pas mieux conservé que leurs frères de langue un principe essentiel de la construction syntactique dans la langue mère primitive.

Le fait que le *p* indo-européen a disparu à l'initiale et entre voyelles, comme dans les autres langues celtiques, suffirait à prouver que la prononciation gauloise était caractérisée par le trait essentiel de la prononciation celtique à toute époque : une expiration forte et une articulation faible résultant d'un relâchement dans l'ouverture buccale et d'une occlusion moins rigoureuse. Il est de toute évidence que le *p* a dû être d'abord aspiré et peut-être, ce qui n'est pas du tout certain, transformé ensuite en spirante. Les autres occlusives ont dû être atteintes, mais dans une moindre mesure, à peu près imperceptible. Aujourd'hui encore, en Galles, les occlusives sonores initiales sont sourdes ou accompagnées de peu de vibrations laryngiennes. Or, des phonétistes exercés comme Sweet et plus récemment Fynes-Clinton ne s'en sont pas aperçus. Pour *g*, le peuple ne s'y trompe pas : l'éminent et regretté celtiste Quiggin, préposé à la censure des lettres des soldats gallois pendant la guerre, a constaté qu'ils écrivaient fréquemment *k* au lieu de *g* (*Revue celt*, 1920). Shakespeare, qui fait prononcer *plood* pour *blood* par un Gallois, s'est montré bon observateur.

En résumé, les différences prétendues caractéristiques, relevées par G. Dottin entre le gaulois et le celtique insulaire, se réduisent à une question de date ou s'expliquent par des lacunes : les unes n'ont pu se produire en gaulois parce qu'il s'est éteint trop tôt; les autres n'ont pu être constatées par suite de la pénurie et de l'indigence des textes gaulois.

Reste cependant une question de syntaxe, de construction verbale, à laquelle l'auteur attache, à mon avis, une importance exagérée : *le gaulois s'oppose même aux langues celtiques insulaires pour l'un des faits les plus caractéristiques de ces langues. Tandis que la construction de la phrase gaélique et brittonique comporte l'ordre suivant : verbe, sujet, complément*[1], *les mots de toutes les phrases gauloises qui nous sont parvenues sont rangés à peu près dans le même ordre que le latin, mais aucune ne présente le verbe en tête de la phrase.* Le verbe en gaulois paraît avoir été assez mobile, puisqu'on le trouve après le sujet ou le complément direct, et à la fin de la proposition : on peut faire remarquer que si l'on n'a pas d'exemple du verbe en tête de la proposition, cela peut tenir au nombre assez restreint de phrases gauloises qui nous ont été conservées. Il me paraît cependant probable qu'il y en a un exemple dans l'inscription de Todi actuellement au musée des antiquités étrusques à Rome : *Ategnati Druticni carnitu logan Coisis Druticnos*. Comme l'a fait judicieusement observer John Rhys (*The Celtic Inscr. of France and Italy*, pp. 69-74), il est invraisemblable que l'accusatif *logan* ait été séparé par le verbe *carnitu* des génitifs qui dépendent de lui. Rhys propose, en conséquence, de faire dépendre *Ategnati Druticni* d'un mot sous-entendu, *tombe, lieu funéraire*, et

1. Le sujet peut être après le complément (Vendryes, *Gr. du vieil-irl.* p. 306). L'interrogatif se place aussi toujours avant le verbe.

de faire commencer la phrase suivante par *carnitu*, ce qui équivaudrait à : « *Ategnati Druticni* (locus); congessit *Coisis Druticnos*. » C'est là à peu près la seule construction usuelle dans les inscriptions ogbamiques : les noms sont au génitif dépendant d'un mot sous-entendu. Ce mot dans les inscriptions du pays de Galles est souvent remplacé par *hic jacit* avec le nom propre au génitif : *Hic jacit Maccudecceti — Ettorigi hic jacit — Cunogusi hic jacit* (John Rhys, *Lectures on Welsh Phil.*, 2e édit. p. 361 et suiv.).

A en juger par la poésie galloise du XIIe siècle, le celtique insulaire a dû, concurremment avec la construction que G. Dottin a signalée, employer des constructions identiques à celles du gaulois. Je l'ai signalé dans mes *Remarques et additions à l'Introd. to Early Welsh* de Strachan, pp. 71-72. Le sujet est en tête et précède le verbe dans les deux vers suivants :

Gwaed gwyr goferai, gwyrai onwyd

« Le sang du guerrier coulait, pliaient les lances. »

Cyrn cenynt, cerdynt carnwellwion

« Les cornes (de guerre) retentissaient, s'avançaient des (chevaux) au sabot blanc-pâle[1] ».

A la construction gauloise : *Ratin Brivatiom Tarbeisonios ieuru*, avec le complément direct en tête et le verbe à la fin, répond la construction galloise : *Kylch Kymry Kymerassam* « le circuit de Galles nous avons accompli. »

En réalité, ce qui frappe dans la comparaison du celtique insulaire et du gaulois, et on pourrait ajouter de tout le celtique continental, c'est une remarquable unité dans la phonétique et la morphologie. Aussi aurait-on tort de récuser le témoignage de saint Jérôme (331-420) qui, ayant séjourné à Trèves et à Ancyre, écrivait que les Galates d'Asie mineure parlaient à peu près la même langue que les Trévires. Dans l'introduction à son *Glossaire gaulois*, G. Dottin reconnaît lui-même *qu'il est remarquable que dans la plupart des cas la forme que l'accord des langues celtiques des Iles Britanniques permet de reconstituer est rigoureusement identique au gaulois* (p. 218).

L'auteur (p. 82) remarque avec raison que l'explication des inscriptions gauloises par le vieux celtique insulaire présente de graves difficultés. Il s'expliquerait par l'extension de mots appartenant à des langues différentes, par exemple à la langue ou aux langues de peuplades habitant la Gaule à l'arrivée

1. On remarquera que dans ces deux exemples le verbe est en tête de la seconde proposition; nul doute qu'il ne serve à lier plus fortement ce qui suit à ce qui précède dans la narration. C'est la raison d'après Delbrück (*Syntax*, tome V, p. 74) et l'origine de la prédilection marquée par le celtique pour la place du verbe en tête de la phrase, ce qu'il a également constaté pour le Nordique.

des Celtes[1]. Il peut y avoir du vrai dans cette hypothèse ; mais la principale raison pourrait bien être que nous ne possèdons pas de textes suivis contemporains du gaulois. On sait que le latin du temps des grandes guerres puniques n'était plus compris à l'époque classique. En Irlande, il y a dans les épopées des poésies composées dans une langue fort archaïque et qui ont résisté à tous les efforts des lexicographes pour les interpréter. La poésie galloise de l'époque de l'indépendance est souvent fort obscure. Le sens d'un grand nombre de mots n'est pas encore fixé. Au XVI^e^ siècle, on comprenait mal la langue poétique du XII-XIII^e^ siècle.

Les inscriptions gauloises sont en général très courtes. Ne font guère exception que l'inscription de Rom (Deux-Sèvres) et le calendrier de Coligny. L'inscription de Rom, en caractères cursifs du IV^e^ siècle sur une lame de plomb, me paraît suspecte au point de vue celtique ; on n'y a relevé avec sûreté que deux mots celtiques ; quelques terminaisons pourraient être celtiques également, et c'est tout. Il semble qu'on soit en présence d'une formule d'incantation d'une langue fort hybride. Elle reste en tout cas inexplicable, et c'est d'autant plus frappant que bon nombre de mots du calendrier gaulois de Coligny, malheureusement mutilé, s'expliquent facilement par le celtique insulaire. La structure du calendrier est nettement celtique. Il est très probable que si nous possédions des inscriptions gaëliques ou brittoniques du I^er^ siècle de notre ère, nous rencontrerions aussi de sérieuses difficultés d'interprétation.

Ce que dit l'auteur de la date de la disparition du gaulois appelle quelques remarques. Résumant les témoignages de divers écrivains qu'on a lieu de croire bien informés, il conclut avec raison que la substitution du latin au celtique fut lente, mais qu'il est probable qu'elle était achevée au VI^e^ siècle (p. 70). Si l'on en juge par ce qui s'est passé en Armorique, elle a dû l'être au moins un siècle plus tôt. Les raisons tant historiques que linguistiques ne manquent pas pour établir que le breton-armoricain n'est pas un reste de gaulois, mais bien une importation des Bretons insulaires dont l'émigration a dû commencer dès le premier tiers du V^e^ siècle. L'auteur en donne quelques-unes, mais il oublie la principale et la plus décisive : c'est que les centaines de noms de lieux gallo-romains de la zone occupée par les Bretons sont en pleine évolution romane et non celtique[2]. Je l'ai établi dans l'introduction à mon étude sur

---

1. L'auteur remarque que si les inscriptions gauloises s'interprètent difficilement par le vieux celtique (*insulaire*), les noms propres gaulois y trouvent avec une grande facilité l'explication de leur sens ; ils seraient plus pénétrés d'éléments celtiques que le reste du vocabulaire. Cette explication, pour avoir été donnée plus d'une fois, n'en a pas pour cela plus de valeur : il suffit, pour la ruiner, de faire remarquer que les mots qui composent les noms *propres* gaulois sont des substantifs ou adjectifs *communs* dans les langues néo-celtiques.

2. G. Dottin cite comme champion attardé de la thèse de l'origine gauloise du

Les mots latins dans les langues brittoniques et j'en ai achevé la démonstration dans mon opuscule : *Les langues romane et bretonne en Armorique.* Il y a des preuves que le roman persistait encore en plein Finistère au VIII^e^ siècle.

Il est donc oiseux et illogique de supposer l'existence en Armorique d'un patois gaulois à l'arrivée des Bretons, patois dont il n'y a d'ailleurs aucune trace. Anciennement, les relations ont été très-intimes entre l'Armorique et l'île de Bretagne, tant que les Vénètes ont eu la prépondérance maritime, mais après la destruction de leur puissance, les rapports entre les deux pays ont dû être singulièrement troublés. De toute la Gaule, la zone qui était forcément en relations continuelles intimes et que la conquête romaine n'a pas rompue, c'est la Belgique. Les Remi apprennent à César que le roi des Suessiones Diviciacus, à une époque dont ils n'avaient pas perdu le souvenir, non-seulement avait été le chef le plus puissant de toute la Gaule, mais exerçait sa domination sur la Bretagne (*De Bello Gall.* II, cap. IV).

Le *Glossaire Gaulois* est trop sommaire et n'est pas à l'abri de la critique. On peut regretter par exemple que l'auteur ne donne pas le nom composé dont il interprète un des termes. Pourquoi, traduisant *cinget*, ne pas donner *Cingetorix* et *Vercingetorix*?

Quant aux lacunes, elles étaient inévitables et on ne saurait en faire un grief sérieux à l'auteur. Il y en a cependant quelques-unes qu'on peut regretter.

Il y a dans les noms propres gaulois des composés en *vebro* : *Vebromaros*, *Vebromara*. *Vebro* est la forme qu'il faut reconstituer pour le nom de l'ambre chez les Gallois, aujourd'hui *gwevr*, ce qui eût été au VIII^e^ siècle de notre ère *webr*. Or, ce thème *vebro* se retrouve clairement dans des noms de rivières d'Allemagne, d'Angleterre et du Pays de Galles. Chadwick (*Some German River-names*, in *Essays and studies présented to William Ridgeway*, Cambridge, 1913, p. 315; cf. *Revue celt*, 1914, p. 317) établit que *Wipper*, nom de trois rivières de Thuringe, et d'un affluent du Rhin entre Düsseldorf et Deutz, est identique à Weaver, nom d'une rivière du Cheshire représentant un anglo-saxon *Weofre* (cf. Wevre, *Wivreham*), et *Waver*, rivière du Cumberland (pour *Waefre*, avec le changement northumbrien en *e* de *ae* après *w*). Naturellement *Weaver*, en territoire brittonique, a échappé au changement germanique de *b* en *p*. Dans une note additionnelle, p. 322, Quiggin apporte une frappante confirmation à la thèse de Chadwick de l'origine celtique du nom de Wipper, Weaver. Dans le *Book of Llandav*, édit.

---

breton, M. A. Travers, *De la persistance de la langue celtique de Basse-Bretagne*, Rennes, 1906. *Les inscriptions gauloises et le celtique de Basse-Bretagne*, Rennes, 1907. Les deux ouvrages de M. A. Travers sont un tissu d'erreurs grossières; il ignore complètement les langues celtiques et les langues romanes et n'a aucune notion de linguistique; aussi ai-je été scandalisé de l'indulgence avec laquelle ses œuvres ont été jugées dans certain compte-rendu des *Annales de Bretagne*.

G. Evans, p. 159, un ruisseau du Monmouthshire porte le nom de *Guefr-duvr* = *vebro-dubros* : *duvr* = gaulois *dubro*, eau. Ce nom a-t-il été donné à la rivière en raison de la couleur de ses eaux? Est-ce un souvenir de temps antérieurs? Chadwick suppose également que le nom de la Weser est d'origine celtique. Il l'identifie avec le nom de la *Ves(d)re* qui se jette dans l'Ourthe non loin de Liège et celui de la *Wear* (Durham) qui, sous la forme *Wiur*, se montre au début du VIIIe siècle (Beda, *H. E.* IV, 18; V, 21). La disparition de *s* intervocalique est conforme aux lois du brittonique; cf. chez Bède, *Treanta*, chez Ptolémée, *trisantōn*. La présence de ces noms de rivière en Angleterre, Belgique, pays Rhénan, Thuringe, et au nord-ouest de la Germanie est significative. Il semble bien que les Celtes aient occupé une partie du nord-ouest de la Germanie et aussi de la Thuringe. Chadwick (p. 319) rattache également le nom de la Wye, en gallois *Gwy*, à celui de la *Wiese* en Allemagne. G. Dottin aurait pu aussi consulter avec fruit un court travail de Quiggin : *On some Celtic River names* (*Proceedings of Cambridge Philol. Soc.*, 1914). Quiggin identifie *Alava*, rivière de Prusse rhénane, avec *Alaw* (Anglesey) ; le nom de la Charente, Carantonus, *Caranto* avec *Carant* (Worcester), irl. *Carad* = *Carant-* en v. celt.; l'irl. *Seachair* avec *Separis*, Sèvre = *Sequari-*.

En somme, malgré quelques erreurs et lacunes qui disparaîtront sans doute dans une prochaine édition, l'œuvre de Dottin, si dense et si compréhensive, reste solide et mérite l'accueil qu'elle a reçu, ainsi que la distinction dont elle a été l'objet de la part de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. S'il n'a pas réussi à dégager les traits caractéristiques du gaulois vis-à-vis du celtique insulaire; si, après sa tentative comme avant, on ne peut parler d'une langue gauloise comme d'une langue gaélique ou d'une langue brittonique et qu'on doive se contenter de la division purement géographique du celtique en celtique insulaire et celtique continental, c'est que la tâche à laquelle il s'est ingénié était impossible à mener à bonne fin pour les raisons exposées plus haut. Il se rend compte lui-même de la fragilité de sa constitution d'une langue gauloise quand il reconnaît (p. 126) que les importantes différences qu'il *semble y avoir* entre le gaulois et les autres langues celtiques *sont sans doute provisoires et que la découverte de nouvelles inscriptions peut en réduire le nombre*. Souhaitons-le sans trop l'espérer; mais point n'est besoin de nouvelles découvertes, comme je crois l'avoir démontré, pour arriver à ce résultat.

J. Loth.

M. Éd. Naville et la linguistique égyptienne.

Les théories les plus audacieuses sont à l'ordinaire l'apanage des jeunes gens. A un âge où, faute de connaître dans leur ensemble les données d'un problème, on n'a encore pu en étudier que quelques aspects, ils se laissent volontiers aller à des généralisations hâtives, au désir d'innover ou à la joie ardente de la découverte. De ces échafaudages rapides d'hypothèses, il ne reste souvent que le reflet d'une flambée d'idées neuves et éphémères. C'est le sort commun de ces fragiles constructions et ce destin n'est pas toujours immérité. Combien plus troublant pour l'observateur impartial est un cas comme celui de M. Naville[1] ! Voici cinquante ans que l'héritier de Lepsius étudie avec une patiente autorité les textes égyptiens les plus difficiles; voici quarante-six ans qu'il a publié la *Litanie du Soleil* (1875) et trente-cinq qu'a paru sa monumentale édition du *Todtenbuch* (1886). Au cours de ce demi-siècle, il a eu vingt fois l'occasion de mûrir dans son esprit une réponse aux grands problèmes de l'égyptologie; à l'automne de sa vie, il résume dans un livre le suc de ces longues années d'expérience. C'est ce qui confère à cette étude sur *L'évolution de la langue égyptienne et les langues sémitiques* une valeur des plus considérables, une autorité qu'on chercherait en vain à contester, le dirons-nous enfin, un charme personnel, dont il serait bien difficile de ne pas subir l'influence.

Ce livre s'annonce comme le procès de toute une école : l'égyptologie de Berlin, dont les représentants les plus éclatants sont MM. Erman et Sethe, aurait, en considérant comme acquis un point de départ qui est précisément encore à démontrer, édifié sur le sable mouvant toute une théorie philologique de la langue égyptienne qui nous en donnerait une idée, sinon totalement fausse, du moins singulièrement dénaturée. Ce point de départ conjectural, ce serait le caractère présumé *sémitique* de la langue égyptienne.

On sait que, pour MM. Erman et Sethe, l'égyptien serait une langue sémitique; ne croyons cependant pas que, pour ces savants, cette affirmation soit des plus catégoriques. La dernière édition de la *Grammaire* d'Erman débute par ces mots : « La langue égyptienne est apparentée aux langues sémitiques, aux langues est-africaines et aux langues berbères de l'Afrique du nord ». Voilà une affirmation bien prudente et fortement atténuée. M. Naville, lui-même, la trouve-t-il tellement insoutenable? Sans doute renferme-t-elle une grande part d'hypothèse. Tout d'abord, notre ignorance complète des langues africaines, en leur état ancien, nous interdira presque toujours de rechercher entre elles et l'égyptien des points de contact bien assurés. En ce qui

1. Edouard Naville, *L'évolution de la langue égyptienne et les langues sémitiques* (Paris, Geuthner, 1920, in-8), 179 pp.

concerne les langues sémitiques, les rapprochements légitimes ont porté sur le vocabulaire, sur la phonétique et sur quelques points de la grammaire. Ces rapprochements sont assez désappointants : on a cru identifier un millier de racines égyptiennes avec des racines sémitiques correspondantes. Neuf fois sur dix, quand l'identification est certaine, il s'agit d'un mot sémitique importé de Syrie par les Egyptiens des époques historiques; la dixième fois, il se peut qu'il y ait origine commune, mais il n'est pas tout à fait certain (et M. Sottas a récemment invoqué le calcul des probabilités) qu'il n'y ait pas coïncidence fortuite.

M. Sethe a cru retrouver partout en égyptien la trace de racines trilitères primitives; sa démonstation, pour ingénieuse qu'elle soit, est loin d'être toujours convaincante et M. Naville n'a pas eu de peine à faire ressortir les points faibles de son raisonnement. Il semble bien que l'Égyptien primitif ait connu aussi des racines de deux lettres.

Enfin, si quelques formes grammaticales, et notamment celles des pronoms suffixes, sont d'une analogie frappante, il en est d'autres qui semblent inhérentes à l'essence même des langues sémitiques et que l'on chercherait vainement dans l'égyptien que nous connaissons.

En résumé, si la parenté alléguée existe, elle est si lointaine qu'elle ne saurait nous être bien utile dans notre étude de l'égyptien. Est-ce à dire que qui que ce soit ait jamais sérieusement soutenu le contraire? Est-il vrai que le « pansémitisme » égyptologique ait exercé à Berlin, sur les études égyptiennes, une influence néfaste? M. Naville lui-même ne voudrait sans doute pas le soutenir, et il est le premier à reconnaître que MM. Erman et Sethe connaissent à fond l'égyptien. La querelle est une querelle de principe, mais ces principes ont, au fond, sur les études égyptologiques beaucoup moins d'influence que M. Naville lui-même ne semble le dire au premier abord.

N'en est-il pas de même de la question si discutée de l'existence des voyelles en égyptien? Sur les vingt-quatre signes alphabétiques de l'écriture égyptienne, il en est quatre auxquels les anciens égyptologues attribuaient d'une manière constante un caractère vocalique : l'*aigle* **a**, la *feuille* **à**, le *bras* **â** et le *poulet* **u ou ou.**

L'école de Berlin, depuis une quarantaine d'années, enseigne que l'*aigle* est une aspirée extrêmement faible correspondant à l'א *aleph* sémitique; que la *feuille* est une aspirée faible intermédiaire entre le י *yod* et le א *aleph*; que le *bras* est une troisième aspirée correspondant très exactement au ע *ayin*; que le *poulet* enfin, de même que le ו *vav* hébraïque, est plus consonne que voyelle et peut se transcrire par un *w*.

Pour M. Naville et pour quelques rares représentants de l'ancienne école, parmi lesquels on comptait, il est vrai, feu Gaston Maspéro, ces signes sont des voyelles; le poulet représente le son *ou* et les trois autres signes, *aigle*, *feuille* et *bras*, correspondent à des sons vocaliques assez variables *a*, *é*, *o*.

Au fond, la discussion porte plus sur des mots que sur des idées; le mot égyptien qui signifie *grand* s'écrit par deux lettres dont le premier est le *bras* et le second l'*aigle*. Qu'on le transcrive avec Erman ꜥꜣ ou avec Naville **âa**, le résultat est le même : nous en ignorons l'exacte prononciation; admettons un instant que cela ait été *ao*. M. Erman écrira **'a'o** et M. Naville **âo**. Pour un Européen qui ne prononce et n'entend à l'ordinaire ni l'*ayin* ni l'*aleph*, le mot sera le même dans les deux cas. Le sens n'en sera nullement affecté. De même, pour le *poulet* **ou** ou **w** la divergence est plus apparente que réelle : dans le mot français *ouais*, le son initial est-il une voyelle ou une consonne?

Là où il est bien difficile de ne pas faire quelques réserves, c'est quand M. Naville nous assure que les Égyptiens écrivaient les voyelles. Le *scarabée* est un hiéroglyphe très commun qui se lit KH **e** P **e** R et se traduit *devenir*. C'est un mot dont nous connaissons le squelette consonantique et dont nous ignorons la vocalisation. Selon M. Naville, cette vocalisation serait fixe et si l'on découvrait un jour que le scarabée se lit KH **o** P **i** R, il faudrait en toute circonstance lui donner cette vocalisation. Mais, en collectionnant des exemples du mot, nous trouverons que le signe représente, sans modifications, une foule de nuances différentes : *devenir*, *devenant*, *il devient*, *il devint*, *ce qui devient*, etc. Dans la langue copte, ces nuances sont exprimées par des différences de vocalisation. L'école de Berlin suppose avec vraisemblance qu'il en était de même en égyptien et que, selon la phrase, le *scarabée* devait se lire (je prends des voyelles au hasard *exempli gratia*) *khopir*, *khopri*, *khopra*, *akhpira*, etc.; on serait donc fondé à dire que l'écriture égyptienne n'écrit pas les voyelles, puisqu'un seul et même signe représenterait trois consonnes fixes avec des voyelles variables selon le contexte. Quelles que soient l'éloquence et l'habileté dont M. Naville a fait preuve dans son exposé, on ne peut s'empêcher sur ce point de donner raison à l'école de Berlin et aux nombreux égyptologues français et anglais qui la suivent en cette occasion.

Sans entrer dans des détails accessibles aux seuls spécialistes, il serait difficile de poursuivre l'exposé du système de M. Naville sur les écritures égyptiennes. Qu'il nous soit permis cependant de trouver qu'il fait une trop petite place, dans ce qu'il dit sur l'*orthographe* égyptienne, à la *calligraphie*, c'est-à-dire au caractère décoratif et ornemental de l'écriture hiéroglyphique : le groupement symétrique des signes, ainsi que l'a fort bien montré M. Lacau dans un mémoire célèbre, a conduit plus d'une fois le graveur à ce que ce savant a fort justement appelé des *méthathèses apparentes*. M. Naville en signale de nouvelles dont certaines, chose curieuse, avaient déjà attiré, il y a vingt ans, l'attention de M. Loret.

Le reste du livre de M. Naville est consacré à une comparaison fort pénétrante des circonstances dans lesquelles la langue araméenne a conquis la Palestine et de celles qui en Égypte ont vu naître successivement le démotique et le copte. Il est plus d'une page de ce volume qui suscitera des contradic-

tions; il n'en est pas une où l'auteur n'ait donné maintes preuves d'une rare perspicacité et d'une ampleur de vues des plus suggestives. Son livre est un livre qui fait reflechir et ce n'est pas là un mince mérite en ce siècle d'analyse à outrance.

Seymour de Ricci.

L'École américaine de Jérusalem.

L'École Américaine de Jérusalem, qui, jusqu'à présent, avait publié le résultat de ses travaux dans divers périodiques scientifiques, a décidé de les publier désormais dans un annuaire spécial[1], d'étendue variable. Le premier volume de cette série vient de paraître; il contient quatre mémoires dus à quatre savants qui se sont succédé dans la direction de l'École[2]; les illustrations sont abondantes et généralement bonnes. On y trouve d'abord un intéressant travail de M. Charles C. Torrey sur une nécropole phénicienne de Sidon; ce travail (p. 1-28) comprend 23 figures dans le texte et 4 planches. L'auteur décrit les fouilles entreprises sous sa direction au début de l'année 1901, dans un terrain appartenant à l'*American Presbyterian Mission* à Sidon et situé à un peu plus d'un mille anglais dans le sud-est de la ville, au-delà du Nahr Barghoût, non loin de l'endroit d'où provient le sarcophage d'Echmounazar.

Déjà, en 1880, des carriers y avaient ouvert deux tombes dont une était restée ouverte. M. Torrey explora tout d'abord ces deux tombes (A et B); dans la première — qui avait été refermée par les carriers — il trouva trois sarcophages, deux rectangulaires et un anthropoïde; la seconde était vide. Il ouvrit ensuite huit nouvelles tombes du même type, sans grandes variantes entre elles : ce sont des tombes à puits, creusées dans le roc; l'ouverture rectangulaire du puits, orientée est-ouest, varie entre 8×3 et 9×4 pieds. Le puits descend à 18 pieds dans le roc. Au fond il donne accès à deux chambres voûtées, s'ouvrant l'une à l'est, et l'autre à l'ouest. M. Torrey donne la coupe d'une de ces tombes et un diagramme de la nécropole qui complètent ses descriptions, d'ailleurs très claires. Plusieurs tombes ont été réemployées, notamment la tombe G, qui se trouve avoir de ce fait un plan beaucoup plus compliqué que celui de toutes les autres tombes; elle contenait 7 sarcophages, dont 5 rectangulaires et deux anthropoïdes.

En somme, sur les dix tombes explorées, quatre étaient presque vides

1. *The Annual of the American School of Oriental Research in Jerusalem*, Vol. I, for 1919-1920.

2. M. Torrey fut directeur à l'ouverture de l'École en 1900-1901; M. Mitchell lui succéda en 1901-1902; puis vinrent successivement M. Paton (1902-1903) et M. Moulton (1912-1913).

(*B*, *E*, *D*, *K*)[1]; les autres ont fourni 11 sarcophages anthropoïdes, 8 sarcophages rectangulaires, des lampes, des poteries, des figurines[2], des *alabastra*, un assortiment d'objets de bronze, quelques ornements en or et plusieurs monnaies. Malheureusement, tous ces objets ont beaucoup souffert, l'eau de pluie ayant pénétré à travers le blocage du puits jusqu'aux chambres souterraines où elle séjourna, s'infiltrant même jusque dans les sarcophages.

Dans plusieurs tombes, on trouva des squelettes étendus sur le sol, la tête à l'est, et des clous de bronze qui provenaient vraisemblablement de cercueils en bois.

Les deux sarcophages rectangulaires de la tombe A sont en pierre grossière. Ils nous semblent avoir rempli l'office d'ossuaires; en effet, ces deux cuves contenaient, l'une 5, et l'autre 9 cadavres disposés tête-bêche avec beaucoup de soin. Il est certain, d'ailleurs, que cette tombe avait été plus tard employée, car on y a recueilli, parmi les ossements, des monnaies du III[e] s. après J.-C.

Sauf ce dernier cas exceptionnel, chacun des 17 sarcophages phéniciens en marbre ne renfermait qu'un seul cadavre. Quelques-uns paraissent avoir été ouverts et pillés (n[os] 5 et 11); d'autres, au contraire, semblent ne pas avoir été touchés depuis l'ensevelissement.

M. Torrey renvoie aux ouvrages bien connus de Renan et de Hamdy Bey et Th. Reinach pour tout ce qui concerne les tombes à puits, les sarcophages anthropoïdes, l'aire de leur diffusion dans le bassin de la Méditerranée, et la question de chronologie générale.

Un des plus beaux sarcophages rectangulaires porte la lettre phénicienne *aleph*, ce qui rappelle les lettres *aleph* et *bet* gravées sur des sarcophages trouvés par Hamdy Bey[3]; mais M. Torrey pense qu'ici c'est plutôt une initiale de signature qu'une marque de raccord entre le couvercle et le coffre. Si l'on admet sa façon de voir, on pourrait même reconnaître deux lettres enlacées א et ר, car la haste de l'*aleph* se recourbe par en haut en forme de *rech*. Ne serait-ce pas un nom abrégé en deux lettres, la première et la dernière[4] — fait dont nous avons plus d'un exemple dans l'épigraphie phénicienne et punique?

M. Torrey décrit en détail les sarcophages anthropoïdes exhumés par lui. A son avis[5], les n[os] 2, 3 et 4 pourraient provenir du même atelier que le n° 91 de Constantinople. Le n° 6 (fig. 19) représente un jeune homme qui porte sur les épaules une bande d'étoffe dérivant du klaft égyptien. Les n[os] 8 et 9 (fig. 18)

---

1. Dans *D* et *E*, squelettes sur le sol et clous de bronze.

2. Toutes les figurines, et aussi un fragment en ivoire d'une Astarté portant les mains à ses seins, ont été trouvées dans les chambres ouest des tombes F et G.

3. Cf. aussi l'*aleph* isolé, gravé sur le couvercle du sarcophage anthropoïde provenant de Byblos (*Corp. Inscr. Sém.*, II, n° 2, pl. II, n° 2, A et B).

4. Cf. par exemple le nom même de Echmoun'azar, א[שמנעז]ר.

5. Il est difficile de vérifier cette opinion, ces trois sarcophages n'étant donnés que dans une photographie d'ensemble très insuffisante.

sont probablement les sarcophages du mari et de la femme ; la sculpture en est assez grossière. Aux pieds de l'homme est gravé un Δ et aux pieds de la femme un Λ. Dans le sarcophage masculin on a trouvé un chaton de bague en or et un morceau de toile de lin. En outre, la mâchoire du squelette témoigne d'un travail très habile de dentiste ayant consolidé les dents malades avec des fils d'or[1]. Les nos 10 et 11 sont les plus beaux de toute la série. Le no 10 (pl. III) a une valeur artistique exceptionnelle ; c'est un excellent portrait d'enfant, plein de vie et d'une expression vraiment charmante. Quant au no 11 (pl. II), il est surtout intéressant parce qu'il a conservé sa polychromie primitive[2] : cheveux peints en rouge sombre, lèvres rouges, commissures des paupières vermillon, iris brun avec ligne extérieure en noir et pupille noire, sclérotique bleue.

A ces 11 sarcophages anthropoïdes découverts en 1901, M. Torrey dit qu'il faut ajouter un groupe de 8 ou 9 autres trouvés depuis lors. Parmi ceux-ci il en est deux (fig. 7 et pl. IV[3]) qui, à en juger seulement par les reproductions données, semblent sortir tout à fait de l'ordinaire[4]. Nous signalerons surtout celui qui est gravé (fig. 7) et représente un homme idéalisé à la manière grecque de la fin du IVe s. La tête est très belle et porte la coiffure fréquente à cette époque du nœud de cheveux au sommet de la tête.

M. Torrey reconnaît, avec juste raison, dans tous ces sarcophages anthropoïdes, l'art grec adapté à des formes égyptiennes ; toutefois, à notre avis, il les fait remonter un peu haut en les attribuant à la fin du Ve s. Aucun d'eux ne nous paraît être antérieur au IVe s.

Le second mémoire, celui de M. Hinckley G. Mitchell, est consacré à l'étude du mur d'enceinte de Jérusalem dans son état actuel. Il comprend 23 pages de texte (pp. 28 à 51) et 71 planches. L'auteur avait déjà publié un travail sur le mur reconstruit par Néhémie, travail qui l'avait conduit à prendre de nombreuses photographies de détail. Ce sont ces photographies qu'il publie aujourd'hui pour servir de matériaux aux archéologues qui voudraient entreprendre à nouveau la discussion chronologique du mur actuel. Une carte schématique donne le tracé d'ensemble des enceintes successives et fournit

---

1. M. Torrey en rapproche, très justement, la mâchoire analogue rapportée au Louvre par E. Renan avec d'autres objets provenant de Sidon.

2. Presque tous les sarcophages trouvés par M. Torrey ont conservé des traces de couleur rouge aux coins des yeux et aux lèvres, et du bleu dans les yeux autour de l'iris. La face du no 7 était même peinte en brun, de sorte que l'auteur se demande si ce sarcophage n'aurait pas été celui d'un Africain.

3. Le sarcophage figuré à la pl. IV se rapproche comme type et comme coiffure de celui de la figure 7, mais il en diffère par sa polychromie très accentuée qui durcit les traits.

4. Malheureusement M. Torrey dit qu'il n'est pas en mesure d'en donner une description complète, n'ayant pas vu les originaux.

des points de repère pour situer à leurs places respectives les photographies de détail. Les planches peuvent se subdiviser en quatre groupes : 1° vues du mur actuel, face extérieure et intérieure (pl. 1 à 56); 2° restes de construction comparables à certaines parties du mur et trouvés soit à l'intérieur de la ville (pl. 56 à 59), soit tout à fait en dehors de Jérusalem (pl. 63 à 67)[1]; 3° vestiges du mur de la ville tel qu'il dut être lors de sa plus grande extension méridionale (pl. 59 à 63); 4° extraction et « tailles » diverses des pierres (pl. 67-71).

Le texte qui précède ces photographies se divise en quatre paragraphes : c'est d'abord une introduction dans laquelle l'auteur énumère et décrit les portes de la ville. Puis, il s'occupe des matériaux de construction du mur, de la qualité des pierres, de leur provenance et de leur « taille ». A propos de l'immense carrière dite Maghâret el-Kettân[2], qui s'étend sous une partie de Jérusalem, il aurait pu signaler un curieux dessin, gravé sur la paroi du roc, que M. Clermont-Ganneau y a découvert jadis[3] et qui représente un *Kerouḇ* ailé de style assyrien, indice chronologique fort important pour l'âge de cette carrière. Plus loin, parlant de la colonne abandonnée dans la carrière près des Établissements russes, il aurait pu encore renvoyer au même auteur qui, le premier, a publié cette colonne colossale et démontré qu'elle était destinée au Temple d'Hérode, mais n'avait pu être utilisée par suite d'une faille profonde dans la masse[4].

Le troisième paragraphe est consacré à l'histoire des diverses enceintes de Jérusalem[5], qui varièrent selon les circonstances et les besoins de la population. L'auteur retrace à grands traits ce qu'il appelle « les vicissitudes du mur » : d'abord ses extensions successives dues à Salomon, Osias et Hérode Agrippa; puis les rétrécissements qu'il a subis à trois reprises et probablement pour des nécessités stratégiques : à l'époque d'Hadrien, à l'arrivée des Croisés et au XV^e^ s. C'est ce dernier aspect que l'enceinte de Jérusalem a conservé depuis lors.

---

1. La pl. 63 représente un pan de mur à Kalonyeh; la pl. 64, à Mar Saba; la pl. 65, à Ramet el-Khalil, et la pl. 66, le palais d'Hyrcan à A'râk el-Emir.

2. Les « Cavernes Royales » de Joseph.

3. *Archæological Researches in Palestine*, t. I (1873-1874), p. 243.

4. *Op. c.*, t. I., pp. 254-258 : *A column of Herod's Temple*.

5. L'auteur s'en tient presque exclusivement aux fouilles de Bliss; il ne s'occupe pas d'ailleurs des vestiges des anciens murs; il ne cite même pas l'important travail de M. Kümmel discuté par M. Clermont-Ganneau (*Recueil d'Archéologie Orientale*, t. VIII, pp. 21-28) qui, à cette occasion, a introduit dans le problème de la topographie de la Jérusalem antique certaines indications importantes empruntées à la tradition locale, par exemple le nom de *bâchoûra*, lequel, attaché à un certain point à l'intérieur de Jérusalem, fournit un véritable repère pour le tracé de la partie nord de la première enceinte, la *bâchoûra* ou « avant mur» devant avoir été un élément intégrant de cette enceinte fortifiée.

Après ce résumé historique, M. Mitchell passe au paragraphe 4 qu'il intitule « la maçonnerie du mur ». Il y étudie en très grand détail les différences de dimensions, de coupe, de « taille » des pierres dites à bossages ou à refends et essaye de déterminer à l'aide de quels instruments on les a taillées et dressées. Ce dernier paragraphe, qui est le plus long, est un peu aride et difficile à suivre, les descriptions n'étant illustrées par aucun exemple dans le texte. L'auteur renvoie à des planches qui ne sont autres que des photographies de pans de mur comprenant un mélange de pierres diverses parmi lesquelles il est malaisé de reconnaître celle qu'il entend prendre comme type. On regrette qu'il n'ait pas plutôt incorporé à son texte quelques dessins au trait qui auraient fait saisir immédiatement ce qu'il voulait dire. Il termine en donnant trois marques de maçons relevées par lui sur des pierres incorporées dans le mur par les Croisés; il ne paraît pas connaître les observations décisives faites sur ce sujet par M. Clermont-Ganneau [1] qui, le premier, a reconnu dans ces pierres ce qu'il a appelé la « taille médiévale » des Croisés et a dressé un grand tableau des signes lapidaires qu'il y a relevés.

Le troisième mémoire, celui de M. Lewis Bayles Paton, s'étend de la p. 51 à la p. 66 et est accompagné de 11 figures dans le texte. Il a pour titre : « Survivances de la religion primitive dans la Palestine moderne ». L'auteur explique sommairement comment Jéhovah triompha des Ba'als locaux en s'emparant de leurs vocables qualificatifs, de leurs sanctuaires et de leurs rites, lorsque les Israélites eurent conquis le pays de Canaan. Il donne une liste des anciens lieux saints mentionnés dans les textes bibliques : 1° sources, 2° arbres, 3° montagnes, 4° grottes, 5° tombes, 6° pierres sacrées. Il retrace les métamorphoses successives de ces antiques lieux saints qui ont survécu jusqu'à nos jours à travers le christianisme et le mahométisme en devenant de soi-disant tombeaux d'anciens héros et de prophètes, puis de saints musulmans. M. Paton donne à l'appui le résultat d'un voyage d'étude qu'il fit à ce point de vue spécial en Palestine et en Syrie en compagnie de M. Curtiss [2] et de M. Crawford. Il en a rapporté quelques exemples de cette survivance des anciens lieux saints en Palestine. Là encore, nous avons le regret de constater que les savants américains semblent, en général, être bien peu au courant des travaux des savants français. M. Paton aurait pu lire avec profit les pages si suggestives qu'écrivait sur ce sujet M. Clermont-Ganneau dès 1876 [3], pages qui sûrement n'ont pas été étrangères à la composition de l'ouvrage de M. Curtiss, cité plus

1. *Op. c.*, I (1873-1874), pp. 1-4 : *Introductory remarks on the distinction and specific character of crusading masonry*, pp 38-47 : *The medieval tooling of stones by the Crusaders*, et pp. 4-38 : *Masons'marks* (avec la grande planche comprenant plus de 700 *leading types*).

2. M. Curtiss avait déjà fait plusieurs voyages en Palestine pour réunir les matériaux de son livre « *Primitive Semitic Religion of Today* ».

3. *La Palestine inconnue*, pp. 45 à 67.

haut, lequel passe maintenant pour l'initiateur de cette mise à profit du folklore palestinien.

L'*Annual* se termine par des *Gleanings* d'archéologie et d'épigraphie, dues à M. Warren J. Moulton. M. Moulton s'occupe d'abord d'un petit bloc de rocher existant au nord de Beit Ta'amir et présentant neuf ou dix « cup-markings », dont une beaucoup plus importante que les autres et quatre reliées entre elles par une rigole. Il existe de nombreux exemples en Palestine de ces cavités en forme de cupules, mais leur origine et leur destination sont encore une énigme. L'auteur passe en revue toutes les hypothèses émises jusqu'à présent : abreuvoirs pour animaux domestiques ; marques de totems ou emblèmes de divinités ; cupules pour l'huile ou pour le vin, ou bien encore supports pour les jarres à fond pointu contenant ces liquides ; récipients pour les libations funéraires, ou, enfin, pour les sacrifices religieux. C'est à cette dernière solution que s'arrête M. Moulton. Il pense que la pierre de Beit Ta'amir est peut-être un antique autel palestinien remontant à la période néolithique. Cette base chronologique lui paraît indiquée et confirmée par le fait que, dans le champ même où se trouve la pierre, on a recueilli quantité de silex néolithiques.

L'auteur passe ensuite à l'étude d'un groupe de curieux petits monuments en gypse dans lesquels il pense pouvoir reconnaître les premiers ciboires chrétiens. Ce sont tous des objets achetés à Jérusalem et, par conséquent, de provenance très incertaine. C'est d'abord une série de 5 disques d'à peu près 1 centimètre d'épaisseur, caractérisés par une dépression circulaire centrale[1], généralement recouverte d'un verre légèrement convexe fixé par du ciment ; la plupart de ces disques sont ornés de dessins peints ; quelques-uns sont percés d'un petit trou de suspension. Un des exemplaires a ses deux faces traitées de façon analogue, c'est-à-dire que chaque face présente une dépression circulaire, toujours recouverte d'un verre convexe très mince.

A cette série M. Moulton ajoute deux plaquettes découpées dans la même matière. L'une, de forme allongée, est percée d'un trou de suspension et de deux ouvertures en croissants (faites vraisemblablement pour la préhension) ; on y voit deux dépressions circulaires[2], où adhère encore une partie du ciment ayant servi à maintenir les verres aujourd'hui disparus. L'autre plaquette[3] est en forme d'oiseau, coq ou colombe, et présente toujours la particularité de la dépression centrale recouverte d'un verre convexe.

M. Moulton classe dans ce même groupe une figurine — découpée toujours dans du gypse — ressemblant à une sorte d'Astarté. Elle tient appliqué sur sa

1. Elle est en moyenne de 5 centimètres de diamètre.
2. L'une à 5 centimètres de diamètre ; l'autre n'en a que 4 1/2.
3. Cet objet ainsi que ceux formant le groupe suivant ont été apportés à Jérusalem par un indigène de Damas nommé Hadj Sufi.

poitrine un objet carré en léger relief, souligné par un encadrement noir et ayant à son centre la fameuse dépression recouverte d'un verre convexe.

Malgré ce trait caractéristique nous pensons qu'il faut plutôt rattacher cette figurine au groupe suivant, composé de quatre autres statuettes absolument semblables comme matière et comme technique : le travail du ciseau, très rudimentaire, y est de part et d'autre complété par celui du pinceau. Cela donne donc un total de cinq figurines, dont quatre représentent une femme debout les bras abaissés ou levés ; la cinquième la montre assise dans une sorte de petit naos et ayant à ses pieds une dépression circulaire, qui nous semble bien être de même nature que les précédentes, malgré l'absence de ciment et de verre[1].

M. Moulton considère les quatre dernières figurines comme des dérivés tardifs (IVe s. après J. C.) d'images d'Astarté, d'après d'antiques modèles chypriotes. Quant à ce qu'il appelle les « pyxes » ou ciboires, il veut y voir, à la suite du Père Cré, des objets appartenant au culte chrétien. Ce seraient des espèces d'ostensoirs contenant des hosties mises sous verres et déposées dans les tombeaux[2].

Toutefois, le fait qu'un des disques est à double face et que la plaquette de forme allongée comprend également deux de ces soi-disant hosties sous verres, rend cette explication difficile à admettre. D'autre part, l'hypothèse de M. Moulton, que le type de l'Astarté protectrice des tombeaux serait devenu celui de la mère du Christ et qu'à ce titre on l'aurait associé au Saint-Sacrement, paraît bien peu vraisemblable.

Au lieu d'aller chercher si loin, ne serait-il pas plus sage et plus simple de s'en tenir tout bonnement à la naïve définition des marchands indigènes : « miroirs en plâtre »[3] ? Outre qu'elle se concilie fort bien avec les formes mêmes de ces plaquettes (disques, oiseaux, figurines de femmes, etc.), formes inspirées par les fantaisies de la coquetterie féminine, elle répond d'une façon remarquable à la technique de ces petits miroirs, toujours convexes[4], dont on a recueilli de nombreux spécimens un peu partout et dont

1. M. Pottier nous a fait observer que cette figurine dans son naos peut être rapprochée d'un petit objet entré récemment au Louvre et provenant de Beyrouth ; c'est un naos analogue, à l'intérieur duquel se trouve une femme vue à mi-corps et tenant appliqué sur sa poitrine une sorte de grand disque, légèrement creux, comparable aux dépressions de nos autres objets, par ses dimensions et son aspect général.

2. Macalister (*The Excavations of Gezer*, I, p. 387, 388 et II, p. 453) a également suivi l'interprétation du Père Cré pour expliquer l'usage d'un disque en poterie (avec au centre un fragment de verre convexe) trouvé dans ses fouilles de Gezer.

3. « Looking-glasses in plaster ».

4. Il est à noter qu'en raison même de leur rayon de courbure, ces miroirs minuscules pouvaient, tout comme les petites glaces analogues des élégantes d'aujourd'hui, embrasser dans leur champ exigu, tout en la réduisant fortement,

Berthelot a si élégamment expliqué l'origine et le mode de fabrication [1]. Quant aux parcelles d'une substance indéterminée, de couleur blanchâtre, dont le Père Cré et M. Moulton ont constaté l'existence sous quelques-uns des verres, il nous semble bien aventuré d'y voir avec eux des restes d'hosties. Ne serait-ce pas plutôt quelque oxyde ou sel de plomb, formé aux dépens du métal qui faisait fonction de tain ? Cette idée, qui vient tout naturellement à l'esprit, concorde avec la trouvaille que M. Balli a faite à Locarno en 1910 d'un de ces ballons de verre, encore tapissé, à l'intérieur, d'une mince couche métallique dont une grande partie s'était décomposée en poudre blanchâtre [2].

M. Moulton s'occupe ensuite d'une inscription grecque de Césarée publiée antérieurement par le Père Germer-Durand et par M. Murray d'une façon incontestablement erronée. Il rectifie à bon droit leurs lectures [3], mais il ignore que d'autres l'ont précédé dans cette voie ; par exemple, M. l'abbé Chabot qui avait copié l'inscription en même temps que le Père Germer-Durand et en a donné, en son temps, une très bonne lecture [4].

Le dernier mémoire se termine par l'étude de deux fragments d'une inscription nabatéenne que M. Moulton a trouvés en novembre 1912 dans un sépulcre de la nécropole de Pétra [5]. L'un de ces fragments contient le nom de חרתת, Arétas, en très grands caractères ; l'autre, les lettres בט (de [נ]בט[ו]) en caractères sensiblement plus petits. L'auteur croit que c'est dans cette même tombe

---

la totalité de l'image du visage reflété, à la condition qu'on les tînt à la distance convenable. Il y aurait à faire là, en opérant sur tel ou tel de ces petits objets de toilette suffisamment conservé, une assez curieuse application de ce que l'on a proposé d'appeler l'archéologie expérimentale.

1. Berthelot (*C. R. Acad. des Sciences*, 4 oct. 1897, 1er août 1898, et *Ann. de Phys. et Chim.*, 7e série, t. XII, p. 451) a démontré que la forme convexe de tous ces petits miroirs provenait de ce qu'ils étaient découpés dans des ballons de verre soufflé, à parois très minces. La paroi interne du ballon était tapissée d'une légère pellicule de plomb obtenue par la fusion préalable d'une petite quantité de ce métal; cette pellicule faisait fonction de tain. La question a été reprise ensuite dans le *B. C. H.*, 1897, p. 121 (Dobrusky, dans les *Jahreshefte* de Vienne du 25 octobre 1910 (Nowotny), par M. Michon (*Bull. Arch. Com.*, 1909, p. 231 et 1911, p. 197) et par M. P. Bordeaux (*Bull. Soc. Ant.*, 1910, p. 161). On trouvera un résumé très clair donné par M. Moria-Jean dans le *Dict. Saglio*, s. v. *Vitrum*, n. 947.

2. Voir le compte de P. Bordeaux, *op. c.*

3. Toutefois il fait erreur en supposant que le titre de πατὴρ τῆς πόλεως désignerait un évêque; c'est un titre de fonctionnaire de l'ordre civil, qu'on rencontre ailleurs comme tel; cf. Clermont-Ganneau, *Recueil d'Archéologie Orientale*, t. V, p. 23 et Waddington, *Inscriptions grecques*, n° 628.

4. *Byz. Z.*, 1895, t. V., p. 169; cf. aussi S., *Rev. Bibl.*, 1895, p. 240; P. Lagrange, *ibid*, p. 378; n° 1, et Le Blant, *C. R. Acad.*, 4 janvier 1895.

5. De retour à Jérusalem, il a cru pouvoir identifier ce sépulcre avec celui auquel Brünnow donne le n° 808 dans son Plan de Petra (*Die Provincia Arabia*, I, p. 400).

que M. Musil a découvert en 1896[1] l'inscription de « 'Oneïchou *frère* de Chouqaïlat, reine de Nabatène » ; il en induit que le חרחת du fragment doit être le roi Arétas IV, mari de Chouqaïlat[2]. Autrement dit, si nous l'avons bien compris, le tombeau serait, selon lui, celui du beau-frère d'Arétas IV. M. Moulton, on le voit, en est resté à la première interprétation de ce texte. Il prend pour argent comptant l'expression « frère de la reine » appliquée à 'Oneïchou ; il ignore que M. Clermont-Ganneau[3] a démontré — et tout le monde a adopté cette explication[4] enregistrée dans le *Corpus* même (n° 351) que cite M. Moulton — qu'il ne s'agit pas là d'un lien de parenté réelle, mais bien du titre donné traditionnellement aux épitropes des monarques nabatéens.

D'ailleurs, rien ne prouve que les nouveaux fragments fassent partie du même ensemble que ce texte, lui-même tronqué.

M. Moulton ajoute qu'après avoir sorti les deux fragments pour les photographier[5], il les a remis en place dans la tombe. Ils ne durent pas y rester bien longtemps, car, en 1916, le fragment au nom d'Arétas entra au Musée de la Dormition à Jérusalem avec des textes grecs provenant du Negeb. Le Père Abel l'y trouva en 1920 et en publia une copie sommaire[6], complétée un peu plus tard par le Père Vincent[7].

DENYSE LE LASSEUR.

---

1. Le Père Lagrange, de son côté, avait relevé et estampé cette inscription cette même année.

2. On admettait jusqu'à présent que la reine Chouqaïlat mentionnée dans cette inscription était la mère de Rabbel II, qui aurait été régente pendant la minorité de son fils. Cette reine Chouqaïlat II était la fille de Chouqaïlat I et d'Arétas.

3. *Recueil d'Archéologie Orientale*, II, 380-381, VII.

4. Cf., entre autres, Cooke, *A Textbook of North-Semitic inscriptions*, 1903, p. 246 : « Cl. Ganneau has acutely discerned that אח = not *brother* but *grand-vizier* ».

5. Il en donne deux excellentes reproductions, qui permettent de contrôler les copies qui ont été prises ensuite par les Pères Dominicains.

6. *Revue Biblique*, 1920, pp. 125, 126, n° 23.

7. *Ibid.* pp. 576, 577.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 7 MAI 1920

M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de M. Pierre Paris qui pose sa candidature à la place de membre libre vacante par suite du décès de M. Marcel Dieulafoy.

M. Diehl, président, annonce la mort de M. Imhoof-Blumer, de Winterthur, correspondant de l'Académie depuis 1901.

M. Henri Cordier annonce que le prix Stanislas Julien est décerné à M. Granet pour son ouvrage intitulé : *Les fêtes et chansons anciennes de la Chine.*

M. Paul Durrieu annonce que le prix Raoul Duseigneur est partagé entre M. J. Puig y Cadafalch pour ses travaux archéologiques et notamment pour sa participation au grand ouvrage sur l'architecture romane en Catalogne, et M. Melida pour ses études sur les antiquités ibériques.

M. H.-François Delaborde annonce que le prix de Lafons-Mélicoq est partagé de la manière suivante : 1500 fr. au Dr Leblond pour son *Cartulaire de l'Hôtel-Dieu de Beauvais*; 500 fr. à M. Clovis Brunel pour son travail ms. sur le *Roman de la fille du comte de Ponthieu.*

Le R. P. Maurice communique une note sur l'art des Baboulas, peuplade qui habite la région du Congo supérieur. MM. Salomon Reinach, P. Durrieu et Pottier présentent quelques observations.

Après un comité secret, M. Diehl, président, annonce que l'Académie a décerné le prix Jean Reynaud à l'œuvre de feu M. Émile Bertaux.

SÉANCE DU 14 MAI 1920

M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de M. Paul Lacombe, qui pose sa candidature à la place de membre libre vacante par suite de la mort de M. Dieulafoy.

M. Diehl, président, signale la présence de Mgr Ladeuze, correspondant de la compagnie, recteur de l'Université de Louvain.

L'Académie nomme M. Brunel auxiliaire de la commission de l'Histoire littéraire de la France.

M. Salomon Reinach lit une note de M. Cumont sur les découvertes récemment faites à Rome, notamment au Palatin, par les soins de M. Boni. Près de la Porta Maggiore, au viale Manzoni, on a trouvé des caveaux funéraires ornés de stucs et de peintures. Une chambre voisine est décorée d'une mosaïque donnant les noms des personnages ensevelis (IIIe siècle). Les parois sont ornées de peintures d'une importance exceptionnelle : on y voit douze grands personnages vêtus d'une toge blanche, bordée d'un *clavus* de pourpre. Sur la voûte sont plusieurs figures du type du bon Pasteur ; mais on hésite à quali-

fier les peintures de chrétiennes parce que, dans quelques scènes, sont représentées des femmes nues. M. Bendinelli, auteur des fouilles, en a exposé les résultats à l'Académie pontificale d'archéologie.

M. Maurice Croiset annonce que la commission du prix Bordin (antiquité classique) a décerné le prix à M. Jean Lesquier, pour son ouvrage intitulé : *L'armée romaine d'Égypte, d'Auguste à Dioclétien* ; — deux récompenses de 500 francs chacune à M. Kéramoupoulos, pour son livre intitulé : *Thebaica*, et à M. Paul Regard, pour sa *Contribution à l'étude des prépositions dans la langue du Nouveau-Testament*. — La commission regrette de ne pouvoir, à cause de l'exiguïté de la somme à partager, récompenser les ouvrages de MM. Pierre Boudreaux, *Le texte d'Aristophane et ses commentateurs*, et Gernet, *Recherches sur le développement de la pensée juridique et morale de la Grèce*.

M. Clermont-Ganneau communique un mémoire sur une inscription bilingue (palmyrénienne et grecque) gravée sur un milliaire découvert par les PP. Jaussen et Savignac aux environs de Palmyre. Il a réussi à y déchiffrer le titre de ἐπανορθωτής, *corrector* (*totius provinciae*), transcrit lettre pour lettre en palmyrien et donné à Vaballat, fils de Zénobie, en plus de son titre de « roi des rois ». L'apparition de ce titre, ainsi transcrit sous sa forme grecque originale, vient confirmer l'explication suggérée jadis par M. Clermont-Ganneau pour un mot palmyrien fort obscur appliqué au « roi des rois » Odeinat, père de Vaballat, dans une autre inscription palmyrienne. Il avait déjà proposé d'y reconnaître la traduction sémitique de ἐπανορθωτής, ajoutant qu'un jour peut-être ce mot même de ἐπανορθωτής se rencontrerait dans quelque autre inscription donnant plus explicitement le protocole royal de Palmyre. C'est justement cette preuve qu'apporte le nouveau document. Il révèle en outre, entre autres choses, le nom jusqu'ici inconnu du père de la reine Zénobie : Antiochos. M. Clermont-Ganneau discute la question de savoir si ce dernier doit être identifié avec l'Antiochus « parens Zenobiae », qui, selon, l'*Histoire auguste*, aurait occupé le trône, d'une façon très éphémère du reste, après la défaite et la capture de Zénobie. — MM. Jullian et Théodore Reinach présentent quelques observations.

SÉANCE DU 21 MAI 1920

Présidence de M. Charles Diehl.

A propos du procès-verbal, M. Théodore Reinach présente une courte observation se rattachant à la communication de M. Clermont-Ganneau à la précédente séance. Dans le texte de la *Vita Aureliani* relatif à un usurpateur palmyrénien, les mots *parens Zenobiae* doivent bien se traduire « un *parent* de Zénobie » (et non « le père » de Zénobie). Ce sens du mot *parens* ou *parentes* est confirmé par plusieurs exemples de l'*Histoire auguste*, d'Eutrope et déjà de Quinte-Curce. Saint Jérôme dit formellement que le mot *parentes* dans le langage vulgaire (*militari vulgarique sermone*) désignait les proches (*cognatos et affines*). Et l'*Histoire auguste* ne connaît même pas d'autre signification de *parens*.

MM. Clermont-Ganneau et Durrieu présentent quelques observations.

M Mâle annonce que la commission du prix Louis Fould a attribué, sur les arrérages de la fondation, une récompense de 2 000 francs à M. Gabriel Millet, pour son livre sur l'*Ancien art serbe*, et une récompense de 1.000 francs à M. l'abbé Hardy, pour son livre sur *La cathédrale Saint-Pierre de Lisieux*.

M. Mâle annonce que la commission de la fondation Pellechet a alloué une somme de 10.000 fr. pour la réparation de l'église de Saint-Sauveur-en-Puisaye (Yonne) et une somme de 3.000 francs pour la réparation de l'église de Chemilly-sur-Serein (Somme).

M. Paul Fournier annonce que la commission du prix Prost a décerné ce prix à M. Louis Schaudel, pour son livre sur *Les comtes de Salm et l'abbaye de Senones aux XII^e^ et XIII^e^ siècles*.

M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de M. Henry de Castries, qui pose sa candidature à la place de membre libre vacante par suite du décès de M. Dieulafoy.

L'Académie procède au vote pour l'attribution du prix Gobert. Le premier prix est maintenu à M. Ferdinand Lot pour son ouvrage intitulé : *Le Lancelot en prose*. Le second prix est maintenu à M. Barrey, pour son livre sur *La colonisation française aux Antilles*.

M. George Bénédite entretient l'Académie du groupe d'Amon protégeant le roi Toutânkhamon, récemment acquis par le Musée du Louvre. Il signale particulièrement certains détails caractéristiques du monument, notamment la peau de panthère portée par le roi conjointement avec les insignes royaux, ce qui a été considéré jusqu'à présent comme une incompatibilité du décorum pharaonique. A propos de ce roi, il se prononce dans le sens de la filiation par rapport à Aménophis III, question très controversée, et, après avoir exposé les progrès réalisés dans la connaissance d'un règne qui n'était représenté que par un nom il y a un demi-siècle, il explique les circonstances qui attirèrent les représailles des partisans d'Amon envers le roi qui avait pourtant restauré le culte après un quart de siècle d'hérésie. — M. Pottier présente quelques observations.

M. Antoine Thomas fait une communication sur le nom de lieu *Pertu*, dans la Creuse, qui figure sûrement dans une charte du XI^e^ siècle, sous la forme latine *Podium Artus*. Ce nom prouve que dès la fin du XI^e^ siècle la légende du roi Artur avait dû se répandre en Gaule, comme elle l'avait fait en Italie, où le nom d'Arthur, sous des formes diverses mais reconnaissables, se rencontre aussi dans les chartes à partir de la même époque.

SÉANCE DU 28 MAI 1921

M. Diehl, d'après des indications à lui transmises par M. Papadopoulos, étudie les édifices récemment découverts à Constantinople sur l'emplacement du palais des empereurs byzantins. L'incendie de 1911 a dégagé une grande construction à trois étages où dix pièces, en partie comblées, sont intactes et où un grand escalier mène à une vaste terrasse, construction qui pourrait avoir

fait partie des appartements privés impériaux. L'incendie de décembre 1919 a fait apparaître une autre construction qui semble appartenir au palais de Daphné et plus loin à l'église du Seigneur. Enfin, à l'Est de Sainte-Sophie, la construction des prisons a fait retrouver beaucoup de débris de marbre qui proviennent peut-être du palais de la Magnaure. — MM. Jullian, Clermont-Ganneau et Schlumberger présentent quelques observations.

M. Monceaux donne lecture d'une note sur une croix de bronze découverte à Lambèse en 1919. Les bras de cette croix portent une inscription de deux mots : *antiqua* et *postiqua*, qui sont évidemment des graphies populaires pour *antica* et *postica*. Ce doit être un de ces petits monuments commémoratifs qui, sur le terrain ou dans un édifice, conservaient le souvenir du travail des arpenteurs. — M. Théodore Reinach présente quelques observations.

M. Jullian appelle l'attention de l'Académie sur le grand nombre de théâtres qui ont existé dans la Gaule romaine, nombre qu'il estime assurément supérieur à un demi-millier et vraisemblablement égal ou même supérieur au millier. — M. Monceaux présente quelques observations.

SÉANCE DU 4 JUIN 1920

M. H.-François Delaborde, au nom de la commission du prix du baron de Courcel, annonce que ce prix est décerné à M. Tourneur-Aumont, pour son livre sur *L'Alsace et l'Alémanie; origine et place de la tradition germanique dans la civilisation alsacienne*.

SÉANCE DU 11 JUIN 1920

M. Cagnat, secrétaire perpétuel, annonce qu'il a reçu deux rapports, l'un de M. Ch. Picard sur les fouilles entreprises cette année par l'École d'Athènes, l'autre du R. P. Delattre, correspondant de l'Académie, sur la continuation de ses fouilles à la basilique de Sainte-Monique à Carthage.

M. Haussoullier annonce, au nom de la commission du prix du budget, que ce prix est attribué à M. Fr. Villeneuve, professeur à l'Université d'Aix pour son édition des *Satires* de Perse.

M. H. Fr. Delaborde annonce que la commission de la fondation Piot a attribué : 1.500 francs à M. Homs pour la prolongation de sa mission à Rome; — 2.000 francs au R. P. Delattre pour la continuation de ses fouilles sur le plateau de la basilique de Sainte-Monique à Carthage.

M. Clermont-Ganneau étudie le texte d'une inscription grecque découverte au cours des fouilles entreprises en 1913 par M. le capitaine Weill sur le mont Ophel, à Jérusalem. Cette inscription, qui peut remonter à l'époque hérodienne, est relative à la fondation par un certain Théodotos, fils de Ouettènos, prêtre et archisynagogos, fils et petits-fils d'archisynagogoi, d'une synagogue et d'une hôtellerie pour les pèlerins venant de l'étranger.

L'Académie procède à l'élection d'un membre libre en remplacement de M. Dieulafoy, décédé.

	1er tour	2e tour	3e tour
MM. de Castries	7	6	0
Cochin	12	15	19
Lacombe	5	0	0
Paris	16	19	21

M. Pierre Paris, directeur de l'École française des hautes études hispaniques à Madrid, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est déclaré élu par M. Diehl, président. — Son élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

L'Académie procède à la désignation de deux candidats à la chaire d'arabe maghrébin vacante à l'École des langues orientales vivantes. — Sont désignés : en première ligne, M. William Marçais; en seconde ligne, M. Bel.

M. Paul Monceaux commence la lecture d'un travail sur la légende de saint Jérôme.

SÉANCE DU 18 JUIN 1920

M. Ch. Diehl, président, rappelle que, mercredi dernier, il a pris la parole, au nom de l'Académie, aux obsèques de M. l'abbé Paul Lejay, membre ordinaire de l'Académie, décédé le 13 de ce mois.

M. Monceaux termine la lecture de son travail sur la légende de saint Jérôme. — M. Mâle et Mgr Duchesne présentent quelques observations.

M. Théodore Reinach fait quelques remarques à propos de l'inscription étudiée par M. Clermont-Ganneau dans la dernière séance. — M. Cuq présente quelques observations.

M. Ch.-V. Langlois annonce que le prix Saintour a été partagé de la manière suivante : 1.500 francs à M. Langfors, pour son édition du *Roman de Fauvel*; — 1.000 francs à M. Ebersolt, pour son ouvrage sur *Constantinople byzantine* et ses *Mélanges d'histoire byzantine*; — 500 fr. à M Goulve, pour ses travaux sur *L'établissement des premiers Européens à Mazagan* et *Le plan de Mazagan sous la domination portugaise*.

M. Paul Girard annonce que le prix de Joest est décerné à M. J. Laurent pour ses travaux sur *L'Arménie entre Byzance et l'Islam depuis la conquête arabe jusqu'à 886*, et *Byzance et les Turcs seldjoucides dans l'Asie occidentale jusqu'à 1081*.

M. Thomas fait savoir que le prix Volney a été partagé de la manière suivante : 1.500 francs à M. Albert Cuny, pour son mémoire ms. intitulé : *Études grammaticales sur le domaine des langues indo-européennes et chamito-sémitiques*; — 500 fr. à M. Gaston Esnault, pour son ouvrage intitulé : *Le poilu tel qu'il se parle*.

M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'un rapport du R. P. Delattre sur les fouilles faites par lui dans la basilique voisine de Sainte-Monique à Carthage.

SÉANCE DU 25 JUIN 1920

M. Monceaux revient sur la légende de saint Jérôme dont il a entretenu l'Académie dans sa dernière séance. — MM. Salomon Reinach et Paul Durrieu présentent quelques observations.

MM. Ch. Diehl, président, et Cagnat, secrétaire perpétuel, donnent quelques détails sur la cérémonie de la translation à Strasbourg de la dépouille mortelle de M. Auguste Barth, et sur la part qu'y a prise l'Académie.

M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'un décret approuvant l'élection de M. Pierre Paris comme membre libre de l'Académie.

M. Henri Cordier annonce que le prix Delalande-Guérineau a attribué deux sommes de 500 francs, l'une à M. l'abbé Michel Feghali pour ses *Études sur les emprunts syriaques dans les parlers du Liban*, et l'autre à M. F. Macler, pour sa traduction de l'arménien de l'*Histoire universelle* d'Étienne Asolik de Taron.

M. Ch.-V. Langlois annonce que la commission du prix de Lagrange a décidé qu'il n'y avait pas lieu de décerner le prix cette année.

M. Ch.-V. Langlois fait une lecture intitulée : *L'Esprit de Gui* (*De spiritu Guidonis*). On ne connaissait jusqu'ici qu'une rédaction de cet opuscule célèbre sur les choses du Purgatoire, qui fut lu dans toute l'Europe, en latin et en langue vulgaire, jusqu'en plein xvi^e^ siècle. Il en étudie la source jusqu'à présent inconnue, qui est un procès verbal de conversations entre Jean Gobi, prieur des Dominicains d'Alois, et l' « esprit » d'un certain Gui du Tour, bourgeois de cette ville, en décembre 1323 et janvier 1324. Il examine : 1° les conditions où ce procès-verbal a été dressé ; 2° la provenance de la rédaction remaniée, celle qui eut un grand succès et les intentions de l'auteur. — M. Bouché-Leclercq présente quelques observations.

M. Salomon Reinach commence la lecture d'une communication sur les *Dialexeis*.

SÉANCE DU 2 JUILLET 1920

M. le chanoine Cauchie, professeur à l'Université de Louvain, correspondant de l'Académie, assiste à la séance.

M. Salomon Reinach achève la lecture de son travail sur les *Dialexeis*, petit recueil de controverses, en grec dorien, qui n'ont encore été traduites dans aucune langue moderne. C'est l'œuvre d'un sophiste contemporain de Platon, qui devait être familier avec les sophistes de la fin du v^e^ siècle. M. Reinach croit qu'il enseignait vers l'an 400, en Sicile, et que les opuscules conservés sont ses notes de cours. — M. Alfred Croiset présente quelques observations.

MM. Maurice Croiset et Édouard Cuq sont nommés membres de la commission de vérification des comptes de l'Académie pour 1920.

SÉANCE DU 9 JUILLET 1920

M. Cagnat, secrétaire perpetuel, introduit en séance M. Pierre Paris, récemment élu membre libre.

M. Cordier annonce qu'il est attribué, sur la fondation Benoît Garnier, une somme de 6.000 francs à M. l'abbé Henri Maurice, pour l'exploration des cavernes et grottes du Congo, en particulier dans la région située entre le fleuve Congo et le lac Tanganyka.

M. Édouard Naville, associé étranger, communique un résumé de son livre en cours de publication sur « l'évolution de la langue égyptienne et les langues sémitiques ».

SÉANCE DU 16 JUILLET 1920

M. Ch. Diehl lit une note sur la basilique arménienne d'Érerouk, bâtie à la fin du v^e^ ou au commencement du vi^e^ siècle, et dont la ressemblance avec les monuments de la Syrie du Nord atteste l'influence puissante exercée par l'architecture syrienne sur l'Arménie. Il rectifie à ce propos la lecture faite par M. Strzygowski d'une inscription gravée sur les murs de cet édifice. Ce texte, qui n'est autre chose qu'un verset des Psaumes, se rencontre sur plusieurs monuments byzantins bien connus.

L'Académie décide que la séance publique aura lieu le 19 novembre; puis fixe l'élection de deux membres ordinaires, en remplacement de M. Héron de Villefosse, le 12 novembre, et le remplacement de M. P. Lejay, le 3 décembre.

M. Pottier lit un rapport de M. Charles Picard, directeur de l'Ecole française d'Athènes, sur un colosse archaïque criophore découvert à Thasos. M. Picard croit qu'il faut y voir la représentation d'un Apollon Karneios plutôt que celle d'un Hermès. — M. Salomon Reinach présente quelques observations.

M. Pottier donne ensuite lecture de la lettre de M. Picard qui accompagnait ce rapport et où sont mentionnées diverses fouilles en cours d'exécution.

M. Cuq lit une note sur les pierres de bornage babyloniennes du Musée Britannique. Ce sont des galets ovoïdes ou de petits blocs de pierre arrondis au sommet. Ils portent des bas-reliefs figurant les symboles de certaines divinités et une inscription dont la clause finale contient des imprécations contre celui qui détruirait la pierre ou la ferait disparaître. La collection du Musée Britannique, formée depuis plus d'un demi-siècle, comprend 23 bornes dont les inscriptions étaient pour la plupart restées inédites. Elle a été récemment publiée par M. L.-W. King, qui y a joint 12 tablettes de pierre et 2 cippes commémoratifs en forme de pierres de bornage. En rapprochant cette collection de celle du Louvre publiée par le P. Scheil, en y joignant quelques unités conservées à Berlin et à Philadelphie, M. Cuq a pu déterminer l'usage qu'on a fait de ces pierres du xiv^e^ au vii^e^ siècle A. C. Elles ont pour objet principal de placer sous la protection des dieux une terre donnée par le roi à un particulier ou à un temple et acquise par lui d'une de ces tribus Kassites qui, après la conquête de la Babylonie, s'étaient établies dans la région forestière de la Perse occidentale. Ces tribus pratiquaient le régime de la propriété collective, alors que les Babyloniens connaissaient depuis longtemps la propriété privée. Pour garantir le donataire contre les réclamations des gens de la tribu, on les menaçait de la colère des dieux. La donation royale de terres

était parfois accompagnée d'un rite de franchise, ou, lorsqu'elle était faite à un prêtre, de l'attribution d'une part des revenus du temple auquel il était attaché. L'usage des pierres de bornage a été étendu, dans des cas exceptionnels, à la protection de la propriété privée.

SÉANCE DU 23 JUILLET 1920

M. Cuq achève sa communication sur les pierres de bornage babylonniennes du Musée Britannique.

M. Ch. Diehl lit, au nom de M. Gabriel, architecte, une note sur les fouilles poursuivies depuis 1912 sur l'emplacement du Foustat, la capitale des premières dynasties musulmanes de l'Égypte, située un peu au Sud du Caire. Sous la direction d'Ali bey Baghat, conservateur du Musée de l'art arabe, on a déblayé une notable partie de la cité disparue et mis au jour d'intéressantes maisons datant pour la plupart du IXe et du Xe siècle, qui offrent tous des renseignements précieux sur les origines de l'art islamique, sur l'architecture privée arabe et sur les influences hellénistiques ou mésopotamiennes qui ont agi sur elle. Des poteries recueillies au cours des fouilles constituent une collection unique pour l'histoire de la céramique orientale.

M. Paul Girard donne lecture d'une étude sur l'origine de la célèbre phrase prêtée par Aristote à Périclès, dans l'éloge funèbre par lui fait des morts de la guerre de Samos en 439 : « L'année a perdu son printemps ». — MM. Théodore Reinach, Alfred et Maurice Croiset présentent quelques observations.

SÉANCE DU 30 JUILLET 1920

M. Prosper Alfaric lit une étude sur Zoroastre avant l'Avesta. Il soutient que la théologie zoroastrienne, qui a été connue des Grecs longtemps avant l'ère chrétienne, différait profondement de celle du recueil avestique, formé beaucoup plus tard, qu'elle se présentait comme une œuvre hellénique, étroitement apparentée à celle d'Orphée, et qu'elle faisait tout provenir d'un principe unique de qui naissaient deux frères ennemis. — MM. Maurice Croiset, Cumont, Théodore Reinach, Clermont-Ganneau et Bouché-Leclercq présentent quelques observations.

M. Babelon rend compte des résultats de l'exploration archéologique entreprise en Arabie, au nom de la Société française des fouilles archéologiques, par les PP. Jaussen et Savignac, de l'Ecole biblique de Jérusalem. Ils ont rapporté de la région comprise entre le golfe d'Akaba et Médine, sur la route des pèlerins de la Mecque, près de 800 inscriptions nabatéennes, minéennes et autres, des tribus arabes antérieures à l'islamisme.

SÉANCE DU 6 AOUT 1920

M. Homolle dépose sur le bureau le compte rendu de la première session annuelle du comité de l'Union académique internationale et ajoute quelques mots sur la publication du recueil des vases antiques d'argile dont la direction est confiée à M. Pottier.

M. Homolle lit ensuite une lettre de M. Charles Picard sur les fouilles que poursuit actuellement l'École française d'Athènes.

M. Clermont-Ganneau fait une communication sur le faux messie Barcochébas, chef de l'insurrection formidable qui éclata moins de soixante ans après la prise de Jérusalem par Titus. Les détails de cette tragédie ont été conservés dans des documents juifs et chrétiens. M. Clermont-Ganneau étudie spécialement ces derniers et en particulier l'épithète énigmatique ὁ μονογένης, littéralement « le fils unique », qui y est appliquée à Barcochébas. Il écarte les diverses hypothèses proposées jusqu'ici et substitue à la leçon fautive des mss. le mot graphiquement similaire ὁμοιογένης ou ὁμογενής ayant trait au fait que les Juifs révoltés contre les Romains attaquaient aussi les Judéo-chrétiens, de *même race* qu'eux, lorsque ceux-ci refusaient de marcher avec eux contre l'ennemi commun. — MM. Homolle et Cumont présentent quelques observations.

M. J.-B. Chabot lit un travail du P. Louis Villecourt sur la date et l'origine des « homélies spirituelles » attribuées à Macaire.

M. Babelon communique un rapport de M. le Dr Carton, correspondant de l'Académie, sur la découverte d'une fontaine antique à Carthage. — MM. Salomon Reinach et Cagnat présentent quelques observations.

SÉANCE DU 13 AOUT 1920

M. Cumont, associé étranger, dans un travail intitulé : « Les Enfers selon l'Axiochos », commente un passage de l'*Axiochos*, petit dialogue attribué à Platon, mais qui paraît être en réalité une œuvre du IIIe s. a. C. — MM. Salomon Reinach et Bouché-Leclercq présentent quelques observations.

M. Cagnat commente un graffite tracé sur la panse d'un vase recueilli par le Dr Carton dans la fontaine qu'il a déblayée à Carthage. Ce graffite est ainsi conçu : *Servate vita qui ab obnibus zelatur* (*sic*), et on pourrait l'interpréter ainsi : « O Servatus, mon trésor, toi qui es pour tous un objet de tendresse envieuse ». — MM. Salomon Reinach, Babelon et Homolle présentent quelques observations.

M. Cagnat lit ensuite une note de M. L. Poinssot, inspecteur des antiquités et arts de la Tunisie. Deux inscriptions nouvelles font connaître l'emplacement de la *civitas Mizigitanorum* et du *pagus Assalitanus* sur la voie romaine de Carthage à Tebessa.

SÉANCE DU 20 AOUT 1920

M. J.-B. Chabot entretient la compagnie des cérémonies qui ont eu lieu à Anvers, à l'occasion du quatrième centenaire de la naissance de Christophe Plantin, et où il avait été chargé de représenter l'Académie.

M. Hippolyte Boussac fait une communication sur l'animal sacré de Set Typhon et ses divers modes d'interprétation. Il pense que cet animal n'est autre qu'un *canis lupaster* maquillé.

M. Monceaux communique une inscription chrétienne de Djemila, où sont relatés les noms d'un certain nombre de martyrs. D'après les formules et

l'aspect général du monument, cette inscription date du IVe siècle. Tout porte à croire qu'il s'agit de martyrs du diocèse de Cuicul, connus seulement du calendrier local.

SÉANCE DU 27 AOUT 1920

M. J.-A Chabot communique une lettre du R. P. Delattre, correspondant de l'Académie, l'informant qu'on vient de trouver dans les ruines de Carthage une balle de fronde en plomb, longue de trois centimètres, pesant 38 grammes. Cette balle porte en relief la lettre punique *mém*. On peut maintenant se demander si parmi les balles semblables, dépourvues de marques, qu'on attribuait à l'époque romaine, il ne s'en trouverait pas de carthaginoises.

M. Homolle donne lecture d'une note sur la ressemblance de l'omphalos delphique avec quelques représentations égyptiennes. — MM. Salomon Reinach et Babelon présentent quelques observations.

SÉANCE DU 3 SEPTEMBRE 1920

M. Cagnat communique le texte de trois inscriptions découvertes en Italie, non loin de Montignoso. Les photographies lui en ont été remises par M. Clermont-Ganneau, qui les tenait de M. Saucholle-Henraux. Ce sont des épitaphes dont l'une signale le cas d'un homme qui était né et était mort le même jour et à la même heure, à 58 ans de distance.

M. Bégouen présente, en son nom et au nom de M. l'abbé Breuil, un dessin que celui-ci a relevé dans la caverne des Trois Frères à Montesquieu-Avantès (Ariège). Ce dessin représente un homme marchant à gauche ; le corps est nu, incliné en avant et supporté par les jambes ployées ; les bras aux mains jointes sont projetés en avant dans la position d'un danseur de cake-walk. Le corps et les membres sont silhouettés par de larges bandes noires associées à des zones de raclage ; mais ce qui de prime abord donne un caractère tout particulier à cet être humain de sexe masculin, ce sont ses attributs. La tête vue de face est ornée d'une grande barbe et de grandes oreilles velues ; elle est surmontée d'une ramure de cerf. Au bas du dos est fixée une queue de cheval terminée par une petite rosette de poil. On se trouve donc en présence d'un homme masqué. MM. Bégouen et Breuil pensent qu'il s'agit de la représentation d'un sorcier vêtu de son accoutrement magique, à moins que ce ne soit la figuration d'un esprit supérieur conçu à l'image du sorcier. Les deux hypothèses rencontrent dans les mœurs des peuples sauvages, vivant de chasse comme les hommes de l'âge du renne, une foule d'illustrations comparatives.

M. Ernest Hébrard annonce que les recherches et fouilles du Service archéologique de l'Armée d'Orient à l'arc de triomphe « de Galère » et à la Rotonde de Saint-Georges de Salonique ont montré que ces deux monuments, de la même époque, étaient liés l'un à l'autre. Ils formaient un ensemble d'architecture très imposant à l'E. de la ville. De l'arc de triomphe, élevé vers 306 p. C., il ne reste que deux piliers, des quatre que comportait le monument primitif. L'examen de ce qui subsiste permet de rattacher cet arc, le plus grand des

arcs antiques encore existants (plus de neuf mètres d'ouverture) à des ouvrages de même type qui étaient généralement placés à la croisée des voies principales des villes et dont il existe des exemples à Rome, en Syrie et en Algérie. Quant à la Rotonde, construite par les Romains à la fin du IIIe siècle, agrandie et transformée au Ve s. en église byzantine, puis au XVIe s. en mosquée, elle est redevenue église en 1912, et aujourd'hui le Gouvernement compte y installer le musée des antiquités de la Macédoine. De magnifiques mosaïques byzantines, antérieures au VIe siècle, décorent la coupole et trois niches. Cette décoration est divisée en huit panneaux gigantesques représentant des saints debout, se détachant sur un somptueux fonds d'architecture. Les visages des saints sont intacts, et un nettoyage discret a permis de retrouver leur coloris primitif. Les fouilles exécutées à l'intérieur et autour du monument ont été fructueuses. On a dégagé de beaux fragments d'architecture, la base d'un ambon monumental, aujourd'hui au Musée de Constantinople. Et, dans des tombes, sous le sol de l'église primitive, on a recueilli des bols vernissés, décorés de dessins géométriques, de figures d'animaux, d'ornements incisés sur fond de couleur : cette céramique byzantine, qui date du Xe au XVIe siècle, forme une série des plus intéressantes. Certaines tombes contenaient des fioles de verre décorées de rehauts d'or. — MM. Durrieu, Clermont-Ganneau, Théodore Reinach, Bouché-Leclerq et Diehl présentent quelques observations.

SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 1920

L'Académie délègue M. Durrieu pour la représenter à la Journée Van Eyck organisée à Gand le 14 octobre afin de célébrer le retour des volets du retable de l'Agneau.

M. Cagnat lit une note de M. Albertini, professeur à l'Université d'Alger, sur une nouvelle table de mesures découverte à Djemila. Elle contenait une mesure étalon de vin (*sextarius*), une mesure étalon pour l'orge (*capitum*) et une mesure étalon de blé (*modius*). L'inscription qui mentionne la capacité de ces mesures, apprend qu'elles furent établies sur l'ordre d'un gouverneur de Numidie, un nommé Herodes, qui était en fonctions en 386 ou 387 de l'ère chrétienne.

M. Durrieu présente des photographies de deux miniatures contenues dans un livre d'Heures de la Bibliothèque de Vienne. Ces miniatures sont l'œuvre d'un maître flamand appartenant à une école qui a brillé simultanément à Gand et à Bruges et que M. Durrieu a proposé dès 1891 d'appeler l'école ganto-brugeoise. Elles montrent des portraits du roi d'Écosse Jacques IV, grand-père de Marie Stuart, et de sa femme la reine Marguerite, fille du roi d'Angleterre Henry VII; d'où l'on peut conclure avec certitude qu'elles ont été exécutées entre 1503, année du mariage de Jacques IV, et 1513, date de sa mort. Ces superbes peintures, dont l'âge approximatif est ainsi fixé, sont à rapprocher de feuillets peints détachés d'un autre livre de prières, qui se trouvent à la bibliothèque de Cassel. Sur certains de ces feuillets apparaît un monogramme H. B., qui a fait penser à Gérard Horebout, un des

maîtres eminents de l'école ganto-brugeoise Mais M. Durrieu, qui a jadis examiné de ses yeux les feuillets de Cassel, se demande si ces monogrammes H. B. sont réellement authentiques, ou s'ils n'auraient pas été au contraire ajoutés après coup. En tout cas, ce qui est indiscutable, c'est la beauté et l'intérêt des deux miniatures de Vienne, d'autant plus dignes d'être mises en lumière que, sauf quelques rares mentions très insuffisantes, elles semblent être restées ignorées de la presque totalité des historiens de l'art.

SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 1920

M. Cagnat donne lecture d'un rapport de M. le Dr Carton, correspondant de l'Académie, sur les fouilles par lui exécutées à Bulla Regia en 1919-20 avec l'assistance pécuniaire de l'Académie (fondation Piot). L'effort de la campagne a porté sur une salle souterraine polygonale dont il n'est pas encore possible de déterminer la nature. Une base honorifique avec inscription a été trouvée au cours des travaux ; M. Cagnat en donne communication à l'Académie : il y a reconnu le nom de la fondatrice de l'édifice qui vivait à la fin du IIe s. p. C. — M. Salomon Reinach présente quelques observations.

M. Louis Leger communique un mémoire sur l'onomastique slave de l'Allemagne. Après avoir rappelé une lettre de Renan à Strauss où l'écrivain évoquait, contre les prétentions germaniques, le souvenir des Slaves disparus, M. Leger met en lumière les origines slaves d'un certain nombre de cités germaniques. Il commence par Berlin dont la forme primitive est *Berlie* et qui veut dire en slave « enceinte de pieux » ; il continue par Leipzig, dont le nom se retrouve dans presque tous les pays slaves et qui veut dire « la ville des tilleuls » ; Dresde, dont le nom allemand est un pluriel qui signifie les « débris de bois » (Dresde est un ancien port de halage). Les noms slaves se retrouvent dans ceux des cours d'eau, même dans les régions les plus germanisées.

M. Monceaux communique une inscription découverte à Madaure, qui a été transformée en pressoir et qui contient l'épitaphe d'un diacre « Theodorus » et de son frère « Faustinus » tués par les Maures, sans doute dans une incursion de pillards venus de Maurétanie. Cette inscription est de la fin du IVe ou du commencement du Ve siècle p. C.

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 1920.

M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'un décret autorisant l'Académie à accepter le don d'une rente de 15.000 fr. fait par M. le duc de Loubat, associé étranger, pour continuer la publication du recueil des inscriptions de Délos et encourager les recherches relatives à l'épigraphie grecque.

M. Louis Leger continue la lecture de son travail sur la toponomastique slave de l'Allemagne.

Le R. P. Vincent, de l'École biblique et archéologique de Jérusalem, communique les relevés du monument connu sous le nom de Haram el Khalil, à

Hébron. Cet édifice, devenu mosquée, et resté jusqu'ici fermé à l'exploration, passe pour couvrir le caveau funéraire d'Abraham et de la lignée des patriarches bibliques. Avec le concours d'un architecte anglais, le P. Vincent a pu exécuter des relevés détaillés du monument. De cette enquête il ressort que l'enceinte sacrée d'Hébron est une construction d'Hérode le grand. Les Byzantins y installèrent une église qui fut remaniée plus tard par les Croisés et qui en fait demeura intacte. C'est l'unique édifice antique intégralement conservé en Palestine. Les constatations faites par le P. Vincent éclairent quelques passages laconiques de l'historien Josèphe, mais surtout les documents de la tradition juive et de la Bible pour fixer le site où les premiers patriarches hébreux, au cours de leur migration, prirent définitivement contact avec les populations du pays de Canaan. — M. Clermont-Ganneau présente quelques observations.

SÉANCE DU 1er OCTOBRE 1920.

M. Antoine Thomas fait une communication sur Évaux dans le *Martyrologium Hieronymianum*. Il y développe les raisons qui le portent à croire que la petite ville d'Évaux (Creuse) a toujours fait partie du territoire des Lémovices, et non de celui des Bituriges. — M. Monceaux présente quelques observations.

M. Alfred Merlin décrit une mosaïque, récemment découverte à Carthage au cours des fouilles faites par le service des antiquités de la Tunisie. Cette mosaïque, qui doit dater du ve siècle p. C., comprend trois registres superposés qui représentent un grand domaine africain. Au centre se dresse la villa du maître, laquelle, avec ses tours et ses murs massifs où seules les arcades d'une galerie mettent au premier étage une note d'élégance, a déjà presque l'aspect d'un château-fort. Derrière s'élevent les dépendances, écuries et thermes privés et s'étend un parc; dans les champs, des oliviers, des moissons, des troupeaux. Sur tout le reste se développent des scènes représentant la vie du domaine aux diverses saisons de l'année. Cet ensemble pittoresque constitue un document de premier ordre sur les domaines africains de l'époque impériale. — MM. Salomon Reinach et Clermont-Ganneau présentent quelques observations.

SÉANCE DU 8 OCTOBRE 1920.

M. Durrieu rend compte de la mission qui lui avait été confiée par l'Académie aux fêtes célébrées à Gand en l'honneur du retour, dans la cathédrale de Saint-Bavon, du retable de l'*Agneau mystique* des Van Eyck, intégralement reconstitué.

M. Cuq donne lecture d'une étude sur la cité punique et le municipe de Volubilis. L'inscription découverte en 1916 au Maroc, dans la région de Meknès, atteste l'existence à Volubilis d'une cité punique administrée par des sufètes et d'un municipe romain. Elle fait connaître l'un des procédés employés par les empereurs au premier siècle de l'ère chrétienne pour préparer la fusion de l'élément punique de la population avec l'élément romain. Les notables de la cité,

qui acquéraient le droit de cité romaine, conservaient l'éligibilité dans leur commune d'origine; ils pouvaient être alternativement magistrats dans l'une et l'autre. Lorsque les deux cités avaient des intérêts communs, ces notables étaient tout désignés pour les appuyer auprès de l'empereur. On s'explique ainsi que le sénat municipal ait choisi pour député un indigène naturalisé qui avait rempli des fonctions électives dans les deux communes et l'ait chargé de solliciter des privilèges pour les citoyens du municipe et aussi pour les *incolae* qui, pour la plupart, devaient appartenir à la cité punique.

M. Louis Leger continue l'exposé de ses recherches sur les noms slaves conservés dans la topographie de l'Allemagne. Il rappelle que *Leipzig* représente une forme slave *Lipsk* dérivée du nom du tilleul *lipa*. A ce propos, il fait observer que le nom de *Leibniz* représente une forme slave *Lipnica*, le bois des tilleuls; par ses origines, Leibniz était donc d'origine slave. Il insiste ensuite sur les formes dérivées du mot *bystra* qui signifie cours rapide. Il termine par une étude sur le nom de *zerbst*.

SÉANCE DU 15 OCTOBRE 1920.

M. Cagnat communique une note de M. Poinssot, inspecteur des antiquités de Tunisie, sur une inscription nouvellement découverte à Dougga et où se présente, pour la première fois, semble-t-il, la mention d'un *conductor praediorum regionis*.

M. Pierre Lacau, directeur général des antiquités de l'Égypte, entretient l'Académie des travaux de son service en 1919-1920 et des résultats des dernières fouilles. Il donne des détails sur les deux chantiers actuellement ouverts, Dendérah et Achmounein.

M. Salomon Reinach présente quelques observations.

SÉANCE DU 22 OCTOBRE 1920.

M. Leger, faisant fonctions de Secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de M. Pelliot qui pose sa candidature à la place de membre ordinaire laissée vacante par la mort de M. Héron de Villefosse.

M. Salomon Reinach donne lecture d'un essai de chronologie du néolithique en Belgique dû à M. Charles Fraipont, professeur à l'Université de Liège.

M. Salomon Reinach lit un travail intitulé : « Un témoignage inaperçu sur le druidisme ». Il montre qu'aucun texte antique ne donne de renseignements sur l'éducation militaire des Gaulois. Mais un historien grec, né à Sparte, Aristokratès, a imaginé que Lycurgue avait visité, outre l'Égypte et l'Inde, ce qu'il appelle l'Ibérie. M. Reinach essaie de montrer que l'Ibérie désigne ici, non pas l'Espagne, mais la Gaule, et que les institutions militaires de Sparte, si différentes de celles des autres Grecs, ont semblé à quelques anciens avoir pris modèle sur celles des Gaulois. C'est donc qu'elles leur ressemblaient. Ainsi, les Druides ne donnaient pas seulement l'éducation philosophique et religieuse dont parlent les auteurs, éducation qui n'était poussée très loin que pour leurs novices, mais ils préparaient toute la jeunesse noble dans des internats à la

vie active et au métier des armes, tout en lui inculquant une foi religieuse qui inspirait le mépris du danger et de la mort. Si l'on a dit qu'ils donnaient leurs leçons au cœur des forêts ou des cavernes, c'est qu'on a pris pour des témoignages relatifs à la Gaule indépendante ceux qui concernent le druidisme traqué et persécuté au premier siècle de l'empire romain. — MM. Alfred et Maurice Croiset et M. Monceaux présentent quelques observations.

M. Prentout soumet à l'Académie une hypothèse sur l'origine de la formule *Dei gratia* dans la suscription des actes d'Henri II d'Angleterre. Se fondant sur la date où la formule s'introduit, il essaie de montrer que son adoption doit être mise en rapport avec quelqu'une des circonstances de la révolte d'Henri le Jeune, fils aîné du roi, qui se produisit précisément au printemps de 1173. — MM. Paul Fournier, H.-François Delaborde, Théodore Reinach et Ch.-V. Langlois présentent quelques observations.

Léon Dorez.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

ROBERT DE LASTEYRIE

né à Paris le 15 nov. 1849, mort au château du Saillant (Corrèze) le 29 janvier 1921.

La famille des Lasteyrie est originaire du Limousin. Un de ses membres, prénommé Guy, joua un certain rôle sous Charles V[1]. Après une longue période d'obscurité relative, on trouve, à la fin du XVIII[e] siècle, Charles-Philbert, comte de Lasteyrie du Saillant, de Brives (1759-1849), qui fut un philanthrope doublé d'un excellent agronome et introduisit en France la lithographie (1814)[2]. Son frère aîné, mort colonel, épousa en 1803, alors qu'il était lieutenant de dragons, Virginie de Lafayette, seconde fille du général et de sa femme, née d'Ayen[3]. Un fils du colonel, Jules, né en 1810, épousa M[lle] de Jarnac (des Rohan-Chabot): il protégea, en 1848, la fuite de la famille royale, fut exilé après le coup d'État et élu député de la Marne en 1871. Quant à Charles-Philbert qui, quoique noble, n'avait pas émigré, il épousa une nièce de Mirabeau, sœur de la mère des Viel-Castel (l'historien et le secrétaire du Louvre); son fils Ferdinand (1810 1879) épousa une Américaine, Miss Hopkinson, qui fut la mère de Robert. Grand, élancé et blond, Robert tenait beaucoup de sa mère; il avait appris auprès d'elle à parler l'anglais comme sa langue maternelle.

Le père de Robert, Ferdinand, appartient à la fois à l'histoire politique et à l'histoire de l'archéologie. En politique, il se montra ami de l'ordre, mais résolûment démocrate; les bonapartistes le traitaient de *jacobin*. En archéologie, il fit preuve de qualités originales. Ses histoires de la peinture sur verre (1856) et de l'orfèvrerie (1875), son mémoire admirablement illustré sur le trésor de Guarrazar (1860), sont loin d'avoir perdu leur utilité. Il fut nommé, en 1860, membre libre de l'Académie des Inscriptions.

Robert, né en 1849, suivait en 1870 les cours de l'École des Chartes et ceux de la Faculté de Droit lorsque la guerre fit de lui un garde mobile. Il combattit au Mans, fut blessé et décoré (janvier 1871). Puis il reprit ses études de droit, mais les abandonna en 1872. Archiviste-paléographe de la promotion de 1873, il fut quelque temps employé aux Archives nationales et profita de ses loisirs pour suivre les cours de l'École des Hautes-Études, notamment ceux de L. Renier et de G. Monod. Sa thèse de l'École des Chartes obtint, en 1875, la première médaille au concours des Antiquités de la France; elle avait pour

1. *Chronique des règnes de Jean II et de Charles V*, éd. Delachenal, 1916, p. 368. Le texte porte *Guy de Lesterie*.

2. Sur la fin voltairienne de cet homme respecté de tous, voir Viel-Castel, *Mémoires*, t. I, p. 97.

3. Voir Charavay, *Le général Lafayette*, 1898, p. 188.

sujet les comtes et vicomtes de Limoges avant l'an 1000. Trois ans après, il recevait le prix ordinaire du budget pour un recueil (resté inédit) des inscriptions qui peuvent intéresser l'histoire de France, depuis Pépin le Bref jusqu'à Philippe I[er][1]. Mais déjà l'archéologie le réclamait. Jules Quicherat l'avait pris en amitié; il lui confia, en 1875, le soin de professer à l'École des Chartes quelques leçons sur l'architecture militaire. De 1877 à 1880, Lasteyrie fit, en qualité de suppléant, le cours d'archéologie à l'École, puis en fut nommé titulaire après la mort de Quicherat (1880-1910). Parlant et dessinant avec une égale facilité, le jeune maître exerça bientôt une grande influence; il forma à son tour nombre d'élèves distingués, entre autres MM. Lefèvre Pontalis, Brutails, Enlart, Durand, etc. Ceux qui ont entendu ses leçons, éclairées par des croquis rapides et sûrs tracés au tableau, en gardent un ineffaçable souvenir. Quand il conduisait ses élèves en excursion, il savait si bien les instruire que Georges Perrot, devenu directeur de l'École normale, obtint que des normaliens pussent s'associer aux chartistes pour entendre les lumineuses improvisations de Lasteyrie devant les vieux monuments.

Lorsque Xavier Charmes réorganisa le Comité des Travaux historiques, Robert devint secrétaire de la section d'archéologie; il en dirigea les publications et les réunions pendant trente ans. De 1883 à 1886, il fut rédacteur en chef, avec J. de Witte, de la *Gazette archeologique* fondée par Fr. Lenormant; plus tard, il présida avec Perrot, puis avec M. Homolle, à la rédaction des *Monuments Piot*. Habile à choisir des collaborateurs, sachant guider et stimuler le travail d'autrui, il fut l'instigateur de plusieurs œuvres collectives très utiles qui ne devraient pourtant pas être citées sous son nom, comme elles le sont souvent dans les catalogues : *Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les sociétés savantes*, 1885 et suiv. (avec Lefèvre-Pontalis, Vidier et d'autres); *Album archéologique des Musées de Province*, 1890-91 (volume unique resté inachevé, où Lasteyrie publia une bibliographie incomplète des Musées de France, préparée par Bougenot); *Table alphabétique des publications de l'Académie celtique et de la Société des Antiquaires de France* (1807-1889), 1894 (index entièrement dû à M. Prou). J'ai moi-même travaillé pour Lasteyrie (*Album des Musées*) et j'ai fait toujours avec plaisir, tant cet homme de talent et de savoir mettait de bonne grâce à recruter et à encourager ses auxiliaires.

Comme on le voit par la bibliographie qui fait suite à la présente notice, Lasteyrie n'avait que des titres peu nombreux, bien que solides, quand il remplaça Pavet de Courteille à l'Académie des Inscriptions (7 février 1890)[2]. Sauf pendant l'année de sa présidence, il ne fut pas un académicien très assidu, car la politique l'appelait souvent dans la Corrèze, où il fut élu député en 1893. Son passage à la Chambre ne répondit pas entièrement aux espérances que fondaient sur lui ses amis; auteur de rapports consciencieux[3], il ne brilla pas

1. *Comptes-rendus de l'Acad.*, 1878, p. 249.
2. Il obtint quinze voix dès le deuxième tour, contre huit à Courajod.
3. Notamment sur le budget des travaux publics, 1896.

comme orateur. Lors de la grande *psychostasie*, il se montra hésitant et timide ; loin de se joindre à Gaston Paris, Paul Meyer, Giry, les Molinier, G. Monod et tant d'autres, ses maîtres ou ses collègues, il eut la faiblesse de signer une protestation contre l'emploi d'un fac-similé photographique dans une expertise, l'original étant tenu caché ; sur quoi on lui rappela les découvertes de Julien Havet sur les copies très imparfaites des lettres de Gerbert. Lasteyrie perdit alors une belle occasion de suivre la voie tracée par son père ; je le lui dis un jour sans qu'il m'en voulût, parce que sans doute il se l'était dit lui-même plus d'une fois.

Non réélu, il dit adieu à la politique et commença, mais dix ans trop tard, l'œuvre qui restera le plus beau témoignage de son érudition, *L'architecture religieuse en France*. Le premier volume (époque romane), publié en 1912, est aujourd'hui complètement épuisé ; peu de semaines avant sa mort, Lasteyrie me dit que le second (époque gothique) était terminé en manuscrit. La doctrine de Lasteyrie sur l'architecture romane se rattache étroitement à celle de Quicherat ; elle est en opposition complète avec celles de Vogüé, de Courajod, de Choisy, de Dieulafoy, etc., qui, réduisant le plus possible l'influence romaine, faisaient une part prépondérante à celles de l'Orient et des Barbares. Après avoir fait observer que la voûte en berceau, trait caractéristique de l'architecture romane, est facile à construire, Lasteyrie écrit : « Il n'est donc pas nécessaire de supposer que nos constructeurs romans en aient cherché le modèle en Orient, chez les Perses comme le prétend Choisy, chez les Arméniens comme l'a supposé Quicherat, ni même chez les Byzantins. Car les Romains en avaient tant construit sur notre sol qu'il devait en rester beaucoup ». Si, pour quelques dispositions secondaires, il admet la possibilité d'une origine orientale (p. 268), il croit que les trompes sont romaines, et non persanes comme le voulait Dieulafoy. Pour la coupole sur pendentifs, c'est par erreur que Verneilh en a cherché l'origine à Byzance (Saint-Front de Périgueux, copie de Saint-Marc de Venise). L'invention des pendentifs est d'origine romaine, non byzantine ou orientale. Les Byzantins ont simplement employé ce dispositif en grand ; la coupole sur pendentifs était connue en Gaule à l'époque impériale. Saint-Front, qui n'est pas de 1047, mais du XII^e^ siècle, est le produit d'une école indigène qui ne doit rien aux influences byzantines. Cette thèse *romaniste* était celle de l'enseignement de Lasteyrie, dont on retrouve les idées principales dans le livre de son élève M. Brutails[1] ; j'en extrais les assertions suivantes :

P. 32 : Les Barbares apportèrent quelques formules de décoration, quelques motifs d'orfèvrerie qu'ils transposèrent sur la pierre. Leur action fut plutôt indirecte et négative.

P. 36 : De même que les langues romanes procèdent du latin, l'architecture romane procède de l'architecture romaine par contraction.

P. 48 : On a voulu rattacher les arcs-boutants aux procédés de la charpenterie ; mais les plus anciens sont maçonnés pesamment ; ce sont les plus récents où le rôle de l'arc se borne à porter les étais de pierre.

1. *Pour comprendre les monuments de la France*, 1917.

Voici, par contre, ce qu'enseignait Courajod :

L'époque romane, dans le nord et le centre de la France, est celle de l'élimination de l'art romain, sous la double influence de l'art syrien et byzantin, d'une part, du tempérament barbare de l'autre. Elle prépare ainsi l'époque gothique, où le principe de la décoration barbare s'affirme hautement. Le sang et l'âme de la charpenterie du nord barbare (*Leçons*, I, p. 281) animent ces grands corps de pierre. Ces fiers charpentiers, nos ancêtres, ce sont les Gaulois, les Francs, les Saxons, les Normands. Un fonds de principes spéciaux apportés et développés par les Barbares s'est, pendant trois siècles, amassé et capitalisé avant de venir alimenter l'art roman et faire la fortune de l'art gothique.

Pendant que Courajod fulminait à l'École du Louvre contre les Romanistes, qu'il accusait presque d'incivisme, Lasteyrie, bien que visé directement, garda le silence; il n'aima jamais la polémique. S'il écrivit un mémoire détaillé contre la thèse *provençale* de Vœge[1], affirmant que les sculptures d'Arles n'avaient ni précédé ni inspiré celles de Chartres; s'il contredit une fois M. Durrieu dans l'attribution de quelques miniatures, ce n'étaient pas là des questions de principe. Il laissa à son ami Bilson le soin de répondre à la thèse des *raffinements* de Goodyear, qu'il raillait dans l'intimité, et, quoique fort hostile aux idées lancées ou relancées par Strzygowski, il ne se mit pas en peine de les critiquer. Cette attitude passive étonne un peu chez un savant qui passa, pendant plus de trente ans, pour le chef de l'école française d'archéologie médiévale. Faut-il l'expliquer, en partie du moins, par un certain penchant à l'indolence? Je crains bien que oui. Ce que Lasteyrie a publié est excellent, mais il est loin d'avoir mis par écrit tout ce qu'il avait à dire; la haute qualité de son œuvre n'empêche pas de regretter qu'elle ne soit pas, par son volume, en rapport avec le talent de l'auteur.

Lasteyrie, je l'ai déjà dit, était un séducteur; ses meilleurs élèves, devenus des maîtres à leur tour, furent ses amis et les hérauts de sa renommée. Mais je ne puis, ici encore, retenir un mot de réserve. Pendant les trente années qu'il siégea à l'Institut, Lasteyrie n'y fit entrer aucun de ses élèves des Chartes; comme Bréal et Maspero, il pensa sans doute que la science qu'il y représentait l'était assez bien. Quelle différence (pour ne nommer que des disparus) avec un Paris, un Perrot, un Delisle, un Henri Weil, que j'entends encore, de sa voix chevrotante, terminer ainsi l'exposé des titres de M. Maurice Croiset : « J'aime mieux, Messieurs, lui donner ma voix que ma place! ».

Salomon Reinach

Bibliographie sommaire.

(Les titres des longs mémoires ou livres sont en italiques.)

1871. *Étude sur les vicomtes de Limoges.* — 1882. Doc. inéd. sur la constr. du Pont-Neuf. — 1883. Jules Quicherat, sa vie et ses travaux; phalère en or d'Auvers. — 1884. Notice sur Fr. Lenormant (avec J. de Witte); Vierge de Saint-Martin-des-Champs. — 1884-5. Miniatures du *Hortus deliciarum*. — 1888. *Cartu-*

1. Vœge, *Die Anfaenge des monumentalen Stils*, Strasbourg, 1894.

laire général de Paris, ou recueil de documents relatifs à l'histoire et à la topographie de Paris, t. I. (528-1180)[1]. — 1891. L'église Saint-Martin de Tours. — 1893. L'archit. gothique. — 1897. *Les miniatures d'André Beauneveu et de Jacquemart de Hesdin.* — 1898. La cathédrale de Vaison. — 1901. Cloître et façade de Saint-Trophime d'Arles. — Discours sur les orig. de l'arch. gothique. — 1902. La porte Saint-Etienne à Notre Dame; *Études sur la sculpture française du moyen âge.* — 1903. La porte Sainte-Anne à Notre-Dame. — 1905. *La déviation de l'axe des églises est-elle symbolique ?* — 1908. L'archit. gothique en Angleterre (article du *J. des Sav.*)[2]. — 1909. *L'église de Saint-Philibert-de-Grandlieu.* — 1912. Déambulatoire et triforium; *L'architecture religieuse en France à l'époque romane.* — 1917. La cathédrale de Reims (*J. des Sav.*, à propos du livre de L. Bréhier).

MAX VAN BERCHEM[3]

Né le 16 mars 1863, d'une famille flamande établie en Suisse vers 1765, Max van Berchem fit son éducation d'orientaliste à Genève, à Paris, à Stuttgart et à Leipzig; il fut aussi élève de l'École française du Caire. Parmi les maîtres qui ont exercé sur lui le plus d'influence, on cite Fleischer, Noeldecke, Schefer et surtout Sachau. Devenu très expert dans le déchiffrement des anciennes écritures arabes, dont on peut presque dire qu'il a fondé la science, Van Berchem proposa, en 1892, à l'Académie des Inscriptions la publication d'un *Corpus* des inscriptions arabes. Il a donné à cette grande entreprise la meilleure partie de son temps et de ses efforts; c'est au retour d'un voyage au Caire, où il s'était rendu pour corriger les épreuves de la suite du *Corpus*, qu'il est mort presque subitement près de Lausanne, à l'âge de 58 ans (7 mars 1921). Van Berchem était docteur *honoris causâ* des Universités de Genève et de Lausanne; il fut correspondant, puis membre associé de l'Académie des Inscriptions, où son vaste savoir, sa libéralité scientifique sans bornes ne lui avaient fait que des admirateurs et des amis. Partout, d'ailleurs, il comptait par douzaines ses obligés. Je cite l'un d'eux, M. G. Migeon :

« Il n'était pas un explorateur du monde musulman qui n'envoyât ses estampages et ses relevés d'inscriptions à Max van Berchem, pour qu'il y apportât la consécration de sa lecture. Et ce n'était jamais en vain. Il était de ces savants dont la science n'avait pas desséché l'âme. Il aimait l'Orient, la somptuosité de ses décors, ses paysages grandioses, sa lumière, son pittoresque. Et son cœur sensible et juste vibrait aux causes les plus sacrées. Il n'hésita pas en 1914 devant le parti qu'il devait prendre. Et ce Suisse de Genève, pendant cinq ans, souffrit douloureusement pour la France. »

---

1. C'est sans doute à cause de cette publication non continuée qu'on lit dans le *Bulletin de la vie artistique*, 15 fév. 1921, p. 123. « Il (M. de L.) est l'auteur de travaux considérables, notamment d'une histoire générale de Paris qui fait autorité et d'un album archéologique des Musées de province. » Et voilà comment s'écrivent les nécrologies de savants.

2. Sur les autres articles de R. de Lasteyrie dans le *Journal des Savants*, voir M. Prou, *ibid.*, 1921, p. 81 : « Tous les comptes-rendus du maître ont le caractère d'articles originaux. ».

3. Voir les articles de M. Lucien Gautier dans le *Journal de Genève* (14 mars 1921) et de M. Gaston Migeon dans les *Débats* (15 mars).

Van Berchem n'était pas qu'épigraphiste; l'art et l'histoire des pays musulmans lui étaient également familiers (c'est ainsi qu'il collabora à l'*Amida* de Strzygowski, 1910). Mais, vers la fin de sa vie, il songeait à élargir beaucoup le cercle de ses études. Je possède de lui une curieuse lettre du 23 juin 1920 où, tout en se plaignant de la besogne écrasante du *Corpus* arabe et des progrès de sa surdité, il se montrait désireux d'aborder le problème des origines du christianisme. « Je suis las, écrivait-il, de ma spécialité d'*arabisant distingué*... Puis-je compter sur votre bienveillant appui, si les circonstances me permettent de réaliser ce projet? » Las de sa spécialite! Qui de nous ne l'est plus ou moins? C'est ce qu'un moraliste a dit des honnêtes femmes, et c'est pourquoi le violon était aussi nécessaire à Ingres que son crayon. On regrettera toujours qu'un érudit aussi perspicace, aussi parfaitement armé que Max van Berchem, n'ait pas conçu plus tôt et n'ait pu mettre à exécution le projet qui hanta les rares loisirs de son dernier été. S. R.

N. G. POLITIS

Cet éminent folkloriste, le meilleur connaisseur des légendes et coutumes populaires de la Grèce moderne, est mort à Athènes au commencement de février 1921. Il était président du Syllogue *Parnassos* et avait été recteur de l'Université d'Athènes. Son ouvrage le plus connu, du moins des savants occidentaux, est une étude sur les survivances du culte solaire, Ὁ Ἥλιος κατὰ τοὺς δημώδεις μύθους, Athènes, 1882; il s'occupa aussi beaucoup des proverbes, dont il publia d'amples recueils. Bien qu'ancien élève des Universités allemandes, il témoigna toujours beaucoup d'intérêt à la littérature et aux choses de notre pays; en 1916, il eut l'initiative d'un appel des intellectuels grecs, demandant au gouvernement de prendre parti pour l'Entente. Il a vécu assez pour voir la Grèce sauvée et agrandie par Venizélos; mais il a vécu un peu trop longtemps, puisqu'il a été témoin d'une lamentable palinodie.

S. R.

MAX DVORAK

Élève de Wickhoff, professeur à son tour de l'histoire de l'art à l'Université de Vienne, Max Dvorak est mort dans cette ville, le 8 février dernier, à l'âge de 47 ans. Il avait dirigé pendant plusieurs années l'Annuaire (*Jahrbuch*) de la Commission Centrale pour l'étude des monuments et fondé une Revue critique, bientôt forcée de disparaître, sous le titre de *Kunstgeschichtliche Anzeigen*. Son ouvrage le plus connu, long mémoire abondamment illustré publié dans le *Jahrbuch* des Musées autrichiens, est intitulé : « L'Énigme de l'art des frères Van Eyck ». On lui doit aussi une monographie sur le Palais de Venise (*Palazzo Venezia*)[1]. X.

JOSEPH OFFORD

Notre ami et correspondant à Londres, Joseph Offord, est mort dans cette ville le 31 janvier 1920, à l'âge de soixante-huit ans. Carrossier de profession,

1. Voir Campbell-Dodgson, dans le *Burlington Magazine*, avril 1921, p. 205.

il s'était vivement intéressé aux antiquités de l'Égypte et de la Syrie; on lui doit un grand nombre de notes et de mémoires publiés à ce sujet dans différents recueils, en particulier dans celui de la société anglaise de Palestine. L'archéologie grecque ne le laissait pas non plus indifférent; ses relations avec la maison Spink, de Londres, lui ont permis souvent d'envoyer à notre Revue les photographies d'œuvres d'art importantes qui paraissaient sur ce marché. Ceux qui l'ont connu par correspondance ou autrement conserveront le souvenir de cet amateur éclairé et obligeant.

S. R.

GEOFFROY D'AULT-DUMESNIL

Vice-président de la section préhistorique de la Commission des monuments et de l'Association pour l'enseignement des sciences anthropologiques, G. d'Ault-Dumesnil est mort à Paris le 11 mars 1921, âgé de 78 ans. Il n'est pas un *préhistorien* français qui n'ait eu l'occasion de le consulter et d'apprécier la sûreté de son savoir, formé au cours de longues explorations, notamment des monuments mégalithiques de la Bretagne. Collectionneur, il avait réuni une précieuse série de silex quaternaires et de spécimens de la faune paléolithique, en particulier de la vallée de la Somme. Il n'a presque rien écrit; ses découvertes à Saint-Michel de Carnac ne sont encore connues que par de brèves relations. Ce parti-pris de silence contribue souvent à la réputation de ceux qui s'y astreignent; la critique ne peut rien contre qui n'écrit rien. Mais ce n'est pas, dans l'intérêt de la science, un exemple à recommander.

S. R.

Les origines de l'art.

Il y a déjà bien des années — c'était, si je ne me trompe, avant la guerre — j'avais eu l'occasion, au sujet des intéressantes découvertes d'un préhistorien que les Toulousains connaissent bien, M. le comte Bégouen, de discuter ici la question des origines de l'art et de contester l'explication qu'en donnent la plupart des préhistoriens, et à leur tête M. Salomon Reinach. Selon celle-ci, l'art a une origine « magique ». Les premiers artistes auraient été des sorciers, et les figures qu'ils traçaient avaient pour objet de multiplier le nombre des animaux comestibles, ou plus généralement désirables, et d'en faciliter la chasse, en vertu du principe de la « magie sympathique » qui veut que la représentation d'un être vivant confère à son auteur un pouvoir, une influence sur l'animal représenté.

Je m'étais permis, dans la *Dépêche*, d'émettre quelques doutes sur la valeur de cette explication. Elle ne s'accordait pas avec les observations que j'avais pu faire, au cours d'assez nombreux voyages, chez des populations primitives ou semi-primitives. C'est ainsi que les noirs du Baoulé, dans la Côte d'Ivoire, ont orné tout le pourtour d'une case de reliefs peints représentant le général Mangin (alors capitaine), lequel avait gagné auprès d'eux la réputation d'un irrésistible vainqueur, entrant à cheval, suivi de ses troupes, dans un de leurs villages; et il ne paraissait point, à leurs dires, qu'ils l'eussent ainsi immortalisé de la sorte parce qu'à leurs yeux il était comestible.

Quand il s'agit de s'imaginer les mœurs et les intentions des hommes de l'âge de la pierre brute, c'est le plus ordinairement chez les indigènes australiens, restés les plus primitifs des peuples aujourd'hui connus, que les préhistoriens vont chercher des suggestions. Or, un dessin australien, datant de l'époque de notre second Empire et reproduit fréquemment, représente un Européen en redingote et chapeau haut de forme et une dame en crinoline; il est difficile de supposer que son auteur ait dessiné ces personnages dans l'espoir d'acquérir une puissance, une influence sur eux, et de les pouvoir manger un jour.

Enfin, je faisais remarquer que les bijoux décorés sont aussi nombreux dans l'art des primitifs de nos jours, et dans celui des hommes de la pierre brute, que les figures pariétales, et qu'il est fort improbable que tous ces bijoux — bien que quelques-uns aient pu être des amulettes — aient une origine magique.

Avec une admirable impartialité, M. S. Reinach fit au modeste écrivain que je suis l'honneur très grand et très imprévu de le reproduire dans la *Revue archéologique*. Il l'accompagnait de quelques mots. Sans abandonner en aucune façon l'explication qu'il avait donnée du problème, il croyait devoir publier dans ce recueil, disait-il, les objections auxquelles la théorie des origines magiques de l'art me paraissait se heurter. Et voilà comment un article de la *Dépêche* se trouve faire partie de la collection de la *Revue archéologique*, ce qui n'est pas tout à fait ordinaire!

Mais, à cette heure, un personnage beaucoup plus qualifié que l'amateur que je suis vient d'aboutir, dans un article de la *Revue du Mois* (10 novembre 1920), à des conclusions qui sont fort exactement celles que j'avais risquées. Je vais essayer de les résumer.

Les plus anciens témoignages de l'art préhistorique que nous possédions, écrit M. G.-H. Luquet, appartiennent à l'étage aurignacien, antérieur à l'âge magdalénien. Ils nous offrent d'abord la preuve que les hommes de cette époque ont dessiné et gravé, non seulement dans la profondeur des cavernes, *in locis remotis*, mais à l'entrée même de celles-ci, en pleine lumière. Or, un des arguments de ceux qui tiennent pour l'origine magique de l'art est que, du moment que des figurations d'animaux, etc., qu'on rencontre dans ces cavernes ne pouvaient être vues, c'est qu'elles n'étaient pas faites pour être vues, que même elles devaient demeurer ignorées de tous, sauf de l'homme qui les avait tracées : vraisemblement un sorcier envoûteur.

Cet argument tombe du moment qu'il existe aussi des figures placées dans la lumière. Du reste, la plupart de celles qui étaient visibles, n'étant pas protégées des injures du temps, ont dû disparaître.

De plus, il n'existe pas seulement des figurations murales. Nous possédons de nombreuses gravures d'animaux et même de végétaux et d'hommes tracées sur des plaques d'ardoise ou des fragments d'os et d'ivoire. Beaucoup ont été trouvées en pleine lumière; quelques-unes sont parfaites; ce ne sont pas des essais de l'artiste pour se faire la main, et dessiner ensuite l'image définitive dans une ombre éternelle. J'avais fait antérieurement la même observation, de

même que j'avais remarqué que les représentations d'animaux « indésirables », tels que les félins, existaient à côté des représentations d'animaux désirables.

Enfin, il y a des représentations d'hommes et de femmes — presque toutes ces dernières particulièrement avantagées du côté des mamelles, du ventre et de la face inverse, plusieurs enceintes, l'une d'elles dans la posture de l'enfantement. Or, dit M. Luquet, dans l'hypothèse magique, les représentations humaines procurant à l'artiste sorcier une maîtrise sur l'être figuré auraient dû être l'objet d'une prohibition sociale. Cette objection me paraît, à la vérité, moins forte : il pouvait y avoir une magie « noire », pratiquée, bien qu'interdite. Mais il faut dire d'autre part que certaines de ces représentations humaines semblent figurer des danses, tout simplement, et n'avoir pas d'autre but.

M. G.-H. Luquet insiste aussi, comme je l'avais fait, sur l'abondance, dans les stations préhistoriques, d'objets qui sont, de toute évidence, de pure décoration ou d'ornement : annelets d'ivoire, pendeloques en perles, en os ou en ivoire, qui ne peuvent déceler aucune intention magique, encore que l'artiste les ait « embellis » de traits plus ou moins géométriques ; ils sont, de façon incontestable, les monuments les plus anciens d'une activité artistique désintéressée, de l'art pour l'art.

En résumé, dit M. G.-H. Luquet, il est impossible de ne pas constater que l'art a pris naissance simultanément sous deux formes différentes : un art décoratif destiné à orner soit le corps humain, soit les objets d'usage; d'autre part, un art figuré, non décoratif, qui n'eut pas sans doute des intentions magiques, mais qui, plus tard, a pu être employé dans des intentions magiques. Il eut pour origine chez l'homme tout simplement le *plaisir* — le même plaisir qu'aujourd'hui chez les enfants : créer des images d'êtres réels.

Qu'on me permette de le rappeler : dans le vieil article de la *Dépêche* auquel j'ai fait allusion tout à l'heure, j'ai suggéré qu'à la base de ce plaisir, il est fort possible qu'il y ait eu un véritable besoin d'ordre psychologique. Chez les races qui vivent de chasse, encore à présent chez les peuples pasteurs, le temps est partagé entre des périodes d'activité lente, souvent dangereuse, et de repos; ces périodes d'activité leur laissent des souvenirs, des « représentations » intenses. Et, dans les intervalles de repos, ils cherchent alors à les retracer, à les extérioriser, pour les revivre et, en quelque sorte, pour s'en débarrasser. Il est à remarquer que, de nos jours, les figurations artistiques sont beaucoup plus fréquentes chez les peuples primitifs ou semi-primitifs qui vivent de chasse, de pêche, de cueillette, ou du produit de leurs troupeaux — Australiens, Esquimaux, Cafres — que chez les semi-primitifs parvenus au stade agricole, qui réclament pourtant plus de prévoyance, sinon d'intelligence, mais exigent aussi un travail quotidien et absorbant.

(*Dépêche de Toulouse*, 31 déc. 1920). Pierre Mille.

Cumes, Paestum et Pompéi.

Le 17 janvier 1921, à la Sorbonne, le professeur Vittorio Spinazzola a fait devant un auditoire nombreux, attentif et ravi, une conférence sur l'état actuel des fouilles des villes mortes de la région de Naples.

M. Pierre de Nolhac avait présenté le conférencier. Ancien élève des Écoles d'Athènes et de Rome, le professeur Spinazzola est une des gloires de la science archéologique. Il est actuellement le surintendant de tous les musées, palais et fouilles de l'Italie méridionale. Mais, outre la grande autorité administrative que lui confère son titre, il possède personnellement un don d'intuition qui a permis de révolutionner en quelque sorte la science archéologique. Sa méthode d'investigation, toute nouvelle, a fait faire des pas de géant à cette science, et a amené des reconstitutions sûres, des découvertes et des rectifications importantes sur des points d'histoire à côté desquels les plus grands savants avaient passé jusqu'ici sans les voir.

C'est ainsi que, depuis treize ans, le professeur Spinazzola a mis entre autres à découvert, en les retrouvant là où l'on n'a jamais eu l'idée de les chercher, les principales voies de Pæstum, son forum, ses thermes, ses gymnases, ainsi que de nombreuses inscriptions d'un haut intérêt, des monnaies, des bijoux, des armes, etc., qui l'autorisèrent à fixer avec certitude l'histoire de l'antique cité, même avant la période hellénique.

C'est ainsi encore qu'à Cumes il a découvert la grotte où Énée vint consulter la Sibylle, cette grotte que Virgile tenta vainement de retrouver et qui était déjà dissimulée sous les mêmes végétations sauvages d'où elle vient de surgir.

C'est surtout à Pompéi que la science de M. Spinazzola put se donner carrière. Deux siècles de fouilles entreprises suivant les anciennes méthodes n'avaient révélé qu'une ville « aux maisons aveugles, enfermées en elles-mêmes, et qui lui donnaient l'aspect d'une cité d'Orient, telle que Tunis et Mogador ». Des recherches raisonnées, des textes anciens compulsés, des indices nombreux avaient donné à M. Spinazzola la conviction que ses devanciers s'étaient trompés.

Abandonnant complètement le système suivi jusqu'à lui, c'est à dire la fouille pratiquée par tranchées et qui ne laissait apparaître que la partie basse des murs, il commença, en 1911, un déblaiement opéré par couches horizontales et accompagné de restaurations et de consolidations successives.

Les tuiles des toits trouvées éparses parmi la cendre furent remises sur les poutres ou les châssis que le feu et le temps avaient consumés, mais qu'on put reconstituer par moulage, et M. Spinazzola eut la joie de constater que son opinion était fondée : les maisons de Pompéi n'étaient pas, comme on l'avait toujours cru, fermées au jour et sans fenêtres, mais au contraire pourvues de larges baies et de terrasses.

Des décombres informes, on vit surgir des maisons avec leurs étages, leurs fenêtres doubles, triples ou quadruples, les balcons, les auvents des boutiques, délicieuses galeries rappelant les *loggie* toscanes, ce qui menait bien loin des maisons arabes de Tunis ou de Mogador.

Après avoir exploré les maisons, le professeur Spinazzola descendit sous le sol pour retrouver les traces des jardins. Et il les ressuscita à leur tour. Ayant coulé en plâtre les empreintes de racines retrouvées sous la cendre, il les remplaça par des arbres de mêmes essences dont les feuillages ombrageront

bientôt, comme autrefois, les statues, telles que cette belle *Artémis* trouvée couchée et presque intacte auprès de son socle et qui connaîtra de nouveau, après 2.000 ans, la fraîcheur de son bocage sacré.

De toutes ces merveilles, le professeur Spinazzola, qui sait l'art d'évoquer les minutes heureuses et dont la parole sonore et colorée est tout empreinte d'une magnifique poésie, montra en projections des vues du plus captivant intérêt. Il montra aussi des fresques admirables et des sculptures, parmi lesquelles un bas-relief représentant *Priam venant reconnaître le corps de son fils Hector*, qui est peut-être un des plus beaux spécimens de l'art antique.

Dépassant de beaucoup la portée habituelle des causeries de vulgarisation, la conférence de l'éminent surintendant des fouilles de Naples a soulevé de longs applaudissements parmi le public qui a tenu ainsi à manifester la grande joie artistique qu'il venait d'éprouver. — P.-P. P.

(*Débats*, 19 janvier 1921).

Une nouvelle hypothèse sur le trône Ludovisi.

Ce ne serait pas la naissance d'Aphrodite, mais le bain de virginité de Héra à la source de Kanathos (S. Casson, *Journ. Hell. Stud.*, 1920, p. 140). Les figures latérales peuvent représenter *Héra téleia* et *Héra parthénos* ou des dévotes de ces deux cultes. Mais alors, objecte l'auteur lui-même, comment interpréter le relief de Boston? M. Casson ne l'interprète pas ; il n'insinue pas non plus qu'il soit faux (opinion insoutenable) ; mais est-ce bien un *pendant* du relief Ludovisi? Les ailes de l'Eros ne sont pas d'un type archaïque, mais plutôt contemporaines de celles des Nikés de la Balustrade. Cette observation est nouvelle ; je la reproduis pour ce qu'elle vaut.

S. R.

Le cinquantenaire de l'Association des Études grecques.

Le volume commémoratif de ce cinquantenaire, qui tombait en pleine guerre, est le tome XXXII de la collection de la *Revue des Études grecques* : ce volume de *Mélanges* offre donc ce premier et précieux avantage de n'être pas « hors série », de ne pas devenir une source d'ennuis pour les bibliothécaires et les bibliographes. A cette qualité pour ainsi dire négative, il en joint de positives qui sont de l'ordre scientifique le plus élevé. Cette collection de mémoires est à la hauteur de ce qui s'est fait de mieux en ce genre ; il n'en est pas un seul qui ne se lise avec fruit. Je signalerai en particulier les suivants, comme intéressant l'archéologie classique : E. Babelon, *Une obole d'Astacos* ; V. Bérard, *La messe noire de Circé* ; E. Bourguet, *Offrandes des Argiens à Delphes* ; R. Crosset, *La scène judiciaire sur le bouclier d'Achille* ; A. de Ridder, *Statuette d'athlète* ; P. Foucart, *La fête des Eleusinia* ; G. Fougères, *Le problème de la frise du Parthénon* ; G. Glotz, *Un transport de marbre pour le théâtre de Délos* ; B. Haussoullier, *Bacchantes milésiennes* ; Th. Homolle, *L'Omphalos delphique* ; E. Michon, *Statuette archaïque de Clazomènes* ; Morin-Jean, *Fragment d'une coupe attique* ; E. Pottier, *Lécythe à reliefs représentant les divinités d'Eleusis* ;

Rostovzev, *Le culte de la Grande Déesse dans la Russie méridionale*. L'illustration, peu abondante, est de très bonne qualité.

X.

Encore les ports de Carthage

M. Carton has filled five pages (143-148) without coming to the point. Appian uses the terms αὐχήν for the promontory, λίμνη for the lake, θάλασσα for the sea, and ταινία for the strip of land between the lake and sea, μέση λίμνης τε καὶ τῆς θαλάσσης. M Carton makes the triple wall run from the sea to the lake. In that case, two results follow. Appian is wrong in chapter 119 in saying that the besiegers lines ran from sea to sea, ἐκ θαλάσσης ἐπὶ θάλασσαν. He should have said ἐκ θαλάσσης ἐπὶ λίμνην, otherwise the besiegers lines must have crossed the triple wall and partly been inside the city. Appian is wrong in chapter 124 in saying that the defeated Romans fled from the ταινία to their camp, which was on the αὐχήν. If the triple wall came down to the lake, it blocked their way.

There is no doubt about what Appian says : the only question is whether what he says is true. Meltzer, *Geschichte der Carthager*, II, 529, says bluntly that it is not true : « Mit dem Irrtume Appians über die sogenannte dreifache Mauer », etc. But if Appians evidence is rejected, there is no more evidence for the triple wall than for Flaubert's aqueduct. Of course Meltzer, Gsell, Audollent and M. Carton are entitled to reject the evidence and put the triple wall wherever they please; but then they must not call themselves historians. In this matter they are only novelists, and (in my opinion) not such good novelists as Flaubert.

I have walked all over the site of Carthage, carrying Appian and Procopius and the other authorities, and examining their statements on the spot. M. Carton has not (as he imagines) any monopoly of knowledge of the site ; nor have MM. Gsell and Audollent any monopoly of knowledge of the ancient languages.

M. Carton says : « Meltzer, cité par M. Audollent (*Carthage Romaine*, p. 209 et suiv.), lui reproche de supposer une chose irréalisable. Oehler a combattu aussi très vivement sa thèse essentielle ». He omits to say that I replied very fully to Meltzer and Oehler in the *Revue orcheologique*, 1893, I, pp. 294 307. Dealing with the passage in Festus, I said (p. 299) that « in mari » meant « en mer », whereas Meltzer made it mean « en terre » — « im Binnenlande ». Do MM. Audollent and Carton really believe that « in mari » means « en terre »? If they do not believe that, why do they endorse a theory based on that belief?

If two writers contradict one another, one or other of them must be wrong. But M. Carton makes no attempt to find out which is wrong. For him, one opinion is as good as another, and he picks out the one that suits him best.

He complains that I picked out some passages from his article, and omitted others which he considers of more importance. He mentioned me by name and contradicted me, and I dealt with what concerned me. There was no reason why I should deal with the remainder of the article.

I accused him of altering one of my plans. He now admits this : « J'ai bien été forcé de l'interpréter de mon mieux ». But he printed it as « Cecil Torr. Le port marchand », which would make readers think that it was my own plan, not his interprétation of it.

Cecil Torr

Les monnaies grecques de la collection Pozzi.

Le Dr Pozzi, de l'Académie de médecine, avait une admirable collection de monnaies grecques, peut-être la plus belle collection particulière du monde après celle de M. Jameson. Sa succession l'a vendue à M. Lucien Naville, de Genève, et celui-ci va la disperser aux enchères.

Une première vente, comprenant le gros de la collection, a eu lieu à Lucerne le 4 avril 1921. Le catalogue, œuvre, croyons-nous, de l'expert Jacob Hirsch, est un document numismatique de premier ordre : 3.334 monnaies grecques, presque toutes en or ou en argent, y sont décrites, pesées et intégralement reproduites en phototypie.

La préface signale à notre attention les suites très riches de Mendé, d'Abdère, d'Acanthe, d'Aenos, de Chalcidique, d'Élide et de Crète, les belles pièces de Clazomène, la suite des statères de Mélos et des pièces d'électrum de Cyzique, les magnifiques monnaies de Sicile avec les Syracusaines et deux pièces rarissimes de Géla, les tétradrachmes des rois de Pont, un Mithridate en or et des suites superbes des Séleucides, des Lagides et de Cyrénaïque.

S. de R.

Les monnaies grecques de Sir Hermann Weber.

La célèbre collection de monnaies grecques de feu Sir Hermann Weber ayant été acquise en bloc par MM. Spink, de Londres, le British Museum a pu y faire un premier choix et y acquérir un certain nombre de pièces qui lui manquaient. Le gouvernement anglais a donné 10.000 livres, le National Art Collections Fund 450 livres (pour un statère de Cnide) et une dizaine d'amateurs des sommes variées, si bien que les principales raretés du cabinet, décrites par l'ancien possesseur dans la *Numismatic Chronicle* et dans la *Corolla numismatica*, sont demeurées en Angleterre.

Citons des statères de Lampsaque et de Cyzique, des monnaies splendides de la Grande Grèce, des pièces de Thrace et de Macédoine, etc. M. G. F. Hill, qui énumère ces acquisitions (*Numismatic Chronicle*, XX, 1920, p. 97-156), nous rappelle que Sir Arthur Evans a donné en 1920 au Musée la collection unique de monnaies britanniques et gauloises, formée en un demi-siècle par son père et qui était pour l'Angleterre ce que la collection de Saulcy était pour la France.

S. de R.

Les Églises souterraines de la Cappadoce.

Le 10 mars 1921, le R. P. G. de Jerphanion, professeur au *Pontificio Istituto Orientale*, a donné dans cet établissement romain une très attachante conférence, illustrée de nombreuses projections, sur les Églises souterraines de Cappadoce. Cette province, d'accès si difficile et aujourd'hui momentanément fermée aux recherches archéologiques, a été cependant l'objet, depuis Paul Lucas jusqu'à nos jours, d'un certain nombre d'explorations. Le P. de Jerphanion, qui a fait dans le pays de longs et fréquents séjours, s'est spécialement intéressé aux églises souterraines.

Dans la région de l'antique Matiane, sur 50 à 60 kilomètres, le voyageur a l'impression d'errer à travers une immense ville morte. Des paysages « ruiniformes » apparaissent avec tous les caprices de la nature : rochers découpés en châteaux, en cônes, en pyramides. Il y a dix à douze siècles, une population assez dense s'y installa et y creusa des maisons et des églises. Léon Diacre en parle dans son récit de l'expédition de Nicéphore Phocas. L'absence de bois de charpente est la raison prédominante de ce mode d'habitation. Tous les meubles, sièges, lits, tables, autels, ainsi que les colonnes, sont ménagés dans la masse du rocher. La fermeture de quelques-unes de ces demeures ou de ces églises est des plus curieuses : une meule roulant sur elle-même vient s'encastrer entre les montants de la porte et deux colonnes taillées dans le roc. Ce procédé était nécessaire pour être à l'abri des incursions musulmanes auxquelles Nicéphore Phocas devait mettre fin. — Certaines de ces habitations rocheuses étaient celles de véritables « stylites », moines ou moniales, gardiens des fameuses églises. Celles-ci sont réparties en un certain nombre de centres, entre Matiane et Cyzistra : Gorême, Soghanly-Déré, Togalé-Kilisse, etc On peut les classer en quatre séries. Les plus anciennes montrent un plan rectangulaire à voûte en berceau. Elles n'ont qu'un chancel à hauteur d'appui ; l'iconostase n'apparaît que récemment. L'autel est minuscule et, comme le chancel, taillé dans le roc. Deux autres plans sont fondés sur la croix grecque; l'un d'eux, à colonnes, est d'importation byzantine et date de l'avance de Nicéphore Phocas (fin du x^e^ siècle). On remarque aussi un certain groupe, où l'église, à trois absides, plus large que longue, voûtée en berceau dans le sens de la largeur, rappelle les églises de Mésopotamie décrites par Miss Bell (*ap.* Van Berchem et Strzygowski, *Amida*, p. 224 et suiv.; cf. fig. 154, 159).

La décoration extérieure architecturale de ces églises est des plus variées (pilastres, colonnes, porches à arcades taillés dans le roc). La décoration intérieure est faite de scènes tirées la plupart des Évangiles; on peut dater ces peintures du xi^e^ au xiii^e^ siècle. Le P. de Jerphanion a rapporté de ses randonnées plus de 500 photographies. La plupart des peintures ont malheureusement souffert de la déprédation des musulmans, notamment dans les figures (cf. *Rev. archéol.*, 1912, II, p. 236, n. 2).

Le courageux voyageur, — digne rival des PP. Jaussen et Savignac, explorateurs de l'Arabie — se propose, au cours d'une nouvelle expédition, de

mettre au point l'œuvre définitive dont ses travaux préliminaires ont justifié l'intérêt.

Rome. Jean Colin.

Un Pluton phrygien.

La mythologie phrygienne nous est si peu familière qu'il n'y a pas double emploi à essayer de la gratifier d'une divinité souterraine non reconnue jusqu'ici, et que j'identifierai à Midas lui-même. Comme Pluton (= Πλοῦτος), il est aurifère. Comme lui, il est dévorant. Et, sans doute, sa fringale nous a été arrangée en conte moral (Ovide, *Métamorphoses*, XI) ; mais qui ne verrait là la tendance évhéméristе et allégorique qui s'incarne, précisément, dans la figure du Phrygien Ésope? Enfin, il y a une cavité souterraine dans la légende midienne — réduite, il est vrai, dans la version consacrée, aux dimensions d'une simple écorchure du sol. Mais tout ceci ne serait que fantaisies d'esprit qui s'amuse sans un rapprochement qui s'impose avec un épisode *historique* ou se disant tel, celui de Pythios le Lydien, fils d'Atys, seigneur de Célènes en Haute-Phrygie sous les souverains Darius le Grand et Xerxès[1].

Pythios, *alias* Pythès, a fait sa fortune « dans » les mines d'or, exploitant ses malheureux vassaux au point de s'attirer de son épouse, plus humaine, la même leçon que Dionysos donne à Midas. Il accueille le Grand Roi magnifiquement ; mais, cruellement puni pour avoir voulu soustraire son fils aîné à la conscription, il se dégoûte de la vie et s'enferme dans un tombeau où il recevra sa nourriture — par bateau[2] — jusqu'au jour où, la mort l'ayant pris, la barque s'en ira pleine...

A retenir : 1° que Célènes est la royauté de Midas ; 2° que le ruisseau qui porte sa ration à Pythès est sans doute le Marsyas[3], tributaire du Méandre, et dont le Génie éponyme, mêlé à la légende de Midas, était honoré à Célènes ; 3° qu'une allusion fort remarquable et très imprévue (mal expliquée) est faite par le Xerxès d'Hérodote aux *oreilles* de son hôte : « Εὖ νῦν τόδ' ἐπίστας ὡς ἐν τοῖσι ὦσι τῶν ἀνθρώπων οἰκέει ὁ θυμός[4]. » Je ne presserai pas tout cela davantage, et je ne nierai même pas l'historicité de Pythès, attestée d'autre part par des « anathèmes » de sa provenance (platane et vigne d'or). Mais on sait du reste la naïve impudence avec laquelle, dans l'histoire antique, les Amazones, par exemple, viennent se mêler à la chronique authentique d'Alexandre. On dirait que les peuples, *per fas et nefas*, ont voulu en ceci sauver quelque chose des mythes qui leur étaient chers.

Gabriel Ancry.

Découverte d'une tombe d'évêque martyr dans la cathédrale de Reims.

Au cours des fouilles qui se font dans la cathédrale de Reims, sous la direction de M. Deneux, architecte en chef des Monuments historiques, s'est

1. Sources : Hérodote, VII. 27 seqq. ; Plutarque, *Vertus des femmes*, 27.
2. Βᾶρις. A rapprocher de κιβωτός, surnom ultérieur de Célènes, devenue Apamée.
3. *Catarraetès* chez Hérodote, *Pythopolitès* dans Plutarque.
4. Hérodote, VII, 49.

produite une découverte sensationnelle. Parmi les tombes du chœur, à quelque distance des marches qui descendent dans la nef, on a trouvé le corps d'un évêque du XIII[e] siècle, à l'endroit où l'on pensait trouver la tombe de l'archevêque Dalric mort en 971. Le squelette, enfermé dans un cercueil de pierre en trois parties, était couvert d'une couche de terre; la face seule émergeait, ainsi que le sommet d'une crosse de bronze doré fortement oxydée.

L'étude du texte des anciens historiens de Reims, un examen topographique très attentif firent penser à M. Deneux qu'il était en présence des ossements de l'évêque de Liège, saint Albert de Louvain. Les détails précis donnés par la *Vita Alberti*, par un auteur contemporain du saint, semblent confirmer ses conjectures.

Élu par le chapitre de Liège, Albert, fils de Geoffroy III, duc de Brabant, et de Marguerite de Limbourg, avait vu son élection contestée par l'empereur d'Allemagne Henri VI, qui, craignant l'influence croissante de la maison de Brabant, donna l'investiture à Lothaire de Hostaden. Albert en appela au pape Célestin III : celui-ci, après enquête approfondie, confirma l'élection d'Albert de Louvain, le nomma cardinal et l'autorisa à se faire sacrer à Reims par le cardinal Guillaume de Champagne.

Cette consécration fut l'arrêt de mort du jeune évêque. Trois chevaliers allemands, émissaires de l'Empereur, s'insinuèrent dans les bonnes grâces d'Albert en se prétendant exilés de la Cour, l'attirèrent hors de la ville et le massacrèrent à coups d'épée et de dague; quatre autres assassins avaient rejoint les premiers et s'acharnèrent sur le cadavre avec tant de sauvagerie que par places les membres ne tenaient plus que par la peau (24 novembre 1192).

Le clergé de Reims ensevelit l'évêque, qu'il considérait comme un martyr, la tête sous une pierre vénérée pour avoir été arrosée du sang de l'archevêque saint Nicaise, décapité par les Vandales.

La tombe qui se trouvait sous le jubé, dans un passage très fréquenté, ne fut point couverte d'un monument; aussi l'erreur fut-elle facile quand, quatre cents ans plus tard (1612), les chanoines de Reims, priés par l'archiduc Albert d'Autriche de lui rendre le corps de son patron, et, semble-t-il, surpris à l'improviste par cette demande, ouvrirent une tombe située sous le jubé et envoyèrent les ossements à Bruxelles.

M. le docteur Vervaeck, directeur du service d'anthropologie pénitentiaire de Bruxelles, qui, en 1905, avait examiné les ossements conservés à Bruxelles sous le nom d'Albert et fait des réserves sur leur authenticité, a étudié minutieusement et mensuré ceux qui ont été découverts récemment; il les a trouvés dans un état correspondant exactement aux détails donnés par la *Vita Alberti* : sutures peu synostosées; crâne ayant reçu plusieurs coups de taille; nombreuses taches de sang sur presque tous les os; haute stature du sujet.

La Belgique, naguère victime de la barbarie allemande, retrouverait ainsi le corps d'un de ses anciens évêques, victime lui-même d'un empereur allemand.

(*Débats*, 26 déc. 1920).

M. C. Enlart et M. Kingsley Porter (art gothique et art lombard).

Le magnifique ouvrage de M. Kingsley Porter sur l'architecture lombarde (1917), déjà étudié dans ses rapports avec la sculpture par MM. Mâle (*Gazette*, 1918, I, p. 35) et P. Deschamps (*Le Moyen Age*, 1919, p. 219), l'a été pour la première fois, au point de vue de l'architecture proprement dite, par M. C. Enlart (*ibid.*, 1920, mai-août, et à part). Certaines conclusions de cet éminent connaisseur ont une importance trop générale pour n'être pas reproduites ici. M. Enlart admet que grâce au savant américain, on peut dire aujourd'hui que les plus anciennes croisées d'ogives sont lombardes, et non françaises. Mais il y a loin de là à conclure que la théorie des sources françaises de l'art gothique italien doive être abandonnée. C'est que le style français, improprement dit *gothique*, ne consiste pas dans l'emploi de l'ogive ou de l'arc brisé, beaucoup plus ancien, mais « dans la manière de s'en servir ». « Il consiste aussi en un système décoratif entièrement nouveau et original, parfaitement adapté à la structure non moins originale qu'il imagine et dont l'ogive n'est que le point de départ. Les Lombards ont donc pu inventer la croisée d'ogives sans soupçonner le style gothique et M. Porter avoue (t. I, p. 132) qu'il a fallu l'intervention des maîtres français pour lui donner son plein et logique développement. » Et plus loin : « Les ogives et le style gothique sont deux choses que M. Porter confond et c'est ce qui l'empêche de reconnaître qu'en Italie comme ailleurs les Français, spécialement les moines de Cîteaux, furent les premiers importateurs de ce style. »

Ces réserves étaient sans doute nécessaires ; mais il reste que l'on ne pourra plus écrire même le plus modeste résumé sur les vicissitudes de l'art de construire au moyen âge sans tenir compte des mémorables découvertes de M. Kingsley Porter.

S. R.

Le cinquantenaire du Musée de Boston (1870-1920).

Une brochure richement illustrée raconte l'histoire de ce Musée en faveur duquel des souscriptions particulières ont recueilli, pendant le dernier demi-siècle, un capital suffisant pour que les dépenses annuelles aient atteint, dans ces derniers temps, un million de francs (800.000 fr. de rente; 200.000 fr. de cotisations). Encore nous dit-on que ce budget n'est pas suffisant, en présence des exigences d'une institution à la fois si vaste et si complexe. Le Musée métropolitain de New-York, qui a un budget de trois millions, en reçoit la moitié de la ville, alors que celui de Boston a dû toujours se suffire à lui-même. On sollicite la création d'un fonds de dix millions pour en assurer la stabilité financière. — La première donation d'objets d'art remonte à 1869 (collection d'armes et d'armure du colonel Lawrence, détruite par le feu en 1872). Le département de l'art antique ne fut constitué qu'en 1887 ; celui de l'art japonais (immensément riche) date de 1890, celui de l'art égyptien de 1902. Le premier conservateur des peintures fut le conservateur actuel de cette section au Louvre, M. Jean Guiffrey (1911). Aujourd'hui, les départements sont au nombre de

huit : gravures, art classique, art de la Chine et du Japon, art de l'Inde, art de l'Égypte, peinture, art de l'Occident, bibliothèque et photographies. Le Directeur général est un archéologue, M. A. Fairbanks.

S. R.

Question aux archéologues italiens.

La Bibliothèque Doucet (comme celle de l'*Instituto* à Rome, Catal. Mau, 2e éd., t. I, p. 40) possède un volume incomplet du *Bullettino archeologico italiano*, deuxième année, 1862, p. 1-56, avec 8 pl., à savoir : 1 et 2, le *Narcisse* de Pompei; 3-5, 24 reliefs de stuc (?); 6, vase de bronze orné d'un éphèbe debout et d'un Pégase; 7-8, vases peints. Sauf le *Narcisse*, ces œuvres ne paraissent pas avoir été décrites dans le texte; un de nos lecteurs peut-il dire où l'on en trouverait la description, sans doute préparée en manuscrit par Minervini, dont les papiers doivent être conservés quelque part[1]?

S. R.

Vente d'antiquités.

Les 11 et 12 avril 1921 on a vendu à l'Hôtel Drouot une collection d'antiquités égyptiennes, grecques, romaines et byzantines appartenant à Mme de X... (B..rn); cette collection était intéressante à plus d'un titre. Je signale les objets suivants, d'après le catalogue (H. Leman, expert) :

2. Fragment d'une tête de rhinocéros en terre émaillée bleu turquoise avec rehauts de peinture noire. Art égyptien antique. Haut., 0m,08.

33. Coupe couverte en terre cuite antique. Le couvercle est décoré en noir sur fond jaune de divers personnages, hommes et femmes dansant. Devant chacun d'eux, leur nom en caractères grecs. Le bouton du couvercle simule un petit vase. Diam. 13 c. 1/2.

41. Grande statuette d'Antinoüs debout, entièrement nu, la tête un peu penchée et tournée de côté, le genou gauche plié, la main droite abaissée et tenant une baguette. Terre cuite. Haut., 14 c. — Cette terre cuite, prov. de l'ancienne coll. Hoffmann (vente mai 1899, n. 227 du catalogue, pl. 24), passait pour avoir été trouvée à Smyrne et aurait fait partie de la coll. Lawson à Smyrne. A ce moment, cette statuette était considérée indiscutablement comme une pièce antique de l'époque d'Hadrien (3.300 fr.).

42. Grande statuette de Bacchus adolescent, debout, sans draperie, s'appuyant sur la jambe droite. Terre cuite. Manquent la tête, les bras et le pied droit. Haut., 31 c. — Cette terre cuite, de même forme que le numéro précédent (pl. XXV du catal. Hoffmann), était considérée également comme une pièce antique de l'époque d'Hadrien (1.500 fr.)[2].

---

1. Rien dans l'*Archäol. Anzeiger*, 1864, p. 268*, où Gerhard analyse pour la dernière fois le *Bullettino italiano*.

2. Ces terres cuites sont parfaitement authentiques; la réserve de l'expert s'explique assez par la grande entreprise de faux que l'on connaît, mais il est évident que les beaux spécimens d'Asie mineure se vendent aujourd'hui bien au-dessous de leur prix.

52. Bague d'or antique. Anneau gravé d'un rinceau feuillagé, à chaton carré, orné d'une pierre bleue taillée en pointe. A l'intérieur de l'anneau, une légende : + FAVSTINA + AGAPIVS.

54. Bague byzantine en or. L'anneau plat, ciselé et repercé, présente une croix pattée et deux oiseaux au milieu d'un rinceau feuillagé. Le chaton, de forme ovale, simule une fleur épanouie et contient une intaille en grenat, gravée d'un lion posant sa patte sur une tête de bœuf.

68 (avec planche). Buste de jeune femme. Les cheveux, disposés en bandeaux ondulés symétriques, sont relevés sur la nuque en chignon tressé. Marbre blanc ; art romain ; restauration au nez. Haut. totale (avec piédouche), 62 c. (3.100 fr.)[1].

Les nos 69, 70, 71, 73, tous reproduits en phototypie, sont d'intéressantes plaquettes byzantines du xe-xie siècles en schiste brun ou en stéatite. — 69, présentation au Temple (8.100 fr.) ; 70, S. Michel debout, APX MX ; 71, Entrée du Christ à Jérusalem (avec inscr.) ; 73, saint Démétrius (inscr.).

75. Plaque centrale d'un triptyque ; saint Théodore debout. Ivoire. Reproduite (9.500 fr.).

76. Plaque d'ivoire rectangulaire. Saint Paul. Α ΠΑΥΛΟC. Reproduite (4 980 fr.).

Les nos 85 et 86, également reproduits, sont des pions de jeu d'ivoire de style oriental (personnage grotesque ; lion dévorant une antilope). Adjugés 3.300 fr. chacun.

Je laisse de côté des faïences et des objets variés d'Extrême-Orient.

S. R.

Voleurs volés.

Dans la nuit du 6 au 7 janvier 1921, des malfaiteurs se sont introduits avec une longue échelle (volée à la station du chemin de fer du Pecq) dans les fossés du château de Saint-Germain ; de là, gagnant une petite fenêtre de la salle A, ils sont montés à la salle VI et ont fait main basse sur les moulages et galvanos de bijoux gaulois (Fenouillet, Lasgraisses, Kerviltré, etc.) qui remplissaient cette vitrine. La perte est facile à réparer ; mais il y a là un avertissement pour tous les Musées, du moins pour ceux dont on n'a pas encore dérobé les objets d'or et d'argent. Ces objets précieux doivent être conservés en lieu sûr ; il ne faut exposer que des galvanos ou des moulages, que le Musée de Saint-Germain est toujours prêt à confectionner, si on lui communique à cette fin les originaux.

S. R.

Dehèque oublié.

Élève de l'École Normale (1813), Félix-Désiré Dehèque (1794-1870) passa de l'Université dans l'administration, mais ne cessa pas d'aimer les lettres, en particulier le grec, tant ancien que moderne ; on lui doit nombre de traductions,

1. Ce buste à chevelure en côtes de melon paraît bien antique ; le type est assez laid, mais original.

entre autres celles de Lycophron (1853) et de l'*Anthologie grecque* (1863); il devint membre libre de l'Académie des Inscriptions en 1859. Beau-père d'Egger, avec lequel il était très lié[1], il fut parmi les fondateurs de l'Association pour l'encouragement des Études grecques (1867), où son éloge fut prononcé par Brunet de Presle (*Annuaire*, 1871, p. XLVII). Ce n'était certes pas un helléniste de premier rang, tel que Hase, Boissonade ou Henri Weil, mais il a rendu de réels services ; aucun lecteur « pressé » de l'*Anthologie* ne devrait oublier son nom.

Or, voici une publication officielle de l'Institut (*Notice sur Paul Vidal de La Blache*, par Émile Bourgeois, 27 nov. 1920), où ce bon Dehèque n'est jamais désigné sous son nom, mais, par quatre fois, appelé *Dehesse*. Il est question de lui à propos du rapport sur les travaux de l'École d'Athènes (1869), où Dehèque eut le mérite de reconnaître la valeur de l'essai de Vidal sur Hérode Atticus. « A ce travail que le rapporteur classait parmi les meilleurs de l'École française, il faisait seulement le reproche, léger pour nous, important pour lui, que les textes grecs ne se trouvassent pas accompagnés de traduction ». Vous avez bien lu : « léger pour nous, important pour lui ». Qui sont donc les *nous* à qui il est indifférent qu'on publie des textes grecs sans les traduire, c'est-à-dire sans prouver qu'on les comprend ? Le discrédit ainsi jeté sur les traductions surprend beaucoup à l'époque où paraît, a l'honneur de la philologie française, la *Bibliothèque Budé*. Et M. E. Bourgeois continue : « Membre libre de l'Académie, M. Dehesse (*sic*) ne devait sa réputation, plutôt éphémère, qu'à des traductions d'ouvrages grecs, anciens et surtout modernes ». Ami Bourgeois, vous êtes vous-même non-seulement un brillant historien, mais un travailleur acharné, la conscience même ; il vous appartenait de mieux apprécier le brave Dehèque et surtout de lui laisser son nom, qui reste attaché à de bons livres.

S. R.

Le Journal de Voyage de William Greene (1778).

Ce curieux document fait partie des *Prescott Papers* déposés par M. Roger Wolcott à la Société historique du Massachusetts : il a été publié dans les *Proceedings* de cette Société (déc. 1920-janv. 1921, p. 84-138). L'auteur était de Boston ; il passa en France une partie de l'année 1778. J'indique rapidement ce qui peut intéresser l'archéologie et l'histoire de l'art[2].

P. 105. L'auteur visite Notre-Dame et dit que cette cathédrale a été construite *par les Anglais* ; il a dit précédemment la même chose de la cathédrale de Rouen. Parmi les œuvres d'art, il signale la statue colossale de saint Christophe, une statue équestre de Philippe le Bel, des figures agenouillées de Louis XIII et de Louis XIV.

1. *Annuaire de l'Assoc. des Études grecques*, 1885, p. 308.

2. Je signale aussi aux antiquaires normands la description de Dieppe, p. 87 et suiv., et celle de Rouen, p. 99 et suiv.

P. 106. Visite à Saint-Roch, alors en cours de réparation, et aux Invalides.

P. 108. Le Luxembourg et la galerie de Rubens.

P. 109 sq. La fabrique de verre rue de Reuilly, l'Hôtel des Monnaies; la chapelle des Carmélites, avec le portrait de Mlle de La Vallière en Madeleine, la Résurrection de Lazare par Phil. de Champagne, la Présentation au Temple, l'Adoration des Mages, l'Ascension, la Pentecôte, l'Adoration des Bergers, le prophète Elie, sainte Thérèse, etc.; puis le Val-de-Grâce, l'église des Bénédictins anglais avec le portrait du roi Jacques en cire.

P. 111. La Sorbonne et sa chapelle; le tombeau de Richelieu.

P. 112. La fabrique des Gobelins.

P. 113. La statue de Louis XV sur la place de ce nom; celles de Louis XIII sur la place Royale, de Louis XIV sur la place de la Victoire et la place Vendôme, de Henri IV sur le Pont-Neuf (les Parisiens qui passent devant elle la saluent).

P. 114. La galerie de tableaux du Palais-Royal (plusieurs peintures citées).

P. 115. La galerie de tableaux du Louvre. « Les tableaux sont nombreux, vieux, en mauvais état et ne répondent nullement à mon attente. » — Voyage à Versailles et à Marly.

P. 116 sq. L'auteur voit Louis XVI et la reine, qu'il ne trouve pas bien belle. Description du palais (mal odorant) et des jardins.

P. 120 sq. Voyage à Nantes, par Chartres, Le Mans, Angers.

P. 123. Voyage à Paimbœuf.

P. 134. Séjour à Brest.

Le caractère de cette Revue ne me permet pas de citer les opinions de l'auteur sur les mœurs des Français, la révolution qu'il croit imminente, la décadence du sentiment religieux, etc. Mais il y a là des pages que (malgré la médiocrité de l'auteur) les historiens de la fin de l'ancien Régime feront bien de ne pas négliger[1]. S. R.

M. André Michel à l'Université de Rome.

Comme M. Pierre de Nolhac il y a deux ans, M. André Michel fit, ces jours derniers, dans l'*Aula Magna* de l'Université de Rome, la leçon d'ouverture d'un cours qu'il doit professer pendant tout le mois d'avril, sur « les Grandes Abbayes et les Cathédrales françaises aux XIIe et XIIIe siècles ».

La reine-mère avait tenu à rehausser de sa présence cette cérémonie universitaire; on notait à ses côtés, avec l'ambassadeur de France et Mme Camille Barrère, le ministre de l'Instruction publique, M. Benedetto Croce, ainsi que M. Albert Besnard, ancien directeur de l'Académie de France, Mme Albert Besnard, Mgr Duchesne, MM. Alfred Croiset et Charles Diehl, Vito Volterra et Adolfo Venturi. Le recteur, M. Scaduto, présenta l'orateur et exposa toute l'utilité de ces échanges interscolaires qui ont été décidés par un accord international signé en 1919, mais dont l'applicatien est loin d'être aussi complète qu'on pourrait le désirer.

1. J'en dois la communication à l'amitié de M. T. S. Perry (de Boston).

Le savant professeur du Collège de France, au cours de cette première leçon, insista sur les causes de la floraison d'architecture religieuse qui illustra notre moyen âge. Plus que la joie de se trouver encore en vie — qui, d'après la vieille légende de l'An Mil, suffirait à expliquer cette rénovation de l'art religieux — M. André Michel insista sur le culte des reliques des saints, ramenées dans leurs sanctuaires reconstruits après les invasions barbares, et montra comment l'abondance des pèlerins qui se pressaient autour de leurs autels amena la transformation et l'enrichissement du plan des églises. Et il indiqua comment, après des siècles où les éléments les plus disparates venus de la tradition antique, des vieilles origines celtiques, de la civilisation gallo-romaine, de l'Orient, s'étaient juxtaposés plutôt qu'amalgamés, on put discerner dès lors, dans chaque province, la formation de ce qu'il appelle « la matière plastique » dont les grands siècles du moyen âge formeront leurs chefs-d'œuvre.

A la foi populaire il convient d'ajouter l'action des chefs des grandes abbayes d'alors : celles de Cluny, de Vézelay, de Saint-Benoît, de La Charité-sur-Loire, de Moissac, etc. C'est à juste titre qu'on a comparé ces abbayes à de grandes lumières éclairant toute une époque : de ces merveilleux foyers de culture partirent les initiatives les plus hardies et les plus fécondes. Pierre le Vénérable ne prenait-il pas, avec son ami Suger, la défense de la décoration des églises et de la musique religieuse contre saint Bernard, qui s'effrayait de leurs audaces ?

Une autre cause qui détermina le développement de l'art, ce sont les pèlerinages. M. Joseph Bédier a admirablement montré, dans un de ses livres, leur influence sur la formation des chansons de geste : ils ont laissé une trace, moindre certainement, mais appréciable, dans la formation et dans l'ornementation de nos églises du XII^e^ siècle. M. André Michel évoque avec une heureuse éloquence l'itinéraire suivi par les pèlerins qui s'acheminaient vers Rome, où les attiraient les tombeaux des Apôtres, depuis Aoste ou Suse, au débouché des Alpes, jusqu'au Monte Mario, d'où ils découvraient la « Rome dorée », en suivant l'antique via Emilia, et en passant par l'Apennin d'où l'on découvre les deux mers, et par cet ermitage des Camaldules qu'habite encore aujourd'hui la blanche image de saint Romuald.

La « prolusione » de M. André Michel produisit le meilleur effet sur l'auditoire nombreux et très choisi qui était venu l'entendre, et lui restera fidèle pendant son bref séjour à l'Université romaine.

(*Débats*, 13 avril 1921).

Maurice Mignon.

Opinions téméraires.

I. — On lit dans *l'Écho de Paris*, 3 janvier 1921 :

(*De notre Correspondant particulier*). *Montpellier*, 2 janvier. — Une découverte, qui paraît devoir être d'une haute importance au point de vue archéologique, vient d'être faite à Agde (Hérault). Des ouvriers, en creusant pour établir les fondements d'une maison, avenue de Cette, ont mis à jour des

ossements et des tombeaux très anciens. On remarque, dans les fouilles en cours, tous les caractères anatomiques irréfutables de la *race gauloise* et *sarrasine*. Ce champ des morts serait donc *de l'époque gallo-romaine*. »

Si le public qui s'instruit dans les journaux a des idées plutôt vagues, c'est peut-être la faute des « correspondants particuliers. »

II. — « D'après Ammien Marcellin, Evreux fut une des dernières cités cédées à Clovis par les Romains. » On trouve cela dans une publication d'ailleurs fort utile, le *Bulletin de la Société normande*, t. XXII, 1920, p. 131.

III. — « M. Walter Berry a déjà remarqué qu'il existe des précédents préhistoriques pour la guerre allemande. Il y a quelques vingt mille ans, les Teutons de Kronstadt, dévalant des hauteurs de Pisgah de ce domaine isthmique, perçant sa muraille de l'Est et poussant jusqu'au couloir rhodésien, saccagèrent les belles et riches contrées méditerranéennes des Cros-Magnons ». Ainsi s'exprime M. W. Morton-Fullerton[1]. Vérification faite, il s'est bien inspiré d'une conférence de M. W. Berry. Dans l'un et l'autre texte, Kronstadt est un lapsus pour *Cannstatt* ; il s'agit de la race fossile de Cannstatt-Neanderthal. Quant à *Pisgah* et au couloir rhodésien (peut-être rhodanien ?), *nescio* ; mais ce que je crois savoir, c'est que le type de Neanderthal est moustérien, alors que celui de Cro-Magnon, postérieur de plusieurs milliers d'années, est aurignacien. Alors comment le conflit a-t-il pu se produire ? Le préhistorique admet une chronologie, du moins relative ; à la différence de la Révolution française (suivant M. Clemenceau), ce n'est pas un « bloc ».

S. R.

1. *Le Matin*, 22 janvier 1921.

BIBLIOGRAPHIE

Marcellin Boule. *Les hommes fossiles*. Paris, Masson, 1921 ; in-8, XI-491 p., avec 239 gravures. — Ce livre nous manquait ; on peut lui prédire un succès rapide. A l'encontre de Déchelette (t. I, 1911), l'auteur met au premier plan la géologie et la paléontologie ; l'archéologie, du reste fort bien traitée, n'intervient qu'à titre accessoire. Nous trouvons là un exposé détaillé et critique des découvertes d'ossements humains fossiles qui, depuis 1894 surtout, date de la trouvaille du Dr Dubois à Trinil, ont modifié si considérablement les idées reçues sur les plus anciens représentants de notre espèce. Comme il l'avait déjà fait dans son bon livre sur le squelette de la Chapelle-aux-Saints, M. Boule ne s'arrête pas aux découvertes, fussent-elles célèbres, qui n'offrent pas toutes garanties d'authenticité ; les documents sont aujourd'hui assez nombreux pour qu'on se montre difficile sur leur qualité. Le prétendu pithécantrope de Java, la mâchoire de Mauer, le crâne et la mâchoire de Piltdown, les négroïdes de Grimaldi, les squelettes du type de Cro-Magnon, de la Chancelade, etc. sont étudiés par un connaisseur éminent qui, par surcroît, écrit fort bien ; les matériaux de la paléontologie humaine hors d'Europe n'ont pas été l'objet de moindres soins. L'exécution matérielle, impression et gravures, ne laisse rien à désirer.

S. R.

British Museum. *A guide to the Antiquities of the Bronze Age*. Deuxième éd., 1920 ; in-8, 187 p., avec 10 pl. et 195 gravures. — Nouvelle édition, entièrement remaniée, de cet excellent guide-manuel. Depuis la première, publiée il y a seize ans, la collection britannique a été fort enrichie par le don de celle du chanoine Greenwell, dû à la munificence de Pierpont Morgan. Dans ce remarquable ensemble, presque toutes les provinces de l'âge du bronze européen sont richement représentées. — Une ligne de la préface, signée de Sir C. Hercules Read, rend hommage au tome II du *Manuel* de Déchelette et rappelle la fin héroïque de notre ami.

S. R.

Raoul Montaudon. *Bibliographie générale des travaux paléontologiques et archéologiques*. Alsace, Artois, Champagne, Flandre, Ile-de-France, Lorraine, Normandie, Picardie. Avec une carte, Genève, Lyon et Paris (Leroux), 1920 ; gr. in-8, XXVIII-507 p. — Toujours le même soin, le même dévouement, la même patience que l'on qualifierait volontiers de « passionnée ». Docile aux avis qu'il a reçus à la suite de la publication du premier volume, l'auteur a simplifié ses références en adoptant toute une série d'abréviations

(p. XIII-XXVI); il lui reste, dans cet ordre d'idées, à expulser de son index les rubriques trop abondamment pourvues (*silex*, par exemple), auxquelles personne n'aura jamais l'idée de recourir. Je n'en dis pas autant pour les noms géographiques ; pourtant, là encore, on pourrait abréger, écrire p. ex. *Amiens*, 7336-8 au lieu de *Amiens*, 7336, 7337, 7338. Il n'y a pas de petites économies ; celles-ci, en s'ajoutant, deviendront sensibles.

S. R.

Fr. Poulsen, *Delphi*, Gyldendal, 11 Burleigh St., Covent garden, London, 1920; XII-338 pages, avec 164 figures. — Après la vivante évocation de l'ancien sanctuaire apollinien que nous a donnée M. E. Bourguet (*Les ruines de Delphes*, 1914), après les précieuses études de détail de M. Kéramopoullos (Τοπογραφία τῶν Δελφῶν, 1917), voici un nouveau livre, en anglais[1], dû à un savant de Copenhague, ancien membre de l'École Française d'Athènes. M. Fr. Poulsen dit modestement, en sa préface, qu'il a travaillé *procul a loco*, « à l'aide de notes prises sur place, au printemps de 1907 ». Mais l'ouvrage est fort soigneux et dénote l'information d'un maître.

Si j'avais une réserve à formuler, je dirais même que ce nouveau guide me paraît fait pour être placé sur les rayons d'une bibliothèque d'étude plutôt que dans la valise des futurs voyageurs. Chaque question y est étudiée à l'usage des archéologues; certains chapitres, où l'auteur a trouvé à utiliser ses recherches antérieures — notamment sur les origines de l'art grec archaïque (p. 58 sq.), sur la sculpture hellénistique et le portrait (p. 265 sq., p. 294 sq.) — bénéficient d'une richesse d'aperçus fort significative. M. F. Poulsen s'est imposé de considérer Delphes surtout comme une collection d'art, et, si l'on veut, comme une vaste *Glyptothèque*, chronologiquement distribuée, où il nous conduit en conservateur de musée averti et d'esprit très moderne. On peut regretter que ce plan l'ait obligé presque partout à laisser de côté, plus ou moins, l'étude de ce qu'a été Delphes comme site historique. Ce qui donne un intérêt supérieur (et, d'ailleurs, une valeur plus pratique) au livre de M. E. Bourguet — l'ascension de la voie sacrée, la promenade à travers le Hiéron et la ville, même jusqu'à la nécropole — tout cela n'a pas trouvé place dans le savant « guide-catalogue » que M. Fr. Poulsen nous offre à son tour. Remercions-le assurément d'un très utile complément à l'œuvre de ses devanciers ; il faut gager, toutefois, qu'il a dû souvent se priver lui-même (étant à ses heures essayiste et même romancier), pour se contraindre ainsi à garder à son œuvre une tenue sévèrement érudite. Delphes aura toujours cet attrait de synthétiser pour nous les vives passions du petit monde antique ; et c'est tendance spontanée, non point péché, que d'y chercher, à travers les monuments, sur les pierres inscrites et parmi le peuple des statues, l'impression directe d'une vie psychologique qu'il est tentant de vouloir ranimer.

Les trois premiers chapitres généraux constituent, en un avant-propos sommaire, l'histoire d'Apollon et du sanctuaire archaïque (p. 1-58). Après cette

1. C'est une traduction du danois.

introduction, nous n'entendons plus guère parler ni de politique, ni même d'architecture (presque rien sur le *temenos* de Marmaria) ; mais nous avons la satisfaction de suivre, sans en rien perdre, le développement splendide de l'art grec en un site choisi. M. Fr. Poulsen, ayant posé la question sur le terrain de l'histoire de l'art, me permettra de lui signaler ci-après quelques observations archéologiques que la lecture de son livre m'a suggérées. — P. 95, à propos de Cléobis et de Biton, il ne fait pas mention de l'interprétation proposée récemment par C. Robert pour la bizarre légende des deux athlètes (*Sitzungsberichte Bayer. Akad.*, Munich, 1916, II, p. 1-20) — P. 105, il ne paraît point que M. Fr. Poulsen connaisse, de C. Robert encore, la proscription justement prononcée contre le terme *polos* (*ibid.* ; cf. aussi V. K. Müller, *Der Polos, die griechische Götterkrone*, Berlin, 1915). — Pour l'étude de la frise Nord du Trésor des Siphniens (p. 133, fig. 52), pourrait-on rappeler à l'auteur d'*Orient und die frühgriechische Kunst* la ressemblance entre le lion du char de Cybèle, mordant un géant, et le lion attaquant un taureau, d'un relief de l'*Apadana* de Xerxès à Suse (J. Dieulafoy, *Art antique de la Perse*, III, pl. XVIII) — cette ressemblance attestant sans doute un commun prototype oriental? Même communauté de thème entre le relief d'une tombe lycienne (Dieulafoy, *l. l.*, III, pl. XVI) et le groupe du fronton Est du temple d'Apollon (*Delphi*, p. 153, fig. 59). Pour l'organisation intérieure de ce temple, il est à noter que M. Fr. Poulsen ne s'engage pas sur la question du premier *omphalos*[1] ; sans doute fait-il prudemment, s'il est vrai que l'inscription n'est pas archaïque, comme on l'avait cru, et que le pseudo-*omphalos* pourrait être un poids. Rien non plus sur l'ordre intérieur dont l'ordonnance est aujourd'hui contestée (le chapiteau employé à cette place par F. Courby, *La Terrasse du Temple*, p. 42 sq. appartient peut-être à l'un de ces piédestaux à deux colonnes ioniques, tel celui de Charixénos ; plusieurs sont aujourd'hui connus à Delphes, et — ce qu'on n'a pas dit (G. Seure, *Gaz. Beaux-Arts*, XII, 1916, p. 417 sq.), — il en existe aussi à Délos, dont l'un daté de 110-109 av. J.-C.). — P. 158 sq., l'étude des sculptures du Trésor des Athéniens sera à réviser sur quelques points lorsqu'aura été fait le rapprochement des fragments brisés ; un tel travail entrepris cette année, par un ami de M. F. Poulsen, à Marmaria (trésor dit de Marseille et autres édifices de *temenos*), a permis d'utiles constatations. — P. 203, l'autel de Chios, souvent remanié dans l'antiquité même, et que M. Replat a partiellement reconstitué en 1920, avait plus de « deux ou trois » assises de pierre bleue, entre le soubassement de marbre blanc et le couronnement mouluré ; il en a exactement *sept*, dont la hauteur totale était de 3^{m},591. — P. 273 sq., je ne crois pas (avec M. G. Mendel, un bon juge), qu'on puisse dater l'éphèbe de Tralles à Constantinople de la même époque que le Daochos I^{er}, fils d'Agias, de Delphes (fig. 134-137). M. G. Mendel a bien vu, le premier, que la tête de l'éphèbe de Tralles révèlait certaines recherches de goût plutôt hellénistique ; elle pourrait être l'œuvre d'un de ces classiques éclectiques du I^{er} siècle que l'on

1. La référence donnée p. 144, n. 3, à l'article de M. Lechat, *Rev. Ét. anc.*, XIX, 1917, n'est pas exacte ; lire, p. 14 sq.

mésestime parfois à tort, les connaissant mal. L'étude de M. Poulsen sur l'ex-voto des Thessaliens est d'ailleurs excellente. Les recherches de Gardiner et Smith (*Am. Journ. arch.*, XIII, 1909, p. 446 sq.) y ont été habilement utilisées. Les derniers chapitres ne sont pas moins suggestifs.

Ch. Picard.

F. Poulsen, *Ikonographische Miscellen*, Copenhague, Fred. Hoest, 1921 ; in-8, 94 p., avec 35 pl. et 21 gravures. — Étude importante, pleine de monuments inédits et qu'il faut analyser. — 1. A Steensgaard, chez le comte Brahel Selby, tête d'Hypéride insérée dans un hermès ; on en connaît quatre autres répliques, dont une, au musée de Compiègne, était accolée, suivant M. Poulsen, à un portrait de Phryné (*Mon. Piot*, 1913, p. 47). — 2. *Ibid.*, hermès de Chrysippe, seizième réplique ; c'est cette tête qui devait surmonter le *digitis computans* du Louvre (p. 9). — 3. Au musée historique de Moscou, cinquième réplique, provenant d'Olbia, du prétendu Epiménide, en réalité Homère (?). — 4. Au Musée d'Edimbourg, stéphanophore ou prêtre du temps d'Auguste, trouvé à Thèbes. — 5. *Ibid.*, portrait d'un Romain du temps de Tibère, trouvé à Tusculum. — 6. A Philadelphie, belle tête de Ménandre, ainsi désignée avec raison par Studniczka (1897) ; c'est la trente-deuxième réplique. L'hypothèse de Lippold, qui en fait un Virgile, ne tient pas debout. M. P. rapproche à bon droit de cette tête le magnifique bronze de Délos (*Rev. de l'art*, 1913, II, p. 130), dont il a pu donner, grâce à M. Picard, trois excellentes photographies (pl. 17-19). Le double hermès Albani, où le Ménandre est aussi un prétendu Senèque, prouverait, suivant M. P., que cette dernière tête est celle de Philémon (ancienne hypothèse de Studniczka) ; il ne veut pas croire avec moi qu'il s'agisse d'Epicharme, sous prétexte que la comédie sicilienne était oubliée à Rome sous l'Empire (qu'en savons-nous ?) « Le manque de répliques du pseudo-Sénèque en pays grecs serait un simple hasard. Que Philémon avec Ménandre ait encore été lu au moyen âge, c'est ce que montre la liste de Rhodoste, dont les philologues ne paraissent plus mettre en doute l'authenticité » (p. 46). Je ne sais pas ce que c'est que « les philologues » ; je demande des arguments. Certains catalogues néo-grecs de bibliothèques privées à Constantinople et à Rodosto, écrits vers 1570 (Krumbacher, p. 508), mentionnent non-seulement Ménandre (24 comédies avec commentaires de Psellos) et Philémon, mais les œuvres historiques d'Ephore, de Théopompe, de Philochore et d'Eunape. Bien naïf le « philologue » qui admet l'existence de pareils trésors, perdus depuis sans laisser de traces, à une époque où des mss. d'auteurs connus se vendaient déjà au poids de l'or ! N'avons-nous pas eu, de nos jours, la fameuse bibliothèque Rhodocanakis, formée d'ouvrages qui n'ont jamais existé[1] ? Pour en revenir à Philémon, je crois avoir suffisamment écarté cette désignation (*Rev. arch.*, 1917, II, p. 361) ; il n'y avait aucune raison d'associer à Ménandre un poète, athénien comme lui, sous les traits d'un vieillard barbu et hirsute, alors qu'on pouvait mettre en contraste avec l'élégant Ménandre le créateur acariâtre de la comédie dorienne, lequel

1. Émile Legrand, *Dossier Rhodocanakis*, Paris, Picard, 1895.

ne commença d'écrire pour la scène qu'à 56 ans. — 7-9. A Philadelphie encore, enfant romain (la « merveilleuse beauté » que lui reconnaît M. P. ne paraît pas sur la photographie, pl. 21); Romaine du temps d'Auguste et vieux stéphanéphore cappadocien (?). — 10 Le poète assis de Ny Carlsberg n'est ni Anacréon, ni Alcée, ni Pindare, ni Hésiode ; *non liquet*. — 11. Une jeune femme de Ny Carlsberg (n. 619) et un portrait analogue de jeune homme (le *Séjan* de Studniczka) représentent *peut-être* Antonia et le triumvir Marc-Antoine. — 12. Défense de l'authenticité du buste cuirassé de Ny Carlsberg représentant Caligula; les raisons données sont convaincantes. A cette occasion, M P. publie sous trois aspects (pl. 20-22) le Caligula de New-York, cru à tort Tibère jeune; il montre aussi que la tête colossale de Constantin n'est pas celle de Titus, mais de Domitien (pl. 29). — 13. Le Métrodore assis de Ny Carlsberg, avec tête moulée sur un hermès athénien (pl. 31-35). Le type statuaire de Métrodore assis, entrevu par Bernoulli, a été restitué par Lippold ; à l'un des exemplaires, acquis à Rome pour Ny Carslberg, s'adapte à merveille la tête d'Athènes. — 14. Innovations techniques dans les portraits de l'époque d'Hadrien (gravure des pupilles, travail au foret des cheveux et de la barbe, apparence porcelaineuse donnée au marbre). On doit à M. P. de très fines observations sur l'influence exercée à cet égard par la glyptique. Un travail détaillé sur le même sujet — nous n'avons là qu'une solide esquisse — fournirait de précieux indices à la chronologie.

S. R.

D. Baud-Bovy et F. Boissonnas. *Des Cyclades en Crète au gré du vent*, avec préface de M. **G. Fougères**, ancien directeur de l'École française d'Athènes, et des notices archéologiques de M. **G Nicole** Genève, Éditions d'art et de science, Boissonnas et C^ie^, 1919; gr. in-4, 157 p., 40 pl. hors texte et 187 illustrations. — Il y a quelques années, MM. Baud-Bovy et Boissonnas, ayant voyagé « *En Grèce par monts et par vaux* », offraient aux artistes et aux archéologues un ouvrage aussi précieux par le charme alerte du texte que par la beauté de ses planches photographiques et la perfection de la typographie. Les mêmes auteurs, frétant une tartane peu avant la guerre, ont parcouru la mer Egée, *Des Cyclades en Crète au gré du vent*, et donnent aujourd'hui, dans une forme analogue, le souvenir de leur dernière vision hellénique.

Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage

ont-ils songé, étendus sur le pont de leur barque, faisant escale, au gré du vent, à Syra, à Myconos, à Délos, à Mélos, à Théra, dans d'autres encore de ces îles semées sur la mer Egée, et enfin dans cette grande île de Crète, centre de la civilisation préhellénique et berceau de la civilisation grecque primitive. Qui ne les envierait, à les suivre dans leurs pérégrinations que raconte le charmant et délicat critique d'art qu'est M. Baud-Bovy, et qu'illustre par ses photographies l'artiste réputé qu'est M. Boissonnas ?

Dans sa préface, M. G. Fougères décrit, du sommet du Cynthe à Délos, la féérie de lumière et de sérénité » qu'est cette Polynésie égéenne », ces multiples îles étincelantes, posées sur la mer, et, en quelques mots, caractérise

l'intense vie maritime de ce monde insulaire depuis l'antiquité : « l'avant-garde de l'hellénisme chargée de surveiller le sommeil inquiétant de l'Asie ». Des notices archéologiques de M. G. Nicole, sommaire des découvertes, principales références bibliographiques, apportent quelques précisions.

Comme tous les volumes conçus par la maison d'art Boissonnas, celui-ci est d'une impeccable typographie : les planches hors-texte en héliogravure, de teintes diverses, les illustrations en phototypie, les vignettes et culs-de-lampe inspirés à M. Henri Boissonnas par la céramique grecque, peuvent être loués sans réserve. Si chacun trouvera plaisir à lire cet ouvrage, à voir ses belles illustrations, l'archéologue appréciera plus spécialement ces dernières qui lui offrent, non tant des monuments inédits que des images parfaites, souvent prises sous un angle peu habituel. Telle cette vue de dos d'une Coré de l'Acropole, où l'on voit avec netteté la draperie coller au corps, comme s'il était nu, suivant le style de cette époque, et ne se trahir que par des plis en lignes verticales et parallèles, égratignant le marbre (pl. II). Coré d'Euthydikos, Niké rattachant sa sandale, Diadumène de Délos, Aphrodite et Poseidon de Milo, Hermès d'Andros, déesses aux serpents de Cnossos, vases en stéatite d'Haghia Triada, d'autres encore, sont reproduits en planches magnifiques, auxquels l'érudit se référera volontiers.

W. Deonna.

Salvatore Mirone. *Mirone d'Eleutere.* Catania, Tropea, 1921; gr. in-8, 135 p., avec 64 fig. — Cette monographie est très estimable. On ne possédait pas encore sur Myron, dont l'importance pour le développement de l'art grec est si grande, un ouvrage exposant avec détail les résultats acquis par les nombreux archéologues qui ont eu l'occasion, depuis un siècle, d'étudier les répliques du Discobole, du groupe d'Athéna avec Marsyas, etc. M. Mirone est parfaitement informé; il a bien divisé son sujet et en a fait connaître avec exactitude tous les éléments. La bibliographie, très ample et bien au courant, n'est pas une vaine parure, car l'auteur a lu les livres qu'il cite et sait en juger les conclusions. Pour la chronologie de Myron, il a tiré bon parti du nouveau texte d'Oxyrhynchus qui éclaire la chronologie des artistes du v^e^ siècle (cf. *Revue*, 1899, II, 399). Un appendice concerne les sculpteurs de l'école de Myron, notamment Lykios, Strongylion et Styppax. L'illustration est assez bonne, mais l'impression, surtout celle des noms propres, est peu correcte (p. 53, lire *Pater*; p. 69, *Bergk*; p. 97, *Guédéonow*; p. 107, *Nesioten*, etc.).

S. R.

F. G. Welter. *Aus der Karlsruher Vasensammlung, Bausteine zur Archaeologie*, I, Offenburg, Reiff 1920; gr. in-8, 8 p. et 20 pl. — Choix de vases grecs du musée de Carlsruhe, parmi lesquels des spécimens de grand prix reproduits pour la première fois en phototypie. Le texte, très concis, donne, à la suite d'une description, des indications bibliographiques et indique des rapprochements.

S. R.

A. Mayr. *Ueber die vorrömischen Denkmäler der Balearen* (extrait des *Sitzungsberichte* de Munich). Munich, 1914; in-8, 68 p. et 13 pl. — « Une grande partie des monuments ici décrits n'a pas encore été mentionnée dans l'ouvrage fondamental sur les antiquités préhistoriques des Baléares, celui de M. Émile Cartailhac (1892). Ce livre reste encore la source la plus importante de nos connaissances; il est précieux tant pour la mise en évidence de ce qui est caractéristique que par la sage réserve observée dans les questions que soulèvent le but et l'âge de ces monuments » (p. 5). L'auteur juge prématuré l'essai de classification de M. Watelin (*Rev. arch.*, 1909, II, p. 303). Les antiquités qu'il a décrites sont toutes à Majorque et à Minorque : talayot de S. Noguera, ruines de Pedrezar, du cap Corp Vell, de Son Homs, talayots du Predia Son Joy, de Sa. Blanquera, etc.[1]. Le tout accompagné de plans et d'une abondante illustration.

S. R.

Morris Jastrow. *The book of Job*. Philadelphie et Londres, Lippincott, 1920; in-8, 369 p. — Ce volume comprend deux parties : une introduction historique et critique; une nouvelle traduction pourvue de notes, d'après le texte amendé. Arrêtons-nous un instant sur l'introduction. L'auteur reconnaît que l'ouvrage, tel que nous le possédons, est de plusieurs mains et présente, pour ainsi dire, diverses couches. Il y a d'abord l'histoire en prose de Job, qui est comme le texte du sermon développé par des prédicateurs indépendants. La partie poétique résulte de la fusion de trois compositions où les deux problèmes essentiels — souffrance des innocents et triomphe des méchants — sont considérés à des points de vue très différents. La première couche est la conversation de Job avec ses trois amis (ch. 3-27); l'esprit qui l'anime est nettement sceptique, comme celui de l'*Ecclésiaste*, récemment commenté par M. Jastrow (*A gentle Cynic*, 1919). C'est l'œuvre d'un cercle de penseurs émancipés qui révoquaient en doute les croyances reçues. A cause de cela, les cercles orthodoxes crurent nécessaires de compléter l'œuvre primitive en la déformant. Les discours d'Élihu appartiennent à une couche plus récente, ainsi que les chapitres qui terminent le livre (38-41), où l'on reconnaît l'effort de l'orthodoxie juive pour combattre l'influence du texte original et fournir des réponses théologiquement plus acceptables aux questions soulevées par cet écrit.

M. Jastrow n'est pas seulement savant : il est de bonne foi. Comme tous ceux qui ont lu le livre de Job, fût-ce en traduction (et l'on sait qu'il est capable d'aborder le texte), il a senti que tous les commentaires accumulés ne suffisent

---

1. P. 61 : « Le type du talayot, dérivant, comme le nuraghe, de la hutte ronde, a persisté dans les Baléares jusqu'à nos jours, où l'on construit encore des huttes de pierre rappelant ces édifices préhistoriques: elles sont de forme conique, sont souvent très élevées et contiennent une chambre intérieure, du type du *tholos*, construite en encorbellement. Elles servent d'étables pour le petit bétail (Cartailhac, pl. 50 et 51). Guillemard (*Cambridge Antiquarian communications*, XI, p. 478) pense que les talayots n'avaient pas, en général, d'autre but que les huttes de pierre modernes ».

pas à concilier les contradictions. Il ne s'est pas résigné à admirer ce qu'il ne comprenait pas; il est parti de cette idée juste que le respect de la personnalité d'un écrivain n'est pas une vertu orientale, que l'interpolation, le développement, l'altération sous toutes ses formes ne constituent pas des exceptions, mais la règle[1]. Autre chose, pourtant, est de constater l'absence d'unité littéraire, et de pouvoir distinguer l'apport de chaque auteur, d'autant plus qu'il ne s'agit pas de juxtapositions, mais de changements profonds opérés par des rédacteurs successifs. C'est le cas de répéter avec un grand critique : *Morbos melius novimus quam remedia*.

S. R.

A. van Gennep. *L'état actuel du problème totémique*. Paris, Leroux, 1920; gr. in-8, 363 p. — Ce savant livre est surtout un résumé critique des discussions dont a été l'objet le totémisme depuis la publication du grand ouvrage de Frazer (1910); on y trouve aussi un examen approfondi des survivances du totémisme en Égypte et dans le monde minoen (l'auteur ne les accepte point) et un exposé des idées personnelles de l'auteur. Suivant lui, le totémisme et ses conséquences sont comme une armure défensive dont s'entourent certaines sociétés pour assurer leur cohésion; les emblèmes totémiques sont comparables aux insignes des escadrilles d'aviateurs. Cette manière de voir prête à des sociétés primitives une singulière conscience de leurs intérêts moraux et des moyens propres à les sauvegarder; elle est sujette à d'autres objections plus précises sur lesquelles ce n'est pas le lieu d'insister. Nos lecteurs seront particulièrement intéressés par la seconde partie, où il est question des civilisations classiques ou plutôt de quelques-unes de ces civilisations. Voici un passage qui donne une idée nette de la critique négative de M. van G. (p. 313) : « L'omophagie dionysiaque ne peut pas être regardée comme un phénomène proprement totémique, ni comme une survivance d'un totémisme grec archaïque ou préhistorique. On arrive à la même conclusion en examinant les arguments qui se rapportent aux danses grecques à personnages animaux... Les danses à personnages animaux ne sont pas un élément propre au seul totémisme, et par suite ne peuvent sans preuves concomitantes être interprétées par le totémisme quand il s'agit de peuples disparus » Cela revient à dire, suivant moi, qu'il y a bien des rites d'apparence totémique en Grèce, mais qu'il n'est pas permis de les qualifier de totémiques, parce que le système entier du totémisme grec préhistorique n'a pas été étudié par un Spencer ou un Strehlow comme celui des indigènes actuels de l'Australie. Cette fin de non-recevoir peuts embler très scientifique; mais c'est suivant l'idée qu'on se fait de la science. Celle de M. van G. est incontestable et, même quand il touche à l'antiquité, de bon aloi.

S. R.

1. C'est ce que Renan a écrit dès 1859, précisément à propos du livre de Job. Les premiers doutes scientifiques sur l'intégrité du texte paraissent avoir été exprimés par Ewald (1829).

Angusta Hure. *Origine et formation du fer dans le Sénonais. Exploitations et fonderies dans l'Yonne.* Auxerre, 1920; in-8. 74 p., avec une carte (extr. du *Bull. des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*). — Le Sénonais n'a jamais possédé de mines de fer proprement dites, mais des amas considérables d'oxyde de fer hydraté (limonite, hématite) exploités dès l'époque de Hallstatt, alors que les silex ouvrés, nous assure-t-on, étaient encore en usage. Le fer était alors fabriqué au bois. A l'époque de la Tène les fonderies se multiplient; à mesure que le minerai s'épuisait, la fonderie était transportée ailleurs; le bois fut alors remplacé par du charbon de bois. A l'époque gallo-romaine paraît la « méthode par fosses »; on renonce aux emplacements circulaires sur les plateaux pour des cuvettes ovales avec un ou plusieurs rangs de tuyères. Des tas de scories pesantes, parfois d'énormes dimensions, témoignent de l'activité des exploitants romains. Vers la fin de l'Empire, vu le manque croissant de sécurité, les fonderies descendirent des plateaux dans les vallées et se rapprochèrent des centres urbains. L'exploitation, interrompue par les grandes invasions, reprit bientôt sur une échelle plus modeste et dura jusqu'à notre temps (vers 1850); la concurrence des mines riches et le procédé des fontes au coke y mirent fin. Aujourd'hui il est question de reprendre l'exploitation des dépôts de scories du département de l'Yonne qui valaient, avant la guerre, 0 fr. 25 le mètre cube et se sont payées plus du double en 1917. — L'opuscule se termine par une liste des localités de l'Yonne où ont été trouvées des dépôts de scories et par un résumé des textes relatifs aux forges du XII^e^ au XIX^e^ siècle. Il y a un bon index.

S. R.

J.-C. Formigé et J. Formigé. *Les Arènes de Lutèce* (Extr. des Procès-verbaux de la *Commission du vieux Paris*). 50 p. in-4°, avec de nombreux plans et gravures. — Amphithéâtre, cirque ou théâtre? La preuve a été magistralement faite pour l'amphithéâtre parisien qu'on appelle les Arènes : c'est à la fois un amphithéâtre et un théâtre, type qui se rencontre surtout dans le centre et le nord de la Gaule. « Le demi-amphithéâtre de Lutèce fut l'un des plus anciens : cela expliquerait qu'il possède une scène à allure classique bien plus étendue que celle des autres demi-amphithéâtres ». Il me semble plus douteux que les Gaulois aient déjà connu pareille disposition « pour des cérémonies religieuses ou des assemblées politiques »; l'exemple cité de Montaiguillon (Seine-et-Marne) ne paraît pas concluant. Mais la brochure de MM. Formigé, admirablement illustrée, est une contribution de premier ordre à l'étude du Paris gallo-romain[1].

S. R.

---

1. Quel scandale que de pareilles publications, égales aux meilleures de tous pays, paraissent sans nom d'éditeur, sans adresse de libraire, sans indication de prix! Et l'on gaspille de l'argent pour la « propagande » quand on ne sait même pas, par indifférence ou paresse, tirer parti de ce qui se fait de meilleur!

Charles Durand. *Fouilles de Vésone*, 1906-1913. Six fascicules avec nombreux plans et phototypies ; Périgueux, 1906-1920. — Publication de fouilles très remarquables, dont l'initiative appartient à M. Bérard, alors sous-secrétaire d'État, et à feu Dujardin-Beaumetz, souvent moins bien inspiré. Grâce à des subventions d'ailleurs modestes, il a été possible de restituer le tracé du mur d'enceinte, d'en explorer de notables parties, de déblayer le forum avec une grande basilique, puis une villa romaine, les vestiges d'un aqueduc, etc. Les découvertes de sculptures et d'inscriptions sont importantes ; il y a aussi quantité de petits objets, dont une pierre gravée, des fragments de mosaïques, d'enduits peints, etc. Tout cela a été publié avec le plus grand soin et parfaitement commenté. La preuve est faite que la fameuse Tour de Vésone est la *cella* du temple de Tutela, édifice décoré avec grand luxe, et que la construction du mur d'enceinte, aux dépens des monuments plus anciens de la ville, date de la dernière partie du III^e^ siècle, époque critique pour tant de villes de la Gaule. Sur 40 monnaies recueillies dans le sous-sol de Vésone, 39 sont antérieures à l'an 273 ; une seule, d'Honorius, est notablement postérieure à cette date et confirme, en qualité d'exception, le témoignage des autres. — Cette publication fait honneur à son auteur et peut désormais être citée comme un modèle. Associons au nom de M. Durand celui de l'architecte des monuments historiques de la Dordogne, M. Rapine, auquel est due pour une bonne part la direction des travaux.

S. R.

Léonce Bidault de Gresigny. *Recherches archéologiques dans la vallée de la Saône*, 1875-1920. Chalon-sur-Saône, Bourgeois frères, 1920 ; in-4, 45 p. et 57 pl. — La plupart des objets figurés sur ces planches appartiennent aujourd'hui au petit Musée fondé par la maison Schneider au Creusot. L'unité de provenance ajoute à l'intérêt de l'ensemble. Le plus bel objet est une œnochoé à anse historiée (un enfant portant la main à la bouche, pl. 41) ; une autre œnochoé, qui faisait le pendant de celle-là, et dont l'anse est ornée d'un beau relief (Persée tranchant la tête de la Méduse), est reproduite (pl. 42) « d'après une photographie communiquée » à l'auteur. Il y a un manche de couteau d'une forme insolite (pl. 46) et quelques statuettes entourant un petit autel, sans renseignement sur les circonstances de la découverte (pl. 47). Dans le texte, on relit avec plaisir un rapport de Héron de Villefosse à la Société des Antiquaires (1913) ; le reste est négligeable. La « table des planches », seule description des objets, est absolument insuffisante.

S. R.

Robert Knorr. *Toepfer und Fabriken verzierter Terra-Sigillata des ersten Jahrhunderts*. Stuttgart, Kohlhammer, 1920 ; in-8, x-140 p., avec 100 pl. dessinées au trait. — On a déjà de l'auteur les ouvrages suivants sur la poterie à reliefs : *Die verzierten Gefässe von Cannstatt und Köngen-Grinario*, 1905 ; *Die Gefässe von Rottweil*, 1907 ; *Die Gefässe von Rottenburg-Sumelocenna*, 1910 ; *Südgallische Gefässe von Rottweil*, 1912 ; *Gefässe von Aislingen*, 1913. Dans le présent volume sont étudiés environ 400 vases ou fragments de vases

signés, la plupart inédits, découverts en Hollande, en Suisse, en Allemagne et en Autriche. Style et chronologie des fabricants ont été l'objet de recherches minutieuses qui paraissent conduire à des résultats positifs. Sont exclus les fragments d'Arezzo et de Lezoux. « Une publication d'ensemble de ce genre, avec illustrations, n'existait pas encore; même dans l'excellent ouvrage de Déchelette, les belles poteries sigillées du midi de la Gaule[1] sont traitées sommairement, et l'inventaire de Déchelette n'énumère qu'un petit nombre des vases décrits et publiés par moi... Ce qu'il y a de nouveau dans ma méthode, c'est que les détails les plus modestes de la décoration, ainsi que la disposition de cette décoration elle-même, sont mis en œuvre pour distinguer les ateliers des différents fabricants. »

S. R.

Percy Gardner. *A history of ancient coinage, 700-300 B. C.* Oxford, Clarendon Press, 1918; in-8, XVI-463 p., avec 11 planches. — L'éminent auteur rend pleine justice aux grands ouvrages de MM. Babelon et Head, qu'il cite presqu'à chaque page du sien; il n'a pas voulu rivaliser avec eux, mais faire autre chose, « considérer les villes qui ont frappé monnaie par groupes plutôt que séparément, mettre en lumière, de région en région, l'influence du commerce; chercher pourquoi tel étalon monétaire a satisfait aux besoins d'une localité et non d'une autre. » A l'histoire déjà faite des émissions monétaires de villes ou d'États, il a cru devoir ajouter celle même du monnayage en Grèce jusqu'à l'époque hellénistique, en Asie et en Italie, « envisagé comme une activité continue. » Déjà M. Babelon, dans les notices placées en tête des divisions de son Traité, a manifesté qu'il éprouvait le besoin d'un livre comme celui de M. P. Gardner. Un nom manque dans l'intéressante introduction, celui de François Lenormant, en qui cependant on ne peut refuser de reconnaître un précurseur. Il est vrai qu'à l'index son nom, comme ceux de MM. Babelon et Head, est honoré du mot (peu instructif), *passim*; mais on aurait voulu trouver, là où il est naturel qu'on la cherche, une appréciation de sa grande œuvre interrompue.

S. R.

C. Nordman. *Anglo-Saxon coins found in Finland.* Helsingfors, Société archéologique, 1921; in-4, 85 p., avec 1 planche, — Les trouvailles de trésors monétaires confirment les textes historiques et suppléent parfois à leur silence; on sait quels résultats a donnés l'étude des cachettes de la Gaule. Celles du nord-est de l'Europe ne présentent pas un moindre intérêt.

Dans la Scandinavie du sud, surtout à Gottland et à Öland, on a trouvé quantité de deniers et de *solidi* romains et byzantins; mais les découvertes de ce genre sont très rares en Finlande. En revanche, lorsque, à l'époque des Vikings, le commerce avec l'Orient se développe à travers la Russie, les dirhems arabes deviennent nombreux en Finlande et l'on y trouve aussi des pièces d'argent byzantines; pourtant, les dirhems sont infiniment plus abondants en Suède.

1. Montans, La Graufesenque, Banassac.

L'importation régulière de ces pièces vers la Scandinavie et la Finlande commence au IXe siècle. Au siècle suivant, les trésors finlandais comprennent surtout des pièces frappées en Angleterre et en Allemagne. La Scandinavie reçut quelques pièces anglo-saxonnes dès le IXe siècle. Au début du Xe siècle, les trouvailles sont encore rares ; aucune n'est signalée en Norvège. Il y a accroissement continu pendant les règnes d'Edgar et d'Édouard Martyr, surtout à Gotland. A l'époque d'Ethelred, les trouvailles attestent la rentrée des tributs sans cesse imposés par les Danois. Sur plus de 30.000 monnaies anglo-saxonnes, la moitié provient de Gotland, alors que les trouvailles sur le continent scandinave n'atteignent pas le douzième de ce chiffre. Après les monnaies d'Ethelred, les plus fréquentes sont celles de Knut. Ces pièces étaient exportées au-delà de la Baltique ; celles des rois anglo-saxons se rencontrent au nord de l'Allemagne, en Pologne et dans les provinces baltiques. Là encore, ce sont les pièces d'Ethelred et de Knut qui dominent ; les plus récentes sont de Guillaume I et de Guillaume II. En général, les trouvailles baltiques sont moins abondantes que celles de la Scandinavie ; le trésor d'Oranienbaum en Ingermanie, avec ses 700 pièces anglo-saxonnes, est une exception. Les trouvailles finlandaises paraissent attester les relations de la Finlande avec Gotland et le continent de la Suède. Le détail des cachettes découvertes en Finlande (Virmo, 52 pièces ; Nousis, 1600 pièces en 1895, dont 305 anglo-saxonnes depuis Edouard Martyr jusqu'à Harold ; Reso, plus de 600 pièces, dont 360 anglo-saxonnes, etc.), avec la description détaillée des monnaies conservées, se trouve dans l'intéressant mémoire de M. Nordman, qui doit être signalé non-seulement aux numismates, mais aux historiens de l'époque des Vikings.

S. R.

Isabella Errera. *Répertoire des peintures datées*. Tome I. Bruxelles et Paris, G. van Oest ; in-4, 451 p. — Travail formidable. Nous avons ici, de 1081 à 1775, la notice descriptive, avec bibliographie sommaire, de 20.000 peintures datées ; l'ouvrage entier (jusqu'en 1875) en inventoriera 40.000. Pour la première fois, il est non seulement possible, mais facile d'embrasser d'un coup d'œil l'activité des différentes écoles à une même époque. Je prends au hasard la date 1491 ; sous ce millésime, on rencontre des œuvres datées de Pinturicchio, Aspertini, Borgognone, Carpaccio, Costa, Ghirlandajo, Lochner, Memling, Signorelli, etc. (il n'y a pas moins de 35 tableaux classés à cette date). Une énorme bibliographie, infiniment précieuse par elle-même, énumère les livres et catalogues où l'autrice a puisé ses informations (p. 9-26, sur deux colonnes). Cette bibliographie présente naturellement quelques lacunes, car qui peut tout connaître et tout voir dans le domaine immense où les intérêts de la science sont bien loin d'être seuls en jeu ? Mais ceux qui ont donné leurs soins à des ouvrages du même genre seront les derniers, je l'espère, à chercher dans celui-ci des erreurs légères, plutôt que d'en saluer respectueusement l'effort et d'en faire valoir l'utilité pour les travailleurs. A côté de l'indispensable *Dictionnaire-répertoire des peintres* de la même (Hachette, 1913), le RPD deviendra un livre de chevet pour les historiens de l'art, comme pour les experts professionnels.

S. R.

Auguste Longnon. *Les noms de lieu de la France. Leur origine, leur signification, leurs transformations.* Paris, Champion, 1920 ; in-8, 177 p. — Pendant plusieurs années, au Collège de France et à l'École des Hautes-Études, Longnon a fait de la toponymie l'objet de ses cours. Quoique fort sollicité, il ne s'était jamais décidé à publier ses leçons. Heureusement, elles ont été recueillies par de nombreux auditeurs ; il faut exprimer à MM. Marichal et Mirot notre profonde reconnaissance pour la mise au net qu'ils nous donnent de l'enseignement du maître. Non seulement il y a là une science de première qualité, résumant des années de recherches originales, mais la disposition des matières et la rédaction sont telles qu'on lit cela sans la moindre fatigue, avec un intérêt soutenu. Nous n'avons ici que le premier fascicule, concernant les lieux d'origine phénicienne, grecque, ligure, gauloise et romaine. Voilà désormais le livre de chevet de tous ceux que séduit cette science périlleuse, mais pleine de promesses, dont les matériaux immenses sont à la disposition de tous dans le *Dictionnaire* de Joanne et d'autres répertoires analogues, à la condition de ne jamais perdre de vue ce que Longnon disait à ses élèves dès le début de son cours : « La seule méthode vraiment scientifique consiste à rechercher les formes anciennes de chacun de ces noms, ou, à leur défaut, les formes anciennes de quelque localité homonyme ». C'est ainsi, par exemple, qu'on peut restituer la forme ancienne de Chambord, Loir-et-Cher, grâce au nom d'une localité disparue de Grande-Bretagne, *Camboritum*, qui paraît signifier « le gué tortu ».

S. R.

G. Poisson. *Les influences ethniques dans la religion grecque.* Paris, Cerf, 1920, in-8, 46 p. (extr. de la *Revue de synthèse historique*, t. XXX). — Mémoire ingénieux, érudit et téméraire. — Trois races en Europe : nordique (dolichos-blonds), méditerranéenne (dolichos-bruns), alpine (brachys-bruns). Les Méditerranéens primitifs, qui ont essaimé jusqu'en Irlande, ignorent probablement, comme les Aruntas d'Australie, le fait de la paternité ; leur divinité est la Terre Mère. Les Nordiques sont mieux informés ; ils sont férus de paternité ; leur divinité phallique est l'ancêtre de Dionysos, lequel serait le dieu des pierres debout (sens hypothétique de *nussa* dans Dionysos), le dieu-menhir. Les Alpins, dont l'origine est asiatique, dont le centre de rayonnement est la Thrace, ont le culte du Soleil. Orphée est un prophète du culte solaire (à cause de Phanès) ; l'orphisme est l'ennemi du culte dionysiaque avant de se joindre à lui. Là-dessus arrivent les Aryens, de race mixte, avec leur panthéon céleste qui ne satisfait ni à l'instinct religieux, ni à l'instinct moral ; ceux-ci se réfugient dans les mystères, survivances de vieilles religions que viennent épurer des sages et des penseurs (depuis le VIII[e] siècle). Même en Égypte (Isis, Osiris, Horus), même dans l'histoire du christianisme, on retrouve « des résurgences des instincts religieux des vieilles races ». Ce résumé suffit ; une discussion voudrait un volume. L'auteur a du savoir et de l'esprit.

S. R.

G. Poisson. *L'origine celtique de la légende du Graal.* Extrait de la *Revue d'Auvergne.* Clermont-Ferrand, 1920; in-8, 21 p. — Ed. Flouest, à propos du vase que tient le Dispater celtique, avait déjà songé au Graal. Toute la légende du Graal, superficiellement christianisée, serait d'origine celtique et même druidique. « Il est resté dans les couches populaires des souvenirs de cette religion, de ses symboles, de ses rites mystérieux... La poésie populaire du XI^e^ siècle a recueilli ces contes, ces traditions fantastiques et leur a redonné une vie... Quelques poètes les ont franchement christianisés... L'histoire du Graal est la principale de ces survivances ». Le chaudron est la barque dans laquelle le soleil accomplit son voyage sur le fleuve Océan ; Médée, petite-fille d'Hélios, possède un chaudron magique. Les situles hallstatiennes représentent des pompes religieuses au centre desquelles des prêtres portent en cérémonie un grand vase; ailleurs, ce vase est sur un chariot; comme l'a vu Déchelette (II, 446), chariot et vase se rattachent au culte solaire. Le Graal (*gradalis*) est le vase qui s'avance majestueusement, le vase processionnel. Les vases sur lesquels sont figurés des dieux de la semaine (Bavai, Gundestrup) sont également solaires. « Le druidisme reposait sur un ancien culte solaire, plus ou moins épuré et idéalisé ; il avait conservé comme symbole de cette origine un vase sacré figurant dans des rites et dans des cérémonies d'initiation». M. Poisson est savant; il lui reste à se perfectionner dans *l'ars nesciendi.*

S. R.

G Poisson. *L'origine celtique de la légende de Siegfried.* Extrait de la *Revue d'Auvergne,* 1920-21. In-8, 44 p. — M. G. Brockstedt a essayé de montrer (1914) que le poème des Nibelungen, rédigé en Autriche vers 1200, dérive d'une source française perdue, alimentée elle-même par des légendes germaniques. M. Poisson n'admet pas cette dernière hypothèse; il croit pouvoir établir qu'il en est du Cycle de Siegfried comme de ceux de Lohengrin et de Parsifal, dont nous connaissons les originaux français; ce cycle était d'origine purement celtique. L'auteur fait appel d'abord au groupe du Cavalier et de l'Anguipède, symbole de la victoire du héros solaire celtique, et pense que les groupes de ce genre, très répandus dans l'Est, ont contribué à donner naissance aux légendes de héros chevaliers comme Lohengrin et Siegfried. Mais à cela s'ajoute l'influence des traditions historiques. Sigurd, de la race de Voelsungar (dans la *Voelsungasaga*), était *Sigovèse le Volce* ; le trésor des Nibelungen était l'ambre septentrional ; la légende de l'or du Rhin aurait été créée pour expliquer la richesse de Sigurd, c'est-à-dire celle des Celtes à l'époque de Sigovèse, attestée par l'archéologie. Si la légende fait jeter dans le Rhin le trésor des Nibelungen, c'est pour rendre compte de l'abondance de l'or dans les sables de ce fleuve. Et Brunhild conquise par Sigurd? C'est la conquête de la forêt hercynienne par Sigovèse au V^e^ siècle. La vengeance de Brunehilde abandonnée, le retour offensif des Burgondes ? C'est encore au V^e^ siècle av. J.-C. que cela se place. « Les Burgondes, devenus les plus forts par suite du départ des Celtes pour de nouvelles aventures, chassent les Celtes par trahison et leur enlèvent le pays ». Ainsi toute la légende de Siegfried, loin d'être l'écho des rivalités entre Francs et Bur-

gondes, est celui des luttes anciennes entre les Celtes (Volces) et les Germains; c'est, au fond, notre plus ancienne épopée nationale, sous un vêtement germanique. En jouant Wagner à Paris, nous ne faisons que reprendre notre bien.

S. R.

Marcel Aubert. *Notre-Dame-de-Paris. Sa place dans l'architecture du XII^e^ au XIV^e^ siècle.* Paris, Laurens, 1920; gr. in-8, 227 p., avec 16 pl. et 30 figures (thèse de doctorat ès-lettres). — Nous devons déjà à M. Aubert un bon livre descriptif sur la cathédrale parisienne (1909); il nous donne ici un ouvrage de haute et originale érudition. C'est l'histoire détaillée de la construction de Notre-Dame, des modifications qu'elles a subies au XIII^e^ et au XIV^e^ siècle 1163-1350), l'exposé des influences qui s'y révèlent et de celles qu'elle a exercées à son tour, non seulement sur les églises de la région parisienne, mais sur de grands édifices lointains, jusque dans l'île de Chypre et à Upsal. « Par l'analyse des différentes parties de la construction, écrit M. Aubert, et leur comparaison avec les autres édifices déjà existants, j'ai montré tout ce que les architectes de l'Ile-de-France, et en particulier ceux de N.-D. de Paris, doivent aux constructeurs de cette école romane anglo-normande, dont les racines puisent en partie dans le fonds lombard, qui poussera d'autre part une de ses branches le long des bords du Rhin jusqu'en Flandre et en Picardie, où elle se heurtera à l'influence normande. » Cette grande part faite aux influences anglo-normandes est une des thèses originales de l'auteur. L'admiration que lui inspire la grande église ne lui dissimule pas son défaut constructif et essentiel; la médiocrité de l'éclairage : « Notre-Dame, restée sombre, malgré les efforts des architectes de la fin du XII^e^ et du XIII^e^ siècle, est la dernière des basiliques à tribunes[1] de la lignée de Saint-Denis, issue de l'école anglo-normande; même les églises qui subiront le plus complètement son influence n'auront plus de tribunes ». La solution du problème de l'éclairage, qui préoccupa vivement les architectes de la fin du XIII^e^ siècle, était rendue ici particulièrement difficile par le peu de largeur du vaisseau central par rapport à la hauteur et par les doubles bas-côtés auxquels s'ajouteront encore, dans le cours du XIII^e^ siècle, les chapelles latérales. Après Notre-Dame « le dernier des grands monuments élevés sur des données romanes en style gothique », il n'y eut plus de grands monuments à tribunes; l'arc-boutant, partout employé[2], en hâta la suppression. « C'est le type de Sens qui l'emportera sur le type anglo-normand de Saint-Denis, de Noyon, de Senlis, de Laon, de Mantes, de Paris ». Beaucoup d'architectes, instruits par l'exemple de Notre-Dame, renonceront aussi aux doubles bas-côtés, même dans les plus grandes églises. « Une claire-voie prolongera les fenêtres hautes et les roses à leur partie inférieure, et la

1. « J'entends par *tribunes* les grandes tribunes voûtées occupant une place importante dans l'élévation et épaulant les voûtes hautes. » (p. 184).
2. Il était encore ignoré en 1163 (p. 89).

lumière abondante se répandra partout. Alors le problème de l'éclairage, le grand problème des architectes gothiques, sera définitivement résolu ».

Ces maigres extraits ne peuvent naturellement pas donner une idée du contenu riche et varié d'un livre, appelé, je crois, à prendre rang parmi les classiques de l'histoire de l'art[1].

S. R.

Louis Leger. *Les anciennes civilisations slaves*. Paris, Payot, 1921 ; in-12, 124 pages avec 3 cartes. — Ce joli livre, du genre de ceux de la collection Goeschen, est une petite encyclopédie du monde slave, rédigée par un savant à qui rien de slave n'est étranger. On y trouve, résumé avec précision et non sans agrément, tout ce qui touche l'origine des Slaves, leurs migrations, les antiquités privées, l'agriculture, les antiquités militaires et politiques, les arts, la religion ; les deux derniers chapitres concernent le *substratum* slave et l'onomastique slave de l'Allemagne. L'ouvrage est dédié à M. Lubor Niederle, professeur à l'université de Prague, auquel « ce livre doit beaucoup. » Comme les grands travaux de M. L. Niederle sont lettre close pour la plupart des savants français, il faut remercier M. Leger de leur en offrir la substance, avec celle de ses longues recherches personnelles sur le même terrain[2].

S. R.

Louis Réau. *L'art russe des origines à Pierre le Grand*, Paris, Laurens, 1921 ; gr. in-8, 387 p., avec 104 pl. — Viollet-le-Duc, dans son *Art russe* (1877), qui traite presque exclusivement de l'architecture, exagérait le caractère asiatique, indo-persan de cet art. D'autres y ont vu un simple reflet de l'art byzantin, puis de l'art italien et de l'art français. Comme le remarque M. Réau, l'intérêt de l'art russe est moins dans ce qu'il a emprunté que dans ce qu'il a créé. Cela n'est pas pour nier les nombreuses influences qu'il a subies (plus peut-être qu'aucun autre) ; mais il faut faire la part équitable de l'adaptation des artistes venus du dehors à un goût national qui avait ses exigences. « Les formes de l'architecture byzantine s'accommodent aux nécessités du climat septentrional ; les éléments décoratifs de la Renaissance italienne se mêlent aux motifs populaires slaves. Les influences combinées du sol et du climat, de la religion et de l'histoire ont produit, avec ces éléments disparates, un art qui ne ressemble à aucun autre et qui est le miroir de la Russie. »

Voilà ce qu'a montré, avec tout le détail nécessaire, M. Réau, excellent connaisseur de la langue et des antiquités russes (il a été le fondateur de l'Institut français de Pétrograd), en passant en revue l'art gréco-scythique de la

1. P. 69, Arcy-Sainte-Restitue n'est pas dans l'Oise, mais dans l'Aisne. — Il aurait fallu tout au moins un index des localités. J'ajoute que la rédaction est parfois négligée (p. ex., p. 92, note 3, cascade de *que*).

2. Une note finale (p. 123) met en garde contre les prétendues idoles *obotrites* du Musée de Neu Strelitz, Mecklembourg, découvertes, dit-on, à Prillwitz entre 1687 et 1697. Levezow, puis Schafarik et Jagic en démontrèrent la fausseté, ce qui n'empêche qu'on les trouve encore citées et figurées dans des ouvrages récents.

Russie méridionale, l'art byzantin à Kiev et à Novgorod, l'art moscovite naissant, l'art national des XVI^e^ et XVII^e^ siècles, l'art moscovite livré aux emprises occidentales. C'est là un sujet très vaste; peut-être aurait-il fallu ajouter quelques pages sur l'art finno-ougrien et celui du Caucase, plus originaux dans leur rudesse que l'art grec du Bosphore (Aspelin, Tallgrên, etc.). Le fonds national, à l'époque de la Renaissance, paraît surtout dans l'architecture; sous l'influence de l'architecture indigène du bois, la pyramide se substitue à la coupole au XVI^e^ siècle. Mais les icones même, quoique toutes byzantines d'inspiration, parlent le grec de Byzance avec un accent slave qui a sa verdeur; au moment où éclata la grande guerre, on commençait à les apprécier en Occident. Ce précieux ouvrage sera lu avec d'autant plus d'intérêt qu'il traite un sujet tout nouveau pour les érudits européens. Mérimée et Vogüé nous ont révélé la littérature de la Russie, Anatole Leroy-Beaulieu ses institutions et son ethnographie; nous apprécions, depuis quelques années, la musique et la danse russe: mais il n'y a aucune section russe dans nos musées (où l'art de l'Extrême-Orient est richement représenté) et nous ne connaissons de l'art russe que ses produits les plus récents, les plus francisés. Quel que soit le lendemain réservé à ce grand empire, tombé depuis 1917 aux mains de sinistres bandits, le tempérament national survivra à ces cruelles épreuves; il en sortira peut-être épuré, replié sur lui-même. Le beau livre qui essaie pour la première fois de mettre en lumière le génie artistique de la Russie vient à son heure et devance celle du *risorgimento* politique que nous appelons de tous nos vœux[1].

S. R.

B. A. Mystakidès, *Sur les mots Hellèn, Graikos, Byzantinos, Romaios, etc.* Tubingue, Laupp, 1920; in-8, 25 p. (en grec). — Pourquoi les empereurs d'Orient se sont-ils appelés d'abord *empereurs des Romains* et non des *Hellènes*? C'est parce que le mot *Hellènes,* à l'époque byzantine, était synonyme de païen et d'idolâtre; il y avait opposition entre les noms d'Hellènes et de Chrétiens. Cela est certain, mais n'est pas inutile à dire, car on n'y pense pas toujours. D'autres estiment que le titre *d'empereur des Romains* avait pour but de rappeler l'ancien Empire indivis et quasi universel; cela aussi est exact, car, depuis Charlemagne, des barbares d'Occident se sont qualifiés d'*empereurs des Romains* et il fallait protéger ce titre contre des usurpations. M. Mystakidès a cité à ce sujet des textes très peu connus et curieux, par exemple une lettre

1. Très belle impression, bonnes planches, riche bibliographie, petit lexique d'architecture et d'iconographie, mais, hélas! pas d'index (la table des matières est détaillée à souhait). — P. 42, M. R. ne connaît pas l'édition française, avec texte très développé, des *Antiquités du Bosphore*! — P. 57, j'aurais des objections à faire : la thèse de l'origine persane de l'orfèvrerie cloisonnée n'est point établie. La thèse gothique a surtout été soutenue par le Hongrois Joseph Hampel (dont le nom manque) et par le Français Joseph de Baye; il n'est pas exact qu'elle soit allemande. — P. 63, les Khazars n'étaient nullement « de race sémitique »; ils se convertirent à la religion mosaïque.

de Jean Ducas Batatsès de Nicée au pape Grégoire, où il réclame pour sa famille la succession de l'héritage de Constantin le Grand. M. Mystakidès n'admet naturellement pas que certains médiévistes dénient aux Grecs d'aujourd'hui le droit de se qualifier d'Hellènes. L'un d'eux, K. Dieterich, est allé jusqu'à dire qu'il ne faut plus parler de *philhellènes*, mais de *romiophiles*. Pourtant, mieux que par leurs vertus, les Grecs revendiquent leur origine par leurs vices. Qui d'autres que des Hellènes auraient pu étonner le monde par tant d'ingratitude envers le grand homme qui les a sauvés ?

S. R.

Eugène Pittard. *Les Peuples des Balkans*. Recherches anthropologiques dans la péninsule des Balkans, spécialement dans la Dobroudja. In-4, 634 p., avec 149 figures, graphiques et cartes. Genève, Georg, et Paris, Leroux, 1920. — Grâce aux persévérantes recherches de M. Pittard, commencées en 1899, la carte anthropologique des Balkans a cessé d'être, en très grande partie, une page blanche. « Sans doute, écrit-il, les cartes que nous avons dressées pour la stature, l'indice céphalique, la couleur des cheveux ne sont que des essais. Elles n'ont pas la prétention de représenter l'état définitif de la science; toutefois, je ne pense pas qu'elles soient jamais profondément modifiées ».

Que nous apprend cet immense labeur? Quel profit l'ethnographie, en particulier, peut-elle tirer des 170.000 indices si patiemment colligés sur place par M. Pittard? A supposer que ses conclusions, fondées nécessairement sur un nombre d'individus très restreint (environ 3.000), puissent être acceptées, voici quelques faits généraux qui se dégagent. Les Bulgares et les Serbes se ressemblent, comme aussi les Grecs et les Turcs (mais non les Tatars); les grands Albanais font bande à part, ainsi que les Tsiganes au crâne allongé[1]. Dans son ensemble, la région des Balkans est habitée par des hommes d'assez haute taille, brachycéphales, très rarement blonds. M. Pittard suppose, en terminant, que la complexité ethnographique de ce vaste pays n'est qu'apparente et que les types humains qui ont participé à la composition des peuples actuels peuvent se réduire à trois : grands brachys bruns, grands dolichos blonds, petits brachys bruns. Mais comme nous ignorons tout des habitants les plus anciens des Balkans (Thraces, Illyriens, Grecs) au point de vue somatique, cette opinion, qui n'est qu'une opinion, ne nous instruit guère. On ne fait pas d'étymologies de noms de lieux sans en connaître les formes anciennes; l'anthropologie peut-elle procéder autrement? Et puis, un nom de lieu, c'est quelque chose de vérifiable, de concret; mais qu'est-ce qu'un Bulgare ou un Turc dont on ignore complètement la descendance, qui ne se distingue que par des caractères acquis, la langue ou la religion? M. Pittard est un travailleur d'une admirable patience; il y eut jadis des alchimistes dont on put faire le même éloge. Les doutes de la critique n'effleurent pas la valeur de

1. Est-il besoin de mensurations pour savoir cela? M. P. nous dit lui-même (p. 261) que personne ne ressemble plus à un Turc que certains Grecs, ou à un Grec que certains Turcs. Des photographies, prises de face et de profil, suffiraient à fixer cette impression.

l'ouvrier, mais celle de l'œuvre. Même aujourd'hui, il peut y avoir de fausses sciences.

S. R.

George Groslier. *Recherches sur les Cambodgiens*. Paris, Challamel, 1921; in-4, x-432 p., avec 200 photographies et 1.153 dessins et plans de l'auteur. — Voici le fruit bien mûr de dix années de travail personnel, qui ne peut laisser indifférent aucun historien ni aucun archéologue. Les fameux monuments d'Angkor ne constituent qu'un vingtième à peine des édifices décorés que l'ancien peuple des Khmers a laissés dans le Cambodge. Il y a là d'énormes archives lapidaires à explorer et à classer. Outre des inscriptions (à partir du VII^e^ siècle), qui relatent généralement des donations et sont peu instructives, on peut y étudier plusieurs milliers de mètres courant de sculptures (IX^e^-XIII^e^ siècles), où toute la vieille civilisation khmère se laisse déchiffrer. C'est à cette tâche que s'est voué M. Groslier, directeur des arts cambodgiens et conservateur du Musée du Cambodge; il y a porté cette fraîcheur d'enthousiasme et cette énergie qui, sous le climat asiatique, sont les conditions indispensables du travail fécond. Ne citant qu'à titre accessoire les textes littéraires, il a concentré ses efforts sur le terrain archéologique, étudiant à la fois, en les décomposant suivant les motifs traités, l'immense série des bas-reliefs, ainsi que les petits monuments, de plus en plus en plus nombreux notamment des bronzes) que rend au jour la culture du sol. Il en est résulté une véritable encyclopédie de la vie et des arts de l'ancien Cambodge : types physiques, écriture, vêtements, bijoux, armes et véhicules, outils et meubles, instruments de musique, céramique, œuvres d'architecture et de sculpture. Ce que les édifices eux-mêmes nous apprennent sur l'architecture est complété de la façon la plus heureuse et souvent la plus inattendue par les représentations d'édifices anciens sur les bas-reliefs. La richesse et la précision de l'illustration, non moins que le caractère méthodique et scrupuleusement scientifique des descriptions, font de ce bel ouvrage un guide désormais indispensable, que l'index très détaillé permet d'utiliser comme un dictionnaire. Grâce à Lajonquière et à Parmentier, le Cambodge avait déjà son *Atlas archéologique*; on peut dire, sans trop d'exagération, qu'il a aujourd'hui son *Saglio*.

S. R.

Le Gérant : A. THÉBERT.

ANGERS. — IMPRIMERIE A. BURDIN ET C^ie^. — F. GAULTIER, SUCCr.

TABLES

DU TOME XIII DE LA CINQUIÈME SÉRIE

JANVIER-MARS

I. — TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Miniatures irlandaises à sujets inconographiques, par Jean Ebersolt, (planche I) 1

Un nouvel aryballe au Musée du Louvre, par K. Friis Johansen et note complémentaire, par E. Pottier 7

Textes et scolies de l'Odyssée, par Victor Bérard 21

Les bas-reliefs de Marquinez (Alava), par l'Abbé H. Breuil 25

Signes gravés de la caverne d'Isturitz, par E. Passemard 33

Le commerce du plomb à l'époque romaine d'après les lingots estampillés (*suite*), par Maurice Besnier 36

Nos vieilles cathédrales et leurs maîtres d'œuvre (*suite*), par F. de Mély (Pl. II-V). 77

Archéologie thrace (*suite*), par G. Seure. 108

A propos de l'exploitation du minerai de fer à l'époque gallo-romaine, par Henry Corot 127

Prométhée, par Louis Siret 132

Variétés :

Statues de terre cuite, par W. Deonna. 136

Nouvelles archéologiques et correspondance : Léon de Vesly. — Eugène Richtenberger. — Fouilles de Jérusalem. — Encore les reliefs Ludovisi et de Boston. — A propos de la topographie de Carthage. — Une cause de la destruction des sculptures anciennes. — Le Musée du Louvre en mai 1871. — A la bibliothèque royale de Bruxelles. — L'Institut de Paléontologie humaine. — Les débuts de l'internationalisme. — Sur la reprise des relations internationales. — La collection Sellier. — Opinions téméraires 139

Bibliographie : L. Delaporte. — Le Musée du Louvre depuis 1914. — F. C. R. Armstrong. — C. Autran. — V. Cotte. — Edouard Naville. — Martin P. Nilsson. — P. Mazon. — Emile Renauld. — G. A. S. Snijder. — F. Poulsen. — Skevos Zervos. — H. H. Jewell et F. W. Hasluck. — E. Duprat. — M. Gomez Moreno. — Lady Evans. — Allan Marquand. — Alexis Forel. — L.-H. Labande. — Louis Réau. — Marthe Kuntziger. — Raphaël Petrucci. — Léonce Rosenberg. — G. Foot Mooke. — R. M. Gattefosse. — Bertha S. Phillpots. — Pierre de Labriolle. — Henri Goelzer. — A. H. Salonius. — L.-Ch. Watelin 154

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

Pages.

Bérard (Victor). — Textes et scolies de l'Odyssée. 21

Besnier (M.). — Le commerce du plomb à l'époque romaine d'après les lingots estampillés 36

Breuil (H.). — Les bas-reliefs de Marquinez (Alava). 25

Corot (Henry). — A propos de l'exploitation du minerai de fer à l'époque gallo-romaine. 127

Ebersolt (J.). — Miniatures irlandaises à sujets iconographiques 1

Johansen (K. Friis). — Un nouvel aryballe au Musée du Louvre 7

Mély (F. de). — Nos vieilles cathédrales et leurs maîtres d'œuvre. . . . 77

Passemard (E.). — Signes gravés de la caverne d'Isturitz 33

Seure (G.). — Archéologie thrace. 108

Siret (Louis). — Prométhée 132

I. — TABLE DES MATIÈRES

Pages

Les fouilles de Curtea de Argesh (Roumanie), par G.-I. Bratianu (Planche VI) 1
Le thiase d'Ombos, par Henri Sottas 24
Quelques aspects archéologiques du Languedoc méditerranéen (*suite*), par André Joubin 37
Les pétroglyphes d'Irlande, par H. Breuil 75
Le bélier de Baal Hammon, par E. Vassel 78

Variétés :

Les traits caractéristiques du gaulois d'après un livre récent, par J. Loth. 108
M. Ed. Naville et la linguistique égyptienne, par S. de Ricci 121
L'école américaine de Jérusalem, par Denyse Le Lasseur 123
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions 132

Nouvelles archéologiques et correspondance : Robert de Lasteyrie. — Max van Berchem. — N. G. Politis. — Max Dvorak. — Joseph Offord. — Geoffroy d'Ault-Dumesnil. — Les origines de l'art. — Cumes, Paestum et Pompéi. — Une nouvelle hypothèse sur le trône Ludovisi. — Le cinquantenaire de l'Association des Études grecques. — Encore les ports de Carthage. — Les monnaies grecques de la collection Pozzi. — Les monnaies grecques de sir Hermann Weber. — Les églises souterraines de la Cappadoce. — Un Pluton phrygien. — Découverte d'une tombe d'évêque martyr dans la cathédrale de Reims. — M. C. Enlart et M. Kingsley Porter (art gothique et art lombard). — Le cinquantenaire du Musée de Boston (1870-1920). — Question aux archéologues italiens. — Vente d'antiquités. — Voleurs volés. — Dehèque oublié. — Le journal de voyage de William Greene (1778). — M. André Michel à l'Université de Rome. — Opinions téméraires 147

Bibliographie : Marcellin Boule. — British Museum. — Raoul Montandon. — Fr. Poulsen. — D. Baud-Bovy et F. Boissonnas. — Salvatore Mirone. — F. G. Welter. — A. Mayr. — Morris Jastrow. — A. van Gennep. — Augusta Hure. — J.-C. Formigé et J. Formigé. — Charles Durand. — Léonce Bidault de Gresigny. — Robert Knorr. — Percy Gardner. — C. Nordman. — Isabella Errera. — Auguste Longnon. — G. Poisson. — Marcel Aubert. — Louis Léger. — Louis Réau. — B. A. Mystakidès. — Eugène Pittard. — George Groslier. 170

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS.

Pages

Bratianu (G.-I.). — Les fouilles de Curtea de Argesh (Roumanie). . . . 1
Breuil (H.). — Les pétroglyphes d'Irlande 75
Joubin (André). — Quelques aspects archéologiques du Languedoc méditerranéen 37
Sottas (H.). — Le thiase d'Ombos 24
Vassel (E.). — Le bélier de Baal-Hammon 78

TABLE DES PLANCHES

Pl. I. — Miniatures irlandaises.
Pl. II-V. — Sculptures françaises.
Pl VI. — Objets découverts à Curtea de Argesh (Roumanie).

Le Gérant : A. THÉBERT.

ANGERS. — IMPRIMERIE A. BURDIN ET Cie. — F. GAULTIER, SUCCr.

ÉDITIONS ERNEST LEROUX, 28, RUE BONAPARTE, PARIS

MISSION SCIENTIFIQUE DU MAROC

VILLES ET TRIBUS DU MAROC

Documents et renseignements

Publiés sous les auspices de la Résidence Générale

Tomes I et II CASABLANCA ET LA CHAOUÏA.
Tome III RABAT ET SA RÉGION — I Les villes avant la conquête.
Tome IV — — II Les villes après la conquête.
Tome V — — III Les Tribus.
Tome VI — — IV Le Gharb (Les djebala).
Tome VII TANGER ET SA ZONE (sous presse).

Chaque volume grand in-8 avec planches et cartes : 20 francs

REVUE ÉGYPTOLOGIQUE

Nouvelle série publiée sous la direction de

ALEXANDRE MORET
Conservateur au musée Guimet
Directeur d'études à l'École des Hautes-Études

ET

PIERRE JOUGUET
Professeur à l'Université de Lille
Chargé de conférences à l'École des Hautes-Études

Abonnements : Paris, 60 fr ; Départements, 61 fr. ; Étranger, 65 fr.

Le numéro double 1-2 de la deuxième année vient de paraître.

REVUE D'ASSYRIOLOGIE

ET

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

Publiée sous la direction de V. SCHEIL et F. THUREAU-DANGIN
Membres de l'Institut

Tomes I à XVII parus

Abonnements : Paris, 50 fr. — Départements, 52 fr. — Étranger, 55 fr.

ÉDITIONS ERNEST LEROUX, 28, RUE BONAPARTE, PARIS (6e)

LES

POIDS, MESURES & MONNAIES
des Mers du Sud
AUX XVIe ET XVIIIe SIÈCLES

Par **Gabriel FERRAND**

1 vol. in-8 . . . . . 15 fr.

Publications de la Section historique du Maroc

LES

SOURCES INÉDITES
DE L'HISTOIRE DU MAROC

-:- Par le **Lieutenant-Colonel H. de CASTRIES** -:-

Archives et Bibliothèques des Pays-Bas

TOME V

1 fort vol. gr. in-8, accompagné de planches en phototypie . . . . 60 fr.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

COMMISSION ARCHÉOLOGIQUE DE L'INDOCHINE

LES MONUMENTS DU CAMBODGE
ÉTUDES D'ARCHITECTURE KHMÈRE
Publiées par L. DELAPORTE

DEUXIÈME LIVRAISON

Un atlas grand in-folio contenant 11 planches en noir et en couleurs. 80 fr.

La troisième et dernière livraison est sous presse

19 1921